

CENTRE DE GENEALOGIE ET D'HISTOIRE DES ISLES D'AMERIQUE
(C.G.H.I.A)

30, rue Boissière
75116 PARIS

DOSSIER N°2

Octobre 1982

Bernadette & Philippe ROSSIGNOL

ASCENDANCE ANTILLAISE

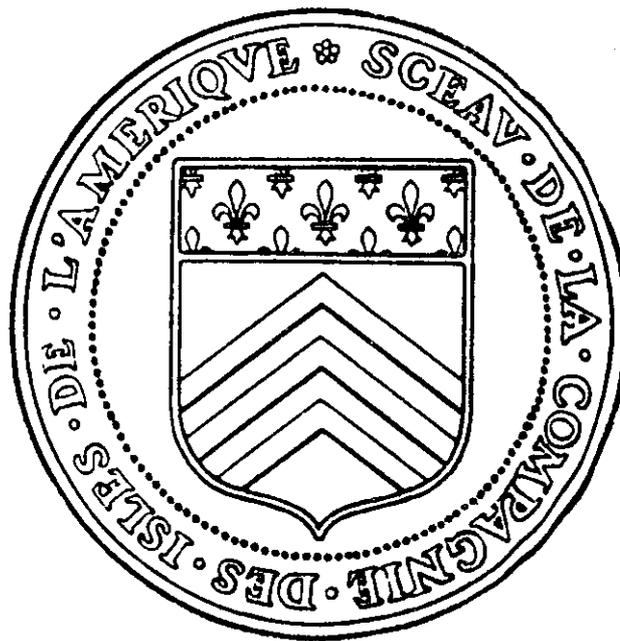
de

SAINT-JOHN PERSE (Alexis LEGER)

(1887 - 1975)

Ambassadeur, Prix Nobel de littérature 1960

Né à la Guadeloupe



Les dossiers du Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La loi du 11 Mars 1957 interdit toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause.

- SOMMAIRE -

AVANT PROPOS	2
FONDS D'ARCHIVES	3
BIBLIOGRAPHIE	5
REMARQUES PRELIMINAIRES	6
ASCENDANCE D'Alexis LEGER	10
<u>SAINT CHRISTOPHE</u>	
Repères historiques	14
Sources sur Saint Christophe	16
Ascendances certaines ou très probables	17
Belleteste	20
Houdan	23
Rossignol et de Vézien	26
Dampierre de Millancourt	28
Les ancêtres éventuels	31
Conclusion	32
<u>SAINT DOMINGUE</u>	
Repères historiques	33
Sources sur Saint Domingue	34
Ascendance	35
Carte	39
L'ascendance générale	40
L'ascendance d'Anne David Lefebvre	44
Conclusion	47
<u>MARTINIQUE</u>	
Repères historiques	48
Sources sur la Martinique	50
Introduction	51
Carte	51
I Houdin et Le Boucher	52
II Leyritz et Marraud	61
III Bonodet de Foix et Blancvillain de l'Isle	65
IV Pezier et Dampierre de Millancourt	67
Conclusion	68
<u>GUADELOUPE</u>	
Repères historiques	69
Les premiers habitants :	
Ascendances Lefebvre. Cauchon. Romain	72
I Les Lefebvre et Valluet	77
II Les Monmouceau, Cauchon, Thibaut etc...	78
III Les Romain, Guichard, Thomas etc...	80
Les Bocquet, Cléret-Latour, Pezier	82
Les Houdin Le Boucher, Loysel, Godemar	88
I Les Dumoulin et Lemercier de Beausoleil	91
II Les Godemar, Reverchon et Loysel	94
III Les Houdin de Guadeloupe	96
Les Bardon, Pedemonte, Huard Lanoirraix	99
I Les Huard	101
II Les Pedemonte	102
III Les Bardon	104
Les Le Dentu	105

.../...

.../..

Les Dormoy	109
Les Caille et les Leyritz de Guadeloupe	116
Leyritz	117
Caille	118
Les Leger	120
L'ilet à feuilles	128
REMARQUES POST LIMINAIRES	
Origines européennes	132
Chronologie des arrivées	134
Répartition dans les îles	136
Localisation géographique en Guadeloupe	138
Les professions	144
COMPLEMENT : L'origine des Dormoy et des Leger	148
INDEX DES NOMS DE PERSONNES	150

"Malgré mes soins, mon bon vouloir, il est probable que j'ai commis quelques erreurs, passé sous silence quelques beaux traits qui m'ont échappé, ou dont la connaissance n'est pas venue jusqu'à moi. Je recevrai à cet égard, avec empressement et plaisir, tous les renseignements que l'on voudrait bien me fournir ; et s'ils sont appuyés de documents qui leur donnent le caractère d'une vérité historique, supposant que mon livre reçoive les honneurs d'une seconde édition, je prends ici l'engagement, soit de rectifier mes erreurs, soit d'attribuer aux personnages les faits honorables qui leur appartiennent".

Auguste LACOUR

Histoire de la Guadeloupe

A notre arrière-grand-mère

"Man-Gaby"

"Et c'est l'heure, ô Poète, de décliner ton nom, ta naissance et ta race..."

Saint-John Perse "Exil"
(La Pléiade p 137)

- AVANT-PROPOS -

Ceux qui ont fait des recherches savent combien la généalogie peut vous conduire dans des périples imprévus.

Les Antilles, c'était pour nous des récits d'arrière-grand-mère qui racontait son "exil" à Dakar ; c'était ces antillais de passage qui prenaient le punch sur la véranda. Saint-John Perse, ambassadeur, est bien dans la lignée de ceux qui sont partis à l'aventure vers "la Mérique", comme on disait au XVII^e siècle.

Depuis 1625, au moins, les Antilles Françaises ont accueilli ces Aventuriers parmi lesquels ne se trouvent pas seulement des gens de sac et de corde, n'en déplaise à certains, mais de fortes personnalités, c'est certain !

On était à la merci d'une famine parce que les négociants de la métropole n'envoyaient pas de navire ! Les guerres pouvaient aboutir à des déportations massives et à des massacres qui n'ont rien à envier à l'Antiquité... Dans ces îles que l'on se représente le plus souvent sous les couleurs du soleil et des vacances, vivent et ont vécu des hommes et des femmes dont le sort n'est pas toujours facile.

La généalogie de Saint-John Perse nous emmène non seulement à la Guadeloupe, lieu de naissance, et à la Martinique, île sœur et quelque peu autoritaire, mais aussi à Saint-Domingue qui n'a pas pu échapper à la ruine lors de son passage à la République d'Haïti, à Saint-Christophe qui fut partagée avec les anglais de 1625 à 1700 et dont les familles ont été dispersées dans les trois précédentes îles.

Les Antilles sont terres féminines pour le généalogiste, car c'est par les femmes le plus souvent qu'il est possible de remonter aux origines. Les hommes venaient... de partout. Trouver l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et la Suisse dans l'ascendance de Saint-John Perse n'est pas fait pour surprendre.

En livrant cette étude, nous voudrions donner au lecteur le goût de découvrir l'histoire des antillais et des Antilles à toutes les époques et remercier tous ceux qui à des titres divers nous ont aidés et encouragés : Le Révérend Père Gouyé Martignac ; Mesdames P. Guillaume et R. Bruneau-Latouche ; Messieurs G. Ffrench, A. Gallet de Saint-Aurin, E. Bruneau-Latouche, sans oublier tous ceux qui, aux Archives Nationales Section Outre Mer, ont rendu possible ce travail.

- FONDS D'ARCHIVES -

Il nous semble important d'indiquer, dès le début, les principaux fonds d'archives utilisés et de préciser leur nature, car des lecteurs non spécialistes ne comprendraient pas le sens des références citées en note dans le cours du récit. A la suite, se trouve une bibliographie sommaire à laquelle on pourra se reporter lorsque les notes de références bibliographiques sembleront trop peu précises.

Les archives concernant les Antilles se trouvent, à l'heure actuelle, réparties en deux adresses différentes :

- A.N.S.O.M (Archives Nationales / Section Outre-Mer)
27, rue Oudinot
75007 PARIS
où le lecteur pourra en outre trouver la plupart des livres cités dans la bibliographie.

- A.N (Archives Nationales)
60, rue des Francs Bourgeois
75003 PARIS

A.N.S.O.M

- Registres de catholicité (ou registres paroissiaux) et d'état civil
- Recensements : Série G1
- Archives privées : Fonds Hulot de Collard : 5 APC : carton 1 à 20
- Fonds dit de l'Indemnité de Saint-Domingue : dossiers par ordre alphabétique au nom des personnes ou familles concernées.
- Notariat : essentiellement pour cette étude celui de Saint-Domingue et celui de la Guadeloupe. Celui de Saint-Domingue a un inventaire complet et précis. Celui de la Guadeloupe est actuellement conservé à Fontainebleau-Avon.
- Bibliothèque : Outre les ouvrages cités dans la partie bibliographique, ont été utilisés les "Almanach" puis "Annuaire" de la Guadeloupe de 1809 à 1893 - un volume par an.

A.N "Colonies"

- Inventaire analytique de la Série B par E. Taillemite
- Correspondance des gouverneurs : Série C
 - Saint-Christophe C10 B1 et 2
 - Guadeloupe C7 A
 - Martinique C8 A (Inventaire analytique en deux volumes par E. TAILLEMITE)
- Dossiers du personnel des colonies (par nom de personne)
 - Série E personnel ancien
 - Série EE personnel moderne
- Collection MOREAU de SAINT MERY Série F3
- Archives privées - Fonds Gazin Série A B XIX N° 3511 à 3524

Minutier Central des Notaires Parisiens 87, rue Vieille du Temple 75003 PARIS
Dépouillement informatique de l'année 1751 (application Minotaure)

- BIBLIOGRAPHIE -

Nous citons ici, par ordre alphabétique, les principales sources utilisées, imprimées ou inédites.

- Ph. BARREY "Les origines de la colonisation française aux Antilles : La Compagnie des Indes Occidentales" - Société havraise d'études diverses - Le Havre 1918
- E et R BRUNEAU-LATOUCHE "Généalogie Bruneau-Latouche" Paris 1978
- G. DEBIEN "Les engagés pour les Antilles 1634.1715" Revue d'histoire des Colonies 1951
- Elodie DUJON "Parle-nous d'eux, grand-mère" (manuscrit inédit)
- R.P. Jean-Baptiste DUTERTRE "Histoire Générale des Antilles" 1667 en trois tomes Editions des Horizons Caraïbes - Fort de France 1973
- E. HAYOT "Les Officiers du Conseil Souverain de la Martinique 1675.1830" Société d'Histoire de la Martinique n° 1 1964
- E. JOUBERT de VILLEMAREST : Famille Caille - Famille Houdin - Famille Leyritz Manuscrit inédit
- Elodie JOURDAIN "Le sablier renversé" (manuscrit inédit)
- R.P. LABAT "Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique" 1742 - en quatre tomes. Editions des Horizons Caraïbes - Fort de France 1972
- A. LACOUR "Histoire de la Guadeloupe" 1855 en quatre tomes. Edition et Diffusion de la culture antillaise - Basse-Terre 1976
- A. MARTINEAU & Ph. MAY "Trois siècles d'histoire antillaise" Société de l'histoire des colonies françaises et librairie Leroux - Paris 1935
- MOREAU de SAINT-MERY "Description de la partie française de l'isle Saint-Domingue" 1796 - Société de l'histoire des colonies françaises et librairie Larose) Paris 1958 (index très détaillés par B. MAUREL et E. TAILLEMITE)
- Vicomte du MOTEY "Guillaume d'Orange et les origines des Antilles françaises" Librairie Alphonse Picard - Paris 1908
- J. PETITJEAN ROGET "Le Gaoulé - La révolte de la Martinique en 1717". Société d'Histoire de la Martinique - Fort de France 1966
- J. PETITJEAN ROGET "La société d'habitation à la Martinique - Un demi-siècle de formation 1635.1685" Thèse Paris VII - 14.3.1978 - 2 tomes - Librairie H. CHAMPION 7 Quai Malaquais Paris 1980.
- SAINT-JOHN PERSE "Oeuvres complètes" Bibliothèque de la Pléiade - Gallimard 1972

REMARQUES PRELIMINAIRES

Nous présentons dans cet ouvrage l'ascendance antillaise d'Alexis Leger, le poète Saint-John Perse. A deux exceptions près, Dormoy et Leger, nous n'avons pas poursuivi la recherche en Europe et les éléments d'ascendance extra-antillaise, sauf indication contraire, sont ceux qui sont donnés dans les registres paroissiaux ou d'état civil antillais.

Bien entendu, nous respectons la forme des noms - orthographe, particule ou pas - telle qu'elle apparaît dans ces mêmes registres qui forment la base essentielle de l'instrument de recherche. Mais nous les avons complétés parfois par d'autres fonds d'archives ou de bibliothèque que nous indiquerons en référence.

Nous commençons par une liste des couples de l'ascendance. Ensuite vient le corps de l'ouvrage qui présente les ascendants dans chaque île antillaise, de celle des plus anciens ancêtres, Saint-Christophe, à celle des plus proches, la Guadeloupe, en passant par la Martinique et Saint-Domingue. Enfin, nous tirons un certain nombre de conclusions d'ordre historique, sociologique etc...

Liste d'ascendance

Cette liste initiale utilise la numérotation Stradonitz, c'est-à-dire que la personne dont nous étudions l'ascendance, Alexis Leger, porte le numéro 1, son père le 2, sa mère le 3, son grand-père paternel le 4, sa grand-mère paternelle le 5, son grand-père maternel le 6 et ainsi de suite ; de sorte que pour trouver le père on multiplie le chiffre du fils ou de la fille par 2 et pour trouver la mère on rajoute 1. Donc, tous les hommes ont un numéro pair et les femmes un numéro impair.

Dans cette première liste, pour une meilleure compréhension, nous avons placé chaque couple sur une ligne et séparé les générations. Un point d'interrogation entre le numéro et le nom indique que nous n'avons pas de certitude mais une grande probabilité. Les ancêtres "hypothétiques" par contre ne sont pas donnés dans cette liste ; ils seront mentionnés dans le texte lui-même.

Enfin, nous avons clairement séparé chaque génération en les numérotant par des chiffres romains.

Les Ascendants selon les Iles

- Pour chaque île nous commençons par des repères historiques, pour permettre au lecteur de mieux situer les familles dans leur contexte. Nous nous limitons aux faits essentiels de l'histoire et à ceux qui sont évoqués dans le corps du récit. Que ceux qui trouvent ces repères trop succincts comprennent bien qu'il ne s'agit que de repères et qu'il n'était pas question d'écrire une histoire des îles.

- Ensuite viennent des remarques pour les principales sources utilisées sauf pour la Guadeloupe où la liste aurait été trop longue et où les sources sont indiquées en note au fur et à mesure que le récit se déroule.

- Puis c'est la liste des ascendants de l'île, par personne et non plus par couple, en reprenant les numéros de la liste initiale et en donnant pour chacun l'essentiel des renseignements que nous avons recueillis.

Nous utilisons les sigles généalogiques traditionnels dont voici la signification pour ceux qui ne les connaîtraient pas :

o naissance - b baptême - p parrain - m marraine

+ décès - (+) sépulture

x mariage - xa premier mariage - xb deuxième mariage etc...

cm contrat de mariage

Quand les dates sont connues avec précision nous les donnons, sinon :

/1671 signifie : avant 1671

1671/ " : après 1671

1690/1701 " : entre 1690 et 1701

Si nous n'avons pas trouvé un acte à cause des lacunes des registres, nous indiquons les dates extrêmes de ces lacunes.

Pour chaque personne nous donnons successivement :

. les prénoms dans l'ordre donné à la déclaration de naissance ou au baptême. Le prénom usuel est souligné quand il est connu. S'il est différent des prénoms de naissance, il est entre parenthèse après ceux-ci et souligné.

. la date de naissance, le lieu avec précision de rue s'il y a lieu, la date de déclaration si elle est différente de la date de naissance ou le baptême suivi des parrain et marraine. Si la date de naissance est inconnue, une date approximative calculée d'après des indications d'âge postérieures.

.../...

.../...

- . les dates et lieux de décès, précis ou approximatifs
 - . les charges, métiers et renseignements personnels divers pris en général dans les actes de catholicité ou d'état civil. Si cela tient en un mot ou deux, nous l'inscrivons sur la même ligne que les noms et prénoms.
 - . les date et lieu de mariage pour les hommes seulement. Pour les femmes seulement si l'époux est étudié dans une autre liste.
S'il y a plusieurs mariages nous indiquons, à la suite de la date de celui qui ne concerne pas l'ascendance, le nom du conjoint et des renseignements succincts sur lui (le signe + avant le nom des parents du conjoint signifie qu'ils sont décédés avant le mariage). Si une personne de la liste s'est mariée avec un ascendant étudié dans une autre liste, nous donnons simplement le nom de ce dernier et son numéro d'ascendant.
 - . dans les noms de lieux nous indiquons le nom de l'île seulement si elle est différente de l'île étudiée dans le chapitre.
- Après cette liste, nous présentons les différentes familles en donnant sur elles le plus de renseignements possibles quand nous en avons. Pour Saint-Christophe et Saint Domingue il y a une ou plusieurs petites listes successives regroupées. Par contre pour la Martinique et surtout pour la Guadeloupe où l'ascendance est très nombreuse, nous avons fractionné la présentation en plusieurs listes de famille, chacune suivie de son commentaire.

Ce qu'il faut savoir sur les Antilles

Pour les métropolitains ou même les antillais peu familiarisés avec le passé de leurs îles, il semble utile de donner quelques renseignements généraux tant sur le vocabulaire que sur des particularités concernant les registres.

Ceux que nous appelons "planteurs" étaient aux Antilles des "habitants". Habiter une terre, c'est la cultiver, la mettre en valeur. On parlera donc "d'habitant sucrier", "d'habitant cafeyer" etc... Et de quelqu'un on écrira qu'il est habitant, demeurant dans tel quartier.

Un "quartier" c'est une division administrative de l'île. A la tête de chaque quartier on trouvait un capitaine de quartier, qui est le capitaine des milices du quartier. Les habitants devaient en effet être aussi soldats pour défendre l'île des attaques étrangères, hollandaises et anglaises principalement. Le rôle des milices de quartier fut très important aux XVII et XVIII siècles.

Dans les premiers temps, les habitants avaient à leur service d'une part des esclaves désignés sous le nom de "nègres" dans les documents de l'époque, et d'autre part des "engagés", blancs de France qui s'engageaient pour trois ans à un habitant qui avait payé leur voyage. S'ils survivaient à cette période de trois ans, ils prenaient une terre et devenaient à leur tour "habitants", du moins au XVII siècle où les terres à défricher étaient "concedées" aux volontaires

En ce qui concerne les registres, il faut savoir qu'en 1776 un édit du roi décida que, vu le mauvais état de conservation du papier aux îles, il fallait désormais d'une part envoyer un double des registres paroissiaux et des registres de notaires en métropole, mais d'autre part, en ce qui concerne les seuls registres paroissiaux, recopier les registres antérieurs et envoyer aussi cette copie.

Donc les registres de notaires ne commencent qu'en 1776, du moins pour la Martinique et la Guadeloupe car pour Saint-Domingue on a un très riche notariat comportant de nombreux registres antérieurs à 1776 rapatriés en catastrophe au moment de la révolution de Saint-Domingue. Et d'autre part les actes de catholicité antérieurs à 1776 ne sont pas des originaux mais des copies faites plus ou moins rapidement par des personnes qui devaient déchiffrer des écritures inconnues et les transcrivaient de façon parfois... fantaisiste ! Il ne faut donc pas prendre au pied de la lettre comme "parole d'évangile" ces actes mais les confronter avec d'autres pour arriver à une relative certitude. D'ailleurs certains registres n'ont pas été recopiés, soit parce qu'ils avaient disparu dans les guerres, incendies, raz de marée, tremblement de terre etc... (comme les registres de Baillif en Guadeloupe et tant d'autres), soit par négligence comme la plupart des registres anciens de Martinique, alors que ceux de Guadeloupe encore existants étaient tous recopiés. C'est donc surtout en Guadeloupe qu'on trouve des registres anciens, comme celui de Capesterre, le plus ancien de tous qui commence en 1639 (le début de la colonisation est 1635).

Par contre, Saint-Christophe étant devenue possession anglaise dès le tout début du XVIII siècle, n'a pu bénéficier de l'édit de 1776 et ne nous a pas laissé, hélas ! de registres paroissiaux.

En complément aux registres on trouve au XVII siècle des recensements nominatifs, essentiellement en 1664 et en 1671, que nous utiliserons largement. La partie nominative du recensement de Saint-Christophe de 1671 a été saisie en informatique par le centre de généalogie et d'histoire des îles d'Amérique pour être publiée.

- ASCENDANCE -

- I/ 1 Alexis LEGER dit SAINT-JOHN PERSE
-
- II/ 2 - 3 Amédée LEGER x Renée DORMOY
-
- III/ 4 - 5 Alexis LEGER x Augusta CAILLE
6 - 7 Paul DORMOY x Annette LE DENTU
-
- IV/ 8 - 9 Prosper Louis LEGER x Adélaïde COCHOIS DUROZOIR
10 - 11 Augustin CAILLE x Stéphanie de LEYRITZ
12 - 13 Paul DORMOY x Vétulie BARDON
14 - 15 Charles LE DENTU x Clélia PÉDÉMONTÉ
-
- V/ 16 - 17 Edme LEGER x Marie Madeleine Françoise TRAVERS
18 - 19 Charles DUROZOIR x Catherine Adélaïde PROVOST
20 - 21 Jean Samuel CAILLE x Annette HOUDIN LE BOUCHER
22 - 23 Alexis de LEYRITZ x Rose GOUIN
24 - 25 César DORMOY x Joséphine Jeanne PÉZIER
26 - 27 Elie BARDON x Bérénice LE DENTU
28 - 29 Alexandre LE DENTU x Polixène BONODET de FOIX
30 - 31 Emile PÉDÉMONTÉ x Manon HUARD LANOIRAIX
-
- VI/ 32 - 33 Pierre LEGER x Huguette LANGUEREAU
34 - 35 Louis Bernard TRAVERS x Marie Madeleine CHAREN

40 - 41 Abraham CAILLE x Etienna GLEYRE
42 - 43 Augustin Frédéric HOUDIN LE BOUCHER x Marie Anne LOYSEL
44 - 45 François Etienne LEYRITZ x Marie Louise BOURDET
46 - 47 Jean Baptiste Ambroise GOUIN x Anne LEFEBVRE
48 - 49 Pierre Charles Gervais d'ORMOY x Anne Claire LEFEBVRE
50 - 51 René PÉZIER x Adélaïde CLÉRET LATOUR
52 - 53 Etienne BARDON x Anne DUTRUCH
54 - 55 François Salomon LE DENTU x Marie Anne CAUCHON
56 - 57 Idem 54 - 55
58 - 59 Jean Louis BONODET de FOIX x Polixène BLANVILLAIN de L'ISLE
60 - 61 Jacques Laurent PEDEMONTE x Catherine SCHIAFFINO
62 - 63 Jean François Denis HUARD LANOIRAIX x Françoise TENORIO

.../..

.../...

- VII/ 84 - 85 Claude Bernard HOUDIN LONGVAL x Marie Ignace GODEMAR
86 - 87 Jean Baptiste LOISEL x Anne DUMOULIN
88 - 89 Michel LEYRITZ x Marie Catherine MARRAUD
90 - 91 Etienne BOURDET x Marie Renée MONDIÈRE
92 - 93 Ambroise GOUIN x Charlotte DÉCOPIN
94 - 95 Jean Baptiste LEFEBVRE Sieur de LA CHAUSSÉE x Renée Rose LE PAYS
96 - 97 Charles Jean Baptiste GERVAIS d'ORMOY x Marie Claude CANAR de LAUNAY
98 - 99 Paul LEFÉBURE x Claire VALLUET
100-101 François Louis PÉZIER x Jeanne DARQUE
102-103 Charles CLÉRET LATOUR x Rosalie BOCQUET
108-109 Jean Alexandre LEDENTU x Marie Madeleine COIGNET
110-111 Jean Baptiste CAUCHON x Marie Anne MONMOUCEAU
116-117 Louis BONODET x Anne Marguerite COUFFIER de GERGY
118-119 Pierre François BLANVILLAIN de L'ISLE x Anne COTTINEAU
120-121 Dominique PEDEMONTE x Angélique CARBONNE
124-125 Jean Baptiste François HUARD LANOIRAI X x Catherine ROMAIN
126-127 François TENORIO x Anne de LOS SANTOS
-

- VIII/ 168-169 Claude Honoré HOUDIN x Louise Françoise LE BOUCHER
170-171 Nicolas GODEMAR x Catherine Madeleine REVERCHON
172-173 Cardin LOYSEL x Marie REVERCHON
174-175 Joachim DUMOULIN x Perrine LEMERCIER de BEAUSOLEIL
176-177 Jehan LEYRITZ x Eliette LA CONFORGE
178-179 Jacques MARRAUD x Marie Anne HÉRARD
181 ? Jeanne LABORDE
182-183 Marin René MONDIÈRE x Louise BLANCHET
184-185 Ambroise GOUIN x Renée GUILLOU
186-187 Jean Baptiste DESCOPINS x Marie RAYÉ
188-189 Henri LEFÉBURE x Geneviève VIGNON
190-191 Jean LE PAYS x Renée Rose ROSSIGNOL
192-193 Charles GERVAIS x Madeleine BADENIER
194-195 Antoine DELAUNAY x Marie KEUNINE
197 ? Marie Georges BÉLANGER
198-199 Laurent VALLUET x Claudine DUFLOS
204-205 Vincent CLÉRET LATOUR x Elisabeth DAMPIERRE de MILLANCOURT
206-207 Moïse BOCQUET x Jeanne HOUDAN
220-221 Gilles CAUCHON x Elisabeth DUCHINALLE
222-223 Claude MONMOUCEAU x Marie Anne THIBAUT
238-239 Jean COTTINEAU x Demoiselle d'ACCARD
248-249 Jacques HUARD x Marie LAURENCIN
250-251 Jean ROMAIN x Marie Anne Constance GUICHARD

.../...

.../...

IX/ -----
338-339 François LE BOUCHER x Marie de RIVERY
340-341 Robert GODEMAR x Jeanne de MARCILLY
342-343 Jean Baptiste REVERCHON de LA CROIX x Madeleine BERNARD
344-345 André LOISEL x Olive HOUSSAYE
346-347 Idem 342-343

350-351 Guillaume LEMERCIER de BEAUSOLEIL x Marie LAURENT

358-359 Etienne Dominique HÉRARD x Marie HOUDAN

364-365 Simon MONDIÈRE Sieur d'ANGENNIERS x Renée CROIZEAU
366-367 Mathurin BLANCHET x Marie COLIN

374-375 Nicolas RAYÉ x Marguerite LEGROS

382-383 Jean ROSSIGNOL x Renée de VÉZIEN

396-397 ? François VALUETE x Anne GRENET

408-409 ? Vincent CLÉRET x Perrine COULLAUD
410 ? Guillaume MILLANCOURT dit LATOUR
412-413 Moïse BOCQUET x Jeanne LEFÈVRE
414-415 Noël HOUDAN x Anne LACAILLE

444-445 Mathieu MONMOUCEAU x Claudine GÉRY
446-447 François THIBAUT x Jeanne LANCE

496-497 François HUARD x Anne FRANÇOIS
498-499 Pierre LAURENCIN x Marie GOHARD
500-501 Louis ROMAIN x Marie THOMAS
502-503 Pierre GUICHARD x Catherine de LAUNAY

.../...

.../...

- X/ 678-679 Claude de RIVERY Sieur de LA RIVIERE x Barbe BONNARD
682 ? Edouard de MARCILLY
686 François BERNARD
700-701 Michel LEMERCIER Sieur de FLORENCIAUX x Julienne CHESNEAU
702-703 Claude LAURENT x Françoise REBOURS
718-719 Sieur HOUDAN x Anne BELLETESTE
732-733 Laurent BLANCHET x Marie BAUDROY
734-735 René COLIN x Jeanne PITARD
766-767 ? Gabriel de VÉZIEN x Anne HARDT
792 Jean VALUETE
794-795 Louis GRENET x Marie LE FAUCHEUR
820-821 Toussaint DAMPIERRE de MILLANCOURT Sieur LA TOUR x Jeanne LA CAILLE
824 Pierre BOQUET dit LE PICARD
830-831 Jean LACAILLE x Marie LEFEBVRE
888-889 Michel MAUMOUCÉAU x Marie CRUCHERON
890-891 Claude GÉRY x Suzanne HUCHON
892-893 ? Charles THIBAUT x Catherine LEFEBVRE
894-895 ? Girard LANCE x Suzanne SAUVAGE
992-993 Jacques HUARD Sieur de MONTJUAN x Marie LASSERÉ
994-995 Aimé FRANÇOIS x Anne GOHARD
996-997 Jean LAURENCIN x Catherine ...
998-999 Etienne GOHARD x Madeleine PICHON
1000-1001 Jean ROMAIN x Isabelle FORTIER
1002-1003 Jean THOMAS x Marie EDOUARD
1004-1005 ? Pierre GUICHARD x Catherine DAYS
1006-1007 ? Guillaume DELAUNAY x Marie PINGRET
-

- XI/ 1358-1359 ? Jean BONNARD x Françoise LEJAR
1438 Jean BELLETESTE
1640-1641 Pierre de DAMPIERRE Seigneur de MILLANCOURT x Marguerite Jeanne MITTON
1642-1643 Idem 830-831
1782 ? Zacharie HUCHON
1784-1785 ? François THIBAUT x Marguerite BRETTEVILLE
1786-1787 ? Louis LEFEBURE x Marie LAIGNEL
-

- SAINT-CHRISTOPHE -

Repères historiques :

- 1625 Pierre BELAIN d'ESNAMBUC né à Allouville près d'Yvetot (Seine Maritime) le 9 Mars 1585, part de Dieppe en décembre avec Urbain de ROISSEY Seigneur de CHARDONVILLE, né à Paris et arrive à Saint-Christophe. Ils y trouvent quelques français et des anglais commandés par WARNER. Ils envisagent le partage de l'île.
- 1626 En septembre ESNAMBUC rentre en France et fonde, soutenu par Richelieu, la "Compagnie de Saint-Christophe" pour la colonisation et le commerce de l'île.
- 1627 Trois vaisseaux portant 532 hommes partent du Havre pour Saint-Christophe avec ESNAMBUC et ROISSEY (24 février). Ils arrivent le 8 mai à la Pointe de Sable. Partage de l'île avec les anglais de WARNER le 13 mai. Les maladies déciment les colons.
- 1627/1628 Les rares secours en hommes qui arrivent sont en lamentable état. Les anglais débordent la frontière.
- 1629 Richelieu envoie dix navires secourir St-Christophe. L'escadre défait l'escadre anglaise puis part pour le Mexique. Une flotte espagnole s'empare de St-Christophe. Les quatre cents français s'embarquent et se dispersent à St-Martin, Antigoa, St-Barthelemy et Montserrat. Puis reviennent au nombre de trois cent cinquante et se réinstallent.
- 1635 La frontière est définitivement fixée. La Compagnie de St-Christophe devient Compagnie des Iles d'Amérique. Colonisation de la Guadeloupe (LIENART de L'OLIVE et DUPLESSIS) et de la Martinique.
- 1636 ESNAMBUC meurt.
- 1639 Le commandeur de POINCY vient remplacer ESNAMBUC.
- 1651 L'Ordre de Malte acquiert St-Christophe pour le compte de POINCY.

.../...

.../..

1660 Mort de POINCY - Saint-Christophe compte de 7 à 8.000 colons.

1665/1667 Guerre anglo-hollandaise. Dès 1664 prises par les anglais des bateaux hollandais qui faisaient le négoce avec les îles des Antilles de toutes nationalités.

1665 L'Ordre de Malte cède Saint-Christophe à la Compagnie des Indes Occidentales.

1666 (26 Janvier) Guerre franco-anglaise - A Saint-Christophe les gouverneurs français (de SALES) et anglais (WATTS) sont tués et les français sont maîtres de toute l'île. Ils rachètent aux habitants anglais leurs terres.

1667 Mais au traité de Breda les anglais récupèrent leurs territoires de Saint-Christophe et c'est pour un certain nombre de français le premier exode vers les autres Antilles Françaises.

1671 Recensements de Saint-Christophe, la Martinique et la Guadeloupe.

1674 Le gouvernement royal est substitué à celui de la Compagnie.

1690 Guerre entre la France, la Hollande et l'Angleterre. L'anglais CODRINGTON enlève Saint-Christophe. La population française est déportée à la Martinique, à la Guadeloupe ou à Saint-Domingue.

1697 Saint-Christophe est restituée à la France, mais peu d'anciens habitants y reviennent.

1702 Saint-Christophe retombe aux mains des anglais et ne sera plus jamais française.

1713 Le traité d'Utrecht consacre la perte définitive de Saint-Christophe, qui prend le nom anglais de St Kitts.

SOURCES sur SAINT-CHRISTOPHE

On dispose pour Saint-Christophe d'un recensement en 1671 (G1 471) et de deux cartons de recensements et pièces diverses (G1 472 / G1 498) à l'ANSOM et de cartons ou registres d'actes divers aux Archives Nationales : Correspondance des Gouverneurs (C 10B 1 & 2) et Collection Moreau de St Méry (F3 52 & 53) où on peut glaner des noms isolés.

Par ailleurs, il y a eu diverses études de faites sur les engagés vers les Antilles qui nous donnent d'autres noms sur lesquels on ne peut établir que des probabilités, en particulier :

- Philippe BARREY

Les origines de la colonisation française aux Antilles (1918).

- M. Gabriel DEBIEN

Très nombreuses études et en particulier avec M. LEMERLE "Colons, marchands et engagés à Nantes au XVII siècle" (Revue de la Porte Océane 1953) et seul, "Les engagés pour les Antilles" 1634-1715 (Revue d'histoire des colonies 1951)

ASCENDANCES CERTAINES OU TRES PROBABLES

- VIII/ 179 Marie Anne HERARD → Martinique
o vers 1671 Saint-Christophe
+ 14.6.1749 Macouba (Martinique)
x /1698 Jacques MARRAUD (178)
- IX/ 358 Etienne Dominique HERARD
q Touraine
passé à Saint-Christophe
+ /1700
- 359 Marie HOUDAN
+ /1700
x a Vincent MENIGAUT
x c Isaïe LARCHER ancien capitaine de milices à Saint-Christophe.
- X/ 718 Sieur HOUDAN (Voir aussi 414)
Capitaine de compagnie en 1671/1682/1686/1689
? x b 1671/ Anne LACAÏLLE (415)
719 Anne BELLETESTE
- XI/ 1438 Jean BELLETESTE
Marchand de Dieppe - habitant à Saint-Christophe
-

- VIII/ 207 Jeanne HOUDAN → Guadeloupe
o vers 1672 Saint-Christophe
+ 1.6.1757 Anse Bertrand (Guadeloupe) environ 85 ans
x 28.6.1697 Fort Royal (Martinique) Moïse BOCQUET fils (206)
- IX/ 414 Noël HOUDAN (sans doute = 718)
Capitaine de milices à Saint-Christophe
? x a /1671 Anne BELLETESTE (719)
415 Anne LACAÏLLE
? x a Guillaume LITTEE
- X/ 830 Jean LA CAILLE
du Havre
habitant à Saint-Christophe
- 831 Marie LEFEBVRE

.../..

.../..

VIII/ 191 Renée Rose ROSSIGNOL → Saint-Domingue
o vers 1683 Saint-Christophe
+ 11.10.1705 Saint-Louis du Sud (Saint-Domingue)
x 16.7.1699 Jean LE PAYS (190)

IX/ 382 Jean ROSSIGNOL
Capitaine de milices à Saint-Christophe
+ 1690/1701 Cul de Sac (Martinique)
x /1671

383 Renée de VEZIEN
+ 1708/
x b Saint-Domingue CASTRAS habitant de la Guadeloupe, économe de
l'habitation de la compagnie à Saint-Domingue.

X/ 766? Gabriel de VEZIEN
Ecuyer sieur de la ROCHE ou des ROCHETTES
o Chartres où il est en 1634
Capitaine de milices habitant de Saint-Christophe.

767? Anne HARDT
de l'île de Malte
+ /1664

VIII/ 205 Elisabeth DAMPIERRE de MILLANCOURT
x Vincent CLERET (204) Guadeloupe Grande-Terre

IX/ 410 Guillaume MILLANCOURT dit LATOUR → Sainte-Croix
o vers 1668 Saint-Christophe
+ 20.10.1695 Mont-Carmel (Guadeloupe)
habitant Sainte-Croix

X/ 820 Toussaint DAMPIERRE de MILLANCOURT sieur LATOUR
o 1622 Vincourt (Wiencourt ?) près d'Amiens en Picardie
x Anse à Louvet de Saint-Christophe 3.1.1651

821 Jeanne LA CAILLE

.../..

.../..

XI/ 1640 Pierre de DAMPIERRE seigneur de SAINTE AGATHE & de MILLANCOURT

1641 Marguerite Jeanne MITTON

1642 Jean LA CAILLE)
1643 Marie LEFEBVRE) = 830.831

BELLETESTE

La première mention sur cette famille nous est donnée par un contrat d'engagement souvent cité car c'est le premier que l'on ait trouvé à Nantes (1).

Le 25 septembre 1636, "honorabile homme Jean Belleteste, marchand, demeurant en la ville de Dieppe, bourgeois du navire nommé la Notre-Dame, dudit Dieppe, de présent sur la rivière de Nantes, prêt pour, Dieu aydant, aller aux isles de Saint-Christophe" engage devant M^e Belon, notaire, pour trois ans, "Nicollas Touzeau, chirurgien, natif de la ville de Nantes, demeurant à la Fosse dudit Nantes, aagé de seize ans et demy ou environ". Ce dernier servira le sieur Belleteste aux isles "tant à faire du tabac que de son art de chirurgie pour le traitement des personnes qui appartiendront audit Belleteste". Toutefois, s'il soigne d'autres personnes le profit sera partagé par moitié entre le maître et l'engagé. En échange de son travail, Belleteste nourrira Touzeau pendant trois ans "et le traictera et fera traicter humainement" et lui paiera pour chacune des trois années "deux cents livres pezant de bon tabac loyal et marchand".

C'est ainsi que se sont peuplées les îles pendant toutes les premières années, des marchands aisés de ports de l'Ouest allant monter une "habitation" (maison et terres à coloniser et cultiver) aux îles, la faisant cultiver par des gens engagés pour trois ans, trois années au cours desquels beaucoup mouraient à la tâche, les survivants à la fin de leur contrat constituant à leur tour une habitation. Les premiers "habitants" (propriétaires d'une habitation) conservaient des liens avec leur port d'origine et envoyaient en France leurs produits par des bateaux dont ils étaient "bourgeois" (propriétaires). Signalons que dès le 16 avril 1638, Nicolas Touzeau à son tour engageait d'autres personnes, donc bien avant la fin de son temps théorique d'engagement (2).

Un an ou deux après ce contrat de 1636, d'Esambuc, le découvreur et premier gouverneur de Saint-Christophe, attribuait à Belleteste une vaste habitation à la Grande Savane (sans doute la pointe occidentale de l'île) et que le 2 juin 1638 Belleteste était exempté de payer des droits à la Compagnie des Îles d'Amérique pour lui et ses enfants, parce qu'il avait défriché cette concession et y planterait principalement du coton (3)

- (1) Jean TANGUY : les premiers engagés partis de Nantes vers les Antilles (1636/1660) (97^e Congrès National des Sociétés Savantes Nantes 1972) p 69
- G. DEBIEN : L'émigration poitevine vers les îles d'Amérique au XVII^e siècle (Notes d'histoire coloniale XXVI 1953) p 48
- G. DEBIEN et Dr L. LEMERLE : Colons, marchands et engagés à Nantes au XVII^e siècle (Revue de la Porte Océane 1953) p 48

(2) TANGUY op. cit. p 69

(3) F2 A 13 F^o 328 - F3 52 F^o 131 - Jacques PETITJEAN ROGET
"La société d'habitation à la Martinique 1635-1685" 2 tomes 1980 - pp 541 & 645

.../...

L'année suivante, en 1639, le Commandeur de Poincy arrive à Saint-Christophe, succédant à Esnambuc. Peu avant lui était arrivé son lieutenant, le sieur de la Grange, accompagné de son épouse et le couple avait profité de la situation pour accaparer les meilleures places sans même faire préparer une maison correcte pour le gouverneur. Poincy, nous dit Dutertre, s'en trouva fort irrité. Peu après le sieur Belleteste fit venir de France sa fille "parfaitement belle et très capable d'inspirer de l'amour". Et "soit que les yeux de cette jeune personne eussent porté leur venin jusque dans le coeur de M. de Poincy, ou que le prétexte qu'il prit de la tirer du logis de son père fut véritable, il l'en fit sortir, disant qu'étant un débauché et un ivrogne, il n'en aurait aucun soin et la mit chez Madame de la Grange où ses trop fréquentes visites donnèrent lieu de parler à tout le peuple". Madame de la Grange jeta de l'huile sur le feu et "on fit courir par toute l'île un libelle diffamatoire intitulé "Prosopopée de la Nymphé Christophorine" contre cinq ou six femmes ou filles dont la fille de Belleteste. Poincy poursuivit de sa colère tout ceux qui de près ou de loin avaient été mêlés à cette affaire mais Belleteste n'en souffrit pas puisqu'en 1640, l'année suivante, il fait partie des commis de Poincy (1)

Puis on ne trouve plus mention de lui ni de sa famille jusqu'en 1662, vingt deux ans plus tard, où Abraham Decaen, un charron de Dieppe, s'engage avec sa femme et ses deux enfants à Charles Belleteste, habitant de St-Christophe (2). Nous supposons que ce Charles est fils du premier Belleteste, Jean, peut-être décédé alors. A peu près à la même époque se situe l'affaire de Pierre Dubuc rapportée par le Père Labat dans ses manuscrits mais non publiée par lui (3). Pierre Dubuc fut porté à Saint-Christophe et vendu comme engagé à un habitant nommé Belle tête qui était un homme très cruel et qui maltraitait étrangement ses engagés dont il avait fait mourir un grand nombre. Dubuc ayant souffert quelque temps résolu de se tirer des mains de ce barbare ; il alla pour cet effet l'attendre sur un chemin muni d'un pistolet et lui dit qu'il n'avait qu'à choisir ou de mourir sur le champ ou de lui donner la liberté. Belle tête, tout méchant qu'il était, se trouvant pris au dépourvu, le lui promit. Mais Dubuc lui dit qu'il voulait l'avoir par écrit et qu'il avait apporté un écritoire et du papier. Le maître fut donc obligé de mettre pied à terre et d'écrire le congé, pendant que l'engagé lui tenait le pistolet à la poitrine. Quand cela fut achevé, Dubuc lui dit que s'il parlait jamais de cette affaire, il le tuerait, et qu'en cas qu'il fut empêché il avait un ami qui s'était engagé à lui rendre ce service. En cette manière Dubuc étant libre, quitta Saint-Christophe, vint à la Martinique, fut un des premiers qui habita le Cul-de-Sac de la Trinité et il y amassa du bien".

(1) DUTERTRE Tome I p 135 à 137 et 170

(2) H. CAHINGT - Les registres du tabellionage de Dieppe et les Antilles.
(Revue historique des Antilles N 5 1930) p 7

(3) Dr. M. CHATILLON : Le Père Labat à travers ses manuscrits.
(Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe 40.42 1979) p 60

.../..

.../..

L'histoire ne dit pas si cet habitant était Jean ou Charles Belleteste, le père ou le fils. Nous supposons qu'il s'agit du second car voici la façon dont il mourut lors du combat contre les anglais à la Pointe de Sable en avril 1666 (Jean Belleteste aurait eu alors à peu près 66 ans et Charles à peu près 35 à 40 ans et tout semble indiquer qu'il ne s'agit pas dans cette affaire-ci d'un vieillard mais d'un homme dans la force de l'âge) : "Le gouverneur (anglais) Watts qui avait dessein avec ses 1.400 hommes d'environner les 350 français qui leur faisaient tête (à la Capesterre de l'île) (...) vint l'épée au poing et le pistolet de l'autre avec quelques officiers et volontaires par un petit chemin le long d'un petit pré pour gagner au-dessous de la maison du sieur de l'Espérance (Bernard Delafond sieur de l'Espérance, capitaine d'une des compagnies de la Capesterre) mais ce capitaine qui commandait après la blessure du sieur de Poincy (neveu du commandeur de Poincy, commandant du quartier de la Capesterre, qui mourut de ses blessures un mois plus tard) détacha quelques fusiliers qui lui furent à la rencontre et le reçurent avec tant de vigueur qu'il y perdit la vie avec quatre capitaines et la plus grande partie de ses volontaires. Deux ou trois braves se sont vantés de l'avoir tué : mais l'on tient pour certain que ce fut un enseigne nommé Belleteste qui avait protesté qu'il ne se souciait pas de mourir pourvu qu'il tuât le détestable auteur de cette guerre. Dans ce dessein il lui fut à la rencontre et en reçut un coup de pistolet au milieu du front et en même temps il tira le sien dans la tête de ce gouverneur qui tomba mort sans dire une seule parole" (1)

Cet "enseigne nommé Belleteste" qui "ne se souciait pas de mourir" ne devait pas être marié : on ne retrouve en 1671 (2) du nom de Belleteste que deux filles mariées, l'une des deux, nous ignorons laquelle, devait être la fille "parfaitement belle" de 1639. Toutes deux sont épouses d'un capitaine de compagnie et donc entrées dans les familles les plus importantes de l'île : Marie est l'épouse de ce Bernard Delafond sieur de l'Espérance dont nous venons de parler. Ils ont deux garçons et une fille. Un autre de leurs garçons est mort aussi au combat de la Pointe de Sable. En 1671, on trouve un autre Bernard Delafond, célibataire, capitaine de compagnie aussi mais au quartier anglais, qui est peut-être le fils aîné du sieur de l'Espérance ; et Catherine Delafond (3) épouse de Dominique Florimond Desvergers, écuyer, sieur de Sannois, autre capitaine de compagnie, avec quatre garçons et trois filles.

L'autre fille Belleteste, Anne, est l'ancêtre de Saint-John Perse. Elle est l'épouse du sieur Houdan, capitaine de milices, dont nous reparlerons plus loin. Peut-être, comme nous le verrons, mourra-t-elle peu après le recensement de 1671. Elle avait au moins quatre enfants.

Pour en terminer avec les Belleteste, il reste à signaler qu'à l'heure actuelle encore la "Pointe de Sable" proprement dite, avancée occidentale de l'île qui a donné son nom au quartier de l'île où était établie la famille, porte le nom de "Belle tête".

(1) DUTERTRE Tome III p 40

(2) ANSOM G1 471

(3) Le Vicomte du Motey dans "Guillaume d'Orange" la donne comme fille de Bernard Delafond sieur de l'Espérance et dit qu'elle s'est mariée vers 1660.

HOUDAN

Le "sieur Houdan" capitaine de compagnie, reste assez mystérieux. Dutertre n'en parle pas, à notre connaissance du moins. On n'a pas encore trouvé de contrat d'engagement à son nom. On ne le trouve donc que dans les recensements ou revues de milice.

La première mention le concernant est dans le recensement de 1671 (1). Mais étant donné qu'il y a dans le même recensement des filles Houdan jeunes mariées et qu'il a lui-même épousé une Belleteste, il doit être à St-Christophe depuis une trentaine d'années au moins. Nous avons vu en effet que l'une des deux filles de Jean Belleteste est arrivée à Saint-Christophe en 1639, l'autre l'ayant sans doute suivie ou précédée de près. On peut situer les mariages des deux soeurs vers 1640.

Ce "sieur Houdan" dont le prénom n'est jamais mentionné est toujours capitaine de compagnie aux recensements des milices de 1682 et 1686 (2). On le trouve toujours au "rôle des habitants" non daté pour lequel nous proposons l'année 1689/1690 (juste avant la guerre avec les anglais qui sonna le glas de la Saint-Christophe française) et ce, grâce à divers recoupements entre les recensements numériques de milices qu'il serait trop long de détailler ici. A ce dernier recensement, parmi les hommes armés de sa compagnie on trouve aussi Jacques Houdan. Or au recensement de 1671, le sieur Houdan et Anne Belleteste avaient avec eux un fils. Ce Jacques Houdan a dû mourir en 1690 car on ne le retrouve plus par la suite.

Restent donc au couple Houdan trois filles mentionnées en 1671 et toutes trois mariées. Anne et Catherine sont dans le même quartier que leur père, Anne épouse du sieur de la Pierrière, sans enfant, et Catherine épouse du sieur Boucher dit Saint-Amand, sans enfant non plus. Tandis que Marie est dans le quartier de M. de Sannois, quartier qui fait aussi partie de la Capesterre de l'île (ou Pointe de Sable) ; elle est mariée à Vincent Menigault et ils ont une fille. Si on compare la richesse du couple des parents et des trois gendres, le couple Houdan est le plus riche avec ses quatre serviteurs blancs et ses soixante-neuf esclaves, suivi presque à égalité des deux gendres du même quartier La Pierrière avec trois serviteurs blancs et quarante quatre esclaves et Boucher Saint Amand avec un seul serviteur blanc, mais quarante sept esclaves. Par contre, Menigault qui a aussi trois serviteurs blancs n'a que quinze esclaves.

Le sieur de la Pierrière est peut-être fils de Hierome du Sarrat écuyer sieur de la Pierrière, gentilhomme gascon et lieutenant de du Parquet dans les années 1646/1657 (3). Quant au sieur de Saint-Amand, il est peut-être fils de celui qui, avec le sieur des Rochettes, avait été banni de St-Christophe par Poincy en 1639 simplement parce qu'ils étaient amis de la Grange, à l'époque

(1) ANSOM G1 471

(2) ANSOM G1 472

(3) Vte du Motey "Guillaume d'Orange" p 172 à 175 - 181.212.228

.../..

.../..

de la Prosopopée de la Nympe Christophorine (1).
De toute façon, c'est sans doute ce lieutenant d'une compagnie de gens de pied cité dans un contrat d'engagement de la Rochelle pour Saint-Christophe en 1664 (2).

Quant à Vincent Menigault, ce doit être le chirurgien de Poincy mentionné par Dutertre en 1656 (3) ou son fils.

Marie Houdan et Vincent Menigault avaient donc une fille en 1671. Nous la retrouvons en Martinique où elle épouse le 26 décembre 1707 Etienne Huc, marchand de Clairac en Agenais, veuf de Jeanne Sigalony. Elle s'appelle Vincente et meurt en 1748 à Macouba chez "Madame Marraud, sa soeur". Cette Mme Marraud, ancêtre de St John Perse, est fille du remariage de Marie Houdan, veuve vers 1672 de Vincent Menigault, avec Etienne Dominique Hérard. Etienne Dominique Hérard (de Touraine, d'après Gazin) (4) arrivé à Saint-Christophe peu après 1671 (il ne figure pas au recensement), eut de Marie Houdan au moins trois enfants : Marie-Anne qui est l'épouse de Jacques Marraud ("Madame Marraud" dont nous venons de parler) ; François qui, lui, a été déporté à Saint-Domingue et y épouse en 1718 à Cayes du Fond Julienne Ruffier ; et Dominique également à St-Domingue, parrain d'un des enfants de son frère. Indiquons au passage qu'en 1690 après leur victoire, les anglais expédièrent les français vaincus vers les îles françaises en séparant les familles, envoyant les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, par "lots". Nous reverrons cela avec les Rossignol.

Marie Houdan se remaria une troisième et dernière fois avec Isaïe Larcher, capitaine de milices à Saint-Christophe, mentionné comme tel au recensement de 1686 (5). Et quand elle mourut, sans enfant semble-t-il de ce troisième mariage, vers 1680/85, Isaïe Larcher se remaria avec Rose Montaigne.

Marie Houdan et son deuxième époux Etienne Dominique Herard sont ancêtres de Saint-John Perse, dans l'ascendance martiniquaise. Mais dans l'ascendance guadeloupéenne, il a également pour ancêtre une Houdan, Jeanne, née à Saint-Christophe vers 1672 qui épousa en 1697, à Fort Royal de la Martinique, Moïse Bocquet. Dans cet acte de mariage, on dit qu'elle est fille de Noël Houdan capitaine de milices à Saint-Christophe et de Anne Lacaille.

Il y a là deux hypothèses. Soit Noël Houdan est fils du "sieur Houdan" que nous avons vu plus haut et de Anne Belletête, mais alors il est curieux qu'il n'apparaisse pas au recensement de 1671 (nous avons vu que le fils du sieur Houdan en 1671 est sans doute Jacques). Soit, et c'est notre suggestion, Noël Houdan, capitaine de milices, est le "sieur Houdan", capitaine de milices, veuf d'Anne Belletête et remarié avec Anne Lacaille peu après le recensement, n'ayant eu d'elle qu'une fille, cette Jeanne Houdan née vers 1672 d'après son âge à son décès, plus tard épouse de Moïse Bocquet (l'ancêtre 414 serait donc le même que l'ancêtre 718).

(1) DUTERTRE Tome I p 135 à 137 et 170

(2) DEBIEN Les engagés p 138

(3) DUTERTRE I p 506

(4) AB XIX 3513

(5) G1 472

.../..

.../..

Si nous consultons le recensement de 1671 (1), nous trouvons effectivement dans le quartier dont le "sieur Houdan" est capitaine, Anne Lacaille, épouse de Guillaume Littée. Ils ont trois filles et une habitation importante avec deux serviteurs blancs et vingt et un nègres. C'est la seule Anne Lacaille (Delacaille) de Saint-Christophe en 1671 et à part elle on trouve trois autres filles mariées du même nom mais aucun garçon. Les Littée ayant eu une nombreuse descendance (le nom est conservé jusqu'à nos jours), nous supposons que les garçons étaient déjà grands en 1671 et avaient quitté Saint-Christophe (il n'y a pas d'autre famille Littée en 1671) ou bien que le copiste du recensement s'est trompé et a mis "3" dans la colonne "filles" au lieu de "garçons".

Quoi qu'il en soit, que Noël Houdan soit le sieur Houdan lui-même ou un de ses fils, Anne Lacaille, veuve ou non de Guillaume Littée, est bien ancêtre de Saint-John Perse. Le plus probable est qu'elle et les autres Lacaille de 1671, ses soeurs sans doute (Louise épouse de Pierre Gosse, Jeanne épouse du sieur Latour, Elisabeth épouse de Jacques Boyer) soient filles de Jean la Caille originaire du Havre qui fonda d'abord une habitation à Saint-Christophe avec son frère Mathieu (2). En 1634 Mathieu rentra au Havre puis à Rouen vendant sa moitié d'habitation à Philippe Paon, du Havre, qui prit sa place auprès de Jean resté à Saint-Christophe, lequel négocia alors avec son frère Mathieu, armateur à Rouen (3). En 1635 Mathieu avait vingt huit ans. Jean était peut-être un peu plus jeune, né vers 1610 sans doute. Mais nous ignorions tout de sa femme que nous avons découverte en étudiant les Dampierre de Millancourt que nous verrons plus loin. Elle s'appelle Marie Lefebvre. Ils ont pu se marier vers 1630 et avoir donc des filles mariées et mères de famille en 1671. Le 5 novembre 1665, il fait partie (ainsi que Littée) des habitants de Saint-Christophe qui demandent à M. de Chambré d'être maintenus dans les privilèges dont ils jouissaient sous la domination de Malte, lors du passage des îles de l'ordre de Malte à la Compagnie des Indes (4).

(1) G1 471

(2) Vicomte du MOTÉY op. cit. p 126-127

(3) id. p 116-117

(4) F3 52 F° 376

ROSSIGNOL et de VEZIEU

Les Rossignol sont nombreux à Saint-Christophe. C'est un nom très répandu et les auteurs de cette étude signalent au passage que, malgré la similitude de nom, ils n'ont aucune parenté avec aucune des familles Rossignol des Antilles.

Il ne semble pas qu'il y ait de parenté entre les trois familles Rossignol principales de Saint-Christophe que nous allons d'abord présenter brièvement avant de nous attacher à celle qui concerne Saint-John Perse.

La famille la plus connue est celle qui commence avec Claude Rossignol de Fontbonne, que Gazin et Hulot de Collart (1) disent originaire d'Agenais, capitaine des gardes du gouverneur M. de Poincy puis du Chevalier de Salles son successeur, époux en 1676 à Saint-Christophe d'Anne de Vézien. En premières noces il aurait épousé Jeanne Vin dont il eut trois filles : Françoise Elisabeth épouse du capitaine de milices Jean de Lagarrigue, Perrine Thérèse épouse de Michel Combet de la Mitonnière puis de Jean-Baptiste le Correur de Sercourt et enfin Anne-Marie épouse de Philippe de Longvilliers de Poincy. De son second mariage avec Anne de Vézien il eut plusieurs enfants, en particulier deux garçons et deux filles. Les deux garçons Philippe et Jean-Baptiste sont à l'origine des Rossignol de la Chicotte très nombreux à Saint-Domingue où ils se divisèrent en nombreuses branches : les Rossignol des Dunes, de Bellance, du Lagon, de Grandmont etc...

Une autre famille plus humble et moins nombreuse est celle recensée en 1671 de Claude Rossignol, artisan tailleur dans la compagnie de M. Houdan, époux de Elisabeth Thomire dont il a un garçon. Peut-être Claude Rossignol épouse de Claude Morisseau recensés dans la compagnie de M. Auger est-elle aussi sa fille. Au rôle non daté (sans doute 1689) nous trouvons le nom du fils de Claude et Elisabeth Rossignol : c'est Nicolas.

Enfin, la famille qui nous intéresse et dont nous ne connaissons pas l'origine en Europe est celle de Jean Rossignol présent à Saint-Christophe dès 1668 ou même avant. Il est marié à Renée de Vézien (nous ignorons la parenté avec Anne épouse de Claude Rossignol) et il est capitaine de compagnie à la Basse Terre de Saint-Christophe quartier anglais de 1671 à 1690. En 1671 (2), le couple n'a qu'une fille. En 1681, ils ont en plus trois garçons, tous âgés de moins de quatorze ans. Mais la fille aînée doit mourir peu-après. Les garçons sont Jean, Philippe et Claude, tous mentionnés au rôle non daté (1689), les deux aînés armés et le plus jeune non armé. Naîtront aussi vers 1683 Renée Rose et vers 1687 Marie-Magdeleine.

(1) AB XIX 3519 - 5 APC Dossier 408

(2) On peut signaler que dans le précieux recensement des personnes et des terres de Saint-Christophe, le recensement du quartier du capitaine Jean Rossignol est de loin un des plus précis et complet dans les renseignements fournis.

.../...
En 1690 c'est la guerre avec les anglais, à laquelle participent le père et ses trois fils. Un des fils, Jean ou Philippe "le jeune Rossignol, enseigne" est sur la liste des morts. Et les anglais vainqueurs déportent les habitants français. Mais ils les dispersent dans les différentes Antilles, envoyant des bateaux d'hommes ou de femmes et séparant les familles. C'est à Saint-Domingue qu'arrivent Renée de Vézien et ses deux filles Renée-Rose et Marie-Magdeleine et que nous les retrouverons, le père et son ou ses fils étant expédiés en Martinique.

Comme pour les Rossignol, nous ignorons la parenté entre les différents de Vézien de Saint-Christophe. Eux aussi furent dispersés en 1690 et on en retrouve à Saint-Domingue et en Martinique. La famille serait originaire de Chartres d'après l'enregistrement des Titres au conseil souverain de la Martinique en 1712 (1) par Dominique de Vézien sieur de La Pallu, un des descendants.

Le premier "antillais" est Gabriel de Vézien sieur de la Roche capitaine de milices à Saint-Christophe en 1657 (2), époux d'Anne Hardt, de l'île de Malte. Ils eurent au moins quatre garçons : Dominique, sieur de la Pallu ; Victor sieur de la Guette ; Jean-Baptiste sieur des Rochettes ; Gabriel sieur de la Roche (2). D'après les dates, Renée de Vézien est plutôt une soeur de ces quatre garçons et Anne de Vézien épouse de Claude Rossignol, fille de Jean-Baptiste de Vézien sieur des Rochettes, serait une de ses nièces. Il n'est pas étonnant qu'elle n'apparaisse pas dans la généalogie de Vézien "officielle" puisqu'on n'y trouve pas non plus Jacques de Vézien, écuyer, sieur de la Guette, natif de Saint-Christophe qui épouse à Léogane de Saint-Domingue le 9 septembre 1675 Marie Clément, native de Saint-Christophe. Nous retrouverons avec les Dampierre de Millancourt la preuve que ces généalogies du XVIII^e reprises par des généalogistes du début du XX^e (Gazin et Hulot de Collard) ne sont pas exhaustives.

Gabriel de Vézien, le premier antillais de la famille est peut-être le "sieur des Rochettes", enseigne d'une compagnie de milices en 1639 (3) et chassé la même année de Saint-Christophe par Poincy avec le sieur de St-Amand lors de l'histoire de la Nymphé Christophorine (4). Il serait alors retourné à Saint-Christophe plusieurs années plus tard puisqu'il figure comme capitaine de milices à Saint-Christophe sous le nom de sieur de Vézien dans un contrat d'engagement en 1657 (2). Dutertre ne dit pas combien d'années furent bannis de Saint-Christophe Saint-Amand et des Rochettes, mais au bout de tant d'années la colère de Poincy avait dû s'apaiser !

Note complémentaire :

Le 19 décembre 1646, Nicolas et François Rossignol, habitants à Saint-Christophe, font établir un contrat d'engagement à Nantes. Ils engagent, séparément, d'autres personnes, en 1650 (5). François est le prénom du père de Claude Rossignol de Fontbonne et Nicolas celui du fils de Claude Rossignol artisan tailleur. Quels liens entre eux ???

- (1) Archives départementales de la Martinique : Conseil Souverain 17.11.1712
- (2) DEBIEN "Les engagés" op. cit. p 139 Minutes Moreau - La Rochelle 27.2.1657
- (3) BN Fonds français 15.466 F° 208 à 221
- (4) DUTERTRE I p 236
- (5) Jean TANGUY - opus cité - pages 73. 76. 78.

.../...

DAMPIERRE de MILLANCOURT

Cette famille est bien connue en ce qui concerne la filiation directe des membres passés en Martinique à partir de Saint-Christophe. De même que pour les Rossignol ou les de Vézien, toutes deux familles de Saint-Christophe, ce qui est connu c'est la lignée directe ou les collatéraux immédiats de descendants s'intéressant pour une raison ou une autre - enregistrement de titres de noblesse en particulier - à leurs ascendants. Mais ces généalogies du XVIII^e siècle ne sont pas exhaustives et il est tout à fait possible d'y ajouter des branches inconnues.

Ayant trouvé en Guadeloupe Elisabeth Dampierre de Millancourt, épouse de Vincent Cléret au tout début du XVIII^e et connaissant l'existence d'une famille Dampierre de Millancourt à Saint-Christophe puis en Martinique, nous avons cherché tout naturellement à établir le lien entre les deux, le nom étant suffisamment caractéristique pour ne pas être confondu avec un autre.

Elisabeth Dampierre de Millancourt eut de Vincent Cléret plusieurs enfants dont deux épousèrent des Bocquet, enfants de Moïse Bocquet et Anne Houdan, cette dernière originaire de Saint-Christophe. Un de ces deux enfants, Charles Cléret, ancêtre de Saint-John Perse, prit par la suite le nom de Cléret Latour. Nous verrons bientôt l'importance de ces faits.

La famille Dampierre de Millancourt de Saint-Christophe remonte à Toussaint, fils de Pierre de Dampierre, seigneur de Sainte-Agathe et de Millancourt et de Marguerite Jeanne Mitton, né en 1622 à Vincourt près d'Amiens (sans doute Wiencourt à 25 km à l'Est d'Amiens) et, d'après l'enregistrement des titres de noblesse par son fils Mathieu auprès du Conseil Souverain de la Martinique en 1727, il "est sorti du pays ou maison paternelle et il est venu fort jeune à Saint-Christophe par un effet de son libertinage" (1). Il a donc pu y arriver vers 1640. Il épousa le 3 janvier 1651 à l'Anse à Louvet Jeanne La Caille, fille de Jean et de Marie Lefèbvre (2).

Or, d'une part on trouve parmi les habitants de Saint-Christophe qui sont en correspondance commerciale avec l'Europe en 1665 un "Toussaint Millancourt dit Latour" de l'Anse à Louvet qui, le 15 juillet, écrit au sieur Nicolas Godin marchand du Havre (3). D'autre part en 1671 dans le recensement de St-Christophe nous ne trouvons pas de Dampierre ni de Millancourt. Par contre, nous trouvons Jeanne La Caille... épouse du sieur Latour ! (4)
Ils sont dans la compagnie de M. Leduc et ils ont un garçon et une fille. Leurs biens se composent d'un serviteur blanc, huit négresses et trois négrillons, trois cauales, deux boeufs, trois vaches et trois veaux.

(1) J. PETITJEAN ROGET "La société d'habitation..." p 709

(2) AB XIX 3516

(3) PRO Londres HCA 30 648 II

(4) G1 471

.../...

Il semble donc évident, d'une part que le sieur Latour et Toussaint Dampierre de Millancourt sont la même personne et d'autre part qu'Elisabeth Dampierre de Millancourt en descend bien puisque son fils cadet, Charles, pour se différencier de l'ainé Vincent, ajouta à son nom de Cléret le nom de Latour, qui était donc celui de son grand-père maternel. C'est là un des cas fréquents aux Antilles des origines de nom de branche.

Nous avons déjà parlé de Jeanne La Caille et de son ascendance en parlant des Houdan. En effet, Jeanne est la soeur d'Anne La Caille, épouse de Noël Houdan, dont elle eut une fille, Jeanne, épouse de Moïse Bocquet... Nous retrouvons là les parents de Marguerite Rose Bocquet, épouse de Charles Cléret Latour et de Louis Bocquet Houdan époux de Anne Cléret ! Charles et sa soeur Anne ont donc épousé des cousins proches.

Cependant, il semble qu'il y ait une différence de génération entre ces cousins. Elisabeth a dû naître vers 1680 à 1690 et se marier avec Vincent Cléret vers 1708 car Charles, le second fils, naît vers 1712 et les six enfants se marient entre 1730 à peu près et 1743. Bien sûr nous ne pouvons pas éliminer l'hypothèse qu'elle soit une fille tard venue de Toussaint et Jeanne qui se sont mariés en 1650, qu'elle soit donc la fille mentionnée au recensement de 1671 et qu'elle se soit mariée vers la quarantaine et ait eu alors six enfants... mais cela semble bien peu probable. Elle serait plutôt une petite fille de Toussaint et Jeanne.

La généalogie "officielle" des Dampierre de Millancourt antillais donne à Toussaint et Jeanne un seul fils, Mathieu, né vers 1665 à l'Anse à Louvet, "fameux capitaine qui dès 1691 sillonnait la mer caraïbe au commandement de la Marquise" (1). Il se maria trois fois, d'abord à Saint-Christophe avec Anne Ménégault (sans doute fille de Vincent, chirurgien de Poincy dont nous avons déjà parlé) qui meurt au Trou au Chat de la Martinique en 1703, puis au Trou au Chat en 1705 avec Marie-Louise Balain et enfin à Fort Royal en 1710 avec Louise Giraudel. Les onze enfants de ces trois mariages successifs sont connus et tous en Martinique. Il ne semble donc pas qu'on puisse y placer Elisabeth sinon à la rigueur comme fille inconnue du premier mariage et seule des frères et soeurs échouée on ne sait comment en Guadeloupe. Peu probable.

Il reste donc l'hypothèse plus vraisemblable d'un frère inconnu du célèbre Mathieu. Or, nous avons retrouvé à Mont Carmel (qui avec Saint-François forme la ville de Basse Terre en Guadeloupe) le décès le 20 octobre 1695 de Guillaume Millancourt dit Latour, habitant de Sainte Croix, natif de Saint-Christophe, âgé de 27 ans. Ce Guillaume nous conviendrait parfaitement comme jeune frère de Mathieu et père d'Elisabeth !

On peut supposer que lors de la prise de Saint-Christophe par les anglais en 1690, si Mathieu et sa famille partirent pour la Martinique ou y furent transportés par les anglais, c'est à Sainte Croix que trouva refuge Guillaume. L'île, située entre Saint-Christophe et Porto Rico, était passée entre de nombreuses mains mais alors elle était française. Elle vivait grâce au commerce - interdit - avec les danois. Aussi en 1696 (l'année qui suivit la mort en Guadeloupe de Guillaume) son gouverneur ne pouvant empêcher ce commerce décida-t-il de transférer ses habitants à Saint-Domingue et d'abandonner l'île. Le père Labat, la visitant en 1700 se lamente ainsi "c'est une chose

(1) J. PETITJEAN ROGET "Le Gaoulé" p 66

.../...

criante d'avoir détruit une si belle colonie pour un vil intérêt et d'avoir réduit à la mendicité quantité de bons habitants qui étaient fort bien accommodés dans cette île qui nous parut un lieu charmant" (1).

Nous ignorons avec qui était marié Guillaume et quel fut le sort de la veuve et de l'orpheline jusqu'au mariage de cette dernière. Il ne devait pas y avoir d'autre enfant, car nous n'avons pas trouvé d'autre Millancourt en Guadeloupe. Bien plus tard, le 19 novembre 1767, un Toussaint de Dampierre fera enregistrer par le Conseil Souverain de la Guadeloupe ses titres de noblesse (2), mais c'est un fils du deuxième mariage de Mathieu, le Dampierre de la Martinique.

Avec ces Dampierre de Millancourt, nous avons un exemple supplémentaire de la dispersion des familles de Saint-Christophe par les anglais à la prise de Saint-Christophe en 1690, ou même volontairement avant 1690. Nous pouvons d'ailleurs signaler qu'il y a aussi des Dampierre de Millancourt à Saint-Domingue au début puis à la fin du XVIII^e siècle (3), mais nous n'avons pas étudié leur ascendance.

(1) LABAT IV p 31

(2) BOREL d'HAUTERIVE 1874

(3) Notariat St-Domingue - M^o LECOUT à Cayes - Juillet et Août 1784
G1 509 pièce 17 - Recensement général du quartier du sud en 1720.
Fond de l'île à Vache : "Millancourt frères" - 3 hommes - 9 nègres (etc...)

.../...

LES ANCETRES EVENTUELS

Pour un certain nombre d'ancêtres guadeloupéens ou martiniquais de Saint-John Perse, nous ne connaissons pas l'origine et il est possible d'en envisager une à Saint-Christophe. Mais nous sommes là dans le domaine de la pure hypothèse, aucun acte ne venant ni confirmer, ni infirmer nos suppositions. Nous allons donner une liste rapide de ces noms de famille en insistant sur leur aspect extrêmement hypothétique car il ne s'agit que d'une coïncidence de noms et de dates.

338 François Le Boucher (Martinique)

Il serait créole de Saint-Christophe d'après M. Emile Hayot (1).

Il est arrivé en Martinique vers 1653, âgé de 20 ans. Dans ce cas nous pouvons lui proposer pour père Guillaume Le Boucher de Barfleur en Normandie passé à Saint-Christophe en 1627 avec Urbain de Roissey (2), donc un des tous premiers habitants (Voir "Repères Historiques").

204 Vincent Cléret (Guadeloupe / Grande-Terre)

En Guadeloupe nous ignorons d'où vient Vincent Cléret époux d'Elisabeth Dampierre de Millancourt. Nous le supposons fils d'autre Vincent Cléret recensé en 1671 au quartier des citronniers de la Grande Terre et dont nous ignorons tout. Or, dans le même bateau d'Urbain de Roissey transportant le premier peuplement de Saint-Christophe en 1627, on trouve un Guillaume Cléret, de Barfleur en Normandie (3), comme Guillaume le Boucher vu ci-dessus et qui peut être père du Vincent de 1671.

(502) Pierre Guichard (Guadeloupe/Basse Terre) x Catherine de Launay

Nous n'avons pu retrouver avec certitude l'ascendance et l'origine de ce couple de Saint-François de la Basse Terre, bien que les deux noms y soient fort répandus et on peut envisager là aussi une ascendance à Saint-Christophe. Pierre et Catherine étaient mariés avant 1682. Or, on trouve à Saint-Christophe en 1671 un Anthoine Guichard époux de Jeanne Sougrain, mais avec une seule fille et surtout un Pierre Guichard dans la compagnie de M. de l'Espérance, marié avec Catherine Days et pourvu de trois garçons mais fort démuné de toutes choses, n'ayant ni serviteurs, ni animaux.

(1) E. HAYOT "Les Officiers du Conseil Souverain"

(2) P. BARREY "Les origines de la colonisation" p 135

(3) id. p 136

.../..

Par contre les de Launay, qu'on trouve en 1671, sont l'un célibataire, l'autre père seulement d'un garçon. Si nous ne pouvons rien suggérer concernant les de Launay, par contre un des trois garçons de Pierre Guichard et Catherine Days, et sans doute l'aîné par la similitude du prénom avec celui du père, peut fort bien être le Pierre Guichard de la Guadeloupe.

La fin de cette étude sur Saint-Christophe met en valeur les cas où, faute de documents malgré des recherches dans des fonds d'archives variés, on ne peut que s'arrêter dans la recherche de l'ascendance, ce pourquoi il est intéressant de chercher à remonter le plus loin possible toutes les branches qui se présentent sans en négliger aucune.

CONCLUSION

L'ascendance de Saint-John Perse à Saint-Christophe est très caractéristique de cette île "île mère" des Antilles Françaises. Aussi bien pour les ancêtres certains de Saint-John Perse, Marie-Anne Hérard, Jeanne Houdan, Renée Rose Rossignol, les Dampierre de Millancourt que pour les ancêtres éventuels, nous nous retrouvons après Saint-Christophe dans les trois îles principales : Martinique, Guadeloupe, Saint-Domingue et à Sainte-Croix. Toute ascendance antillaise ancienne amène tôt ou tard, pour une branche ou l'autre, à la première île des Antilles Françaises, "habitée" par les français officiellement dès 1625, dix ans avant Martinique et Guadeloupe.

- SAINT-DOMINGUE -

Repères historiques :

1638 Les boucaniers s'installent sur l'île de la Tortue.

1659 Début de la colonisation française sur la partie occidentale de l'île.

1697 Traité de Ryswick : la partie occidentale est officiellement française.

XVIII^e St Domingue devient la plus florissante île des Antilles Françaises à la veille de la Révolution - 600.000 habitants dont 500.000 esclaves - 7.800 plantations de canne à sucre, café, coton.

Août 1791 Révolte de Toussaint-Louverture

1794 Les noirs sont maîtres des principales villes.

1802 Le général Leclerc et 20.000 soldats débarquent, capturent Toussaint-Louverture (qui meurt prisonnier en France) et tentent de reprendre l'île.

1803 Refoulés par Dessalines les français évacuent l'île.

1804 Indépendance d'Haïti - Dessalines devient l'empereur Jacques I.

SOURCES sur SAINT-DOMINGUE

1/ Archives Nationales / Section Outre-Mer :

- Registres paroissiaux : Ils sont presque tous du XVIII^e siècle. Seuls remontent au XVII^e siècle Léogane (1666) ; Croix des Bouquets (1693) ; Cayes du Fond (1698) ; Torbeck (1698).
- Dossiers de l'indemnité de Saint-Domingue : Bourdet, Rédon, Gouin, Lefebvre, Leyritz
- Notariat de Saint-Domingue : très nombreuses pièces citées en notes quand elles sont utilisées dans le cours du récit.
- Consulats G5 40
- Recensements G1 509 pièce 17

2/ Archives Nationales :

- Personnel des Colonies E 271 N° 44 Lefebvre - Le Pays

ASCENDANCE

- V/ 22 Messire Jean Alexis de LEYRITZ
o 9.2.1765 ondoyé 18.2.1765 b 14 3.1766 Torbeck p Alexis Jacques
MARRAUD HUC m Jeanne Magdeleine MONDIERE épouse MAC NEMARA
+ 8.4.1822 au cours d'un voyage pour France (1)
Ecuyer sénéchal, juge civil, criminel, de police et de commerce de
Grande-Terre (Guadeloupe) en 1818 ; conseiller du roi, chevalier de
la Légion d'Honneur, lieutenant général de l'amirauté de Grande-Terre (2) ;
président du tribunal de première instance de Pointe à Pitre (Guadeloupe) (3)
x 1798 New-York (1)
- 23 Louise Rose GOUIN
o 6.6.1767 b 26.11 1767 Cayes du Fond p Paul Jean de COSTAS, écuyer,
ancien officier suisse, habitant, son oncle. m Louise de la GAUTRAYE,
sa tante.
+ 11.5.1853 Pointe à Pitre (Guadeloupe) rue d'Arbaud maison du sieur
Charles Anatole LEGER son gendre.

-
- VI/ 44 François Etienne LEYRITZ
o 18.9.1729 Basse-Pointe (Martinique) b 17.10.1729 p Etienne MARRAUD
DESGROTTE m Marguerite HUC
+ 23.12.1770 Torbeck
Capitaine commandant les milices de Torbeck ; habitant.
x 12.1.1761 Torbeck
- 45 Marie-Louise BOURDET
o 18.11.1745 Torbeck b 16.4.1746 p M. MEZIERES habitant à l'Acabou.
m Marie-Louise MONDIERE épouse de M. MARIOT habitant aux Nippes
+ 1792/XI Cayes "pendant la révolution" (1)
x b 8.2.1773 Torbeck Denis François REDON habitant Torbeck
o vers 1731 de + François, capitaine commandant les milices
des Ances et + Anne-Marie CASTEL
+ 24 prairial XI (13.6.1803) Cayes
- 46 Jean-Baptiste Marie Marthe Charles Ambroise GOUIN
o Acquin (lacunes Acquin : 1735.1748)
+ 5 prairial VI (24.5.1798) Cayes du Fond
habitant ; lieutenant puis commandant les milices du Fond de l'Ile à Vache
x 2.2.1761 Acquin
- 47 Anne David LEFEBVRE
o vers 1745 Acquin (lacunes 1735.1748)
+ 3.10.1770 Cayes du Fond

- (1) Généalogie LEYRITZ
(2) Répertoire du notaire NOIRTIN en Guadeloupe 1817
(3) Mariage de sa fille Stéphanie en 1823

.../...

- VII/ 88 Michel LEYRITZ x Marie Catherine MARRAUD
89 (Voir Martinique)
- 90 Etienne BOURDET
o vers 1699 Bayonne paroisse Notre-Dame (Pyrénées Atlantiques)
+ 5.5.1751 Torbeck
négociant en 1730 ; habitant à Torbeck (Pointe à Bacou puis Acul) ;
capitaine commandant les milices de Torbeck
x vers 1740
- 91 Marie Renée MONDIERE (ou MONDIERES)
o /1720 Léogane (lacunes b Léogane 1719.1735)
+ 18.9.1792 Cayes du Fond
x b 2.2.1756 Torbeck Juste Daniel MARRAUD DESCOTIERES ° 1703 de
+ Jacques et + Marie Anne HERARD habitants Macouba (Martinique)
(ancêtres 178.179) - Capitaine d'infanterie de milices habitant
Torbeck + vers 1783
- 92 Ambroise GOUIN
o vers 1688 Angers St-Michel au Tertre (Maine & Loire)
+ 28.7.1763 Cayes du Fond
habitant Cayes ; capitaine de milices
x 22.5.1732 Acquin
- 93 Elisabeth Charlotte DECOPIN
o 26.7.1709 Saint-Louis du Sud b 12.2.1710 p Messire Patrice FILGERARD
de GIRARDIN directeur général de la Compagnie Royale de Saint-Domingue
m Charlotte GRIVELE épouse de M. CAUVE
+ 30.8.1751 Cayes du Fond
- 94 Jean-Baptiste LEFEBVRE (ou LEFEBURE) sieur de LA CHAUSSEE
b 7.3.1689 Paris Saint-Eustache
+ 5.9.1765 Torbeck (+) Eglise côté évangile
capitaine d'infanterie des troupes de la marine ; major pour le roi au
Fort Saint-Louis ; habitant
x vers 1720
- 95 Renée Rose LE PAYS
b 20.10.1705 Saint-Louis du Sud (agée de 15 jours)
p Charles HEURTAULT de BRICOURT m Renée DEVEZIEN
+ 5.3.1760 Torbeck
-

VIII/181? Jeanne LABORDE
"Jeanne LABORDE veuve BOURDET", marraine en 1743 d'un enfant de
Etienne BOURDET et Marie Renée MONDIERE

- 182 Marin René MONDIERE (ou MONDIERES)
o Le Mans (Sarthe)
+ 1736/1744
habitant Léogane puis Torbeck - Lieutenant puis capitaine de cavalerie
de milices
x 24.11.1716 Léogane

.../...

- 183 Louise BLANCHET
o Saint-Jacques de la Petite Rivière (1) b 8.11.1699 Léogane
(âgée de trois semaines)
p M. CASSEAU m Louise MONFRET
+ 24.5.1775 Torbeck
x b 1743/1744 Alexis d'AOUST o vers 1702 Torbeck - habitant ;
Capitaine de la compagnie de dragons de milices ; commandant
Torbeck + 27.7.1770 Torbeck
- 184 Ambroise GOUIN x Renée GUILLOU à Angers
185
- 186 Jean-Baptiste DECOPIN (ou DE COPIN ou D'ESCOPIN ou DESCOPINS)
+ /1751
Teneur de livres de la Compagnie Royale de l'Amérique en 1703 ; habi-
tant Saint-Louis du Sud (Rivière Dormant) en 1707 ; conseiller du roi,
lieutenant civil et criminel en 1732 ; conseiller au Conseil Supérieur
de Petit Goave en 1751.
x 1703/1706
- 187 Marie RAYE
o vers 1676 Paris Saint-Eustache
+ 20.11.1751 Acquin
x a 22.2.1702 Croix des Bouquets Jean PORSY o Darbinia évêché de
Nantes de Jean et Marie TRIVELET + 26.12.1702 Croix des Bouquets.
- 188 Henri LEFEBVRE x Geneviève VIGNON à Paris
189
- 190 Jean LE PAYS
o vers 1673
+ 14.7.1707 Saint-Louis du Sud
Capitaine de Flibustiers ; habitant
x 16.7.1699 (2)
- 191 Renée Rose ROSSIGNOL
o vers 1683 Saint-Christophe
+ 11.10.1705 Saint-Louis du Sud "22 ans"

IX/ 364 Simon MONDIERE sieur d'ANGENNIERS
Conseiller du roi, baillif du chapitre de l'église métropolitaine
du Mans, premier échevin

365 Renée CROIZEAU

366 Mathurin BLANCHET
o vers 1661 Saint-Etienne, évêché de Luçon (? St-Etienne de Brillouet/
Vendée)
+ 8.4.1701 Léogane
x 13.9.1695 Léogane

367 Marie COLIN
o Léogane + 14.6.1701 Léogane

(1) Sainte Rose de Léogane a remplacé en 1711 les anciennes paroisses de
Sainte Rose de l'Ester et Saint Jacques de la Petite Rivière.

(2) Fonds GAZIN AB XIX 3519 famille ROSSIGNOL in généalogie POINCY.

374
375 Nicolas RAYE x Marguerite LEGROS à Paris

382 Jean ROSSIGNOL
+ 1690/1701 Cul de Sac (Martinique)
Capitaine de compagnie à l'île Saint-Christophe
x /1671

383 Renée de VEZIEN
+ 1708/
x b /1701 CASTRAS, de la Guadeloupe, économe de l'habitation de la
Compagnie à Saint-Louis du Sud.

X/ 732
733 Laurent BLANCHET x Marie BAUDROY à Saint-Etienne (Vendée)

734 René COLIN
o vers 1638 + 6.4.1708 Léogane

735 Jeanne PITARD (ou PICARD ou PILARD)
+ 1704/

L'ASCENDANCE GENERALE

L'ascendance d'Alexis Leger à Saint-Domingue est tout à fait significative de l'histoire de cette colonie. Les plus anciens ascendants, nous les trouvons à Léogane dont les registres paroissiaux remontent presque au début de la colonisation française, bien avant sa reconnaissance officielle de 1697. Et dès cette reconnaissance commencent les registres de Cayes du Fond où nous trouvons aussitôt d'autres ancêtres.

Fin XVII°

Les tous premiers ancêtres, le couple de René Colin et Jeanne Pitard et celui de leur fille Marie et Mathurin Blanchet, sont très évocateurs des premiers colons d'avant la colonisation officielle, peu fortunés, qui n'avaient rien à perdre et tout à gagner en s'en allant vers "les isles" (1).

Ce sont les premiers habitants, à la vie rude ; certains résistent et meurent âgés ayant donné le jour à de nombreux enfants tels René Colin qui meurt à 70 ans après avoir eu au moins six enfants. D'autres nouveaux arrivés ne peuvent se faire au climat, tel Mathurin Blanchet qui vient d'un village de Vendée, Saint-Etienne près de Luçon, peut-être Saint-Etienne de Brillouet à 20 km à l'est de Luçon, se marie à la fille du précédent et meurt à 40 ans, moins de cinq ans après son mariage, en laissant deux petites filles à sa jeune femme qui meurt deux mois après lui. La petite Louise, sans doute élevée par la famille de sa mère, sera mariée très jeune à 17 ans.

Après 1690 arrivent des habitants de Saint-Christophe déportés par les anglais après la prise de l'île. Renée de Vézien, épouse de Jean Rossignol, a été envoyée à Saint-Domingue avec ses deux filles tandis que son mari et son fils étaient expédiés à la Martinique. Le père Labat sera reçu dans cette famille lors de son voyage à Saint-Domingue en 1701 et nous en parlerons plus loin.

XVIII°

Au siècle suivant, le grand siècle de Saint-Domingue, arrivent de France ou de Martinique des notables et des membres de riches familles dont certains sont nobles. Ce seront les grands habitants, capitaines des milices de paroisse.

Ainsi Marin René Mondière qui vient du Mans où son père, Simon, sieur d'Angenniers, était conseiller du roi, baillif du chapitre de l'église métropolitaine du Mans, premier échevin.

Marin René sera successivement donné comme habitant de Léogane (1716),

(1) Dès 1662 Bertrand d'Ogeron, futur gouverneur de Saint-Domingue, armait à Nantes le navire "La Nativité" qui fit la navette entre la France et Saint-Domingue avec engagés et colons libres recrutés en Anjou au rythme de 300 par an et qui peuplèrent le quartier de Léogane. Le couple Colin en faisait peut-être partie (Ch. Frostin - Les révoltés blanches à Saint-Domingue aux XVII° et XVIII° siècles - Paris 1975).

.../..

.../..

lieutenant de cavalerie de milices et habitant de Torbeck (1721), capitaine de cavalerie de milices (1736). C'est lui qui épousa la jeune Louise Blanchet laquelle, une fois veuve, se remaria avec Alexis Daoust, également capitaine de cavalerie, commandant les milices du quartier de Torbeck (1)(2). Ou encore le gendre de Marin René, Etienne Bourdet qui vient de Bayonne : il est d'abord négociant à Torbeck, mais en 1730 il achète une habitation indigotière à Torbeck (Pointe à Bacou). Il devient donc habitant, capitaine des milices (1737) commandant Torbeck (1743) (3).

Dans une autre branche mais à la même période, Jean-Baptiste Decopin était à l'origine (1703) "teneur de livres de la compagnie royale de Lamérite" (sic) et associé à demoiselle Marie Rayé, veuve de Jean Porsy, avec qui elle n'était restée mariée que dix mois (4). Il l'épousa par la suite et en eut sept enfants. Il est indiqué comme habitant de Rivière Dormant à Saint-Louis du Sud en 1707. Il est recensé à Acquin en 1720 (5) puis est conseiller du roi, lieutenant civil et criminel de Saint-Louis (1732), enfin conseiller au Conseil Supérieur de Petit Goave (1751). Lui ou ses descendants (six enfants) voient leur nom orthographié également Descopins, d'Escopins, de Copin (6). Son gendre Ambroise Gouin qui vient d'Angers est habitant et capitaine de milices aux Cayes du Fond.

Toujours à cette période, Jean-Baptiste Lefebvre, dont nous parlerons longuement plus loin, originaire de St-Eustache de Paris, est habitant à Acquin et capitaine d'infanterie des troupes de la marine.

- (1) Notariat de Saint-Domingue pour la famille MONDIERE et DAoust (ou d'Aoust)
M° Legendre (St-Louis) 27.7.1770 - 4.8.1770
M° Legout (Cayes) 27.8.1777 - 13.1.1778 - 6.4.1784 - 29.8.1784
- (2) En 1720, Marin René Mondière et Louise Blanchet n'avaient qu'une fille qui était Renée : G1 509 pièce 17 - Recensement général du quartier du Sud.
Fond de l'Ile à Vache : Mondière et Rutant fils /
1 homme, 1 femme, 1 enfant, 1 commandeur blanc,
22 nègres, 19 négresses, 5 négrillons, 9 négrites,
2 indigoteries, 13 chevaux, 7 armes, 4 pistolets,
20 livres de poudre, 5 balles.
- (3) Famille BOURDET
Notariat St-Domingue M° Martin (Cayes) 11.4.1730
M° Labarrère (Cayes) 9.5.1753
- (4) Notariat M° Bertin (St-Louis) 30.6.1703
- (5) G1 509 pièce 17 - Recensement général du quartier du Sud.
A Acquin : Descopins / 1 homme, 1 femme, 5 enfants, 15 nègres, 7 négresses,
6 négrillons, 9 négrites, 2 indigoteries, 30 boeufs,
8 chevaux, 100 moutons, 2 armes, 11 livres de poudre,
4 balles, 1 épée, 1 coutelas.
- (6) Famille DECOPIN Notariat M° Casamajor (Acquin) 23.12.1743 - 22.1.1752
M° Dupuis de Lavau (Nippes) 24.3.1766
M° Gaudin (Anse à Veau) 31.2.1781

Sur une liste d'habitants de Saint-Domingue ayant participé à une révolte en 1723 contre la Compagnie des Indes, on trouve à Acquin "le sieur Descopins, lieutenant de juge de Saint-Louis ; il vint à Léogane dans le fort du désordre et y a resté très longtemps, selon toutes les apparences exprès pour solliciter vivement l'embarquement du sieur Grenon, directeur de Saint-Louis. Il doit considérablement à la Compagnie, c'est un dangereux esprit et peu estimé"

(C9 A 21 - 26 mars 1723 - F° 68)

.../..

.../..

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le fils d'Ambroise Gouin, Jean-Baptiste Ambroise, est habitant du Fond de l'Ile à Vache (1764), lieutenant de milices (1761) puis commandant les milices du Fond et commandant honoraire (1778). Son frère Joseph est lieutenant de dragons blancs. Les habitations Gouin sont une cafeterie et une cotonnerie (1).

Dans le même quartier, François Etienne Leyritz (2), qui vient de Martinique, est écuyer : son père, Michel, a été anobli en 1758. Bien entendu, François Etienne, lui-aussi, est officier de milices. Il épouse Marie-Louise Bourdet, la fille d'Etienne, en 1761.

En 1756, cinq ans avant, la mère de Marie-Louise, Renée Mondières, veuve d'Etienne Bourdet, s'était remariée avec Juste Daniel Marraud Descotières, capitaine d'infanterie de milices, qui lui aussi venait de la Martinique et qui était l'oncle maternel de François Etienne Leyritz (3) (sans prosterité).

Après le décès de François Etienne Leyritz en 1770, Marie-Louise Bourdet qui avait cinq enfants, se maria avec Denis François Rédon qui était fils d'un capitaine de milices originaire d'Ussel en Limousin et d'une bretonne de Guérande (4). Il est curieux de remarquer que grand-mère (Louise Blanchet), mère (Renée Mondières) et fille (Marie-Louise Bourdet), une fois veuves et chargées de famille, s'étaient toutes trois remariées. Seule, la dernière n'a pas survécu à son deuxième époux.

Révolution

Fin XVIII

Surviennent les premiers troubles révolutionnaires qui s'aggravent rapidement. Certains restent dans l'île, cherchant cependant parfois un refuge dans les villes en abandonnant leur habitation trop isolée, comme Renée Mondières veuve Marraud "forcée par les révoltes de quitter son habitation en 1790" qui partage ses biens entre ses deux enfants survivants, Marie-Louise épouse Rédon et Joseph, et meurt à 75 ans en 1792 dans la ville de Cayes du Fond (5).

D'autres font partir leurs enfants mais restent, eux, sur l'île, comme Jean-Baptiste Ambroise Gouin qui, âgé de 66 ans, veuf, meurt à Cayes du Fond lui-aussi en 1798 "laissant quatre enfants dont deux garçons et deux filles, actuellement à la Nouvelle Angleterre" (U.S.A).

- (1) Famille GOUIN Notariat
M^o Martigniat (Cayes) 9.6.1776 - 26.8.1778
Indemnité de Saint-Domingue : dossier Gouin
- (2) Notariat de Saint-Domingue : famille LEYRITZ
M^o Legout (St-Louis) 22.4.1770 - 10 & 11.7.1777
- (3) Indemnité : dossier François Etienne et Jean Alexis de LEYRITZ
- (4) Indemnité : dossier François et Mathieu REDON
- (5) Indemnité : dossier BOURDET - Lettre du 21.10.1826

.../..

.../...

Nous avons une déclaration intéressante de son frère cadet Joseph David Gouin à New-York le 14 messidor XII (3.7.1804). Il réside à New-York car, alors qu'il voyageait pour affaires de Port au Prince aux Cayes, la frégate "La Clorinde" où il se trouvait fut prise par la corvette anglaise "Echo" et lui, fut envoyé ensuite à Baracao sur une goelette américaine. Il indique que lors d'un autre de ses déplacements précédents, il avait laissé son frère aîné Ambroise Gouin chargé de ses affaires personnelles et lui avait confié en particulier divers titres de propriétés les héritiers Leyritz, Castelpers et Demeaux, et de Vanduffel. Or, "l'armée française et les habitants étant forcés d'évacuer les Cayes, il fut enjoint à tout évacuant de n'emporter qu'une malle et son matelas, ce qui a obligé son frère aîné de laisser aux Cayes" ses affaires personnelles et les titres de propriété (1).

Seuls ont survécu ceux qui sont partis à temps, les réfugiés à la Nouvelle Angleterre ou ailleurs, qui feront souche dans d'autres îles. Ainsi Jean Alexis Leyritz, le fils de François Etienne et Marie-Louise, qui épouse à New-York en 1798 Louise Rose Gouin, la fille de Jean-Baptiste Ambroise et s'installe en Guadeloupe après un court séjour en Martinique, à Basse-Pointe. C'était le quartier d'origine des premiers Leyritz antillais ; là naît leur fille Stéphanie qui épousera Jean-Baptiste Augustin Caille, né à Fort Saint-Pierre de la Martinique où ses parents s'étaient réfugiés, fuyant pour leur part les troubles de la Guadeloupe !
Ce sont les arrière-grands-parents d'Alexis Leger.

(1) ANSOM G5 40

L'Ascendance d'Anne David LEFEBVRE

Nous parlerons à part d'une branche de l'ascendance à Saint-Domingue pour laquelle nous avons dû faire de longues recherches dans divers fonds d'archives, il s'agit des ascendants du couple formé par Jean-Baptiste Lefebvre et Rose Le Pays.

1/ Les LEFEBVRE

Les Lefebvre sont très nombreux à Saint-Domingue et d'origines géographiques différentes. A titre d'exemple, à Léogane, toujours dans ce Sud de l'île où se trouve l'ascendance de Saint-John Perse, on trouve de 1684 à 1719, soit 35 ans, des mariages de Lefebvre qui viennent de Dieppe, Nantes (paroisses différentes), Rouen, Paris (paroisses différentes) etc...

Nous sommes aidés dans notre quête par le notariat de St-Domingue et par un dossier du personnel colonial (E 271) qui concerne un certain Jean-Charles Lefebvre Le Pays. L'association des deux noms semblait indiquer avec une quasi certitude qu'il s'agit d'un fils de Jean-Baptiste Lefebvre et Renée-Rose Le Pays, d'autant qu'il dit être né à Acquin et que tous les Lefebvre que nous avons retrouvés à Acquin se rattachent à ce couple, contrairement à ceux de Léogane. L'inventaire après décès de Jean-Baptiste Lefebvre en 1765(1) confirme la filiation.

Les renseignements d'ordre généalogique donnés par le dossier sont les suivants : la famille de Jean-Charles Lefebvre Le Pays est "la plus nombreuse de Saint-Domingue, alliée aux plus notables" et porte les armes depuis plus de cent ans (le dossier est de 1782-1787) en France et aux Colonies. Son père, mort en 1765, major pour le roi au fort Saint-Louis, a servi plus de vingt ans dans les troupes détachées de la marine à Saint-Domingue. Un oncle du même nom, mort en 1735, était lieutenant de roi à Port de Paix. Enfin, son père a eu vingt enfants dont onze sont restés vivants et l'éducation de ces enfants en Europe, ainsi que son sens de l'hospitalité qui lui faisait ouvrir sa maison à tous, ont réduit la fortune des enfants à la médiocrité.

Jean-Baptiste Lefebvre et Renée-Rose Le Pays ont dû se marier vers 1719/1720. En effet, un recensement du quartier du Sud en 1720 (2) montre à Acquin au nom de Lefebvre : un homme, une femme, un domestique blanc mais pas d'enfant (17 nègres, 9 négresses, 3 négrillons, 2 négrittes, 2 indigoteries, 20 boeufs, 6 chevaux, 60 moutons). Renée-Rose Le Pays étant morte en 1760, ils ont dû avoir un enfant tous les deux ans, s'ils en ont vraiment eu vingt ! Mais les registres paroissiaux d'Acquin ne commencent qu'en 1731 et présentent beaucoup trop de lacunes pour que nous puissions le vérifier.

(1) Notariat M° Daudin de Bellair (Acquin) 3.10.1765

(2) G1 509 pièce 17

.../..

.../..

Heureusement divers actes notariés et principalement l'inventaire après décès en 1765 (1) du père, nous permet de retrouver effectivement onze enfants. Les garçons s'appellent Lefebvre, Lefebvre Deshayes, Lefebvre Dutertre, Lefebvre Duplessis, Lefebvre Le Pays, Lefebvre Vignon, Lefebvre de la Pacquerie... Le mariage de l'un d'eux en 1788 (2) nous indique que le nom complet du père, Jean-Baptiste, était Lefebvre de Hayes, sieur de la Chaussée, ce que nous confirme la généalogie familiale manuscrite des familles Caille et Houdin par Eugène Joubert de Villemarest qui parle d'une broche du début du XVIII^e siècle qui représente leur aïeul M. Le Febvre de la Chaussée.

Signalons un fait curieux qui peut n'être qu'une simple coïncidence : le 16 octobre 1650 un Jean Lefeubvre dit La Chaussée, de Thiron en Beauce, s'engage à Léger Veyssière dit la Crosse pour aller à Saint-Christophe (Jean Tanguy - les premiers engagés partis de Nantes pour les Antilles). Peut-on imaginer une parenté avec les Lefebvre sieur de la Chaussée de Saint-Domingue ?

Nous avons recherché l'oncle mentionné au dossier du personnel colonial, mort en 1735 et qui était lieutenant de roi à Port de Paix. Nous n'avons pas retrouvé son décès, mais le mariage à Léogane le 19 mars 1719 (année probable du mariage de Jean-Baptiste avec Renée-Rose) de Monsieur Louis Lefebvre, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie franche du détachement de la marine, fils du sieur Henry Lefebvre et de dame Geneviève Vignon de Saint-Eustache de Paris, avec dame Catherine Bourgogne, veuve du sieur Daniel Constans, écuyer de Ringoual, capitaine lui-aussi d'une compagnie du détachement de la marine, fille de François et de demoiselle Elisabeth Dupas de Notre-Dame de St-Christophe, mariage où vient signer un Jean Lefebvre. La similitude des dates, des fonctions (compagnie détachée de la marine), des prénoms (Jean ou Jean-Baptiste) semble indiquer qu'il s'agit bien des deux frères. Le notariat nous indiquant qu'un des enfants de Jean-Baptiste s'appelle Lefebvre Vignon et ce deuxième nom étant celui de la mère de Louis Lefebvre, nous en avons la confirmation. Enfin, au décès de Jean-Baptiste Lefebvre, on indique qu'il est de Saint-Eustache de Paris lui-aussi. Grâce au frère, nous avons donc retrouvé les parents de Jean-Baptiste et son origine.

(1) Notariat M^o Daudin de Bellaix (Acquin) 3.10.1765

(2) Notariat M^o Gazanhe (St Marc) 7.4.1788

Pour l'ascendance de Renée-Rose Le Pays, épouse de Jean-Baptiste Lefebvre, c'est le Révérend Père Labat qui nous aidera.

Rappelons au passage que pour cette branche aussi les registres paroissiaux ne nous sont guère utiles : Acquin commence en 1731 mais avec de sérieuses lacunes jusqu'en 1769.

Le Père Labat visita Saint-Domingue en 1701 et en mars il était à la Caye de Saint-Louis (St-Louis du Sud).

"Nous dinâmes chez un capitaine de milices de ce quartier là nommé Le Païs. C'était un homme de 28 ans, très bien fait, qui avait gagné du bien en commandant les flibustiers en différentes occasions pendant la dernière guerre. Il était marié depuis quelques mois avec une créole, fille du sieur Rossignol, officier de Saint-Christophe, qui après la prise de cette île avait été envoyé à la Martinique par les anglais, pendant qu'ils avaient transporté à Saint-Domingue sa femme et ses deux filles. C'est ainsi qu'ils en ont usé pour détruire cette florissante colonie. Le sieur Rossignol mourut au Cul de Sac de la Martinique avant d'avoir pu faire revenir sa famille auprès de lui. Sa veuve se trouvant chargée de deux filles, très belles à la vérité mais sans bien, se maria avec un nommé Castras, ci devant habitant de la Guadeloupe qui s'était établi à Saint-Domingue. C'était lui qui faisait valoir l'habitation de la Compagnie. La seconde fille de la veuve du sieur Rossignol était mariée depuis peu à un vieux flibustier nommé Stive ou Estienne qui paraissait avoir beaucoup plus de 60 ans, mais qui était encore plus chargé de biens que d'années. Elle, me parut si jeune que je ne pouvais me persuader qu'on eut marié une enfant de douze à treize ans avec un vieillard qui aurait pu être son grand-père" (1).

Les registres paroissiaux de St-Louis du Sud qui commencent un an après la visite du Père Labat, confirment en grande partie son récit. Effectivement, Jean Le Pays "capitaine philibustier" (2) est l'époux de Renée-Rose Rossignol (3). Cette dernière meurt à 22 ans en 1705, en donnant le jour à une fille, Renée-Rose Le Pays, la future épouse de Jean Baptiste Lefebvre qui doit être l'aînée puisqu'elle porte le prénom de sa mère. Jean Le Pays meurt deux ans après, à 34 ans. Le Père Labat ne s'était donc pas trompé sur son âge.

La jeune soeur de Renée-Rose Rossignol, prénommée Marie Magdeleine, est bien l'épouse d'un Estienne mais c'est là le prénom seulement, le nom étant Olive. Voilà l'origine de l'hésitation "Stive ou Estienne".

(1)(R.P LABAT IV p 115-116)

La "dernière guerre" évoquée plus haut doit être la prise de Carthagène en 1697.

(2) "Le mot flibustier désignait aux Antilles les marins autorisés par commission royale à courir sus à l'ennemi" - Petitjean Roget "Le Gaoulé" p 45.

(3) La date du mariage que nous donnons dans la liste d'ascendance (16.7.1699) nous est donnée par Gazin (AB XIX 3519) dans la généalogie Rossignol incluse dans la généalogie Poincy, mais nous n'avons pas retrouvé l'acte.

.../...

.../..

Quant à la mère de Renée-Rose et Marie-Magdeleine, c'est Renée Devezien qui apparaît comme marraine de Renée-Rose Lefebvre en 1705 et d'Estienne Olive fils en 1708. Elle demeure à "la Rivière Dormant".

Mais là où les choses se compliquent, c'est quand on essaie de comprendre l'ascendance Rossignol. Les Rossignol, qui venaient en effet de Saint-Christophe, seront une famille nombreuse et illustre à Saint-Domingue mais, tout comme les Lefebvre, il semble qu'il y ait plusieurs branches dont les rapports de parenté sont loin d'être évidents comme nous l'avons vu en étudiant St-Christophe. Rappelons pour simplifier que nous nous trouvons en présence de deux origines principales : le couple Jean Rossignol, capitaine de milices et Renée Devezien qui était à Saint-Christophe, et qui, contrairement à ce que dit le Père Labat, avait en plus des deux filles que nous avons vues, un fils, Claude, qui épouse à Léogane le 23 mai 1713, Jeanne Le Court fille de Pierre conseiller du roi au conseil souverain de Léogane. D'autre part, le couple de Claude Rossignol et Anne Devezien qui était aussi à Saint-Christophe et qui donnera naissance à la longue lignée des Rossignol de la Chicotte, Rossignol du Lagon, Rossignol des Dunes etc... Maintenant quelle est la parenté entre Jean et Claude, entre Renée et Anne ? Nous l'ignorons.

CONCLUSION

Nous avons pu remarquer en voyant chacun dans le détail de ses charges et implantations, que toutes ces familles étaient de la pointe sud de Saint-Domingue : Léogane, Petit Goave, Acquin, St-Louis du Sud, Cayes du Fond et Torbek. C'est là une caractéristique que nous retrouvons dans toutes les Antilles, tout comme en France : les mariages se font en général dans un périmètre bien défini.

Mais par ailleurs ce fait est contrebalancé par un autre : les nouveaux arrivés, qui sont presque toujours des hommes et non des femmes et qui en général épousent la fille d'un homme lui-même venu de France. C'est ainsi que de génération en génération, on se retrouve en France du côté du père et on reste aux îles du côté de la mère : la tradition par les femmes, le renouvellement par les hommes. Ainsi François Etienne Leyritz (44) qui vient de Martinique épouse Marie-Louise Bourdet née à Saint-Domingue ; mais le père de celle-ci, Etienne Bourdet (90) venait de Bayonne et avait épousé Renée Mondières, née à Saint-Domingue, dont le père Marin René (182) venait du Mans, tandis que la mère était née à Saint-Domingue, fille de Mathurin Blanchet (366) né en Vendée et de Marie Colin née à Saint-Domingue ! Ce n'est pas là une coïncidence curieuse mais un fait de la généalogie antillaise qu'on retrouve fréquemment.

Enfin sur le plan social, nous avons vu que tous ces ancêtres de Saint-Domingue sont habitants et officiers de milices, passée la génération des premiers colons : ce sont les "seigneurs" de Saint-Domingue, conformément à la définition traditionnelle qui différencie les habitants de chaque île.

MARTINIQUE

Repères historiques

- 1635 Etablissement des français à St-Pierre de la Martinique par d'Esnambuc, venu de St-Christophe, qui laisse le commandement au sieur Dupont.
- 1636 Jacques Dyel du Parquet, neveu de d'Esnambuc, remplace Dupont.
- 1642 Compagnie des Isles d'Amérique.
- 1650 du Parquet achète la Martinique.
- 1658 Mort de du Parquet. Son épouse, Marie Bonnard, devient gouvernante, ayant la tutelle de ses deux enfants mineurs désignés par le roi pour succéder à leur père, mais à la suite d'une insurrection des colons elle est embarquée pour la France et meurt en mer.
- 1664 Création de la Compagnie des Indes Occidentales par Louis XIV qui a racheté les isles aux seigneurs propriétaires.
M. de Clodoré gouverneur.
- 1665 Mouvement séditieux des colons contre la Compagnie à cause du tarif des marchandises transportées en France.
- 1667 Attaques anglaises sur les côtes.
- 1669 De Baas premier gouverneur général des Isles.
- 1674 Attaque hollandaise sur les ordres de Ruyter contre Fort Royal.
- 1717 "Le Gaoulé" révolte des habitants contre le gouverneur général de la Varenne et l'intendant Ricouart, réexpédiés en France.

.../...

.../..

- 1720 Apparition à Saint-Pierre des "commissionnaires" qui centralisent tout le commerce des petites Antilles et monopolisent le négoce.
- 1757 Guerre de sept ans.
- 1762 Les anglais s'emparent de la Martinique.
- 1763 Traité de Paris - La France recouvre la Martinique.
La Martinique et la Guadeloupe forment deux gouvernements particuliers indépendants.
- 1768 Rétablissement du gouvernement général des Antilles.
- 1790 Troubles à Saint-Pierre entre les patriotes de la municipalité (soutenus
1791 par Dugommier qui vient de la Guadeloupe avec des volontaires) et les planteurs qui voudraient isoler la Martinique de la métropole en maintenant l'ancien régime.
- 1794 La Martinique est prise par les anglais et reste anglaise et sous l'ancien régime jusqu'en 1802.
-

Sources sur la Martinique

La majeure partie des registres paroissiaux de la Martinique est très tardive ne commençant que vers 1763, ce qui complique les recherches.

Cependant, on dispose d'un certain nombre de recensements, en particulier 1660, 1664, 1680 et un terrier en 1670.

Nous avons aussi utilisé :

- les archives privées : Hulot de Collard et Gazin
- la correspondance des gouverneurs aux archives nationales série C8 A
- l'inventaire analytique de la série B aux Archives Nationales par M. Taillemite
- les dossiers du personnel des colonies, série E

Enfin, certaines études d'historiens contemporains qui utilisent de nombreuses sources différentes nous ont été d'un grand secours, en particulier :

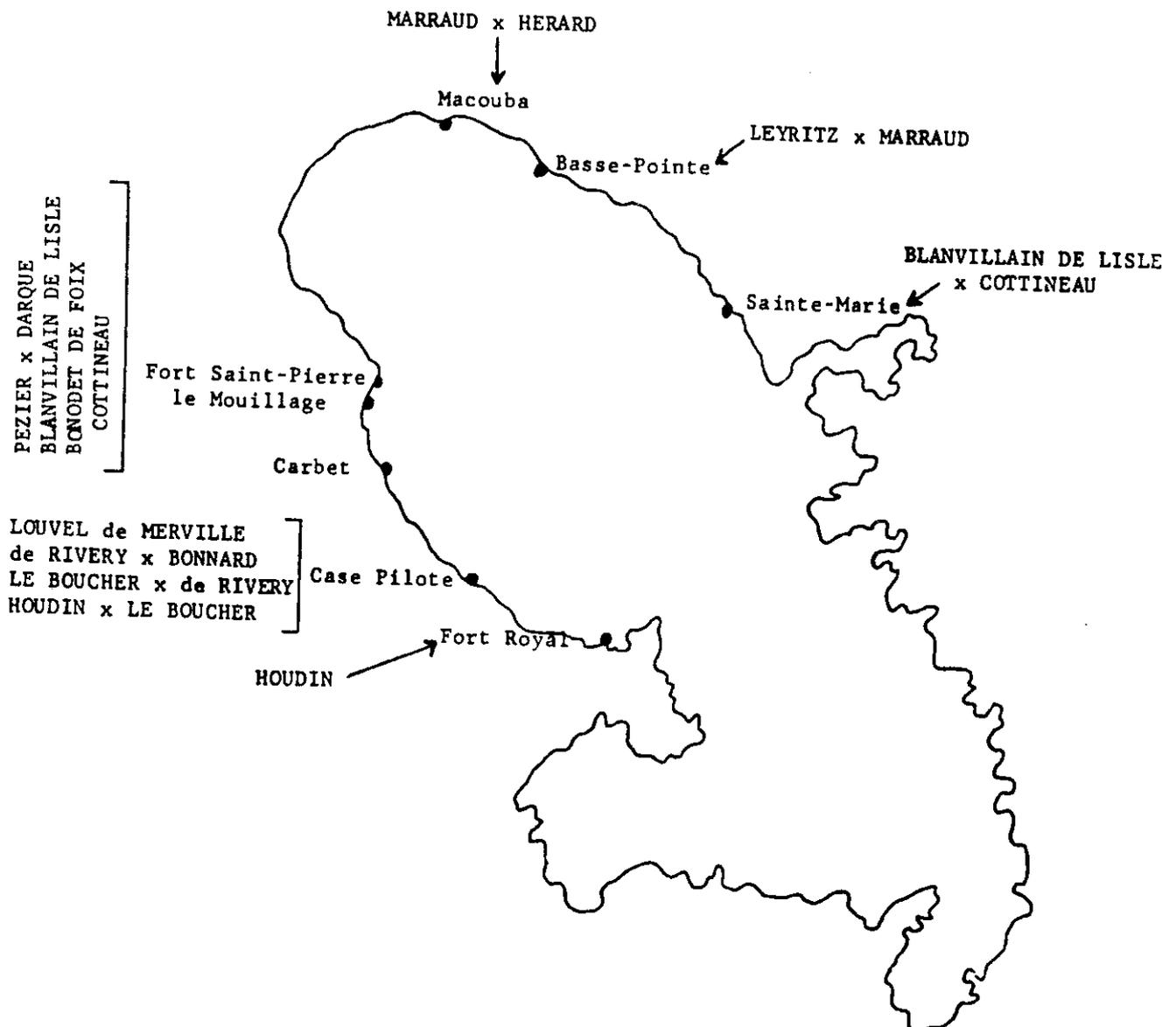
Emile Hayot : les officiers du Conseil Souverain de la Martinique 1675-1830.
Société d'Histoire de la Martinique n° 1 1964

Jacques Petitjean Roget : la société d'habitation à la Martinique un demi siècle de formation 1635-1685.
Thèse présentée devant l'Université de Paris VII
le 14/03/1978.
Librairie Honoré Champion, 7 Quai Malaquais Paris

Jacques Petitjean Roget : "Le Gaoulé" La révolte de la Martinique en 1717.
Edité par la Société d'Histoire de la Martinique en
1966.

INTRODUCTION

Les ancêtres martiniquais de Saint-John Perse se présentent sous la forme de petites lignées, sans rapport immédiat entre elles et où on ne trouve jamais plus de deux générations martiniquaises de suite portant le même nom. Ils viennent de France ou de Saint-Christophe et repartent vers Saint-Domingue ou la Guadeloupe. C'est là l'illustration du brassage perpétuel entre les îles qui compense les lignées restées sur place.



I HOUDIN et LE BOUCHER

Ascendance

VII/ 84 Claude Bernard HOUDIN LONGVAL

o vers 1705

+ 14.12.1755 Pointe à Pitre (Guadeloupe) "en vrai chrétien" (+)
le lendemain "plusieurs personnes ont assisté aux funérailles"

Habitant Sainte-Anne puis Pointe à Pitre ; lieutenant d'une compagnie
de grenadiers, puis capitaine d'infanterie de milices

x /1731 Marie Ignace GODEMAR [85]

VIII/ 168 Claude Honoré HOUDIN

o vers 1664 Paris

+ 1739 Fond Capot (1)

Procureur du roi ; juge royal à Saint-Pierre ; conseiller au Conseil
Souverain ; subdélégué de M. l'Intendant.

x a /1694 : veuf avec un garçon et une fille

x b 1694/

169 Louise Françoise LE BOUCHER

o 1672 + 1732/

IX/ 338 François LE BOUCHER

o vers 1633 "créole de Saint-Christophe" (?) (2) + 1715/

Lieutenant d'une compagnie de cavalerie de milices, habitant

x vers 1669 Carbet ou Case Pilote

339 Marie de RIVERY

o vers 1645 Case pilote + 1715/

x a 25.3.1660 Janville près Pulluel vicomté de Caudebec en Normandie (2)

Pierre Louis LOUVEL écuyer seigneur de MERVILLE

(1) E 224

(2) E. HAYOT "Les officiers du Conseil Souverain" p 91

.../...

X/ 678 Claude de RIVERY sieur de LA RIVIERE
d'une famille de Picardie (?) (1)
+ 1660/1670

679 Barbe BONNARD

o Paris

? soeur de Marie, épouse de Jacques DYEL du PARQUET gouverneur de
la Martinique

XI/ 1358 ? Jean BONNARD x Françoise LE JARRE ou LEJAR
1359 ? maître chirurgien à Paris

(1) 5 APC 323

HOUDIN & LE BOUCHER

Il s'agit là d'une lignée qui part des tous débuts de la Martinique, au temps du gouverneur du Parquet et qui comprend des personnages assez notables pour que nous en trouvions trace dans plusieurs écrits.

RIVERY

Le premier couple à la Martinique est celui de Claude de Rivery sieur de la Rivière et Barbe Bonnard. Il semble qu'ils n'aient eu qu'une seule fille, Marie de Rivery.

Nous ignorons l'origine de Claude de Rivery (1). On trouve son habitation de Case Pilote au recensement de 1660 (case 74) (2). Il a à son service deux français, 14 nègres et 5 petits. Le recensement de 1664 ne comprenant pas le quartier de Case Pilote, nous ignorons s'il était encore vivant à cette date.

Monsieur Petitjean Roget le dit cousin de du Parquet. Cette parenté vient sans doute de son épouse Barbe Bonnard qui serait, toujours d'après la même source, proche parente de Madame du Parquet (Marie Bonnard), alors que M. Hayot (3) nous dit qu'il s'agit de la propre soeur de Madame du Parquet. Dans ce cas ses parents seraient Jean Bonnard, maître chirurgien à Paris et Françoise Le Jarre (4), famille aisée originaire de Picardie (Béhéricourt, près de Noyon). Rappelons que Marie Bonnard était arrivée en 1642 à la Martinique, épouse de Jacques Chesneau de Saint André commis général de la Martinique. "Jeune, intelligente et d'une beauté remarquable, elle avait captivé Jacques du Parquet, pour lequel elle s'était éprise d'une vive passion. Il l'avait épousée secrètement" (5) le 21.11.1645 après qu'elle eut obtenu l'annulation de son premier mariage. Le 30.04.1647 la bénédiction nuptiale officielle fut donnée à "Jacques Dyel, écuyer, seigneur du Parquet, gouverneur de cette île (Martinique) fils de Pierre Dyel, écuyer, sieur de Vaudrocques et de damoiselle Adrienne de Blain, natif de Calville (Cailleville) et Marie Bonnard native de Paris, fille de Jean et de Françoise Lejar" (5) "Adrienne de Blain" en fait Adrienne Belain était la soeur aînée de Pierre Belain d'Esnambuc (6) le conquérant de l'île Saint-Christophe, le fondateur des Antilles Françaises.

Marie de Rivery, fille unique de Claude et de Barbe Bonnard serait née vers 1645 à Case Pilote sur l'habitation de ses parents (elle a 35 ans au recensement de 1680). Elle épouse d'abord, vers l'âge de 15 ans,

- (1) Hulot de Collard (5 APC Carton XV Dossier 323. Le Boucher) dit que c'est une ancienne famille originaire de Picardie
- (2) J. Petitjean Roget - La société d'habitation p 928 et 1056
- (3) E. Hayot. Les officiers du Conseil Souverain p 91
- (4) J. Petitjean Roget. La société d'habitation p 732
- (5) Vte du Motey : Guillaume d'Orange p 173.174
- (6) id. p 4

.../...

.../...

Pierre-Louis Louvel, écuyer, sieur de Merville. Le mariage aurait été célébré le 25 mars 1660 à Janville en Normandie (1). Sur l'origine exacte de son époux, les avis divergent. M. Hayot nous dit que c'est un gentilhomme normand et Gazin (2) indique que ses titres de noblesse, en tant que descendant d'une famille de Normandie, furent enregistrés au Conseil Souverain de la Martinique le 20 juillet 1716. Hulot de Collart (3) le prétend natif de Montivilliers en Normandie (près du Havre) et M. Petitjean Roget, de Haut-Ravelle près de Janville au pays de Caux (à l'Est de Caen) (4). Mais il parle par ailleurs des cousins de Marie Bonnard "Louvet de Merville, habitants importants du quartier de Case Pilote, qui étaient de Palluel en Artois" (5).

Quoiqu'il en soit, Pierre-Louis Louvel de Merville a une habitation au Fond des Giraumons (entre Case Pilote et le Carbet) assez importante pour être donnée comme repère sur la carte de Nicolas Visscher des environs de 1660 (4).

Pierre-Louis Louvel de Merville fut pressenti à la Pentecôte 1665 par un groupe d'habitants mutinés contre la Compagnie des Indes Occidentales pour être leur chef, ce qu'il refusa. Il était alors lieutenant de la compagnie de milices du Carbet (6). L'année suivante 1666, alors que la France était en guerre avec l'Angleterre, aux mois de juillet et août, il y eut une autre mutinerie et le gouverneur de Clodré donne le commandement d'un des deux corps d'armée envoyés contre les rebelles à Pierre-Louis Louvel de Merville, alors capitaine de compagnie, qui arrêta sur la Montagne Pelée la marche des séditeux contre le Prescheux (7).

LE BOUCHER

C'est peu après sans doute, peut-être au cours de la guerre contre les anglais, peut-être quelques années plus tard, que meurt Louvel de Merville. Marie de Rivery, veuve avec trois enfants (8) se remarie avec François le Boucher, plus âgé qu'elle d'une douzaine d'années. M. Hayot nous dit que c'est un créole de Saint-Christophe (9). Nous avons bien trouvé une requête (10) signée par François Boucher et adressée à Duquesne et Arnout de Vaucresson (donc écrite vers 1714 à 1716) : il dit être ci-devant officier de milices habitant de Saint-Christophe, créole de Saint-Christophe à la Pointe de Sable "où il était des plus richement établis". Mais il a eu le malheur d'en être chassé par les anglais lors de la dernière guerre, ce

- (1) E. HAYOT op. cit p 91
- (2) AB XIX 3511
- (3) 5 APC Carton VII dossier 122 Le Boucher
- (4) J. Petitjean Roget. La société d'habitation p 928
- (5) id. p 1041
- (6) id. p 1256 et DUTERTRE III p 202-203
- (7) J. Petitjean Roget. La société d'habitation p 1274
- (8) AB XIX 3513
- (9) E. Hayot. Les Officiers du Conseil Souverain p 91
- (10) G1 498 Pièce 103 bis

.../...

.../..

qui l'a réduit "à la dernière mendicité, n'ayant apporté avec lui qu'une famille assez nombreuse". Il lui est cependant dû 15.000 livres par M. Lambert, Gouverneur de Saint-Christophe, par suite d'une société et bail à ferme entre eux d'une habitation des héritiers du feu sieur Pinel.

Cependant "la dernière guerre" ne peut-être que 1702.

Or, le deuxième époux de Marie de Rivery était déjà en Martinique depuis de longues années à cette date et il n'y est pas arrivé avec une nombreuse famille.

Un autre écrit, extrait d'une lettre de M. Dumaitz de Goimpy intendant de la Martinique, le 18 janvier 1693 (1) ne nous parle pas de Saint-Christophe, mais nous donne bien d'autres renseignements : "Il y a plus de 40 ans que le Sieur Boucher est habitué dans cette île où il avait été attiré par Messieurs de Caqueray et de Valmenière ses parents. Il y possède des établissements considérables et est chargé d'une famille nombreuse qu'il élève très bien, dont même plusieurs filles sont déjà alliées aux personnes les plus considérables de l'île. Il a été pendant 18 ans capitaine de cavalerie et a servi très exactement s'étant trouvé dans toutes les occasions et même se distingua lorsqu'en 1674 M. Ruyter et M. le Chevalier de Steyron vinrent pour s'emparer de l'île. Il a toujours vécu d'une manière très honnête et a épousé une personne qui est fort bien, demoiselle et parente de feus Messieurs de Nambuc et Duparquet. De plus il a beaucoup de mérite personnel".

D'après cet écrit, François le Boucher serait arrivé en Martinique vers 1653, âgé d'une vingtaine d'années (47 ans au recensement de 1680). Bien sûr, il pouvait soit venir de Saint-Christophe, soit être parti d'abord s'installer à Saint-Christophe, mais nous n'en trouvons pas trace. Remarquons que nous ne le retrouvons pas au recensement de la Martinique de 1664, mais nous n'y trouvons pas non plus la famille Louvel de Merville, du premier mariage de sa femme qui était pourtant là. Nous avons déjà dit que le quartier de Case Pilote manque au recensement.

Les liens de parenté de François le Boucher avec les Cacqueray de Valménières sont attestés par le fait qu'en 1696 il est nommé curateur de Louis Gaston de Valménière, enseigne de vaisseau et subrogé tuteur de deux de ses soeurs, Magdeleine et Louise-Elisabeth (2). Le Révérend Père Labat dresse la généalogie des Cacqueray de Valmenière (3) en nous indiquant que la famille est d'ancienne noblesse de Normandie - gentilshommes verriers, apparentés aux Dyel, précise M. Petitjean Roget (4) - et que le premier à passer en Martinique, Louis, y arriva en 1651 "et y amena un nombre de domestiques engagés, avec tout ce qui était nécessaire pour faire un établissement considérable".

(1) C8 A7 18.1.1693

(2) 5 APC Carton VII dossier 122 Le Boucher

(3) LABAT IV p 214 à 216

(4) Petitjean-Roget. Le Gaoulé p 60 et "L'histoire de l'île de Grenade en Amérique" p 106.

.../..

.../...

De Marie de Rivery, déjà mère de trois enfants de son premier mariage, François le Boucher eut huit ou neuf enfants dont deux garçons seulement et si certains ne se marièrent pas, d'autres se marièrent deux fois. Ainsi le Révérend Père Labat peut-il dire de lui : "un très riche habitant nommé le Boucher dont la postérité s'est tellement multipliée qu'en 1704 ce bon homme voyait 55 enfants provenus de son mariage ou de ses enfants" (1). Nous n'avons pas cherché à identifier ces "55 enfants", mais nous pouvons indiquer qu'un des fils, Antoine, épousa Jeanne Le Vassor de La Touche qui était veuve en 1717 et apparemment sans enfant. Quant aux filles "alliées aux personnes les plus considérables de l'île", elles ont épousé Louis Champion de Vaucourtois, directeur du domaine du roi à Saint-Pierre ; Richard Jourdain du Bois ; Philippe Le Quoy, juge ; Claude Honoré Houdin que nous verrons plus loin, juge à Saint-Pierre puis conseiller au Conseil Souverain ; Emmanuel Nadau du Trail, capitaine à la Guadeloupe ; Jean Dubuc Létang lieutenant colonel, héros malgré lui du "Gaoulé" dont nous reparlerons plus loin ; Bonaventure de la Guériverie de Boisfermé, lieutenant de roi puis Gouverneur à Marie Galante, puis lieutenant de roi à Fort-Royal ; Marc des Vaux de la Martinière, médecin de la faculté de Montpellier envoyé en Martinique pour lutter contre la fièvre jaune ; Antoine de Macaire de Grandcourt (2).

HOUDIN

Une des nombreuses filles de François le Boucher et Marie de Rivery, Louise Françoise, qui avait 8 ans en 1680, quand sa famille est recensée à Case Pilote, épousa Claude Honoré Houdin que le Père Labat présente de la façon suivante : "J'appris à mon retour au couvent (1694) que M. Houdin, mon ancien camarade de collège, était venu pour me voir. Il y avait plus de quinze ans que je ne l'avais vu et je n'eusse jamais cru le trouver aux Isles. Je priai le Père Chavagnac de me conduire chez lui ; nous le trouvâmes à la raffinerie du Mouillage chez son beau frère M. Dubois. Il était aux Isles depuis quelques années, où il avait suivi son frère aîné et une de ses soeurs, mariée à M. Dubois. Leur frère aîné qui était Receveur des Domaines du Roi, venait de mourir et avait laissé de grands embarras dans ses comptes ; c'était pour les terminer que M. Houdin se trouvait au Fort St-Pierre ; car sa demeure ordinaire était au Fort Royal. Il était alors Procureur du Roi, depuis il a eu la charge de Juge Royal, civil et criminel de toute l'Isle ; son mérite personnel, son application à l'étude et à ses devoirs, son intégrité et son désintéressement lui ont acquis une très juste réputation. Il était veuf quand je le vis et n'avait que deux enfants, un fils qu'il faisait étudier et une fille qui avait pris la voile et fait profession aux Ursulines de la Martinique. Il s'est depuis marié à une fille d'un très riche habitant nommé le Boucher" (1)

Claude Honoré Houdin, qui se dit de bonne bourgeoisie parisienne et dont le père avait rempli des charges municipales (3), s'établit près de l'habitation de son beau-père. François le Boucher était en effet sur l'habitation de son épouse Marie de Rivery, fille unique et veuve, qui avait hérité l'habitation Rivery de la Rivière au Fond des Giraumons, habitation qui prit ensuite

(1) Labat I p 61

(2) J. Petitjean-Roget. Le Gaoulé et 5 APC Dossier 122 Le Boucher

(3) E 224 Dossier Houdin

.../...

.../...

le nom de son premier époux le sieur de Merville, puis de son deuxième époux le Boucher, le nom de "Fond Boucher" restant alors attaché à ce lieu (1). Indiquons au passage avant de quitter Marie de Rivery, qu'on la retrouve encore le 4 mars 1715, aveugle, à l'occasion du mariage de son petit-fils Richard Jourdain du Bois (2).

Claude Honoré Houdin, donc, s'installe près du Fond Boucher, à Fond Capot, rachetant l'ancienne propriété du gouverneur de Baas (3). Il est effectivement, comme l'indique Labat procureur du roi en février 1692, juge en juillet 1700 puis conseiller honoraire au Conseil Supérieur (1708), cette dernière charge maintenue même après sa démission de juge en 1711 (4).

En 1731 il sera subdélégué de M. l'Intendant (5).

En 1713 (6) il prétend être aux Iles depuis plus de 30 ans, y être arrivé à 19 ans (vers 1683), et y avoir eu tout d'abord pendant six ans "les emplois de receveur ou de directeur du domaine et de la compagnie d'Afrique" avant de remplir les offices de judicature que nous venons d'énumérer. Mais je le soupçonne fort de s'être attribué, jouant sur la similitude de nom, la charge de son frère aîné décédé vers 1693-1694 d'après le R.P Labat !

Phelypeaux, lui, prétend qu'il est arrivé comme "simple engagé" (7) mais il ne l'aimait guère !

C'était là la liste de ses charges. Quant à son caractère et ses capacités, il est intéressant de comparer divers avis, différents selon les personnes et l'époque.

En 1695 Blénac, Gouverneur Général, "ne savait rien de mauvais en lui et ne voyait personne dans l'île aussi capable que le sieur Houdin de remplir la charge de procureur du roi" (8). En 1706, au moment d'une rivalité de préséance entre Houdin, récemment nommé au Conseil Supérieur mais qui conserve son poste de juge, et les conseillers qui ne veulent pas le voir siéger selon son ancienneté comme juge, Machaut gouverneur général, le juge "bon sujet et fort capable" et Vaucresson, intendant "très entendu et homme sans reproche", "capable et de bonne famille" mais qui a "sa petite vanité" (9).

Mais en 1712, le gouverneur général Phelypeaux prétend que l'intendant Vaucresson, arrivé en 1706, traite les affaires selon les volontés et intérêts de Houdin "enfermé chaque jour plusieurs heures avec lui" (10) qui a un grand ascendant sur lui et ajoute que Houdin "ne manque pas de lumières et de connaissance des affaires, mais est dénué de droiture et de probité. Ces points joints ensemble l'ont fait depuis 25 ou 30 ans de simple engagé parvenir à une assez haute fortune et acquérir de grands biens" (11). Il a d'ailleurs rendu à Saint-Pierre comme juge plusieurs sentences iniques "par furie, par rancune ou autres pernicioeux motifs" (12).

(1) Petitjean Roget. La société d'habitation p 1056

(2) 5 APC dossier 323

(3) Hayot op. cit. p 156

(4) C8 A 16 C8 A 19. Série B: B 14-21-24-31-33-35

(5) R.P Guadeloupe Pointe à Pitre 6.1.1731

(6) C8 A 19 25.3.1713

(7) C8 A 18 16.11.1712

(8) C8 A 9 14.5.1696

(9) C8 A 16 25.9.1706 - 12.5.1706 - 8.12.1706

(10) C8 A 18 8.1.1712

(11) C8 A 18 16.11.1712

(12) C8 A 19 20.5.1713

.../...

.../...
En 1717 éclate en Martinique une révolte qui fut appelée le Gaoulé et qui a été présentée de façon passionnante par M. Petitjean Roget. Le conseiller Houdin est un de ceux dont le nom fut cité parmi les responsables possibles. Nous pouvons relever dans l'étude de M. Petitjean Roget les renseignements donnés sur Houdin. Nous lui avons déjà emprunté les éléments permettant de reconstituer la liste des beaux frères et belle soeur du couple formé par Claude Honoré et Louise Françoise.

Claude Honoré Houdin qui était juge civil et criminel et juge de l'amirauté de St-Pierre (et non de toute l'île comme le disait le R.P Labat), s'était démis de cette charge qui représentait 5 à 6.000 livres par an pour siéger plus librement au Conseil Souverain, lequel, établi dès 1645 à la Martinique, jugeait "en dernier ressort les sentences des juges dont il était fait appel" et de plus enregistrait les décrets du gouverneur général pour leur donner force de loi. Il était composé de 10 membres choisis par le roi ; il s'agissait là d'une charge non vénale et les Conseillers, qui rendaient justice gratuitement, avaient une réunion par mois.

En mai 1717 les martiniquais embarquèrent de force pour France le gouverneur général La Varenne et l'intendant Ricouart, qui appliquaient avec une excessive rigueur et un total mépris des habitants les ordres stricts du Conseil de Marine de la Régence contre le commerce avec l'étranger et sur de nombreux autres points économiques. En septembre, le chevalier de Feuquières arriva pour remplacer La Varenne et démêler les responsabilités. Et en janvier 1718 dans un de ses rapports (1) il écrit "on raconte sous le manteau que le conseiller Houdin a écrit à son gendre Dorillac à la Guadeloupe avec une certaine fierté de ton qu'il s'était trouvé lors de la sédition et avait signé à tout ce que la colonie assemblée avait décidé. La lettre avait été lue en plein conseil de la Guadeloupe par le conseiller Dumoulin (2) et ses confrères auraient marqué beaucoup de joie et de satisfaction. Houdin aurait également prétendu dans sa lettre que Monsieur de la Varenne et Ricouart arrivés en France y avaient été d'abord écoutés favorablement, mais que la Cour ayant été informée de leurs exactions et vexations, Monsieur le Régent s'était courroucé contre eux et qu'il n'avait pas désapprouvé ce que les Martiniquais avaient fait en cette rencontre". C'était là faire preuve de beaucoup d'optimisme !

En juillet 1718 Feuquières accuse plusieurs conseillers d'avoir participé "au projet, à la réussite et à la consommation de la révolte" (3). Et en déposant ses conclusions, il propose de casser le Conseil tout entier et de rétablir les Conseillers quelques jours plus tard en exceptant les plus compromis qui sont : Houdin, Desnots, Després, tous dévoués aux la Touche, Touzay, Deville et Février.

Cependant le Régent en viendra à proclamer une amnistie totale pour les personnes impliquées dans cette affaire.

(1) B1 29 26.1.1718

(2) Ancêtre 174 de Saint-John Perse - Voir les Dumoulin à la Guadeloupe

(3) C8 A 24 28.7.1718

.../..

Il est intéressant de considérer les liens familiaux entre plusieurs de ces personnes et Houdin. Jean Dubuc Létang, qui fut choisi comme chef au début du Gaoulé deviendra, un peu plus tard, son beau-frère.

La famille le Vassor de la Touche, une des plus responsables, comprend deux de ses membres apparentés à Houdin : Jeanne, veuve d'Antoine le Boucher et belle-soeur donc de Houdin et Louis de Cacqueray de Valmènière, gendre de François Samuel de la Touche dont nous avons vu plus haut que François le Boucher beau-père de Houdin, lui était apparenté et en était curateur en 1696.

Les Houdin eurent plusieurs enfants dont Jean-Baptiste Houdin, l'aîné, lieutenant de juge à Saint-Domingue, peut-être fils du premier mariage, Guillaume Houdin Dubochet, conseiller au conseil supérieur de la Martinique comme son père (à partir de 1728 et doyen en 1774) (1) et Claude Auguste Houdin de Vaudry, cadet des colonies à Rochefort en 1734 (2) et Claude Bernard Houdin Longval qui passera en Guadeloupe.

Pour les filles, on trouve les alliances Asselin, Dorillac, Crosnier de Briant.

(1) E 224 Dossier Houdin

(2) E 224 et C8 A 42 12.3.1731
C8 A 44 20.12.1733
C8 A 46 1.9.1735

II LEYRITZ & MARRAUD

Ascendance

- VI/ 44 François Etienne LEYRITZ
o 18.9.1729 Basse-Pointe b 17.10.1729 p Etienne MARRAUD m Marguerite HUC
+ 23.12.1770 Torbeck (Saint-Domingue)
écuyer ; habitant ; capitaine commandant les milices de Torbeck
x 12.1.1761 Torbeck Marie-Louise BOURDET [45]
-
- VII/ 88 Messire Michel LEYRITZ
o vers 1681 Bordeaux Saint-Pierre (Gironde)
+ 8.5.1764 Basse-Pointe "dans la bonne odeur de la pénitence chrétienne"
habitant. Officier de cavalerie de milices ; conseiller secrétaire du
roy, contrôleur en la chancellerie près le parlement de Guyenne à Bordeaux.
x a 4.4.1712 Basse-Pointe Rose ASSELAIN o 6.10.1683 Grande Anse de
+ Jean et Marguerite Fournier ; veuve d'Adrien HERICHER
(o Basse-Pointe de + Nicolas et Jeanne LE ROY, veuf de
Magdeleine SIGALONY + 12.4.1710 Basse-Pointe) + 1720/1721
x b 22.7.1721 Macouba
- 89 Marie Catherine MARRAUD
o 22.7.1701 Macouba b 10.8.1701 p Isaïe LARCHER Capitaine d'une Cie
de milices m Catherine LE BOURG femme de M. HASKAERT habitant Basse-
+ 1776 (partage après décès 4.11.1776) Pointe.
[lacunes Basse-Pointe 1776]
-
- VIII/ 176 Jehan LEYRITZ
bourgeois et marchand de Bordeaux
+ 3.9.1682 Bordeaux Saint-Siméon
- 177 Eliette LA CONFORGE (ou LA CONFORQUE)
- 178 Jacques MARRAUD
o vers 1666 bourg de Lacépède diocèse d'Agen
+ 27.9.1714 Macouba
Capitaine d'infanterie de milices
x /1698
- 179 Marie Anne HERARD
o vers 1671 île de Saint-Christophe
+ 14.6.1749 Macouba
-
- IX/ 358 Etienne Dominique HERARD x Marie HOUDAN voir Saint-Christophe
359
-

II LEYRITZ & MARRAUD

À la fin du XVII^e siècle, à peu près au temps du mariage de Claude Honoré Houdin et de Louise Françoise Le Boucher, arrive en Martinique Jacques Marraud. D'après son âge à son décès, il serait né vers 1666, au bourg de Lacépède, diocèse d'Agen (à une trentaine de km au N.O d'Agen). Selon Gazin et Hulot de Collart (1), il serait arrivé avec son père Charles Marraud écuyer seigneur de la Renardière après le décès en 1667 de sa mère Marie d'Espagne ; il aurait été enseigne en 1678 (bien jeune !) et se serait illustré dans la défense de la Guadeloupe en 1692/93, puis aurait acquis en 1694 son habitation du Macouba. Enfin, c'est-en Touraine qu'il aurait épousé peu avant 1698 Marie Anne Hérard, née vers 1671 à St-Christophe. Bien entendu nous n'avons pu vérifier aucune de ces affirmations que nous reproduisons sous toute réserve. Remarquons au passage que l'attaque anglaise contre la Guadeloupe se passa de mars à mai 1691 et non en 1692/1693. Et ajoutons que "le sieur Marraud" figure sur une liste de religionnaires (c'est à dire protestants) et nouveaux convertis de 1711 (2) : il "fait son devoir" de catholique.

Jacques Marraud s'installe donc au Macouba. Avec la lignée précédente, nous étions dans la partie la plus anciennement habitée par les français et longtemps la seule : St-Pierre, Case Pilote, le Carbet. Maintenant la présence française s'est étendue aux dépens des Caraïbes et avec les Marraud et les Leyritz nous nous trouvons dans une autre partie de l'île, à Macouba et Basse-Pointe.

Jacques Marraud et Marie-Anne Hérard auront une nombreuse descendance. On trouve parmi leurs fils Jacques Dominique Marraud de Sigalony baptisé en 1698 ; Etienne Isaïe Marraud des Grottes né en 1702, commandant les milices du Macouba, anobli en 1788 ; Juste Daniel Marraud des Costières capitaine d'infanterie de milices qui passe à Saint-Domingue où il épouse en 1756 Renée Mondière veuve d'Etienne Bourdet, autre ancêtre de Saint-John Perse, que nous avons vue à Saint-Domingue, et Joseph Marraud de Charloy.

Une de leurs filles, Marie Anne Catherine, née en 1701, épouse à 20 ans Michel Leyritz. Mais avant d'étudier la famille Leyritz, il nous reste à dire que peu après la mort de son mari, décédé en 1714 à l'âge de 48 ans en lui laissant sept enfants, Marie Anne Hérard devint soeur professe du tiers ordre de Saint-Dominique et mourut en 1749 "dans la 78^e année de son âge, après avoir reçu tous les sacrements avec beaucoup de piété" et fut enterrée sous l'autel de la chapelle du Rosaire dans l'église du Macouba.

Michel Leyritz venait de Bordeaux. Pour lui aussi, comme pour Jacques Marraud, on peut évoquer rapidement les origines supposées de la famille d'après la généalogie Leyritz et Hulot de Collart (3). Ce serait soit une famille originaire d'Allemagne et d'ancienne noblesse, soit une famille de Hongrie, établie d'abord à St-Yrieix en Limousin puis à Bordeaux. Les parents de Michel Leyritz sont Jean Leyritz, décédé en 1682 à Bordeaux et Eliette La Conforge (4) (dite aussi Miette Laconforque) (5).

(1) 5 APC Dossier 44 - AB XIX 3513 et 3518

(2) C8 A 18 : 9.7.1711

(3) 5 APC Carton VIII Dossier 132

(4) d'après la mention au premier mariage de son fils Michel en 1712

(5) deuxième mariage de Michel en 1721

.../...

.../...

Michel arrive d'abord en tant que marchand et suit un processus fréquent aux Antilles : il épouse en 1712 une riche veuve, Rose Asselain, veuve d'un habitant de Basse-Pointe, Adrien Hélicher et devient alors habitant à Basse-Pointe et lieutenant de cavalerie par commission de M. Duquesne du 27 septembre 1716. En 1717, il prend part à la révolte des riches habitants de la Martinique (Le "Gaoulé") mais M. du Buc lieutenant colonel de son régiment de milices le qualifie en 1720 de "Bon sujet, entraîné dans la révolte par le torrent". Il est toujours lieutenant de cavalerie quand il se remarie en 1721 au Macouba avec Marie Anne Catherine Marraud dont il aura six enfants.

Mais en 1727 Michel de Leyritz doit se défendre dans un procès qui l'oppose à Paul Jaham des Rivières capitaine de milices au Marigot, époux de Marie Anne Hélicher, fille du premier mariage de Rose Asselain sa première épouse avec Adrien Hélicher. Le dossier concernant ce procès est très important et offre de nombreux actes notariés, contrats de mariage, testaments etc... Et le sujet soulevé est aussi fondamental pour l'histoire des familles antillaises. Il s'agit du remariage des veuves : "il est d'usage depuis l'établissement du Conseil Supérieur de la Martinique que les meubles appartenant à une veuve et par elle acquis par le commun labeur d'elle et de son premier mari entrent dans la deuxième communauté lorsqu'elle convole en secondes noces".

Or, un avocat récemment arrivé de France signale, appuyant Paul Jaham des Rivières, que "cet usage est contraire à la coutume de Paris qui porte article 279 que femme convolant en deuxième ou autres noces, ayant enfants, ne peut avantager son deuxième mari de ses propres et acquis plus que l'un de ses enfants".

Le Conseil Souverain ayant donné raison à Paul Jaham des Rivières contre Michel Leyritz, l'arrêt fit beaucoup de bruit en Martinique car il était d'effet rétroactif : "il va éclore une pépinière de procès qui ruineront bien des familles" écrit un des habitants concernés par cet effet rétroactif qui ajoute "reste à savoir pour l'avenir si l'usage établi ne convient pas mieux aux colonies que la rigueur de l'édit des secondes noces : les colonies ont toujours été regardées comme une décharge de la misère du royaume ; une infinité d'officiers qui n'ont pour tout bien que la cape et l'épée ont fait ici des établissements considérables par leurs mariages avec des veuves, de même que bien d'honnêtes gens que la misère du royaume a chassés pour venir ici chercher fortune et qui n'ont pour toute ressource que beaucoup d'industrie et bonne envie de travailler ; il n'y a plus d'autres moyens à la Martinique pour eux que des mariages avec des veuves. L'exemple de ceux qui ont fait les principaux établissements de cette colonie cause de la jalousie aux créoles de ce pays ici qui sont plus propres à dépenser les riches successions que leurs pères leur ont laissés qu'à en former de nouvelles (...) Les gens les plus sensés et les plus sages de ce pays ici croient qu'il serait bon de laisser les choses sur le pied qu'elles sont, sans quoi les veuves, ou du moins la plupart, ne trouveront point à se marier avec des personnes propres à faire valoir leur bien parce qu'ils ne voudront pas être les économistes des enfants des premiers maris"(1).

Nous ignorons le résultat final du procès, mais nous apprenons que les biens de Rose Asselain passés de sa première communauté avec Adrien Hélicher à sa deuxième communauté avec Michel Leyritz s'élevaient à 93.877 livres.

(1) E 285

.../...

.../...

Le 19 novembre 1749 Michel de Leyritz est reçu conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France, contrôleur en la chancellerie près le parlement de Guyenne séant à Bordeaux et le 23 novembre 1758 il fait enregistrer ses titres de noblesse au Conseil Souverain de la Martinique (armoiries réglées par d'Hozier sur requête du 26 janvier 1758).

En 1764, à l'âge de 83 ans, Michel Leyritz meurt "dans la bonne odeur de la pénitence chrétienne". Son épouse lui survivra 12 ans. Elle meurt en 1776. On n'a pas son acte de décès car cette année manque à Basse-Pointe, mais son partage après décès chez Maître Catala est du 4 novembre 1776 (1). En 1776, les héritiers de Marie Catherine Marraud veuve de Michel Leyritz sont Messire Dominique Michel de Leyritz écuyer (avocat au Parlement de Paris); Messire Guillaume Ferréol de Leyritz, écuyer, ancien capitaine des troupes détachées de la marine, ingénieur ordinaire du roi; demoiselle Rose de Leyritz; tous trois habitant sur l'habitation sucrerie de Leyritz à Basse-Pointe; dame Victoire Marie Jeanne Marguerite de Leyritz épouse de monsieur Bruno Assier de Monrose écuyer, commandant les milices de Capesterre de la Martinique et demeurant sur leur habitation sucrerie de la Grande Anse; Jean-Louis, Elisabeth et Angélique Testard demeurant à Bordeaux, enfants de feu Catherine de Leyritz et de feu Claude Michel Abraham Testard, écuyer, négociant à Bordeaux; et enfin les cinq enfants mineurs de feu François Etienne de Leyritz, qui était de son vivant commandant les milices et habitant à Torbeck (Saint-Domingue) et de Marie-Louise Bourdet: les Leyritz de Saint-Domingue dont descend Saint-John Perse.

(1) Indemnité de St-Domingue : dossier Leyritz
Notariat de St-Domingue M° Legout 10, 11 et 12.7.1777

.../...

III BONODET de FOIX et BLANVILLAIN de L'ISLE

Ascendance

V/ 29 Marie Anne Polixène BONODET de FOIX
o 24.8.1774 Le Mouillage et ondoyée le même jour en danger de mort
par M. LAVALLEE chirurgien b 13.11.1777 p Jacques François Régis HUC
m Marie Anne HUC
+ 2.1.1807 Basse-Terre (Guadeloupe)
x a 31.10.1791 Fort St-Pierre Jean-Baptiste Félix FONTAINE
(b 6.10.1767 Petit Canal Guadeloupe de Félix et Dorothée RIVIERE)
x b 17 floreal IX (7.5.1801) Basse-Terre (Guadeloupe)
Jean Alexandre LE DENTU [28]

VI/ 58 Jean-Louis BONODET de FOIX
o Paris St-Germain l'Auxerrois
+ 1780/1791
Licencié en l'université de Paris - Avocat en Parlement - Procureur à
la Guadeloupe et à la Martinique.
x 9.8.1774 Le Mouillage

59 Marie Anne Polixène BLANVILLAIN de L'ISLE
o vers 1732 Saint-Pierre
+ 24.10.1826 Le Mouillage (94 ans)

VII/ 116 Louis BONODET
Ecuyer de Mgr le Chancelier de Lamoignon à Paris
+ /1774

117 Anne Marguerite COUFFIER de OERGY

118 Pierre François BLANVILLAIN de L'ISLE
Licencié en loi - procureur au Conseil Souverain - grand voyer en 1754
x 26.11.1726 Sainte-Marie

119 Anne COTINEAU
o Saint-Pierre

VIII/ 238 Jean COTINEAU
o Nantes ? (1) + 1696 Martinique

239 Demoiselle d'ACCARD

(1) Le dépouillement des Registres Paroissiaux de Nantes, qui nous a été aimablement communiqué par Madame PRAUD du centre généalogique de l'Ouest, ne nous a pas permis de confirmer l'ascendance donnée par Gazin et Hulot de Collart et mentionnée à la page suivante.

III BONODET de FOIX & BLANVILLAIN de l'ISLE

Avec cette nouvelle branche des ancêtres de Saint-John Perse, nous sommes dans une nouvelle partie de la Martinique et avec non plus des habitants, mais des gens de robe établis à St-Pierre Le Mouillage et nous les voyons essentiellement au XVIII^e siècle.

En 1726 à Sainte-Marie, le sieur Pierre François de Blancvillain de Lisle (sic) lissentié es loys (sic) procureur au Conseil Souverain demeurant à Trinité épouse demoiselle Anne Cotineau native de Saint-Pierre. Le curé ne donne pas le nom des parents des époux. En ce qui concerne le mari, le mariage d'un de ses fils au Prêcheur en 1764 nous apprend qu'il est "sieur de la Noue", mais nous ne savons rien ni de ses parents ni son origine géographique. Hulot de Collart signale des Blanvillain à Caen, en Alsace et à Tours ! (1). Pour l'épouse, au décès d'une de ses filles au Mouillage en 1808, presque un siècle après le mariage de 1726, on complète son nom de la façon suivante : dame Anne Cotineau de la Blanche. D'après Gazin et Hulot de Collart (2) Anne Cotineau serait une des quatre enfants de Jean, décédé en Martinique en 1696 et de demoiselle d'Accard. Jean serait fils de Julien Cotineau sieur de Caradeuc marchand de soie à Nantes, dont l'origine remonterait au début du XVI^e siècle à Sainte-Croix de Nantes (3). Quant à la "demoiselle d'Accard" il est possible qu'elle se rattache à la famille Acquard, commissionnaires et marchands plus tard à Saint-Pierre (4).

Pierre François (5) et Anne Blanvillain de l'Isle eurent dix enfants, dont huit filles et le nom s'éteignit très vite. Les filles épousèrent Pierre Antoine Viala, conseiller au Conseil Souverain ; François Gédéon de la Corbière arpenteur et grand voyer ; Pierre Pierruges procureur au Conseil Souverain ; Caze, médecin ; François Salmon, négociant ; Pierre Claude Dunoyer Delaroché, négociant ; Jean Huc, avocat, procureur au Conseil Souverain, sénéchal de la Grenade. Et Marie Polixène, ancêtre de Saint-John Perse, épousa en 1774 Jean-Louis Bonodet de Foix, avocat en parlement, procureur en Guadeloupe et en Martinique depuis 1771 (6), natif de Paris (St-Germain l'Auxerrois) et fils d'un ancien écuyer de Monseigneur le Chancelier de Lamoignon. Nous restons donc dans la bourgeoisie de robe qui caractérise cette branche.

Pour les Bonodet de Foix comme pour les Blanvillain de l'Isle le nom ne se maintient guère. Nous ignorons le sort de leurs deux fils et les circonstances et la date du décès du père. Il est vrai que nous arrivons alors en pleine période révolutionnaire. En 1791, quand leur fille Marie Polixène Bonodet de Foix épouse à Saint-Pierre Jean Baptiste Félix Fontaine un marchand de Pointe à Pitre, Jean-Louis, le père, est décédé et seule la mère, "veuve Bonodet" est présente au mariage. Elle partira avec sa fille pour la Guadeloupe et toutes deux vivront les années révolutionnaires à Basse-Terre apparemment seules, jusqu'en 1801 où Polixène Bonodet de Foix se remariera avec Jean Alexandre Le Dentu. Puis elle reviendra en Martinique où elle meurt, au Mouillage, âgée de 94 ans en 1826.

- (1) 5 APC Carton XIII dossier 238 Crocquet
- (2) AB XIX 3517 Dossier Huc - 5 APC 238 Dossier Crocquet
- (3) G1 499 recensement de 1677 : chef de case dans la Compagnie du Joncheray, sieur Cotineau avec une femme, deux garçons et une fille.
- (4) G1 499 : 1689 St-Pierre : un sieur Accard enseigne de milices
- (5) G1 499 En 1754 il est grand voyer à Saint-Pierre
- (6) AN E 40 Dossier Bonodet

IV PEZIER et DAMPIERRE de MILLANCOURT

Ascendance

- VI/ 50 René Augustin PEZIER
o vers 1734 Saint-Pierre
+ 17.9.1806 Grand Bourg de Marie-Galante
négociant et habitant
x /1767
- 51 Marie Adélaïde CLERET LATOUR
o 29.9.1740 Moule (Guadeloupe) b 16.12.1740 p Jean-Baptiste LANGLOIS
Lieutenant de milices m Anne CLERET
+ 30.9.1814 Grand Bourg de Marie-Galante
-

- VII/ 100 François Louis PEZIER
o vers 1694 Paris + 18.4.1770 Saint-Pierre
Marchand orfèvre à Saint-Pierre
- 101 Jeanne DARQUE
+ /1770
- 102 Claude Charles CLERET LATOUR
o vers 1712 Sainte-Anne (Guadeloupe)
+ 17.10.1772 Grand Bourg de Marie-Galante
Officier de milices
x 2.7.1732 Port Louis (Guadeloupe) - Rosalie BOCQUET [103]
-

- VIII/ 204 Vincent CLERET
+ /1739
- 205 Elisabeth DAMPIERRE de MILLANCOURT
+ /1739
-

- IX/ 410 DAMPIERRE de MILLANCOURT Voir Saint-Christophe
-
-

IV PEZIER et DAMPIERRE de MILLANCOURT

Nous terminons les ancêtres martiniquais de Saint-John Perse par une branche guadeloupéenne dont certains ascendants sont martiniquais ou en lien avec des martiniquais, mais sur lesquels nous avons très peu de renseignements.

Contrairement aux trois lignées précédentes, nous partirons ici du plus proche de nous pour remonter le temps : René Pézier, dont nous n'avons pas trouvé le mariage avec Marie Adélaïde Cléret Latour et dont nous ne connaissons donc pas l'origine, est dit à son décès natif de Saint-Pierre. Il serait né en 1734, or les registres de Saint-Pierre ne commencent qu'en 1763 : apparemment impossible de remonter l'ascendance. Cependant nous trouvons au Mouillage (Saint-Pierre) en 1770 le décès de François Louis Pézier marchand orfèvre âgé de 76 ans, natif de Paris, veuf de dame Jeanne Darque (sic). Le lieu, les âges et même les professions semblent bien indiquer qu'il s'agissait du père de René, mais nous ne pourrions pas l'affirmer si nous n'avions retrouvé le décès à Saint-Pierre sous la Révolution de la soeur de René Pézier, l'acte donnant le nom des parents.

Marie Adélaïde Cléret Latour, épouse puis veuve de René Pézier, avait pour grand-père Vincent Cléret dont nous ne savons rien. Et pour grand-mère Elisabeth Dampierre de Millancourt... mais on ne connaît dans cette famille aucune Elisabeth et aucun mariage avec un Cléret.

Cependant, on peut proposer quelques hypothèses que nous avons étudiées dans le chapitre sur Saint-Christophe, car il ne semble pas que cette Elisabeth soit de la branche martiniquaise de la famille, ni de la branche de St-Domingue, mais d'une autre branche inconnue passée de Saint-Christophe à la Guadeloupe.

CONCLUSION

Cette partie martiniquaise nous a permis d'assister aux débuts et à la formation de l'île avec une implantation au Carbet et à Case Pilote ; à la période d'attaques étrangères répétées et aux mouvements séditionnels des habitants ; ensuite à l'établissement des grandes familles de planteurs avec les Leyritz et les Marraud et enfin à la prédominance de Saint-Pierre pendant la deuxième moitié du XVIII^e et à l'importance d'une bourgeoisie de robe avec les Blanvillain de l'Isle et les Bonodet de Foix. Et, comme pour Saint-Domingue, la partie martiniquaise de cette ascendance s'arrête à la fin du XVIII^e siècle.

- GUADELOUPE -

Repères historiques :

- 1635 Liénart de l'Olive et Duplessis ayant signé un contrat avec la Compagnie des Iles d'Amérique arrivent en juin au Nord de l'Ile. Duplessis meurt en décembre.
- 1636 Début de cinq ans de famine. Guerre avec les Caraïbes.
- 1637 L'Olive gouverneur général de Guadeloupe.
- 1640 Aubert gouverneur de la Guadeloupe.
- 1643 Houel gouverneur de la Guadeloupe.
- 1649 Boisseret achète la Guadeloupe, la Désirade, Marie-Galante et les Saintes.
- 1659 Après discussion, une partie de l'île est accordée au gouverneur Houel et l'autre aux fils de Boisseret décédé.
- 1664 Institution de la Compagnie des Indes Occidentales. Rachat de l'île aux seigneurs propriétaires. A cette occasion recensement nominatif. Du Lion gouverneur de la Guadeloupe.
- 1669 Le gouvernement de la Guadeloupe dépend de celui de la Martinique, ce qui appauvrit la Guadeloupe.
- 1671 Deuxième recensement nominatif et terrier.
- 1674 Suppression de la Compagnie des Indes Occidentales.
- 1691 Attaque anglaise à Marie-Galante et Basse-Terre.
- 1703 Nouvelle attaque anglaise à Marie-Galante et Basse-Terre.
- 1726 Création de la paroisse des Abymes en Grande-Terre.
- 1759 Prise de la Guadeloupe par les anglais qui y restent quatre ans, développent son économie et fondent Pointe-à-Pitre.

.../...

.../..

- à 1763 La Guadeloupe redevenue française est constituée en gouvernement général indépendant de celui de la Martinique et continue à prospérer sous le gouvernement de Nolivos.
- 1768 Rétablissement du gouvernement général des îles d'amérique avec la Martinique comme chef-lieu : Nolivos démissionne.
- 1771 Le roi rend à la Guadeloupe son indépendance...pour six mois.
- 1789 Assemblée générale coloniale de la Guadeloupe à Petit Bourg.
- 1790 L'Assemblée coloniale se réunit à Pointe-à-Pitre et se déclare assemblée permanente.
- 1791 L'Assemblée coloniale se déclare Constituante.
- 1792 La Guadeloupe refuse de recevoir le gouverneur Collot et maintient sa fidélité au roi. Les républicains les plus en vue se réfugient dans les îles voisines. Relations rompues avec la métropole.
- 4.1.1793 La révolution triomphe en Guadeloupe. Lacrosse, commissaire envoyé par la Convention entre en Guadeloupe. Collot arrive et lui succède. Massacre de planteurs.
- 1794 Les anglais, malgré la résistance de Collot, prennent la Guadeloupe mais l'île est reprise par Victor Hugues envoyé de la Convention qui abolit l'esclavage. Les planteurs alliés aux anglais pour lui résister, vaincus, sont fusillés ou guillotisés.
- 1795 Régime de terreur de Victor Hugues. Il institue les corsaires de la Guadeloupe qui, par leurs prises, réapprovisionnent l'île.
- et 1796 Recensements nominatifs.
- 1797
- 1797 Guerre maritime franco-anglaise aux Antilles.
- 1798 Victor Hugues remplacé par Desfourneaux.
- 1801 Lacrosse revient comme capitaine général. Il favorise le retour des planteurs. Pointe à Pitre s'insurge et proclame le mulâtre Pélage, commandant militaire de l'île.
- 1802 Arrivée de Richepance accueilli par Pélage malgré une révolte de Delgrès et Ignace, colonel et lieutenant mulâtres. Désarmement de la population et rétablissement de l'esclavage. Richepance meurt et Lacrosse reprend le pouvoir instituant un régime de terreur. Il est remplacé par le général Ernouf qui rétablit la paix intérieure.

.../..

.../...

à 1810
1814 Occupation anglaise.

à fin 1814
Août 1815 La Guadeloupe redevient française.

Août 1815 Les anglais reprennent la Guadeloupe.

Avril 1816 L'Angleterre restitue la Guadeloupe à la France.

1843 8 Février - Tremblement de terre et incendie à Pointe-à-Pitre - 3.000
morts.

1848 Abolition de l'esclavage.

1865 Epidémie de choléra.

1871 Incendie de Pointe à Pitre.

fin du
siècle Crises sucrières. De nombreuses familles abandonnent la Guadeloupe
pour la Métropole.

Les premiers habitants
Ascendances LEFEBVRE / CAUCHON / ROMAIN

LEFEBVRE

VI/ 49 Marie Anne Claire LEFEBVRE (ou LEFEBURE)
o 17.11.1725 Sainte Rose du Grand Cul de Sac b 9.12.1725
p Jacques Michel FILLASSIER de LANEAU m Marie Anne CHAPELLE
+ 19.10.1789 Moule
x a 5.2.1754 Sainte Rose. François RIDE o vers 1725 de François et
Marie Marthe Simone MINGUET + 11.2.1760 Sainte Rose
x b 16.8.1761 Baillif. Barthelemy DESSANS o vers 1701 à Basse-Terre
de Arnould et Catherine GAMY + 10.3.1768 Baillif
x c 13.2.1769 Baillif Pierre Charles Gervais D'ORMOY [48]

VII/ 98 Paul LEFEBURE + 1769/ x /1725
99 Claire VALLUET

VIII/ 197 ? Marie George BELANGER o vers 1699 + 24.5.1759 Sainte Rose :
"Veuve LEFEBURE"
198 Laurent VALLUET habitant Baillif puis Sainte Rose
o vers 1664 + 22.2.1743 Sainte Rose
199 Claudine DUFLOS
o vers 1678 Baillif + 20.3.1751 Sainte Rose

IX/ 396? François VALUETE
o vers 1639 + 1671/ x /1664
397? Anne GRENET
o vers 1646 + 1671/

X/ 792 Jean VALUETE
o vers 1613 + 1664/1671
x a ? [793] x b /1657 Anne MAURY o vers 1629
794 Louis GRENET
o vers 1607 + 1664/ x a /1646
x b 1664/1671 Jeanne MORICE
795 Marie LE FAUCHEUR
o vers 1617 + 1664/

.../...

CAUCHON

VI/ 55/57 Marie Anne CAUCHON
o 24.6.1755 Basse-Terre Saint-François b 28.6.1755
p Jean-Baptiste RIGAUD m Marie Madeleine BONIN (ou BOUIN)
+ 15.7.1829 Basse-Terre (Grande rue du Cours)
x 16.6.1777 Basse-Terre Saint-François François Salomon LE DENTU
[54/56]

VII/ 110 Jean-Baptiste CAUCHON maître menuisier
o vers 1723 Ripont (Marne) "diocèse de Reims en Champagne"
+ 23.5.1773 Basse-Terre Saint-François
x 17.8.1751 Mont Carmel

111 Marie Anne MONMOUCEAU
o 23.10.1730 Mont Carmel b 1.11.1730 p Mathieu MONMOUCEAU
m Suzanne LANCE
+ 17.11.1811 Basse-Terre (rue du Sable)

VIII/ 220 Gilles CAUCHON + /1751

221 Elisabeth DUCHINALLE

222 Claude MONMOUCEAU (ou MONMOUCEAUX)
+ 26.9.1749 Mont Carmel
x 8.11.1729 Mont Carmel

223 Marie Anne THIBAUT
o 25.6.1707 Mont Carmel b 26.6.1707 p Nicolas GALOPIN
m Suzanne LANCE

IX/ 444 Mathieu MONMOUCEAU (ou MAUMOUCEAU)
b 18.10.1672 Villandry p Mathieu RENAULT m Perine CRUCHERON
+ 5.11.1746 Mont Carmel
x /1707

445 Claudine GERY
+ 6.2.1750 Mont Carmel "fort âgée"

446 François THIBAUT
+ 1736/ x /1705

447 Jeanne LANCE
o 1671/ + 9.5.1719 Mont Carmel

.../...

.../...

- X/ 888 Michel MAUMOUCÉAU
x 6.7.1670 Villandry, diocèse de Tours
- 889 Marie CRUCHERON
- 890 Claude GERY charpentier
+ 13.7.1723 Basse-Terre Saint-François x /1671
- 891 Suzanne HUCHON
- 892? Charles THIBAUT habitant et charpentier
o vers 1651 + 30.1.1739 Mont Carmel x 1671/1691
- 893? Catherine LEFEBVRE
o vers 1657 + 19.10.1732 Mont Carmel
- 894? Gérard LANCE
o vers 1624 + 17.12.1687 Mont Carmel x vers 1658
- 895? Suzanne SAUVAGE
o vers 1628 + 1671/ x a CHASTILLON
-

- XI/ 1782? Zacharie HUCHON
- 1784 François THIBAUT
o vers 1604 + 26.8.1691 Mont Carmel x /1651
- 1785 Marguerite BREDEVILLE (ou BRETTEVILLE)
o vers 1604 + 1671/
- 1786 Louis LEFEBURE
o vers 1614 + 1671/ x /1654
- 1787 Marie LAIGNEL
o vers 1619 + 1671/
-

.../...

ROMAIN

VII/ 125 Catherine ROMAIN
o 4.4.1712 Mont Carmel b 12.4.1712 p Jacques Pierre GUISCHARD
m Marie Marguerite THOMAS
+ 2.7.1789 Basse-Terre Saint-François
x 26.10.1744 Basse-Terre Saint-François : Jean-Baptiste François
HUARD LANOIRAIX [124]

VIII/ 250 Jean ROMAIN marchand
b 5.11.1678 Trois Rivières p sieur LOIZEL m Marguerite MILLARD
+ 3.1.1738 Basse-Terre Saint-François
x 4.11.1709 Mont Carmel

251 Marie Anne Constance GUICHARD
o vers 1683 + 24.4.1737 Basse-Terre Saint-François

IX/ 500 Louis ROMAIN brigadier de cavalerie
o 1635/1636 Rouen (Saint Eloy)
+ 25.11.1698 Trois Rivières
x 21.11.1673 Capesterre

501 Marie Madeleine Marguerite THOMAS
b 31.2.1657 Capesterre p Nicolas THIREL m Marie FAUCHEUX femme de
Jean DESPRES
+ 6.8.1718 Trois Rivières
x b 8.3.1700 Trois Rivières Jacques LEROUX né à Gisors en Normandie
de Jean et Madeleine GALOT

502 Pierre GUISCHARD
+ 1692 /1709 x /1682

503 Catherine DE LAUNAY
o vers 1651 + ? 5.10.1693 Mont Carmel "Madame GUISCHARD"

X/ 1000 Jean ROMAIN bourgeois de Rouen (Saint Eloy)

1001 Isabelle FORTIER

1002 Jean THOMAS habitant. notaire.
x /1653

1003 Marie EDOUARD anglaise

Les premiers habitants

Nous avons regroupé sous ce titre de chapitre plusieurs débuts de lignée qui se rattachent à diverses branches de l'ascendance, parce qu'il s'agit de cette période difficile des commencements de la Guadeloupe dont les habitants ne nous sont connus que par quelques actes de catholicité anciens et surtout par deux recensements : en 1664 et en 1671.

Il faut savoir que le recensement de 1664 (1), établi alors que le roi vient de racheter l'île aux "seigneurs propriétaires" d'Herblay et Houel et prépare la création de la Compagnie des Indes Occidentales, indique pour chaque quartier les noms de tous ceux qui habitent les "cases" (nom hérité de l'espagnol "casa" : maison) hommes, femmes, enfants, serviteurs blancs engagés et nègres esclaves avec leurs âges. C'est du moins la règle générale. Mais pour le quartier de Capesterre les femmes et les filles ne sont pas portées (sauf les esclaves) et à la Montagne Saint-Robert ce sont les âges qu'on ne donne pas.

Le recensement de 1671 (2) est plus riche du point de vue économique mais plus pauvre du point de vue généalogique. Il comprend deux parties : le terrier "dénombrement des terres" qui donne la dimension, les limites, les bâtiments et les cultures de chaque habitation et le nominatif "dénombrement des personnes" qui donne le nom du maître de case et de sa femme et le nombre seulement des enfants, garçons et filles, serviteurs blancs, nègres, armes et bestiaux.

Les ancêtres de Saint-John Perse, pour cette période du XVII^e siècle, se trouvent dans divers "quartiers" de l'île : le Baillif et Sainte-Rose du Grand Cul de Sac pour les Lefebvre ; Mont-Carmel et Saint-François (qui, unis, formeront Basse-Terre à partir de la Révolution) pour les Cauchon et Monmouceau ; Capesterre, Trois Rivières et Saint-François de la Basse-Terre pour les Romain. Autrement dit, la Basse-Terre uniquement, ce qui est normal puisque la Grande Terre ne sera vraiment "habitée" qu'à l'extrême fin du XVII^e siècle.

(1) G1 469

(2) G1 468

I/ Les LEFEBVRE et VALLUET

Ces deux familles sont établies tantôt à Sainte-Rose, tantôt à Baillif. Le mouvement semble être allé de Baillif à Sainte-Rose pour revenir à Baillif pour certaines personnes.

Claire Lefebvre qui épouse en troisièmes noces en 1769 à Baillif Pierre Charles Gervais Dormoy "européen de naissance" est, quant à elle, "créole de naissance". Son deuxième mariage avait déjà eu lieu à Baillif en 1761, alors qu'elle y était installée depuis près de deux ans, dès son veuvage de son premier époux François Ride, épousé à Sainte-Rose où elle était née.

Si nous ne savons rien de l'origine de son père, Paul, qu'on appelle souvent simplement "Monsieur Lefebvre" (et les Lefebvre sont trop nombreux pour que nous essayions d'imaginer des filiations), sa mère Claire Valluet est fille de Laurent Valluet, un patriarche chargé d'enfants et de petits enfants qui meurt à Sainte-Rose à 80 ans en 1743, et de Claudine Duflos. Ils étaient tous deux natifs de Baillif.

Malheureusement les registres de Baillif ont beaucoup souffert des incendies dues en particulier aux guerres avec les anglais et bien qu'il s'agisse d'un très ancien quartier de peuplement les registres conservés ne commencent qu'en 1751.

Si nous consultons les recensements, nous trouvons à la Montagne Saint-Louis (une des "Montagnes" du quartier du Baillif) Jean Valluette, âgé de 51 ans, remarié avec Anne Maury de 35 ans dont il a quatre fils, Guillaume, Jean, Louis et François de 7, 5, 3 et 1 an.

Dans la même case se trouvent François Valluette, âgé de 25 ans, fils d'un premier lit de Jean, et sa jeune épouse de 18 ans Anne Grenet (1).

En 1671 Jean Valluette est décédé et François et Anne ont deux garçons.

Etant donné la similitude de noms et de lieux, on peut supposer que Laurent Valluet, né peu après 1664, est fils soit de Jean et de sa deuxième épouse Anne Maury, soit de François, fils de la première épouse de Jean, et Anne Grenet.

Dans ce dernier cas, Anne Grenet serait sans doute fille de Louis qui demeure aussi Montagne Saint-Louis comme la famille Valluet et qui en 1664 est âgé de 57 ans ; sa femme Marie Le Faucheur a 47 ans et les deux enfants qui restent au foyer, Jean et Pierre, ont 9 et 8 ans.

En 1671 Jean Grenet est apprenti chez un scellier du bourg Saint-Louis et son père Louis, veuf de Marie Le Faucheur, est remarié (mais sans enfant) avec Jeanne Morice. Sa petite habitation de cannes à sucre et de vivres est voisine de celle de son gendre François Valluet.

(1) François VALLUETTE doit en 1664 à un marchand hollandais 566 livres de pétun (P.R.O. Londres HCA 30 - 642 Part I). C'est donc lui sans doute qui dirigeait l'habitation familiale dès cette date.

II/ Les MONMOUCEAU, CAUCHON, THIBAUT etc...

Mathieu Monmouceau (écrit aussi Montmouceau, Monmouceaux, Monmousseaux etc...) qui est né à Villandry en Touraine, arrive en Guadeloupe au tout début du XVIII^e siècle et il épouse Claudine Géry qui mourra "fort âgée" en 1750. Ils eurent dix enfants dont deux filles mariées : Suzanne à Louis Paris et Marie-Claude à Jean Paulin Couchin, tous deux notaires royaux et procureurs au Conseil Supérieur. Quatre des garçons se marièrent dont un deux fois, mais à notre connaissance les uns et les autres n'eurent que des filles. Le nom s'éteint donc vite (1).

L'aîné des enfants Monmouceau, Claude, épousa Marie-Anne Thibaut dont il n'eut qu'une fille, prénommée Marie-Anne comme sa mère, qui en 1751 épousa un maître menuisier du village de Ripont (2) à 26 km au Nord-Est de Sainte Menehould dans le diocèse de Reims en Champagne, Jean-Baptiste Cauchon. Il semble d'ailleurs que nous nous retrouvions là dans une famille de travailleurs du bois : Jean-Baptiste Cauchon est donc maître menuisier ; Claude Géry, beau-père de Mathieu Monmouceau, était charpentier, de même que Charles Thibaut grand-père de Marie-Anne, l'épouse de Claude Monmouceau.

En ce qui concerne l'ascendance des épouses créoles, nous avons des certitudes, des probabilités et des hypothèses.

Certitude : les parents de Marie-Anne Thibaut qui sont François et Jeanne Lance.

Probabilité : les parents de Jeanne Lance qui doivent être Girard Lance et Suzanne Sauvage : des Thibaut apparaissent comme parrains ou marraines de leurs petits enfants ; le nom est peu courant et la localisation géographique est la même.

Hypothèses : les parents de François Thibaut qui pourraient être Charles Thibaut et Catherine Lefebvre, et donc hypothèse aussi les parents de ces deux derniers ; François Thibaut et Marguerite Bredeville (ou Bretteville) d'une part, Louis Lefebvre et Marie Laignel d'autre part.

En 1664 à la Montagne Saint-Louis on trouve François Thibault et sa femme Marguerite "Bredeville", tous deux âgés de 60 ans. Ils n'ont que deux enfants, Charles 13 ans et Marguerite 10 ans, quatre négresses de 5 à 60 ans et deux ouvriers scieurs de long Jacques Lapière 22 ans et Guillaume Vallée 25 ans.

A la montagne Saint-Louis également, deux cases plus loin, se trouvent Louis Lefebvre, 50 ans et Marie Laignel, 45 ans avec leurs quatre enfants de 4 à 10 ans, dont une seule fille Catherine âgée de 7 ans.

Nous retrouvons les deux familles en 1671 au même lieu et nous apprenons qu'elles se trouvent l'une et l'autre sur deux des vingt habitations louées par les Révérends Pères Jacobins, habitations voisines l'une de l'autre, cultivées essentiellement en vivres ou laissées en savane pour les vaches. Les Lefebvre ont toujours trois garçons et une fille, mais la famille des Thibault est curieusement présentée : on y trouve un garçon qui est sûrement Charles, mais aussi Jacques Pierret scieur de long (le Jacques Lapière de 1664) et en colonne serviteur "François Pierrefils" et en colonne servante "Marguerite Thibault". Ce qui est curieux également c'est qu'à la Montagne de l'Espérance on trouve une habitation avec "le père Thibault" époux de Marguerite "Bretteville" et Jacques "Le Pierray" époux de Marguerite Thibault avec un garçon.

- (1) Mathieu avait au moins 2 frères : Michel b 28.7.1671 et Jullian b 15.12.1674. Son père Michel sait signer mais pas sa mère. Le prénom lui vient de son parrain Mathieu Renault qui, marié à Gabrielle Maumouceau, était son oncle (R.P Villandry A.D. Indre et Loire).
- (2) Ripont est actuellement un village abandonné compris dans le périmètre du camp militaire de Suippes.

.../...

.../..

Notre interprétation est la suivante :

En 1671 la famille Thibault acheta une habitation à la Montagne de l'Espérance en gardant pour quelque temps l'habitation de la Montagne Saint-Louis dont ils étaient locataires et en y laissant sans doute le fils aîné Charles, alors âgé de 17 ans (et amoureux de sa petite voisine de 14 ans Catherine Lefebvre !). Sur la nouvelle habitation se sont retrouvés les vieux parents et le jeune couple de Marguerite Thibaut et Jacques Pierret (forme du nom qui sera conservée par la suite dans les registres de Mont Carmel) et leur fils François.

Nous avons d'ailleurs un autre exemple en 1671 de famille recensée deux fois : celle de Romain Leschalouppé et de sa femme Catherine Laignel (soeur ou nièce de Marie, épouse de Louis Lefebvre) recensée avec ses trois garçons sur une des vingt habitations louées par les jacobins à la Montagne Saint-Louis et à Vieux Fort.

En 1664, toujours, mais à la Montagne Saint-Charles, se trouve Girard Lance, 40 ans et "sa femme" 36 ans avec trois enfants de 10, 8 et 6 ans et "Marye Chastillon fille de la mère, 6 ans". On peut supposer qu'il s'agit pour l'un comme pour l'autre d'un remariage. Ils ont sept nègres (1).

En 1671 sur cette habitation cultivée en cannes, vivres et savane, qui peut rendre 4.000 livres de sucre, ne restent que Philippe Lance (qui avait 6 ans en 1664) et Marie Lance (qui est peut-être Marie Chastillon). Le reste de la famille s'est transportée à Dos D'âne (actuellement Gourbeyre) sur une nouvelle habitation beaucoup plus grande dont une partie est cultivée en vivres, la majeure partie restant à défricher. On y trouve trois couples : Girard Lance et Suzanne Sauvage avec deux garçons (l'un des deux est sans doute le fils aîné Girard qui avait 10 ans en 1664), Guillaume Pelletier et Madeleine Lance (8 ans en 1664), Pierre Hébert et Marie Bleuse. Jeanne Lance est donc née après 1671 (2).

Enfin, pour en finir avec cette famille, elle semble caractérisée par une piété singulière. Quand Girard Lance père meurt en 1687, le curé ajoute à l'acte "après avoir vécu en parfait chrétien" (et lui donne 80 ans alors qu'il en a 63 !); quand Girard Lance fils "créole de la Basse-Terre" meurt en 1736 à 72 ans (87 dit le curé) la mention est "après avoir reçu tous les sacrements avec édification". Et pour Jeanne Lance en 1719, la phrase est encore plus longue "elle a reçu tous les sacrements avant de mourir avec la piété singulière et exemplaire avec laquelle elle a toujours vécu".

En ce qui concerne le charpentier Claude Géry, il est arrivé en Guadeloupe entre 1664 et 1671, sans doute déjà marié avec Suzanne Huchon (3). Ils ont deux garçons et une fille et une petite habitation à la Montagne St-Robert tout en vivres. Ce n'est pas un habitant mais un artisan avec quatre serviteurs blancs et un nègre.

Les registres paroissiaux postérieurs des deux paroisses de Basse-Terre, Saint-François et Mont-Carmel, montrent que les deux garçons disparaissent et qu'il reste quatre filles toutes mariées (Claudine avec Mathieu Monmouceau). Encore un nom qui disparaît en Guadeloupe et cependant on trouve encore dans la topographie actuelle de l'île le nom de "Ravine Géry" aux Vieux Habitants.

- (1) En 1664 (PRO-HCA 30 642 Part I) Girard Lance occupe la "place" (habitation) de Francisque Houarne et doit 60 livres de pétun.
- (2) Il est possible que Jeanne Lance soit fille de Girard fils, dont nous ignorons s'il est marié ou non, et donc petite-fille et non fille de Girard père et Suzanne Sauvage
- (3) A moins que Suzanne ne soit fille de "Zacquarye Huchon" qui, en 1664 (même source) doit 308 livres de pétun.

En 1664 au quartier de Grande Anse et Trois Rivières, se trouve Louis Romain âgé de 28 ans, dans la même case que Jacques et Antoine Fromantin. En 1671 il est "agent" dans la case d'Anthoine L'huillier à Capesterre (1). C'est là qu'il épouse Marie Marguerite Thomas (prénommée le plus souvent Marie), en 1673. Nous ne savons pas grand chose de l'ascendance de cette dernière sinon qu'elle est née à Trois Rivières, 16 ans plus tôt, d'un père notaire et habitant et d'une mère anglaise. Nous ignorons tout du sort de ses parents et de ses frères et soeurs qui disparaissent avant 1671, Marie Thomas étant alors servante à Capesterre chez Louis Dumarest et Marie Dion (2).

De Louis Romain par contre nous savons qu'il est fils d'un bourgeois de Rouen de la paroisse Saint Eloy. Il est installé en fait à Trois Rivières puisque dès 1678, date de la fondation de la paroisse de Trois Rivières, les actes concernant sa famille sont enregistrés dans la nouvelle paroisse. Sa soeur aînée, Marguerite, qui a cinq ans de plus que lui, est mariée depuis 1654 à peu près à Léger Millard dit Champagne qui a 24 ans de plus qu'elle et ils demeurent au même quartier. C'est là le seul "cousinage" que les auteurs aient trouvé avec Saint-John Perse, car ils descendent de cette Marguerite Romain et de Léger Millard.

Léger Millard était un habitant relativement riche qui possédait en 1664 douze nègres et en 1671 vingt quatre nègres, mulâtres et métis, sur deux habitations cultivées en vivres. Nous ignorons si les Millard, une fois installés, avaient fait venir le jeune frère de Marguerite ou s'ils sont arrivés ensemble.

Nous voyons Louis Romain prendre de plus en plus d'importance devant "sieur" puis "monsieur" Louis Romain. Nous apprendrons après son décès, au mariage d'une de ses filles, qu'il était brigadier de cavalerie.

Louis Romain et Marie Thomas eurent au moins neuf enfants, dont deux filles seulement. Les deux filles se marièrent de même que quatre des garçons. Son mari étant décédé en 1698, Marie Thomas se remaria en 1700 avec un autre normand, mais de Gisors, Jacques Leroux. Elle avait alors 43 ans et vivra 18 ans encore. La plupart des enfants Romain restèrent à Trois Rivières mais l'un d'eux, le troisième, prénommé Jean, passa de l'autre côté de l'île, à Mont Carmel d'abord où il épouse Marie Anne Constance Guichard, fille d'un marchand, puis à Saint-François de la Basse-Terre où il est marchand comme son beau-père et où il meurt à l'âge de 60 ans ayant eu trois filles et trois garçons. Nous n'avons trouvé le mariage que de deux filles, Marie Anne mariée avec Etienne Lacaze de Bayonne et Marie Catherine la dernière avec Jean-François Huard Lanoixain de Tours, tous deux négociants. Ils se sont dans le monde du commerce.

Marie Anne Constance Guichard, l'épouse de Jean Romain marchand à Basse-Terre, avait cinq ans de moins que son mari. Elle était la troisième des huit enfants de Pierre Guichard marchand, et habitait à Catherine Delaunay qui avaient dû se marier vers 1681. Or les registres de Mont Carmel, où était établie la famille, manquent de 1681 à 1685. Il y a bien des Guichard (ou Guischard) et des Delaunay (ou de Launay) en Guadeloupe dès 1664 et 1671, mais nous n'avons trouvé aucune preuve de filiation. Le couple pourrait aussi bien être arrivé jeunes mariés en Guadeloupe (l'aînée de leurs enfants, Marie Guichard épouse du capitaine de milices de Basse-Terre Michel Dupont Fouillole était créole, donc née aux îles). Dans les parrainages des enfants on trouve des lieutenants de cavalerie,

(1) Louis Romain était donc agent de la Compagnie des Indes Occidentales.

(2) On mettait parfois dans la colonne "servante" des noms qu'on ne pouvait mettre ailleurs

.../...

notaires, marchands, mais aucun parent (les baptêmes des trois premiers, de 1681 à 1683, manquent). L'un des fils épouse la fille de Nicolas Galopin, juge royal. L'autre fils, Paulin, sera chirurgien, puis marchand, puis capitaine de milices commandant pour le roi les îles des Saintes (Terre de Bas) ; de son premier mariage avec Alette Classe il aura onze enfants et du second avec Alette Dehers Garet un seul, auteur de la branche des Guichard Descotières. Les filles épousent des officiers de milices ; l'une d'elle épouse Alexandre du Lignon, médecin botaniste du roi de Paris (paroisse Saint-Gervais et Saint-Protais). Mais dans les parainages des petits enfants de Pierre Guichard et Catherine Delaunay, nous n'avons pas trouvé non plus de parenté permettant de les relier aux autres Guichard et Delaunay.

Nous indiquerons donc simplement qu'on trouve un Daniel Guichard âgé de 30 ans, marchand, dans les magasins du bourg de Bassa-Terre en 1664 et un Guichard maître d'école marié à Jeanne Bouteiller à la Montagne de Bellevue en 1671, mais sans enfant.

On trouve d'autre part à Vieux Fort en 1665 Guillaume Delaunay, époux de Marie Pingret, avec une Catherine de 13 ans parait-il sans enfant. Mais cette Catherine épouse avant 1671 le chirurgien Laurent Lemayne et ils auront des enfants jusqu'en 1688. Une de leurs filles, Catherine, épousera Pierre Romain, frère de Jean, en 1703.

Mais on trouve aussi des Guichard et des Delaunay à Saint-Christophe en 1671 et c'est plutôt de ce côté qu'il nous a semblé possible d'avoir l'ascendance.

Les PEZIER, CLERET LATOUR & BOCQUET

V/

- 25 Jeanne Josèphe (ou Joséphine Jeanne) PEZIER marchande
o 3.9.1781 Grand Bourg de Marie-Galante b 26.3.1782 p Sieur Marie
Joseph Laurent POTEINS habitant m Anne Marguerite PEZIER sa soeur
+ 8.12.1819 Grand Bourg
x 24 fructidor VII (10.9.1799) Grand Bourg Pierre César DORMOY [24]
-

VI/

- 50 René PEZIER négociant
o vers 1734 Saint-Pierre (Martinique)
+ 17.9.1806 Grand Bourg de Marie Galante
x /1767
- 51 Marie Adelaïde CLERET (CLAIRET) LATOUR
o 29.9.1740 Moule b 16.12.1740 p Jean-Baptiste LANGLOIS lieutenant de
milices m Anne CLERET
+ 30.9.1814 Grand Bourg de Marie-Galante
-

VII/

- 100 François Louis PEZIER x Jeanne DARQUE (Voir Martinique)
- 101
- 102 Claude Charles CLERET LATOUR officier de milices
o vers 1712 Sainte-Anne
+ 17.10.1772 Grand Bourg de Marie-Galante
x 2.7.1737 Port Louis (Chapelle de l'Anse Bertrand)
- 103 Marguerite Rose (Rosalie) BOCQUET
b 2.10.1719 Capesterre p Charles BEAUDOUIN m Marguerite Elisabeth FILLASSIER
+ 7.10.1772 Grand Bourg de Marie-Galante
-

VIII/

- 204 Vincent CLERET
+ /1739
- 205 Elisabeth DAMPIERRE de MILLANCOURT (Voir Martinique et Saint-Christophe)
- 206 Moïse BOCQUET capitaine de cavalerie
o 1671/ Guadeloupe
+ /1735
? x a 22.2.1694 Mont Carmel Jeanne LE BRUN
o Guadeloupe de Pierre BRUN dit BEAUPEIN et Jeanne HOUE
x 28.6.1697 Fort Royal (Martinique)
- 207 Jeanne HOUDAN
o vers 1672 Saint-Christophe
+ 1.6.1757 Anse Bertrand "environ 85 ans"
-

.../...

.../...

IX/

408? Vincent CLERET
en 1671 au quartier des citronniers de la Grande Terre (Gosier)
x /1671

409? Perrine COULLAUD

412 Moïse BOCQUET lieutenant de cavalerie
? x b 22.2.1694 Mont Carmel Jeanne LEBRUN (cf.206)

413 Jeanne LEFEVRE

414 Noël HOUDAN x Anne LACAILLE (Voir Saint-Christophe)
415

X/

824 Pierre BOCQUET (dit LE PICQUARD)
o vers 1619 + 1671/1694
x b /1659 Jeanne ANCELLE o vers 1629 + 1664/1671

Les PEZIER, CLERET LATOUR & BOCQUET

Ces familles nous emmènent en Grande Terre d'abord puis à Marie-Galante, alors qu'avec les premiers ancêtres guadeloupéens de Saint-John Perse nous étions restés en Basse-Terre. Cette progression géographique correspond tout à fait à la progression de la "colonisation" de l'île entière.

Bien entendu, la Grande Terre étant avant le XVIII^e siècle une terre à peu près vierge, le généalogiste se heurte au problème de l'absence de registres paroissiaux pour les premiers habitants de cette île (1). C'est pourquoi les ascendants et l'origine de ceux-ci nous restent mystérieux.

En 1671 au quartier des Citronniers qui correspond au sud-ouest de la Grande Terre (Gosier actuellement), se trouvait le couple de Vincent Cléret et Perrine Couillaud dont nous ignorons tout mais dont nous supposons, par la similitude des prénoms et de l'implantation géographique, qu'ils étaient les parents de Vincent Cléret époux d'Elisabeth Dampierre de Millancourt, établi à Ste-Anne (ce que nous savons par le mariage de certains de leurs enfants en 1737 à Port-Louis, 1739 et 1742 au Moule). Il semble que Vincent et Elisabeth aient eu au moins deux garçons et quatre filles installés au nouveau quartier du Moule. Nous suivons donc la progression de l'installation en Grande Terre de l'Ouest, proche de la Basse-Terre, vers l'Est, en longeant d'abord les côtes.

Un des deux garçons, Charles, prend comme nom de branche "Latour" devenant, lui et ses descendants, Cléret Latour (parfois Latour Cléret) et se différenciant ainsi de l'aîné, Arnoult Vincent, qui reste "Cléret". Il s'en va à la toute nouvelle chapelle de l'Anse Bertrand, à la pointe nord de la Grande Terre, épouser en 1737 Marguerite Rose Bocquet, appelée habituellement Rosalie.

Les parents de Rosalie Bocquet s'appelaient Moïse et Jeanne Houdan. Jeanne était de Saint-Christophe comme nous l'apprend son acte de mariage et le mariage de sa fille Marie-Jeanne en 1754 à l'Anse Bertrand. Elle était soeur ou nièce de cette Marie Houdan épouse d'Etienne Dominique Hérard dont la fille, Marie Anne Hérard avait épousé en Martinique Jacques Marraud. Ce serait donc là un des quatre implexes de la famille de Saint-John Perse.

Quant à Moïse Bocquet, père de Rosalie, c'est un personnage intéressant. Son grand-père est Pierre Bocquet (dit le Picquard dans un acte de 1664) (2). En 1664 il a 45 ans ; il est à la Montagne de Beausoleil avec son épouse, Jeanne Ancelle (35 ans), un fils Hubert âgé de 5 ans et une fille, Jeanne Françoise âgée de un an et demi. Ils ont une habitation importante avec sept serviteurs blancs, seize nègres, négresses et négrillons et "23 nègres et négresses nouveaux venus qui ne sont point nommés, qui sont au-dessus de douze ans, plus quatre petits négrillons et négresses". Pierre Bocquet venait sans doute d'acheter ces 23 esclaves récemment arrivés "de la côte d'Afrique". Nous pensons que Jeanne Ancelle n'est sans doute pas la mère de Moïse (père) mais la deuxième épouse de Pierre Bocquet. Elle a en effet deux jeunes enfants

(1) Signalons à ce propos que dans le registre paroissial de Capesterre, le plus ancien de toutes les Antilles Françaises puisqu'il commence en 1639, on trouve quelques rares mentions de baptêmes d'enfants de Grande-Terre (en 1666. 1671).

(2) P.R.O : HCA 30 642 Part I ; il doit 16.630 livres de sucre.

.../..

.../..

et en 1671 où on retrouve la famille, à la Montagne de l'Espérance cette fois, Pierre, devenu "le sieur Bocquet" est veuf et il a quatre garçons et une fille. Or, on trouve cette mention surprenante "tous catholiques à la réserve d'un des enfants du dit Bocquet nommé Moyse". Voilà donc apparaître Moyse (père) au nom peu "catholique" en effet. Ce Moyse était déjà adulte puisque son fils Moyse se mariera 16 ans plus tard. Il y a donc une assez grande différence d'âge entre lui et ses frères et soeur : Hubert, Jeanne-Françoise que nous avons déjà vu et deux autres garçons, Pierre et Roch nés entre 1664 et 1671. Comment expliquer d'autre part la différence de religion entre Moyse et le reste de la famille, sinon par un premier mariage de Pierre avec une huguenote. Peut-être était-il huguenot lui-même, converti à l'occasion de son remariage, Moyse, fils d'un premier mariage, conservant sa religion. D'autre part Moyse était peut-être encore en France en 1664. Ce ne sont là que des hypothèses. Pour en terminer avec le grand-père, Pierre, "sieur Bocquet" en 1671, il est alors associé au sieur Le Tellier pour exploiter une habitation importante avec 47 esclaves dirigés par un "commandeur" blanc.

Nous ne savons pas grand chose de plus de ce Moyse père que sa religion. Le mariage de son fils Moyse en 1697 nous apprend qu'il est lieutenant de cavalerie et qu'il a épousé Jeanne Lefevre. Des Lefebvre, Lefebure etc... il y en a tant en Guadeloupe comme ailleurs que nous renonçons à trouver la famille de cette Jeanne. En 1664 où les prénoms des enfants sont donnés, il n'y a aucune Jeanne dans les quatre ou cinq familles de ce nom.

A l'extrême fin du XVII^e, Pierre Bocquet fils épouse Marie Anne Cholet et s'installe à Petit-Bourg. En 1694 nous retrouvons à Mont Carmel deux autres Bocquet : Jeanne Françoise qui, veuve de Jean Le Vanier se remarie avec Jean Marre, récemment venu de Saint-Christophe et... Moïse, cornette de cavalerie qui épouse Jeanne Brun fille de Pierre Brun dit Beaupein, lequel est avec son épouse Jeanne Houe à l'origine d'une nombreuse descendance. Mais nous voilà bien perplexes car nous ignorons, puisqu'on ne donne pas les parents de l'époux "cornette de cavalerie", s'il s'agit là d'un remariage de Moïse père qui sera donné en 1697 comme lieutenant de cavalerie, ou d'un premier mariage de Moïse fils dont on ne donne pas le grade en 1697, mais qui sera plus tard capitaine de cavalerie !

Quoiqu'il en soit c'est en Martinique, à Fort Royal, que le 28 juin 1697 "Moïse Bocquet fils" épouse Jeanne Houdan native de Saint-Christophe, fille de Noël, capitaine de milices, et d'Anne Lacaille. Moïse Bocquet et sa jeune épouse s'installent d'abord à Port Louis, en Grande Terre de Guadeloupe, où ils devaient faire partie des premiers habitants du quartier. Puis la famille passe vingt ans à Petit-Bourg et Capesterre où elle faisait partie des notables : dans les parrainages des enfants apparaissent des conseillers au Conseil Souverain et, bien entendu, des capitaines de cavalerie. Ces enfants seront une dizaine. Ils retournent ensuite dans le nouveau quartier de l'Anse Bertrand dépendant encore alors de Port Louis. C'est là que certaines filles se marieront : Rosalie en 1737 avec Charles Cléret Latour comme nous l'avons vu plus haut ; Madeleine Elisabeth en 1743 avec un marchand anglais originaire de la Barbade, Benjamin Pender (ou Pinder ou Pander...) et Marie Jeanne en 1754 avec Michel Lofficial, fils d'un notaire de Nantes qui s'était établi d'abord au Mouillage (Martinique) avant de finir ses jours à Port Louis. Des quatre garçons l'aîné, Jean-Baptiste, meurt "garçon" en 1754 ; de Pierre et Pierre Moïse et du dernier Louis Bocquet Houdan (qui épouse au Moule en 1742 Anne Cléret, soeur de Charles Cléret Latour) nous ignorons s'ils eurent une descendance.

.../..

Charles Cléret Latour et Rosalie Bacquet font comme leurs parents : nous les retrouvons tour à tour dans divers quartiers de la Grande Terre : Anse Bertrand, le Moule, puis de nouveau Anse Bertrand. Ils finissent par abandonner la Grande Terre pour Marie-Galante entre 1750 et 1770. Charles est officier de milices à Grand Bourg. Ils y mourront le même mois d'octobre 1772, lui dix jours après elle.

Il semble qu'ils n'aient eu, à part trois enfants morts en bas âge, que deux filles. L'aînée, Marie Anne, épouse d'abord Claude Honoré Rigues, chevalier de la Roquette puis six mois après la mort de ses parents Louis Etienne Rassicot de Jussy fils d'un échevin de Paris. Nous ignorons son sort par la suite.

La cadette, Marie Adelaïde, épouse un négociant de Saint-Pierre de la Martinique, René Pézier, dont nous avons vu le père, orfèvre parisien, dans le chapitre sur la Martinique. Nous n'avons pu trouver leur mariage, mais nous apprenons par la suite que leur fils aîné, René, est né à la Dominique vers 1764. C'est peut-être sur cette île, située entre Martinique et Guadeloupe, qu'ils se sont mariés.

René Pézier père était d'abord négociant, mais dès 1782 nous le voyons mentionné comme habitant, toujours à Grand Bourg et à l'époque révolutionnaire, en 1797, (1) il est "bourgeois" et infirme. Il mourra dix ans plus tard, âgé de 72 ans, laissant à sa veuve un garçon et quatre filles majeurs alors qu'ils avaient eu douze enfants de 1764 à 1782.

Au recensement de 1797 où nous avons vu René Pézier, bourgeois et infirme, nous trouvons sur une cafeyère du quartier de Réunion (nom révolutionnaire de Grand Bourg) Jean Pézier, le troisième enfant, marié : c'est donc lui qui a repris l'habitation de son père infirme. Au bourg se trouvent aussi une des filles Pézier et son époux François Joseph Deaux, originaire de Saint Maximin de Provence, qui a vingt ans de plus qu'elle et qui, procureur de la senechaussée de Marie-Galante avant la révolution, est maintenant "homme de loi" ; et le fils aîné, René Pézier fils, qui était notaire à son mariage en 1792 et qui est maintenant marchand et secrétaire de la municipalité. Il sera habitant propriétaire à son décès en 1830 et laissera quatre enfants.

Quant à la petite dernière des Pézier, Jeanne Josephe, qui âgée de 15 ans est la seule restée avec sa mère et son père infirme en 1797, elle épouse deux ans plus tard (on l'appelle alors Joséphine Jeanne) César Dormoy, un négociant comme l'était son père.

Avant d'abandonner cette lignée, il reste à indiquer que René Pézier, le négociant, fils de l'orfèvre de Saint-Pierre avait une soeur prénommée Jeanne née elle aussi à Saint-Pierre et qui avait épousé un autre négociant, Jacques Gobert dont nous ignorons l'origine, n'ayant pu retrouver non plus l'acte du mariage célébré avant 1760 à Saint-Pierre dont les registres ne commencent qu'en 1763. Jacques Gobert en fait devait être aussi orfèvre comme son beau-père.

(1) G1 502

.../..

En effet, le deux floréal an XI. (22 Avril 1803) le contre amiral Lacrosse, capitaine général et le conseiller d'état Lescallier, préfet de la Guadeloupe "instruits qu'il vient d'être introduit dans la colonie des moëdes clouées dont plusieurs ont été reconnues être d'un or altéré (...) arrêtent que toutes les moëdes à clou répandues dans toute l'étendue de la Guadeloupe et dépendances soient apportées dans cette ville (Basse-Terre) pour être vérifiées par les citoyens Gobert et Cayolle orfèvres". La moëde était une monnaie d'or du Portugal utilisée dans toutes les Antilles. Quand elle était rognée l'orfèvre y pratiquait un trou pour écarter le métal et le bouchait avec un morceau d'or d'un titre quelconque qu'il aplatissait ensuite formant une tête de clou.

Jacques Gobert dut mourir peu après car à la fin de cette même année nous trouvons le décès de sa veuve Jeanne Pézier, revenue à Saint-Pierre de la Martinique.

Jacques et Jeanne eurent trois enfants. L'aînée, Jeanne Catherine, naquit à Saint-Pierre. En 1768 elle est marraine de son cousin germain Jean-Baptiste René Pézier à Marie Galante. Puis elle épouse un autre négociant, Jean-Baptiste Le Cordier de Parfouru, venu du Calvados. La dernière Marie Esther Gobert, naquit à Saint-François de la Basse-Terre et épousa Jean-Baptiste Stanislas Nouvel, habitant à Mont Carmel. Enfin, le second enfant et seul fils, Jacques Nicolas Gobert, né le 22 mai 1760 à Mont Carmel, est le général de la Révolution et de l'Empire décédé en 1808 lors de la bataille de Bailen pendant la guerre d'Espagne (1). Son fondé de pouvoir en Guadeloupe était M. Charles Dain négociant à Basse-Terre (2). Jacques Nicolas Gobert eut un fils prénommé Napoléon : né en 1807, il eut pour parrain Napoléon I et fut baptisé en même temps que le futur Napoléon III. C'est le fondateur du prix Gobert décerné par l'Académie Française à des ouvrages sur l'histoire de France.

(1) Lire sa biographie par M. Jean Paul Hervieu, archiviste de la Guadeloupe, dans "la Quinzaine de la Guadeloupe" du 15.4.1965.

(2) Inventaire de la communauté de Jacques Gobert et Jeanne Pézier
M° Lanaspèze 27 Extrait des XIII

Les HOUDIN LE BOUCHER, LOYSEL, GODEMAR

V/

- 21 Marie Anne Augustine HOUDIN LE BOUCHER (Annette)
o 10.10.1763 Pointe à Pitre ondoyée b 2.12.1763 p M. LOYSEL BEAUMARAIS
pour M. Jean-Baptiste LOYSEL père m Marie Ignace GODEMAR veuve
HOUDIN LONGVAL
+ 20.4.1830 Pointe à Pitre Morne à Caille
x 20.7.1778 Pointe à Pitre Jean Samuel CAILLE [20]
-

VI/

- 42 Augustin Frédéric HOUDIN LE BOUCHER
o 18.4.1733 Pointe à Pitre b 28.4.1733 p Augustin JAHAM DESFONTAINES
VALMONT capitaine de milices et marguillier en chef de la paroisse
m Marie-Louise HOUDIN DORILLAC
+ 6.1.1782 Pointe à Pitre
Officier de cavalerie de milices. Habitant Morne à l'eau puis Abîmes
x 22.1.1762 Morne à l'eau. dispense 3° degré de consanguinité
- 43 Marie Anne LOISEL (ou LOYSEL)
o 18.3.1733 Pointe à Pitre b 6.4.1733 p Joachim DUMOULIN cornette de
cavalerie m Marie REVERCHON
+ 6.7.1785 Pointe à Pitre (dite native de Morne à l'eau)
-

VII/

- 84 Claude Bernard HOUDIN de LONGVAL
o vers 1705 Martinique
+ 14.12.1755 Pointe à Pitre
capitaine d'infanterie de milices
x /1731
- 85 Marie Ignace GODEMAR
b 12.6.1713 Capesterre p Antoine LATASTE m Marie Ignace LOISEL
+ 29 messidor K (18.7.1804) Pointe à Pitre
- 86 Jean-Baptiste LOISEL (ou LOYSEL)
o 5.4.1700 Trois Rivières b 7.4.1700 p M. DUBOUCHÉ m Marie
Françoise REVERCHON
+ 29.5.1778 Morne à l'eau
x 27.5.1732 Port Louis
- 87 Anne DUMOULIN
o vers 1707 Sainte Anne
+ 17.2.1746 Abîmes
-

.../..

VIII/

- 168
169 Claude Honoré HOUDIN x Louise Françoise LE BOUCHER (Voir Martinique)
- 170 Nicolas GODEMAR habitant
b 7.9.1656 Capesterre p Nicolas TREZEL fils m Anne de MONTOLON
+ 10.11.1740 Abîmes
x 27.6.1689 Capesterre
- 171 Catherine Madeleine REVERCHON
b 12.4.1671 Capesterre p Bertrand PALUDERNEAU conseiller du roi
agent général de la Compagnie des Indes Occidentales m Catherine DUPER
femme de Paul POLLUCHE commissaire général.
+ 9.11.1743 Abîmes
- 172 Cardin LOYSEL habitant
o Normandie
+ 30.7.1703 Trois Rivières
x a (Madame LOYSEL + 14.1.1693 Trois Rivières)
x b 27.6.1693 Capesterre
- 173 Marie REVERCHON
b 13.1.1675 Capesterre p François SAYET dit LA SONDE m Marie THOMAS
+ 16.3.1741 Pointe à Pitre
x b 24.3.1704 Trois Rivières Gabriel MAMIEL o Metz de Nicolas, sei-
gneur DOB et Magdeleine BERTRAND + 1709/1721.
- 174 Messire Joachim DUMOULIN
+ 22.6.1727
doyen du Conseil Souverain de la Guadeloupe
- 175 Dame Perrine LEMERCIER de BEAUSOLEIL
o 1664/1671 + 1725/1732

IX/

- 340 Robert GODEMAR habitant
o vers 1624 Normandie + 1697/
? x b Anne PAVIOT (x b 26.1.1725 Basse-Terre St-François Antoine DARDES)
x a /3.12.1655
- 341 Jeanne MARCILLY ou de MARSILLY
o Nogent sur Seine
+ 4.2.1697 Gosier
- 342 Jean-Baptiste REVERCHON dit LA CROIX (ou LACROIX REVERCHON ou REVERCHON
346 sieur de LA CROIX)
o vers 1639 Angers + 20.12.1702 Capesterre
commissaire extraordinaire d'artillerie
x /1671
- 343 Madeleine BERNARD
347 o vers 1644 + 18.4.1696 Capesterre
- 344 André LOISEL x Olive HOUSSAYE (en Normandie)
345

.../..

.../..

- 350 Guillaume LEMERCIER sieur de BEAUSOLEIL
o 20.10.1628 Nantes + vers 1680
Capitaine de cavalerie - Conseiller au Conseil Souverain
x 4.10.1654 Martinique cm Robillard, Vigeon et Racine
- 351 Marie LAURENT ou LAURANS
o Faubourg Saint Germain Paris + 1686/
-

X/

- 682? Edouard MARCILLY
- 686 François BERNARD
694 o ? Saint-Pierre de Nantes en Bretagne
- 687? Marguerite BRETON
695
- 700 Michel LEMERCIER sieur de FLORENCIAUX
701 x Julienne CHESNEAU
- 702 Claude LAURENT x Françoise REBOURS
703
-

Les HOUDIN LE BOUCHER, LOYSEL, GODEMAR, DUMOULIN etc...

Cette branche a la particularité rare de former un monde aux origines parfaitement déterminées, à deux exceptions près. Nous voulons dire par là que nous savons d'où vient le premier du nom et à peu près quand il est arrivé. La majorité de ces "premiers" arrive dans la deuxième moitié du XVII^e et après avoir passé un certain nombre d'années à Capesterre ou Trois Rivières, ils passent en Grande Terre "habiter" le nouveau quartier des Abîmes tout près de la future ville de Pointe à Pitre fondée au milieu du XVIII^e siècle.

I/ Les DUMOULIN et LEMERCIER de BEAUSOLEIL

Nous présentons un peu à part ces deux familles parce qu'elles ne sont pas du même milieu social et géographique que les autres de cette branche, bien que Guillaume Lemercier sieur de Beausoleil soit contemporain de Robert Godemar, qui a quatre ans de plus que lui, et qui est arrivé quelques années avant lui en Guadeloupe, et de Jean-Baptiste Reverchon qui par contre est un peu plus jeune et arrivé un peu plus tard.

Guillaume Lemercier est le premier en Guadeloupe d'une très longue et très importante lignée, dont les branches se différencieront par un deuxième ou même un troisième nom : Beausoleil, Beauvoisin, Maisoncelle, Richemont, Vermont etc... Plusieurs études généalogiques sur cette famille nous indiquent que Guillaume, le premier antillais, venait de Nantes où il était né en 1628 d'une famille originaire de Clisson et qu'il passa d'abord par la Martinique où il épousa en 1654 Marie Laurent ou Laurans qui venait du faubourg St-Germain à Paris (1)

C'est sans doute de lui dont parle le R.P Dutertre (2) sous le nom de "sieur Beausoleil", d'abord le 1 décembre 1656 où il est envoyé par le gouverneur M. du Parquet aux caribets des sauvages retrouver des nègres marrons (esclaves enfuis), puis en Août 1658 où il est un des chefs de la sédition contre Madame du Parquet veuve du gouverneur et enfin dans les derniers mois de la même année 1658, quand il massacre, à la tête de 60 à 80 hommes qu'il avait rassemblés et fait armer, des sauvages conduits par Nicolas le plus vaillant de leurs capitaines et qui étaient venus à Saint-Pierre faire leurs excuses pour un massacre de trois blancs. Dutertre qualifie Beausoleil en cette occasion d'"homme cruel et furieux". Beausoleil en effet "les fit charger à coups de mousquetons et de fusils, cinq furent tués dans la Grande Place, sept dans la sucrerie de Madame du Parquet, un autre dans les cannes. Nicolas lui même blessé et poursuivi sur l'eau fut achevé d'un coup de mousqueton". Ce fut là l'origine de la guerre contre les sauvages en Martinique et de leur expulsion vers les îles de Saint-Vincent et la Dominique. Beausoleil cependant fut sous un prétexte quelconque pris à partie par M. de Loubière "lequel après l'avoir traité de brouillon, de perturbateur et de traître, le fit arrêter ; puis il fut chassé de l'île (avec trois autres) ; l'on ne fit pourtant aucun tort à leurs biens qu'ils eurent la liberté de retirer".

(1) Généalogie Bruneau-Latouche p 232 Note 130 et arbre généalogique LE MERCIER (ANSOM : B 6313 B)

(2) DUTERTRE Tome I : chap.XIX p 497 ; chap.XXI p 534 à 540

.../..

.../..

Et en effet si Guillaume Lemercier de Beausoleil s'est marié en Martinique en 1654, en 1664 nous le retrouvons installé à la Montagne Saint-Robert de la Guadeloupe (Baillif) avec un fils, Jacques, qui gardera le nom de Beausoleil et sera capitaine de cavalerie, et trois filles, Christine, Françoise et Anne. Il a neuf engagés et 15 nègres, ce qui est important pour l'époque.

En 1671 il est toujours à la Montagne Saint-Robert, mais il est maintenant capitaine de la compagnie de milices. Il a trois garçons de plus et une fille (Perrine sans doute, Christine l'aînée étant déjà mariée à François Néron) et une importante habitation sucrerie qui emploie quatre ser-viteurs blancs et 34 nègres, négresses et négrillons.

En Juillet 1682 par lettres patentes le comte de Blénac, gouverneur général (1), lui concède une place au quartier des citronniers en Grande Terre, quartier à défricher et "habiter" aux contours peu définis encore, à l'em-placement de ce qui sera plus tard Gosier, les Abîmes, puis plus tard encore Pointe à Pitre. Il est alors premier capitaine de milices et depuis quelques années conseiller au Conseil Souverain de la Guadeloupe. Il mourra peu après.

Guillaume et Marie avaient neuf enfants, cinq garçons et quatre filles. Les deux derniers sont Louis Lemercier qui deviendra sieur de Maisoncelle, colonel commandant la Grande Terre, qui recevra la croix de Saint-Louis en 1724 et fera enregistrer ses lettres de noblesse le 6 septembre 1734, et Perrine Lemercier qui, vers 1695, épouse Joachim Dumoulin dont nous ignorons l'origine mais qui en octobre 1705 (2) est lui aussi, comme son beau père dé-cédé, nommé Conseiller au Conseil Souverain. Il sera à la fin de sa vie doyen de ce même Conseil Souverain (aucun rapport avec la famille Dumoulin protes-tante établi à Vieux Habitants).

Il est plus difficile de suivre la famille Dumoulin que la famille Lemercier. Peut-être Joachim venait-il de la Martinique comme son beau-père. Une autre similitude entre les deux familles vient des charges des fils ou des gendres dans les milices. Les fils Lemercier étaient capitaines de cavalerie (Jacques et Jean), mousquetaire (Guillaume) colonel commandant la Grande Terre (Louis, qui succédait à son beau-frère Néron, époux de sa soeur Christine). Chez les Dumoulin on trouve un fils capitaine de milices à Sainte-Rose : Joachim ; et les gendres Jean Charles Dupont, Cornette de cavalerie à Capesterre, Pierre François Butel de Sainte Ville, commandant les milices de l'Ance Bertrand. Vous voyez tout de suite l'éparpillement géographique : Sainte-Rose, Capesterre, Ance Bertrand. On trouve aussi Sainte-Anne, sans doute au début de la famille et Mancenillier (Petit Canal), Port-Louis etc... C'est caractéristique du début du XVIII^e siècle avec l'extension de la colonisation à tout le territoire des deux îles de la Guadeloupe, Basse-Terre et Grande Terre.

Joachim Dumoulin, le père, se fit remarquer en tant que conseiller du Conseil Souverain, par son "agitation" et son peu de respect de ses supérieurs. C'est du moins ce que lui reproche d'abord le gouverneur général Phelypeaux en 1713 (3) lors d'une visite d'inspection en Guadeloupe : "Dumoulin a de l'esprit

(1) A.N Inventaire de la Série B. : B9 F° 243

(2) C8 A 15 24.10.1705

(3) C8 A 19 10.01.1713

.../..

.../..

et connaît le barreau ; il n'est pas taxé d'une grande probité étant brouillon et vexant ses voisins par l'autorité de son emploi. Il doit être admonesté et tenu de court".

En 1725 nouvelle visite d'un gouverneur général, Feuquières, nouveau rapport (1) sur les Conseillers dont Dumoulin "très capable mais très emporté, peu propre à prendre un bon parti par son entêtement et sa partialité dans les affaires qu'il favorise, s'attirant la voix des autres conseillers par la crainte qu'ils ont de lui" Blondel, l'intendant (2), parle pour sa part de "l'esprit inquiet du sieur Dumoulin, principal moteur de tous les désordres dans lequel le Conseil est tombé" et ajoute "autant par ses discours que par son incapacité il ne convient pas de le laisser à la tête de ce Conseil".

D'où vient cette hargne du gouverneur général et de l'intendant des îles contre le doyen du Conseil Supérieur de la Guadeloupe ?

En fait le Conseil Supérieur avait rendu le 15 novembre 1724 un arrêt au procès criminel contre le sieur Boursier, habitant de la Guadeloupe, qui avait tenu des discours calomnieux et publié des libelles diffamatoires contre certains de ses membres. Boursier s'était réfugié à la Martinique chez Feuquières et, s'étant pourvu contre le résultat du procès, était revenu en Guadeloupe avec Feuquières lors de sa tournée d'inspection. A peine arrivé il fut arrêté en exécution du jugement du Conseil Supérieur. Le gouverneur général jugeant que c'était là mépriser son autorité réclama sa mise en liberté et Dumoulin répondit avec hauteur en plein Conseil que le gouverneur outrepassait ses droits. Feuquières, furieux, l'expédia en France en juillet 1725 rendre compte de sa conduite. Eternel procès d'influence entre les attributions et compétences du gouverneur général des îles et des conseils supérieurs de chaque île.

Mais en France le ministre jugea qu'effectivement Feuquières avait eu tort en protégeant Boursier contre le Conseil Supérieur et qu'il convenait de laisser Dumoulin rentrer en Guadeloupe en lui ordonnant simplement d'avoir plus de respect pour ses supérieurs car il avait été bien assez puni par ce voyage forcé en France d'un peu plus d'un an (3).

Feuquières s'inclina, la rage au cœur, et Dumoulin reprit sa place aux séances de septembre 1726 du Conseil. Mais à celles de novembre, mars et mai suivantes il est absent "par indisposition" ou "par maladie" et il meurt le 22 juin 1727 (4). En effet, il avait été "bien assez puni" de ce manque de respect par cette vexation et cette fatigue qui ont accéléré sa fin !

Mais dès le 16 septembre 1727 (5) Feuquières accuse réception de l'ordre du roi en faveur du Sieur Le Bourcier, ordre qui révoque celui du 20 novembre 1725 lui ordonnant de sortir des îles et qui lui permet donc de rester en Guadeloupe. Feuquières remercie en précisant qu'il a mérité cette grâce, car depuis deux ans on n'a aucun sujet de plainte contre lui et qu'il vit depuis ces deux ans retiré sur son habitation. Le premier ordre n'avait donc même pas été exécuté !

(1) C7 A 9 F° 168

(2) C8 A 34 4.8.1725

(3) C7 A 10 F° 69 à 72 et E 157 Dossier Dumoulin

(4) C7 A 10 F° 142 à 144

(5) C8 A 37 197 v°

.../..

.../..

Lorsque Feuquières envoya Dumoulin en France, son beau-frère Monsieur de Maisoncelle (Louis Lemercier, frère de Perrine) commandant de la Grande Terre, intercédâ en vain pour lui (1).

Or, ce même Maisoncelle plusieurs années auparavant avait "vendu ou cédé" (2) à Dumoulin son beau-frère, une concession au quartier des Abîmes, concession qui est peut-être une partie de celle que son père Beausoleil avait obtenue peu avant de mourir. Et Dumoulin vendit 6.000 livres "au nommé Godemar" cette même concession "nullement défrichée (...) ce qui est tout à fait contre les ordonnances qui veulent qu'un terrain concédé ne puisse être vendu qu'ayant auparavant été habité en grande partie, et lorsqu'il y est contrevenu le prix de la vente est acquis et confisqué au Roy outre qu'amande est imposée". Et Phélypeaux qui découvre cela en 1713 près de dix ans plus tard en est scandalisé, mais propose naïvement de poursuivre tous ceux qui sont coupables de ce trafic de concessions "presque toute l'île de la Guadeloupe et grande partie de la Martinique" ce qui serait "une affaire importante et avantageuse". Bien entendu, on n'en fit rien !

II/ Les GODEMAR, REVERCHON et LOYSEL

Ce Godemar que nous avons vu acquérir de Dumoulin une concession aux Abîmes est Nicolas fils de Robert Godemar, qui nous emmène d'abord à Capesterre.

A Capesterre se trouve un des principaux noyaux des débuts de la colonisation de la Guadeloupe. C'est d'ailleurs dans ce quartier que nous trouvons les plus anciens registres paroissiaux des îles puisqu'ils remontent en 1639 (rappelons que la première installation dans l'île est de 1635). Cependant ce n'est pas si anciennement que nous trouvons nos trois familles.

Robert Godemar né vers 1624 arrive de Normandie au milieu du XVII (3) et épouse, sans doute en 1655, Jeanne Marcilly qui vient de Nogent sur Seine (4). En 1664 si on regarde le recensement, il semble qu'ils n'aient que deux fils. Mais pour le quartier de Capesterre, les femmes et les filles ne sont pas indiquées. En fait, le couple avait déjà quatre de ses cinq enfants. A son service on trouve deux engagés et sept nègres.

Dès 1671 le couple possède toujours une habitation à Capesterre, mais il a également pris une concession en Grande Terre au quartier de Saint-Marc où il demeure avec les cinq enfants. Leur nouvelle habitation est un peu plus grande que celle de Capesterre.

En 1689 leur fils Nicolas Godemar revient à Capesterre épouser Catherine Madeleine Reverchon.

(1) C8 A 34 4.6.1725

(2) C8 A 19 10.1.1713

(3) Il est parrain le 12 novembre 1652 à Capesterre.

(4) Un Edouard MARCILY est parrain à Capesterre le 7 septembre 1652 du fils d'un irlandais - Peut-être est-il le père de Jeanne.

.../..

.../..

Jean-Baptiste Reverchon, père de Catherine Madeleine et qui sera plus tard (1689) commissaire extraordinaire d'artillerie, s'appelle tantôt Reverchon dit la Croix, tantôt Reverchon de la Croix, tantôt Reverchon sieur de la Croix. Il vient d'Angers où il est né vers 1639 et il arrive vers la fin de l'année 1669 à Capesterre, s'installant d'abord près de six mois chez le sieur Paul Polluche commissaire général de la Compagnie (1). Il ne tarde pas à épouser une jeune veuve (c'est, aux Antilles comme ailleurs, la meilleure façon de s'établir dans un nouveau pays !) Madeleine Bernard veuve de Jean-Baptiste Dumouchel qu'elle avait épousé moins de dix ans auparavant. Madeleine Bernard est la seule de cette partie de l'ascendance avec Joachim Dumoulin dont nous ne connaissons pas l'origine. On apprend à son décès qu'elle est fille de Monsieur François Bernard, mais de ce dernier nous ne savons rien. Il y a bien à Mont Carmel le mariage en 1687 d'un François Bernard, fils de François, habitant natif de Nantes en Bretagne et de Marguerite Breton ; il est possible que ces derniers soient les parents de Madeleine, à moins qu'elle ne soit fille d'un premier mariage de ce François remarié en 1687 avec Geneviève Léchelle et que, dans ce cas, François et Marguerite soient ses grands-parents.

Madeline Bernard qui avait donné trois garçons à Jean-Baptiste Dumouchel donne trois filles à Jean-Baptiste Reverchon ! Le nom de Reverchon devrait donc s'éteindre. Cependant on voit resurgir des Reverchon à Morne à l'eau à la fin du XVIII^e siècle, mais ce sont des petits enfants de Nicolas Godemar et Catherine Madeleine Reverchon dont un fils, Louis, prit le nom de Godemar Reverchon et certains de ses descendants abandonnèrent la première partie du nom, phénomène fréquent aux Antilles.

Saint-John Perse descend de deux des filles Reverchon : Catherine Madeleine que nous venons d'évoquer, l'aînée, et Marie, la cadette, épouse de Cardin Loysel. C'est là un des quatre implexes de l'ascendance antillaise du poète.

Cardin Loysel est arrivé de Normandie (2). Mais sa première épouse meurt à Trois Rivières où il s'est installé et il se remarie cinq mois plus tard en 1693 avec Marie Reverchon. Quand il meurt au bout de dix ans de mariage Marie, veuve avec trois enfants, se remarie huit mois plus tard avec Monsieur Gabriel Mamiel natif de Metz, qui est cornette de cavalerie puis lieutenant colonel. Il meurt à son tour et Marie Reverchon restera "veuve Mamiel" jusqu'à son décès en 1741.

(1) C7 A 1 25.7.1670

(2) Nous ignorons la provenance exacte et la date d'arrivée de Cardin Loysel, mais le 15 janvier 1686 à Capesterre nous trouvons la première mention de son nom comme témoin au mariage de Jean Pinson natif de la paroisse de "Mouleux" en Pays de Caux. C'est peut-être là qu'on pourrait rechercher l'ascendance de Cardin, au prénom si particulier... mais nous n'avons pas trouvé de Mouleux au nom peut-être mal orthographié ou mal recopié. Signalons l'existence de "Meulers" près de Dieppe.

.../..

.../...

Cardin Loysel et Marie Reverchon avaient donc eu trois enfants (et un petit Pierre mort à deux ans). Thérèse épouse Pierre Laujol, un marchand de Saint-Pierre qui l'emmène vivre en Martinique où il devient aide major des gens d'armes. Alexis épouse demoiselle Marie-Anne Marre, fille du capitaine de milices Jean Marre. Mais il meurt au bout d'un an et demi ayant eu un seul fils, Jean-Baptiste Alexis, auteur de la branche des Loysel Dessources. Sa veuve, Marie-Anne Marre se remariera avec Jean-Baptiste Thyrus Pautrizel, cornette de cavalerie qui vient de Saint Vincent d'Arden, du diocèse de Bourges en Berry. Enfin Jean-Baptiste Loysel s'en va à Port-Louis épouser Anne Dumoulin, une des enfants du doyen du Conseil Souverain Joachim que nous avons vu plus haut et de dame Perrine Lemercier de Beausoleil.

Mais Jean-Baptiste Loysel n'est pas le seul à quitter les terres épuisées et trop peuplées de Trois Rivières ou Capesterre. En ces tous débuts du XVIII° c'est à un véritable exode que nous assistons de presque tous les membres des familles que nous venons d'évoquer vers les terres neuves de Grande Terre.

III/ En Grande Terre au XVIII° siècle - Les HOUDIN de Guadeloupe

Nous avons déjà vu que les Godemar furent parmi les tous premiers à coloniser la Grande Terre, puisqu'en 1671 la famille y est déjà installée, au quartier de Saint Marc. La première paroisse de ce nouveau quartier est établie à Gosier et dans les registres paroissiaux qui commencent en 1688 le curé prend la peine d'indiquer la provenance du père, de la mère, des parrain et marraine des baptisés et bien sûr celle des décédés et des mariés. Et si on voit les "habitants de ce quartier" quelques uns très rares y sont nés, d'autres sont "créoles de la Guadeloupe", c'est à dire de l'île de Basse-Terre et d'autres de tous les coins de France. C'est grâce à ce curé que nous apprenons l'origine de Robert Godemar (Normandie) et de son épouse Jeanne de Marcilly (Nogent sur Seine) au décès de cette dernière en 1697. La famille Godemar est bien représentée au "quartier" avec les parents et les filles mariées. Le fils, Nicolas, est reparti dans son quartier d'origine, Capesterre, épouser Catherine Magdeleine Reverchon et c'est à Capesterre que naissent la plupart de leurs dix enfants mais il finira par revenir en Grande Terre lui aussi.

Jeanne Godemar, soeur cadette de Nicolas, a épousé René Couppé écuyer, sieur de Kéroual (titres de noblesse enregistrés le 7 avril 1693) "de la province de Bretagne", premier du nom en Guadeloupe, fils de Guillaume Couppé. René était veuf en premières noces de Catherine de Moure, appelée Catherine Dumon à son décès à la Capesterre le 24.1.1684, dont il avait un fils, René, qui sera aussi sieur de Kéroual et chef de la branche aînée. De Jeanne Godemar, René eut cinq autres enfants dont Jacques qui sera sieur Du Parc et chef de la branche cadette. L'abondante famille des Couppé se différenciera par un deuxième nom et dans la branche cadette des Couppé Du Parc on verra les sieurs Dupelinet, Du Portblanc, de Kerwerden, de Kermadec, de Kervenou et de Lahongrais, branche subsistante de nos jours.

.../...

Marie Godemar enfin épouse d'abord Alexandre Girard dit Gaillard (c'est le deuxième nom qui survivra) officier de cavalerie originaire de "Chateaudun en Beauce", puis veuve avec cinq enfants en 1701 se remariera en 1706 avec Philippe Le Morne, voyer de la Grande Terre.

Mais dès 1705 un nouveau quartier apparaît, celui des Abymes où on distribue des concessions. Robert Godemar, l'ancêtre, a dû mourir à peu près à cette période après peut-être un remariage avec Anne Paviot, marraine d'un enfant de René Couppé et Jeanne Godemar en 1698 (à moins qu'elle ne soit l'épouse de Robert Godemar fils dont nous n'avons pas retrouvé trace). Et Nicolas Godemar qui était reparti à Capesterre épouser Catherine Magdeleine Reverchon en 1689, acquiert des concessions aux Abymes (sans doute du conseiller Dumoulin comme nous l'avons vu plus haut) au nom de ses fils Nicolas et Louis (le 31 décembre 1705) et de lui même (7 mars 1706) (1). Et, peu à peu, le rejoindront aux Abymes d'autres membres de la famille : la veuve Mamiel, Marie Reverchon, sa belle-soeur, qui avant était veuve de Cardin Loysel et ses enfants Loysel et Mamiel ; les Renard, c'est à dire la famille de la dernière des soeurs Reverchon, Marie Françoise, épouse de François Renard. Plus tard arriveront aussi les Laujol, enfants de Pierre et Thérèse Loysel qui reviennent de Martinique.

Mais pendant quelque vingt ans encore ce nouveau quartier des Abymes dépend toujours de la paroisse Saint-Louis du Gosier, le curé précisant en général de quel quartier de la paroisse sont les parents ou les jeunes mariés : Gosier - Abymes - Pointe d'Antigue (futur Mancenillier puis Petit Canal) et en juin 1727 une mention au mariage de Catherine Magdeleine Godemar, fille aînée de Nicolas et veuve de Louis Blanchet avec Augustin Jaham Desfontaines Valmont originaire de la Martinique, est significative du développement du quartier "Le dit mariage a été fait et célébré dans le presbytère des Abymes que nous avons béni pour servir d'église aux paroissiens desdites Abymes en attendant la construction de celle qui doit se faire".

En effet, le 8 janvier 1728 l'église est construite et c'est le premier acte du registre paroissial des Abymes dont un plan figuratif de 1722 nous montre tous les habitants (2). Les Godemar, Reverchon, Mamiel, Renard, Loysel Lemorne avaient signé en 1725 une requête pour l'établissement de cette paroisse (3). La même période voit l'établissement des nouvelles paroisses en Grande Terre de Port-Louis (1725), Moule (1725 mais les registres ne sont conservés qu'à partir de 1739) etc...

C'est donc en cette première moitié du XVIII l'extension rapide de la Grande Terre et particulièrement du nouveau quartier des Abymes.

Vers 1730 arrive là Claude Bernard Houdin Longval, capitaine d'infanterie de milices, dont nous avons vu la famille en Martinique. Il épouse Marie Ignace Godemar fille de Nicolas Godemar père, l'avant dernière des dix enfants qu'il a eu de Catherine Madeleine Reverchon. Il entre donc dans une famille bien établie aux Abymes. Un de ses beaux-frères, Louis, qui prend le nom de Godemar Reverchon, est l'époux de Françoise Marie Anne Dorillac, sa nièce. Elle est fille de Marie-Louise Françoise Houdin et de ce Frédéric Nicolas Dorillac, écuyer (4), procureur général au Conseil Souverain de Guadeloupe à qui son beau-père Claude Honoré Houdin, conseiller au Conseil Souverain de la Martinique, écrivait ses impressions du "Gaoulé" en 1717, lettre qu'avait lue en plein conseil Joachim Dumoulin. La petite fille de ce dernier, Marie Anne Loisel, épousera en 1762 Augustin Frédéric Houdin Le Boucher, lui-même petit-fils du conseiller Houdin ! Nous voyons là les liens existant entre les familles des conseillers des deux îles.

(1) F3 223 F° 872

(2) F3 223 F° 25

(3) F3 223 F° 665

(4) Titres enregistrés au Conseil Souverain de la Guadeloupe le 3 mars 1723 (Borel d'Hauterive 1874).

.../...

Le temps a filé bien vite et voilà toutes nos familles réunies. Il nous faut tout de même parler un peu plus de ces Houdin en Guadeloupe, dont les membres seront nombreux. Là encore on trouve un deuxième nom pour différencier les branches. Claude Bernard et Marie-Ignace ont eu sept enfants qui tous se sont mariés. Les cinq garçons étaient tous officiers de milices et habitants et époux de femmes créoles. Claude Ignace Houdin Longval, l'aîné, fut tué d'un coup de canon en 1759 à 30 ans lors du siège de la Guadeloupe par les anglais. De six enfants qu'il avait eu en sept ans de mariage avec Marie-Louise Dupont, trois survécurent dont un seul fils, Charles Claude, officier de milices et habitant au Moule, qui sera en 1792 sur la liste des émigrés qualifié de "noble planteur" (1).

Louis Nicolas Bernard Houdin, aura une habitation à Gosier. Augustin Frédéric Houdin Le Boucher sera habitant d'abord aux Abîmes, puis à Morne à l'eau où s'était installé son beau-père Jean-Baptiste Loisel après son mariage avec Anne Dumoulin, puis de nouveau aux Abyes jusqu'à la fin de sa vie. Les deux derniers sont Xavier Honoré Houdin Dorigny habitant aux Abîmes et Marie Auguste Houdin Dorgemont habitant à Morne à l'Eau.

Marie Ignace Godemar, la mère de tous ces Houdin, qui survivra cinquante ans à son époux Claude Bernard et qui survivra aussi à tous ses enfants sauf Houdin Dorigny, puisqu'elle ne mourra qu'en 1804 à 91 ans, aveugle depuis plus de 20 ans (2), tenait en piètre estime ses deux gendres d'origine métropolitaine, Yves Illy, natif d'Agen époux de Marie Louise Françoise et Henry Romain Hégron, de Vitry le François, époux de Catherine Guillelmine, puisqu'en rédigeant son testament en 1782 (3) elle prévoit que ses deux filles ne pourront disposer de leurs parts et devront les transmettre à leurs enfants "pour conserver les biens de sa famille, attendu la mauvaise conduite et dissipation reconnues de ses gendres".

Peu après cette époque d'ailleurs, c'est son "petit gendre" Jean Caille qui est chargé de ses affaires "à cause de ses infirmités et de la perte de sa vue" (4). Jean Caille avait en effet épousé Annette Houdin, petite-fille de Marie Ignace Godemar.

(1) G1 513

(2) Notariat Guadeloupe M° DUSSAU 25.8.1783

(3) id. M° DUSSAU 21.2.1782

(4) id. M° DUSSAU 14.3.1787

.../...

Les BARDON, PEDEMONTE, HUARD LANOIRAIX

IV/

- 13 Marie Emmanuel Sophie Vétulie BARDON
o 12.3.1815 Basse-Terre Grande rue maison de sa grand-mère veuve LE DENTU
+ 8.2.1875 Paris (1)
x 6.2.1838 Basse-Terre Paul Etienne DORMOY [12]

V/

- 26 Elie BARDON négociant
o vers 1776 Bordeaux Saint André (Gironde)
+ 28.4.1819 Les Saintes Terre de Bas
x 26 germinal IX (16.4.1801) Basse-Terre Marie Anne Elisabeth (Bérénice)
LE DENTU [27]

VI/

- 52-53 Etienne BARDON x Anne DUTRUCH à Bordeaux

IV/

- 15 Clelia Françoise Catherine Emilie PEDEMONTE
o 23.6.1813 Basse-Terre près de l'Eglise
+ 18.11.1879 Saint Claude
x 18.1.1832 Basse-Terre Charles Antoine Salomon LE DENTU [14]

V/

- 30 Emile Jean-Baptiste (Emilio) PEDEMONTE
o vers 1776 Gênes paroisse Saint-Pierre
+ 3.4.1856 Basse-Terre
négociant puis conseiller colonial et habitant quartier du Parc
x 23.9.1812 Basse-Terre
- 31 Marie Josèphe (Manon) HUARD LANOIRAIX
o 26.9.1779 Basse-Terre Saint-François b 6.10.1779 p Jean-François son
frère m Marie-Thérèse LACAZE
+ 25.2.1854 Basse-Terre rue du Domaine
x a 15 ventôse XII (5.3.1804) Basse-Terre Antoine François MEGY négociant
né à Martigues en Provence de Jean Joseph et Anne Elisabeth RIPERT
+ 2.2.1811 Basse-Terre quartier du Parc

VI/

- 60-61 Jacques Laurent PEDEMONTE x Catherine SCHIAFFINO (à Gênes)
- 62 Jean François Denis HUARD LANOIRAIX négociant
o 28.9.1745 Basse-Terre Saint-François b 7.10.1745 p Jacques Denis HUARD
voyer de Basse-Terre m Marie Anne ROMAIN épouse LACAZE
+ 30.5.1782 Basse-Terre Saint-François
x 23.1.1769 île espagnole de la Trinité de Barlovento (Trinidad)
mariage réhabilité le 27.3.1780 Basse-Terre Saint-François
- 63 Françoise THENORIO ou TENORIO
o Ximena (S.Sebastian) évêché de Cadix (Espagne)
+ 8.7.1820 Basse-Terre Saint-François

(1) mariage de son fils Léon DORMOY à Capesterre en 1883

.../...

.../...

VII/

120

121 Dominique PEDEMONTE x Angélique CARBONNE (1)

124 Jean-Baptiste François HUARD LANOIRAIX ou LA NOIRAIX

b 20.9.1700 Tours St Saturnin (Indre & Loir)

+ 3.4.1764 Basse-Terre Saint-François

x a Dorothee GENTY veuve de Michel POSTEL o Saint-Pierre (Martinique)
vers 1694 + 12.8.1744 Basse-Terre

x b 26.10.1744 Basse-Terre Saint-François Catherine ROMAIN [125]

126 François (Francisco) TENORIO

127 Anne (Ana) DE LOS SANTOS

VIII/

248

Jacques HUARD marchand droguiste à Tours

b 7.1.1666 Tours Saint-Saturnin

x 15.2.1694 Tours Saint-Saturnin

249 Marie LAURENCIN

b 27.10.1664 Tours Saint-Saturnin

IX/

496

François HUARD marchand à Tours

x 2.5.1661 Tours Saint-Saturnin

497 Anne FRANCOIS

498 Honorable homme Pierre LAURANCIN maître ouvrier en soie à Tours

x 30.4.1657 Tours Saint-Saturnin

499 Dame Marie GOHARD

X/

992

Noble Jacques HUARD sieur de MONTJUAN

Conseiller du roy, lieutenant des eaux et forêts du comté de Dunois

993 Dame Marie LASSERE

994 Honorable homme Aimé FRANCOIS

995 Anne GOHARD

+ /1661

996 Honorable homme Jean LAURANCIN

Marchand bourgeois à Chinon

+ /1657

997 Dame Catherine ?

998 Honorable homme Etienne GOHARD marchand bourgeois

+ /1657

999 Dame Madeleine PICHON

(1) E 17. Parents de Laurent Pedemonte, l'oncle d'Emilio [30]

Les BARDON, PEDEMONTE, HUARD LANOIRAIX

Nous sommes avec ces familles dans des lignées de commerçants et négociants de Basse-Terre arrivés en Guadeloupe de Bordeaux (Bardon), Gênes (Pedemonte), Tours (Huard) du milieu du XVIII^e au début du XIX^e siècle. C'est là qu'on trouve une branche étrangère et méditerranéenne de l'ascendance avec les Pedemonte de Gênes et les Thenorio de Cadix.

I/ Les HUARD

Peu avant 1725 arrive à Basse-Terre Jacques Denis Huard, âgé de 25 ans, fils d'un marchand droguiste de Tours de la paroisse de St-Saturnin (1) qui épouse la fille d'un marchand (bien sûr !) de Basse-Terre, Geneviève Petit. Ils auront deux filles qui épouseront aussi des négociants, l'un du diocèse de Dax, l'autre de la Rochelle. En 1727, deux ans après son mariage, Jacques Denis Huard, au nom des héritiers du sieur Michel Petit, demande la révision d'un arrêt du Conseil Supérieur qui a déclaré valable le mariage de Gilles Petit avec "la nommée Madelon, négresse" (2). Le gouverneur de la Martinique en envoyant la requête et d'autres pièces du procès, demande aussi que soit cassé l'arrêt pour diverses raisons légales et parce que "il ne convient pas de favoriser dans ces îles de pareilles alliances" (3).

Dès 1729, nous voyons comme parrain de Marie Anne Huard, deuxième fille de Jacques Denis et Geneviève : Jean-François Huard Lanoiraix qui est le frère cadet d'un an de Jacques Denis. Nous ne savons si les deux frères sont arrivés ensemble ou si l'aîné une fois installé a fait venir le plus jeune. Tous les descendants de Jean-François porteront ce double nom Huard Lanoiraix, ce qui les différenciera aisément d'autres Huard de Basse-Terre sans parenté apparente, descendants de Jean-Jacques Huard, négociant lui-aussi, mais originaire de Château du Loir dans la Sarthe et époux de Marie Catherine Petit, soeur de Geneviève l'épouse de Jacques Denis Huard...

Jean-François Huard Lanoiraix épouse d'abord une veuve de Saint-Pierre de la Martinique, Dorothée Genty, puis en secondes noces en 1744 Marie-Catherine Romain la fille de Jean, brigadier de cavalerie. Ils auront un fils et une fille. Du fils, l'aîné, Jean-François Denis, nous reparlerons plus bas. La fille, Marie Catherine Anne, épousera à 18 ans en 1767, Pierre Estienne de Raine originaire de Montpellier, conseiller du roi, sous commissaire de la marine et des chasses, commissaire des guerres en Guadeloupe, fils d'un ancien officier au régiment de Picardie et de Marie Madeleine Adélaïde de Nogaret.

(1) Un court séjour récent à Tours nous a permis de retrouver, par de rapides recherches au archives municipales, les grands-parents et arrière grands-parents des deux frères Huard partis pour la Guadeloupe, et ceci grâce au remarquable dépouillement des registres paroissiaux. Que leurs auteurs en soient remerciés !

(2) E 225 dossier HUARD

(3) C8 A 37 F° 50 18.3.1727

.../...

.../...

Le frère aîné de Marie Catherine Anne (et son parrain alors qu'il avait trois ans et demi... "n'a pu signer attendu son jeune âge" !) Jean-François Denis Huard Lanoiraix est négociant comme toute la famille. Il voyage à travers les îles et à Trinidad il tombe amoureux d'une belle espagnole, Françoise Thenorio (ou Tenorio, orthographe plus probable) née à la ville de Ximena dépendant de l'évêché de Cadix en Espagne (sans doute Jimena de la Frontera à 90 Km à l'Est de Cadix). Il l'épouse donc en cette "île espagnole de la Trinité de Barlovento" en 1769 et il repart avec elle pour Basse-Terre où naissent cinq enfants de 1771 à 1779 (trois mourront en bas âge). Et en 1780, on s'aperçoit que le mariage à Trinidad n'était pas valable et doit être "réhabilité" (sans doute moyennant une forte somme !), ce qui nous vaut un acte plein de renseignements pour le généalogiste ! Jean-François est alors employé au bureau du contrôle. Auparavant il était officier de milices. Deux ans après cette "réhabilitation" il meurt laissant deux autres garçons à sa veuve qui lui survivra 38 ans !

Sous la Révolution, à Basse-Terre, on trouve donc en 1796 (1) la veuve Huard Lanoiraix et sa fille Manon. Manon c'est Marie Josèphe née en 1779, la seule fille survivante. Les garçons à cette époque, sont à l'armée. On retrouvera plus tard l'aîné Jean-François, capitaine au 66ème régiment de ligne en garnison à Basse-Terre en 1806 et Jean-Marie commandant la garde nationale des milices de Basse-Terre de 1821 à 1829.

Manon épouse d'abord en 1804 Antoine François Mégy, un négociant de Martigues en Provence, qui est à Basse-Terre avec un ou plusieurs frères. Puis une fois veuve avec trois enfants, elle se remarie en 1812 avec un italien de Gênes, Emilio Pedemonte. Une fille Mégy, épouse à Basse-Terre en 1825, à 18 ans, un avocat de Paris plus âgé de 15 ans, Noël Germain Tandou.

II/ Les PEDEMONTE

Les Pedemonte, comme les Huard ou les Mégy que nous venons de voir, sont des négociants récemment arrivés "en famille". Mais il ne s'agit plus là de frères mais d'un oncle et d'un ou plusieurs neveux.

Vers 1756, arrive le premier, Laurent. Il est né vers 1744 à Gênes, paroisse Saint Théodore. Il est donc encore un enfant. C'est sa requête pour obtenir des lettres de naturalité française en 1781 (2) qui nous donne ces dates. Le gouverneur d'Arbaud, en envoyant cette requête, précise "cet étranger est établi depuis 25 ans dans cette ville (Basse-Terre) où il tient une maison de commerce assez considérable. Les circonstances de son établissement dans cette colonie (non précisées !), le long séjour qu'il y a fait, la conduite irréprochable qu'il y a tenue ne laissent aucun doute sur le désir qu'il a de vivre et mourir sujet de Sa Majesté".

En renouvelant la demande en 1788 pour lui et un autre gênois, Vincent Barille, il ajoute qu'il n'est pas fait mention de la religion dans leur requête mais "comme ils sont annoncés sujets de la République de Gênes, on ne doit pas douter qu'ils ne professent la religion catholique".

(1) G1 500

(2) E 17 dossier Barille et Pedemonte

.../...

.../...

Laurent se marie vers la cinquantaine, en pleine période révolutionnaire, avec Marie Madeleine Joseph Picard, d'une famille de négociants originaires de Bordeaux. Puis il part presque aussitôt, avec sa belle-famille, pour la Martinique où on retrouve à cette période de nombreux guadeloupéens réfugiés. En 1794 il est à Fort-Royal où est ondoyé son fils aîné Adrien Laurent (en famille Sidney) qui sera baptisé en 1795 à Saint-Pierre Le Mouillage où Laurent s'installe comme négociant. Il y restera jusque peu après 1800 et retourne alors à Basse-Terre.

En 1809 dans la liste des dix neuf principaux négociants de Basse-Terre (1) nous trouvons, d'une part "Louis Pedemonte" qui à notre avis doit être Laurent (un Louis arrivera plus tard, nous le verrons mais en 1809 il n'a que douze ans) et d'autre part "Tabouillot et Pedemonte neveu".

Ce "Pedemonte neveu" c'est Emelio (plus tard son prénom sera francisé), alors âgé de 33 ans, qui vient de Gênes lui-aussi, fils de Jacques Laurent, de la paroisse Saint-Pierre, alors que son oncle Laurent était de Saint-Théodore. En 1813 il épouse Manon Huard Lanoiraix, veuve d'Antoine Mégy.

En 1827 enfin, nous trouvons le troisième Pedemonte de Gênes, Louis, négociant lui-aussi mais à Pointe à Pitre. Il est alors associé à deux gendres de Laurent : Louis Armand Poulain époux de Dominique Elisabeth et Jean Picard époux de Magdeleine Josèphe (2). Tout naturellement il deviendra aussi gendre de Laurent en épousant Emerance en 1834. C'est la tribu ! C'est d'ailleurs par ce Louis dont nous ignorons la parenté exacte avec les deux autres Pedemonte, Laurent et Emelio, l'oncle et le neveu, que le nom se transmettra en Guadeloupe, les deux fils de Laurent et le fils d'Emelio étant morts jeunes.

Emelio Pedemonte, négociant à l'origine et capitaine de la compagnie de grenadiers de milices de Basse-Terre (1819-1821-1824-1828-1831) et plus tard habitant propriétaire au quartier du Parc ne tarde pas à occuper des fonctions de plus en plus importantes : conseiller colonial au Conseil Privé suppléant de 1831 à 1840 puis titulaire de 1841 à 1843 et honoraire de 1844 à son décès. Il s'est aussi occupé du bureau de bienfaisance de Basse-Terre (1831) ; il a été conseiller municipal à Basse-Terre (1840) puis suppléant (1841 à 1846) (3). Il est donc devenu un notable de Guadeloupe quand il meurt à 80 ans en 1856, deux ans après son épouse. Ils avaient eu trois filles et un garçon mais deux filles seulement survivront. La plus jeune, Larissa, épouse en 1840 un vérificateur de l'enregistrement venu de Paris, Louis Auguste D'Aine Toustain de La Richery. Et c'est l'aînée, Clelia, qui à 19 ans en 1832 se marie avec Charles Antoine Salomon Le Dentu, avocat avoué, âgé de 31 ans.

(1) Almanach de la Guadeloupe 1809

(2) Notariat Guadeloupe M^o VAUCHELET 1.10.1827

(3) Tous les renseignements de ce paragraphe viennent de l'Almanach de la Guadeloupe.

.../...

III/ Les BARDON

Vers 1800 arrivent en Guadeloupe deux frères, Elie et Jean-Pierre Bardon, qui viennent de Bordeaux, paroisse Saint-André. Ils sont négociants associés sous le nom de "Bardon frères" l'un, Elie, installé à Basse-Terre où il épouse quelques mois après son arrivée Bérénice Le Dentu et l'autre Jean-Pierre à Pointe à Pitre où il épouse six ans plus tard Marie Revest née à Marie Galante d'un père originaire de Marseille : un de leurs fils, Edouard, "homme d'affaires" époux de Clémence Bibas, viendra finir ses jours chez son petit neveu Jean-Paul Dormoy à Capesterre, sur l'habitation Bois Debout où il mourra en 1873.

La société "Bardon frères" est en outre en relation d'affaires avec "M.M Bardon père & fils" négociants à Bordeaux. C'est là une de ces nombreuses sociétés de commerce familiales entre Bordeaux et la Guadeloupe (ou d'autres ports de France et d'autres îles) qui fleurissent au XIX^e siècle. En 1808 (1) la société Bardon frères possède le corsaire "La Confiance", capitaine Thomas Gimer, qu'elle a armé en course et envoie procuration à "Bardon père & fils" à Bordeaux pour les représenter "dans tout ce qui concernera leurs affaires de commerce et l'envoi en France ou dans tout autre contrée de l'Europe des prises que pourront faire le corsaire "La Confiance" et tous autres corsaires qui pourraient par la suite" leur appartenir.

Les deux frères ont en outre en Guadeloupe une soeur, Pétronille, épouse de Jean Gaspard Radelet, contrôleur des douanes à Pointe à Pitre.

Elie Bardon et Bérénice Le Dentu qui habitent Grande Rue chez la mère de Bérénice "Veuve Le Dentu" eurent au moins huit enfants de 1802 à 1818. En 1819 Elie meurt, sans doute accidentellement, aux Saintes, dans l'île de Terre de Bas, où il devait être pour affaires et il y est enterré "en présence de beaucoup d'habitants, du marguillier et du Sieur Gilbert Desvallons".

Mais la société de commerce familiale reprend forme sous un autre nom, avec une implantation à Paris cette fois sous la raison "Emile et Eugène Bardon" (2) deux fils d'Elie, qui ont pour agent à Basse-Terre un autre de leurs frères, Anatole, le dernier enfant.

C'est l'avant dernière enfant, Veturie, qui épouse en 1838 Paul Etienne Dormoy.

Nous n'avons pu retrouver le décès de Bérénice Le Dentu veuve Bardon. Elle vivait encore en 1843 sur une maison de l'habitation Sainte-Sophie à Baillif, la maison principale de cette habitation appartenant à la veuve de son frère Jean Alexandre Le Dentu.

(1) Notariat Guadeloupe L.A. MOLLENTHIEL 30.7.1808

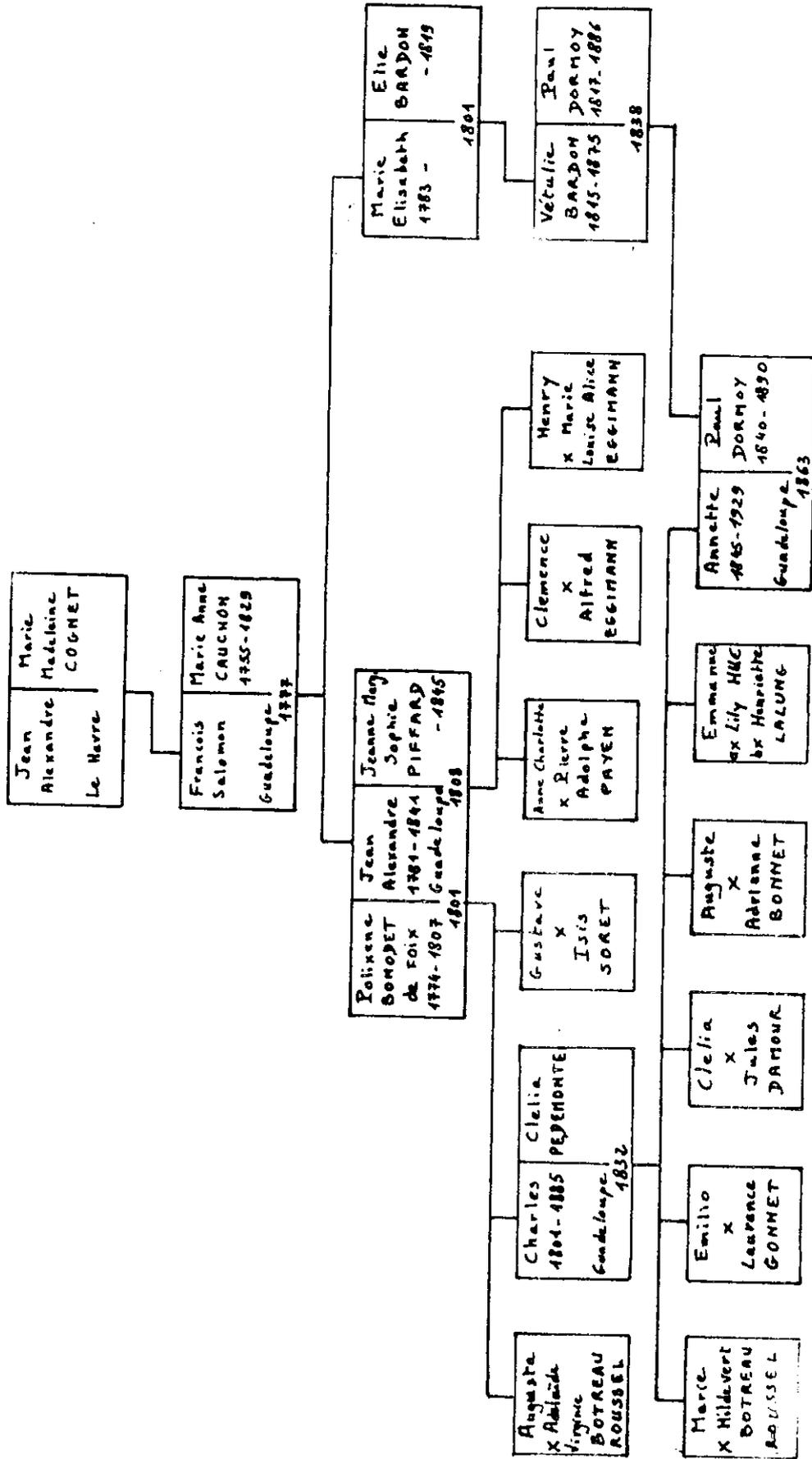
(2) id. M^o A.E. VAUCHELET 9.12.1843

Les LE DENTU

- III/ 7 Anne Charlotte Adolphe (Annette) LE DENTU
o 6.8.1845 Basse-Terre 6 Grande rue du Cours
+ 1929 Guadeloupe
x 5.10.1863 Basse-Terre Jean César Paul DORMOY [6]
- IV/ 14 Charles Antoine Salomon LE DENTU
o 3 ventose IX (22.2.1801) Basse-Terre déclaré 11 ventose X (2.3.1802)
+ 2.1.1885 Basse-Terre Cours Nollivos
avocat - maire de Basse-Terre - propriétaire à Saint-Claude
x 18.1.1832 Basse-Terre Clélia Françoise Catherine Emilie PEDEMONTE [15]
- V/ 28 Jean Alexandre LE DENTU
o 24.2.1781 Basse-Terre Saint-François b 24.2.1781 p Louis Auguste LE DENTU
m Marie Anne MONMOUCEAU
+ 16.12.1841 Basse-Terre chez le sieur PAYEN son gendre, Grande rue du cours
négociant - habitant - vice président du Conseil Colonial
x a 17 floréal IX (7.5.1801) cm M° SAINT MARTIN, (même date) Basse-Terre
Marie Anne Polixène BONODET de FOIX [29] (Voir Martinique)
x b 2.2.1808 Basse-Terre Jeanne Marguerite Sophie PIFFARD, 18 ans
o Baillif de + Jean-Baptiste, habitant propriétaire et Sophie BIGNET
- 27 Marie Anne Elisabeth (Bérénice) LE DENTU
o 21.2.1783 Basse-Terre Saint-François b 3.3.1783 p Pierre ARNOUX
m Marie Elisabeth CAUCHON
+ 1843/
x 26 germinal IX (16.4.1801) Basse-Terre Elie BARDON [26]
- VI/ 54-56 François Salomon LE DENTU capitaine de navire
o vers 1751 Le Havre de Grâce, Notre Dame (Seine-Maritime)
+ /1796
x 16.6.1777 Basse-Terre Saint-François cm M° MIMEREL Marie Anne CAUCHON
[55-57]
- VII/ 108-109 Jean Alexandre LE DENTU x Marie Madeleine COGNET (ou COIGNET) bourgeois
du Havre

Famille LE DENTU

Normandie - Guadeloupe



Les LE DENTU

François Salomon Le Dentu est un de ces nombreux capitaines de navires qui faisaient du commerce entre un port français (en l'occurrence Le Havre) et les îles. Né au milieu du XVIII^e siècle d'un bourgeois du Havre, il rencontre et épouse à Basse-Terre vers l'âge de 26 ans une créole, Marie Anne Cauchon dont le père était un maître menuisier du diocèse de Reims et la mère, Marie Anne Monmouceau alors marchande à Basse-Terre, une créole, elle-même petite-fille d'un tourangeau de Villandry comme nous l'avons vu dans le chapitre des premiers habitants : les hommes à chaque nouvelle génération ou presque viennent de France et épousent des créoles.

Quand François Salomon épouse Marie Anne Cauchon en 1777, il est capitaine en second du navire "La Diane". Cependant se marier ne lui fait pas abandonner son métier et il reste capitaine de navire. Mais nous ignorons totalement ce qu'il devient après la naissance de ses enfants (de 1779 à 1785), de même que nous ignorons le sort du dernier enfant, né en 1785, Jean-Baptiste, peut-être décédé tout jeune.

Sous la révolution, en 1796 (1), c'est la "Veuve Ledentu" qu'on trouve recensée à Basse-Terre. A cette époque, on trouvait en effet à Basse-Terre parmi les ascendants de Saint-John Perse quatre veuves : la "Veuve Bonodet" et sa fille Polixène ; la "Veuve Ledentu" avec "Ledentu fils" et "Bérénice sa fille" ; la "Veuve Huard Lanoiraix" avec "Manon Huard" sa fille ; et la "Veuve Cauchon" avec deux enfants de plus de 21 ans "Mariette" et "Jérôme" (Mariette c'est Marie Elisabeth, la cinquième de la famille née en 1761 et Jérôme le dernier né en 1770. Tous deux mourront célibataires quelques années plus tard). A part Mariette et Jérôme, tous les autres enfants mentionnés, Polixène, Bérénice, Ledentu fils, Manon, sont ascendants aussi de Saint-John Perse.

En l'an IX (1801) les deux enfants de la Veuve Le Dentu se marient : Bérénice d'abord avec Elie Bardon, le négociant originaire de Bordeaux, puis son aîné de deux ans, Jean Alexandre avec Polixène Bonodet de Foix, elle aussi orpheline de père comme nous l'avons vu. Polixène était en fait veuve sans enfant de Jean-Baptiste Félix Fontaine, originaire de Guadeloupe mais épousé en Martinique et décédé nous ne savons ni où ni quand (2).

Jean Alexandre et Bérénice, le frère et la soeur, resteront très unis et unis aussi à leur mère qui est commerçante à Basse-Terre. C'est dans la maison de la veuve Ledentu, Grande Rue à Basse-Terre, que demeure la famille Bardon, dès le mariage de Bérénice et d'Elie, puisque le négoce obligeait Elie à des déplacements fréquents et, bien entendu, après le décès de ce dernier en 1819.

Quant à Jean Alexandre et Polixène, ils demeurent "sur le Cours".

Ils eurent cinq enfants, mais les deux filles moururent bébés. Les deux aînés étaient nés avant le mariage des parents : Louis Elie Auguste, chirurgien de la marine, épousa à Marie Galante Adélaïde Virginie Botreau Roussel, mais il mourut dans l'année même après quatre mois de mariage. Sa veuve se maria avec Jean Joseph Garny de la Rivière, venu de Sainte Marie de la Martinique à Marie Galante. Un de leurs enfants sera notaire à Marie Galante vers 1860 ; Charles Le Dentu, avocat avoué, épousera Clélia Pedemonte - nous le retrouverons plus tard - Enfin le dernier enfant, Gustave, chef du bureau central de l'inspection épousa, en 1834 Isis Soret, fille d'un "citoyen de Genève" habitant propriétaire à Baillif où il avait épousé une demoiselle Piffard.

(1) G1 500

(2) Notariat Guadeloupe M^o BONNET 26.1.1808 inventaire de la communauté de M. Ledentu et de feue dame Bonodet de Foix.

.../...

.../...

Or, Polixène meurt à 30 ans et Jean Alexandre, veuf avec trois garçons de 8 à 5 ans, s'est remarié l'année suivante en 1808 avec une demoiselle Piffard de Baillif, Jeanne Marguerite Sophie, qui a 18 ans et dont il aura six autres enfants (deux mourront enfants à 9 et 10 ans).

Jean Alexandre était négociant à l'origine comme son beau-frère Elie Bardon et il est toujours donné comme négociant jusqu'en 1817 où on voit la mention "propriétaire et négociant". En 1821 il est en plus "président du conseil de ville à Basse-Terre, membre titulaire du comité consultatif de Guadeloupe". En 1824 la mention "négociant" disparaît et en 1827 c'est à Baillif que la famille Le Dentu est installée sur l'habitation Sainte Sophie à la Montagne Saint Robert, habitation qui vient de la famille Piffard. Cependant Jean Alexandre est toujours président du conseil de ville de Basse-Terre et en outre conseiller colonial titulaire au conseil privé et au conseil colonial (1821 à son décès en 1841) chevalier de la Légion d'Honneur (1) : il réside alternativement à Baillif et à Basse-Terre jusque vers 1834 où il se fixe à Baillif, où il est conseiller municipal ; il le restera jusqu'à son décès en 1841 à l'âge de 60 ans. C'est sur une maison dépendant de l'habitation Sainte Sophie que vient se retirer sa soeur Bérénice, veuve d'Elie Bardon, autre ancêtre de Saint-John Perse.

Deux fils et deux gendres de Jean Alexandre seront avocats : Charles, le fils du premier mariage et Henry le sixième enfant du second mariage ; Pierre Adolphe Payen et Alfred Eggimann époux d'Anne-Charlotte et de Clémence Le Dentu. Les pères des deux gendres étaient aussi négociants. C'est là une évolution fréquente au XIX^e siècle : les pères sont négociants puis habitants propriétaires et les fils, presque toujours éduqués en France, font des études de droit pour la plupart et reviennent aux Iles avocats.

Charles Le Dentu, le fils, chef de la branche aînée, épouse Clélia Pedemonte, fille d'Emilio, le négociant venu de Gênes, et petite-fille de Françoise Tenorio, l'espagnole. L'année de son mariage, 1832, il est avocat avoué près les tribunaux de la Guadeloupe, avocat au Conseil Privé depuis un an (il le restera au moins jusqu'en 1867 !), lieutenant des voltigeurs du bataillon des milices de Basse-Terre, et il a 30 ans. Les pères des jeunes mariés sont alors tous deux conseillers au Conseil Privé. Le jeune ménage s'installe Grande rue du Cours, sans doute dans la maison à Basse-Terre des parents Le Dentu alors installés sur leur habitation Sainte Sophie de Baillif. Ils feront d'ailleurs de même, car plus tard ils feront l'acquisition d'une habitation au quartier du Parc au Matouba (plus tard Saint-Claude) appelée "La Joséphine" tout en conservant leur "maison de ville" à Basse-Terre où d'ailleurs Charles mourra en 1885, cinq ans après sa femme.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Voici comment Elodie Dujon le présente dans "Parle-nous d'eux, Grand-mère...".
"Vers 1870 Monsieur Charles Le Dentu, avocat à la Basse-Terre, homme des plus distingués (...) Sa femme, Clélia Pedemonte, d'origine italienne était une belle créature d'un caractère enjoué et dont la bonté surpassait encore les charmes physiques. Ils avaient six enfants"

En 1845, quand naît la cinquième de ces six enfants, Annette, qui épousera Paul Dormoy, Charles Le Dentu est depuis un an maire de Basse-Terre dont il était conseiller municipal depuis 1838. Il le restera jusqu'en 1847 où il est remplacé par Lignières et redevient conseiller municipal jusqu'en 1870. Il devient alors (1847) conseiller colonial, puis à la création du Conseil Général (Senatus Consulte du 26 juillet 1854) conseiller général jusqu'en 1857, puis de nouveau de 1861 à 1867 au moins (1).

(1) Almanach de la Guadeloupe

.../...

Son frère Gustave, le seul survivant avec lui des enfants de Polixène, la première épouse de Jean Alexandre, qui est commissaire de la marine de première classe, sera membre du gouvernement de la Guadeloupe de 1850 à 1854 en tant que contrôleur colonial puis de nouveau de 1865 à 1867 en tant que directeur de l'intérieur (1).

Les enfants de Charles et Clélia Le Dentu sont Marie, l'aînée qui épouse un mari-galantais Haldevert Botreau-Roussel en 1853 ; Emilio, avocat avoué puis fabricant sucrier et enfin gérant d'usine, époux de Laurence Gonnet et père de nombreux enfants. Il fut lui aussi maire de Basse-Terre de 1871 à 1875, conseiller au conseil général et conseiller suppléant au Conseil Privé vers 1880 à 1886 ; il est alors usinier à Saint-Barthélémy (1). Après Emilio viennent, Clélia, épouse de Jules Damour, un ingénieur des mines fils d'un professeur minéralogiste et installée en France ; Auguste Le Dentu, chirurgien des hôpitaux en France de très grande réputation, auteur d'un traité de chirurgie clinique et opératoire en dix volumes. Tous deux sont les aînés d'Annette, née de 1834 à 1841. Annette vient ensuite en 1862 avec le petit dernier Emmanuel né en 1851.

Charles et Clélia Le Dentu avaient donc acheté au Matouba "La Joséphine" que Monsieur Le Dentu s'était plu à embellir de son mieux. Ses soins allaient d'ailleurs surtout à son jardin où il cherchait à réunir à la fois des plantes ou arbres d'Europe à nos espèces tropicales. Et dans ce jardin, il y avait leur "cimetière de famille" (2). C'est là que fut enterrée Lily Huc première épouse d'Emmanuel Le Dentu, le dernier enfant de Charles qui à la mort de ce dernier reprit avec sa deuxième femme Henriette Lalung l'habitation La Joséphine où elle Saint-John Perse tout enfant avec sa mère.

"La propriété des Le Dentu se trouve dans la partie la plus boisée et peut-être la plus agréable de la Guadeloupe : à 600 mètres d'altitude elle jouit d'un climat qui, pour être très humide, n'en demeure pas moins délicieux (...). En allant de Basse-Terre à Matouba, quand commencent à paraître les parasols de dentelle des fougères arborescentes, on sent bien qu'on entre dans le royaume de la fraîcheur et de l'humidité (...). Rien n'était comparable au charme de "La Joséphine". L'habitation caféière, bien plus que n'importe quelle autre exploitation agricole, peut présenter l'aspect d'un parc ; soit que, tous fleuris en même temps, les caféiers alignés en rangs serrés offrent une nappe embaumée de blanches étoiles, soit que, couverts de baies rouges, ils donnent l'illusion de cerisiers nains, c'est toujours un enchantement que de circuler à l'ombre éternelle des grands arbres qui les protègent à la fois du vent et du soleil trop ardent" (3).

Pendant les vacances, Emmanuel Le Dentu, école maternel de Saint-John Perse, venait sa maison à la tribu des parents et amis qui logeaient dans les huit pièces de la maison principale pour les parents et dans les hangars des séchoirs à café pour la jeunesse. Tous profitaient des jardins en terrasses fleuris de roses et d'azalées mêlés aux fleurs antillaises et des baignades dans les piscines naturelles de la Rivière Rouge et de la Rivière Noire (3). Les séjours à La Joséphine ont dû profondément marquer l'enfant Alexis Leger.

(1) Almanach de la Guadeloupe

(2) Elodie Bajon "Pardonnez-nous d'être Grand-mère"

(3) Elodie Jourdain "Le sablier renversé"

Les DORMOY

II/

- 3 Marie Pauline Françoise Renée DORMOY
o 8.8.1864 Basse-Terre 8 Cours Nolivos
+ 24.10.1948 Paris
x 31.3.1884 Capesterre Edouard Pierre Amédée LEGER [2]

III/

- 6 Jean César Paul DORMOY
o 28.7.1839 Basse-Terre rue du Sable
+ 1.5.1890 Pointe à Pitre
ingénieur à Paris en 1863 - habitant - planteur : "Bois Debout" Capesterre
x 5.10.1863 Basse-Terre Anne Charlotte Adolphe (Annette) LE DENTU [7]

IV/

- 12 Paul Etienne DORMOY
o 1.3.1807 Grand Bourg de Marie-Galante
+ 3.10.1886 Basse-Terre rue de Penthièvre
négociant - propriétaire - rentier
x 6.2.1838 Basse-Terre Marie Emmanuelle Sophie Vétulie BARDON [13]

V/

- 24 Pierre César DORMOY marchand
o 27.10.1778 b 16.11.1783 Moule p Maître Pierre ROYER procureur en la
senechaussée royale du Moule m Angélique DESSANS
+ 5.3.1816 Grand Bourg de Marie-Galante
x 24 fructidor VII (10.9.1799) Grand Bourg de Marie-Galante
Jeanne Josèphe (ou Joséphine Jeanne) PEZIER [25]

VI/

- 48 Pierre Charles Gervais d'ORMOY ou DORMOY
o 12.7.1748 Paris
+ 12.5.1817 Marigot (St-Martin) quartier du Colombier - habitation Lotterie.
commis au greffe du siège social de la Guadeloupe en 1769 -
habitant Saint-François Basse-Terre en 1769, Baillif en 1770 -
procureur de la senechaussée du Moule en 1782 - commissaire de la
République et propriétaire à Saint-Barthélémy - habitant à Saint-Martin
x a 13.2.1769 Baillif Anne Claire LEFEBVRE [49]
x b /1798 Saint-Martin Anne BAYLEY + 18.11.1818 Saint-Martin. Marigot

VII/

- 96 Charles Jean-Baptiste GERVAIS d'ORMOY
o /1716 Joigny (Yonne) ou Ormoy (Yonne)
avocat en Parlement 1751. ex chef aux travaux et garde magasin de
l'armée d'Italie (guerre de succession d'Autriche ?)
x cm 5.11.1741 Paris M^e Nicolas Charles LE PREVOST
- 97 Marie-Claude CANAR de LAUNAY
o /1716 Paris
marchande en lingerie à son mariage

VIII/

- 192 Charles GERVAIS
procureur en justice au Comté de Joigny
+ 1741/
- 193 Madeleine BADENIER
+ /1741

.../..

.../...

- 194 Antoine DELAUNAY
Capitaine des vivres - employé dans les aydes en la province de
Champagne - receveur des traites
+ 5.1.1739 Pont-Rémy (Somme)-(notoriété M° N.C LE PREVOST 18.7.1742)
- 195 Marie KEUNINE (ou REUNINE)
+ 20.7.1743 Paris (St-Sulpice)-(notoriété M° A.C QUINQUET 29.12.1744)
x a François DU LINON lieutenant colonel des Compagnies Franches.

Famille DORMOY

Anciennement GERVAIS d'ORMOY

Bourgogne - Guadeloupe

Saint Martin - Martinique

Charles GERVAIS
ca 1836 - 1925
Joigny

Charles GERVAIS
1832 - 1909
Joigny
Mathilde
BARNIER
- 1930

Charles Jean
d'ORMOY
1946 - 1951
Paris
Marie Claude
CANAR
de LAUNAY
1941

Ann Claire
LEFEVRE
1945 - 1989
1969
Pierre Charles
DORMOY
1900 - 1944
Guadeloupe
St. Martin
1938
Ann
BAYLEY
- 1978

Charlotte
Jeanne
X
Denis Fernand
LEBRUN

Ann Marie
Claire

Cesar
1918 - 1946
Guadeloupe
1959
Josephine
Jeanne
PEZIER
1951 - 1949

Thomas

Peter Georges
X
Ann Dobson
HODGE

Ann
X
Jean
CREMONY

Josephine
Marie Zaire

Ann
Abelaide

Auguste
X
Augustine
DUPONT

René
Annel

Paul
1887 - 1886
Guadeloupe
1898
Véralie
DARDON
1815 - 1875

Thomas

Peter Georges
X
Ann Dobson
HODGE

Ann
X
Jean
CREMONY

Josephine
Marie Zaire

Renée
1866 - 1908
Guadeloupe
1909
Amélie
LEGER
1890 - 1907

Amélie
X
M
AUGER

Claire
X
René
MONROUS

Paul
1859 - 1850
Guadeloupe
1863
Annette
LE DENTU
1848 - 1929

Amélie
X
Anac
de RYHAL
ST NICOL

Emile
X
Amélie
CROSTINE

Leon
X
Genevieve
MATTEY

Josephine
Marie Zaire

Renée
1866 - 1908
Guadeloupe
1909
Amélie
LEGER
1890 - 1907

Georges
X
Alice
ERDIN

Claire
X
René
MONROUS

Paul
1859 - 1850
Guadeloupe
1863
Annette
LE DENTU
1848 - 1929

Amélie
X
Anac
de RYHAL
ST NICOL

Emile
X
Amélie
CROSTINE

Leon
X
Genevieve
MATTEY

Josephine
Marie Zaire

Renée
1866 - 1908
Guadeloupe
1909
Amélie
LEGER
1890 - 1907

Emilio
X
Adrienne
THEVENET

Abel
X
Marie Josephine
MARGARITE
-LEER

Paul
1859 - 1850
Guadeloupe
1863
Annette
LE DENTU
1848 - 1929

Amélie
X
Anac
de RYHAL
ST NICOL

Emile
X
Amélie
CROSTINE

Leon
X
Genevieve
MATTEY

Josephine
Marie Zaire

Les DORMOY

Les débuts de la famille Dormoy aux Antilles ne sont pas évidents à préciser si on s'en tient aux seules indications des registres paroissiaux ou d'état-civil. Il nous semble intéressant d'exposer les problèmes qui se présentent et leur solution pour donner une idée des difficultés de la généalogie antillaise.

Pour comprendre ce qui suit il faut bien avoir en tête deux faits concernant les registres anciens. D'une part quand les prêtres inscrivaient des actes concernant de nouveaux arrivés aux îles, ils inscrivaient parfois phonétiquement ce qu'ils avaient compris des noms de personnes ou de villes inconnues pour eux. D'autre part, les registres antérieurs à 1777 ne sont pas des originaux mais des copies collationnées, copies faites plus ou moins rapidement et plus ou moins consciencieusement par quelqu'un (le prêtre et sans doute le marguillier) qui ne connaissait pas les personnes concernées et devait déchiffrer l'écriture d'un prêtre inconnu et décédé, sans avoir étudié la paléographie !

Les deux premiers actes concernant les Dormoy sont deux mariages. Le 13 février 1769 à Baillif Monsieur Gervais Dormoy, commis au greffe du siège social de Guadeloupe, habitant à Basse-Terre, "européen de naissance" fils de Monsieur Charles Jean-Baptiste Dormoy et de dame Marie-Claude de Saulicaye, épouse demoiselle Anne Claire Lefebvre "créole de naissance" habitante à Baillif, "veuve en premières nocces" de Monsieur Barthélémy Dessans et fille de Monsieur Paul Lefebvre et de dame Claire Valluet habitants à Basse-Terre. Nous avons déjà vu Claire Lefebvre dans les premiers habitants : rappelons qu'elle est en fait veuve en secondes nocces, ayant épousé en premières nocces à Ste-Rose François Ride. Elle a 44 ans, un fils du premier mariage, Jean-Louis Ride, qui sera parrain en 1770 à Baillif de sa demi-soeur Adélaïde Dormoy ; et deux filles du second mariage, Rose-Claire et Angélique Dessans. Cette dernière sera marraine en 1778 au Moule de son demi-frère Pierre Dormoy. Ces trois enfants ne sont pas mentionnés dans le troisième mariage de leur mère.

Le 15 juillet 1771 à Mont-Carmel, Charlotte Jeanne Gervais Dormoy née à Paris paroisse St-Sulpice de Monsieur Gervais Dormoy et de Marie-Claude Canard (on pourrait lire Cassard) de Launay, épouse Denis Lebrun né à Alençon de Denis François et Françoise Lemaitre. Les époux Lebrun partiront pour St-Pierre de la Martinique où Denis François sera commissaire de police, comme nous l'apprenons en 1780 quand il achète une vinaigrerie à Petit Bourg de la Guadeloupe (1). Au mariage Lebrun-Dormoy signe un Gervais Dormoy qui peut être le marié de 1769 à Baillif.

Voici donc deux Dormoy qui arrivent à la même période, mais le prénom du père et le nom de la mère diffèrent.

Par ailleurs, le nom est orthographié dans les divers actes où il apparaît par la suite Dormoy, Dormois, d'Ormois ou d'Ormoy. C'est cette dernière version que nous trouvons d'ailleurs comme signature originale des actes notariés les concernant mais comme c'est la première qui a prévalu après la révolution, c'est celle que nous conserverons.

Quant aux prénoms de l'époux de Claire Lefebvre c'est tantôt Gervais, tantôt Charles, tantôt Pierre Charles, tantôt Pierre Charles Gervais...

Enfin, nous avons retrouvé à Marigot, ville de l'île de Saint-Martin, île mi-hollandaise, mi-française, divers actes à partir de 1816 concernant "Pierre Charles Dormoy" et en particulier son décès le 12 mai 1817 : il est né à Paris le 12 juillet 1748, fils de feu sieur Pierre Gervais Dormoy et de feu dame Marie-Claude Delaunay.

(1) Notariat Guadeloupe M^o ROYER 22 3 1780

.../...

Voilà donc trois couples possibles : Charles Jean-Baptiste Dormoy et Marie-Claude de Saulicaye ; Gervais Dormoy et Marie-Claude Canard (ou Cassard) Delaunay ; Pierre Gervais Dormoy et Marie-Claude Delaunay...

Voulant tirer cela au clair nous avons fait des recherches au minutier des notaires parisiens, les registres paroissiaux ayant brûlé lors de la Commune de 1870, avec l'Hôtel de Ville. Et la saisie informatique de 1751 (1) nous a permis de retrouver le couple de Monsieur Charles Jean-Baptiste Gervais Dormoy, avocat au Parlement et demoiselle Marie-Claude Canar de Launay. Charles Jean-Baptiste est fils de Charles Gervais, procureur à Joigny en Bourgogne (2). Or, à une quinzaine de kilomètres à l'Est de Joigny se trouve le village d'Ormoy. Par ailleurs, Charles Jean-Baptiste est aussi bien nommé Gervais Dormoy que Gervais ou Dormoy. Gervais était donc le nom de la famille, peu à peu remplacé par le deuxième nom tiré du lieu d'origine, d'Ormoy puis Dormoy. Quant à son épouse elle est aussi bien nommée Canard (ou Canar) Delaunay que de Launay. On peut supposer que le nom "de Saulicaye" du mariage à Baillif en 1769 est une mauvaise lecture par le copiste de 1777 du nom "de Launay", le L et le S initial se ressemblant, le "n" lu "ic" et le nom original ayant été orthographié sans doute Launay.

Après leur mariage en 1769 les Dormoy restent d'abord quelque temps à Baillif où naissent leurs deux premières filles. Puis nous les retrouvons en Grande Terre, au Moule, en 1777. Il s'agit alors de "Maître Charles Dormoy" qui est procureur à la Senechaussée royale du Moule. En octobre 1789 Claire Lefebvre, son épouse, meurt, âgée de 50 ans. Elle a eu de Charles Gervais Dormoy trois filles dont une, ondoyée, enterrée à trois mois, et un seul garçon, Pierre, né en 1778 mais baptisé seulement en 1783. Il a pour parrain Maître Pierre Royer, un autre procureur de la senechaussée du Moule, et pour marraine sa demi-soeur Angélique Dessans, âgée de 17 ans.

Après la mort de son épouse on ne retrouve plus Maître Dormoy dans les registres d'état civil. Mais on le retrouve dans les actes notariés d'abord, dans l'histoire de la Guadeloupe ensuite. On le trouvait déjà de 1777 (année des premières minutes notariales conservées) à 1788 achetant ou vendant maisons, magasin, habitation caféyère au Moule, terrains à Pointe à Pitre (3). Le 28.4.1790 (4) on trouve l'acte de liberté de Zacharie, nègre créole, par Monsieur Pierre Charles Dormoy, procureur à la sénéchaussée de Grande Terre car Zacharie "lui a rendu service en arrachant aux flammes son fils et sa fortune, toute mobilière" lors de l'incendie survenu à Pointe à Pitre en son absence. Maître Dormoy, après le décès de sa femme, a donc quitté le Moule pour Pointe à Pitre. L'incendie dont il est question eut lieu dans la nuit du 12 au 13 février 1790 et détruisit tout un quartier de la ville. Les nombreux membres de la famille Dormoy actuelle peuvent avoir une pensée reconnaissante pour ce Zacharie sans lequel ils n'existeraient pas...

- (1) Les Archives Nationales ont entrepris un dépouillement informatique du Minutier Central des Notaires parisiens (application Minotaure). L'année 1751 est achevée. On peut consulter les listings, et en particulier pour les généalogistes le listing alphabétique des noms de personnes, qui renvoie aux études des notaires, ce qui permet de trouver rapidement les actes et, par eux, le fil d'Ariane !
- (2) Minutier Central - M° BRILLON 23.9.1751 - M° BERNARD 4.3.1751 - M° LE ROUX 25.9.1751 - Voir aussi les actes indiqués dans la liste d'ascendance.
- (3) Notariat Guadeloupe - M° CICERON 21.7.1778, 22.11.1780, 30.9.1782 - M° NIELLY 18.11.1777 - 2.6.1780 - 16.4.1788
- (4) Notariat Guadeloupe M° BOYER

.../..

En décembre 1793 le général Collot est gouverneur et se rend à Pointe à Pitre où voulait s'établir un gouvernement révolutionnaire : c'était les "montagnards" qui commandaient à Pointe à Pitre. Le 20 décembre, jour de l'arrivée du gouverneur à Pointe à Pitre "on vint l'avertir que, s'il paraissait dans les rues, il serait arrêté. Ne tenant pas compte de cet avertissement, il monta à cheval, suivi de quelques officiers. Dans la rue des Abymes se trouvait une compagnie d'hommes de couleur, rangée en bataille, commandée par Dormoy. Le gouverneur paraissant, cette compagnie le coucha en joue. Collot, arrêtant son cheval, reproche à ces soldats de la montagne leur lâcheté d'oser tourner contre leur chef les armes qu'ils avaient reçues pour combattre les ennemis de la patrie. La troupe de Dormoy ne fait pas feu, relève les fusils, mais répond par des injures aux paroles du gouverneur" (1).

Dormoy faisait en effet partie en 1793 du Conseil de la commune de Pointe à Pitre, les montagnards de la Guadeloupe, et Lacour un peu plus loin parle des "sophismes de Dormoy" (2) lors d'une assemblée du 30 décembre 1793, peu après laquelle les montagnards de Pointe à Pitre formèrent le "corps représentatif révolutionnaire", gouvernement opposé au gouverneur légal établi à Basse-Terre. Dormoy était un des deux "commissaires" de ce corps représentatif révolutionnaire (3).

En 1799, quand le fils rescapé des flammes se marie, il est dit que son père est propriétaire à Saint-Barthélémy. En fait, il aurait été envoyé comme commissaire de la République à Saint-Barthélémy île suédoise alors (4). Mais de là, pour une cause que nous ignorons, il était passé à l'île voisine de Saint-Martin où il épousa en secondes noces Anne Bayley d'origine anglaise. Il en eut quatre enfants, les aînés Anne et Peter George, nés en 1798 et 1799 dans la partie hollandaise de l'île à Philisbourg, et les deux derniers en 1802 et 1805 au Marigot dans la partie française, sur l'habitation "La Lotterie" au quartier du Colombier, propriété d'Anne Bayley. Et c'est sur cette habitation qu'il meurt à 70 ans le 12 mai 1817, sa femme mourant à son tour l'année suivante. De leurs quatre enfants le troisième, Thomas, meurt à 22 ans ; nous ignorons le sort de la dernière fille. L'aînée, Anne Bayley Dormoy épouse en 1816 à Marigot John Crémony né en 1792 à Saint-Eustache de Jean Joseph, négociant à Saint-Barthélémy et Maria Estephana de Rada demeurant à Porto Rico ! Bel exemple de croisements de créoles dont les origines sont dans divers pays d'Europe et qui se dispersent dans toutes les Antilles.

Le frère cadet d'Anne, Peter George, qui s'appellera plus tard Pierre Georges, sera habitant et conseiller municipal, puis maire de Marigot de nombreuses années (au moins de 1839 à 1865) (5). Il épouse en 1835 Anne Déborah Hodge native de Grand Case (partie française de Saint-Martin) fille de John Hodge Deuxième, habitant et de Elisabeth Yeates et veuve de William Richardson junior, propriétaire de l'habitation sucrerie Hope au Marigot. C'est sur cette dernière habitation, propriété donc de l'épouse, que naîtront leurs enfants qui seront les Dormoy de Saint-Martin.

(1) Lacour - Histoire de la Guadeloupe II. Livre VI p 224

(2) id. p 229

(3) id. p 232

(4) Tradition familiale rapportée par Saint-John Perse (La Pleïade p.X). Nous n'en avons trouvé aucune trace et le nom de Dormoy n'est pas mentionné dans l'article du professeur Ernst Ekman "Saint-Barthélémy et la Révolution Française" (Bull. Soc. Hist. Guad. n°7 1967).

(5) Almanach de la Guadeloupe

.../..

.../...

Peu avant de mourir, le 26 mars 1817, Pierre Charles Dormoy fait un testament (1) dans lequel il donne la quasi totalité de ses biens à ses quatre enfants de son mariage avec dame Anne Bayley "attendu que mes autres enfants de mon précédent mariage ont reçu des sommes qui excèdent ce qu'ont à espérer mes cito quatre derniers enfants à raison de ma fortune actuelle".

Par ailleurs, il donne à "demoiselle Angélique de Sance ma belle-fille résidant actuellement dans ma famille 25.000 livres argent courant des îles, tant pour raison de ce que j'ai reçu pour elle de ses parents qu'à raison de l'affection que je lui porte". Cette Angélique est la fille du deuxième mariage de sa première épouse Claire Lefebvre avec Barthélémy Dessans. Nous l'avons vue marraine de Pierre César Dormoy en 1778. En 1817 elle a cinquante ans.

Enfin "pour raisons puissantes" Pierre Charles déshérite la demoiselle Adélaïde Dormoy veuve du sieur Troussel. Adélaïde est la deuxième fille de Pierre Charles et Claire, née en 1770 à Baillif ; elle a huit ans de plus que Pierre César.

Mais il ne semble pas que les enfants du premier mariage de Pierre Charles Dormoy aient connu ou du moins aient entretenu des liens avec leurs demi-frères, enfants d'Anne Bayley. Les Dormoy de la Guadeloupe vont se multiplier tout à fait indépendamment de ceux de Saint-Martin, de même qu'à la génération suivante on verra se créer la branche des Dormoy de la Martinique qui, tout en les connaissant au départ, ne semblent pas avoir conservé de liens avec ceux de la Guadeloupe.

Le 24 fructidor an VII (10 septembre 1799) Pierre Dormoy, fils du procureur de Grande Terre, devenu avec la révolution César (plus tard on l'appellera Pierre César) âgé de 20 ans, épouse à Marie Galante Joséphine Jeanne Pézier dont nous avons déjà étudié la famille, cousine germaine de Jacques Nicolas Gobert, le général de la révolution et de l'empire son aîné de 22 ans.

César Dormoy est marchand à Grand Bourg qu'on appelle alors Réunion.

En 1816, au bout de 16 ans de mariage, il meurt, laissant trois garçons et une fille à Jeanne Pézier sa veuve qui meurt trois ans et demi plus tard. Les enfants ont alors de 19 à 13 ans. C'est l'aîné des garçons, Auguste, qui prend en charge la famille, laquelle passe à Pointe à Pitre où Auguste sera négociant. Cézarine mourra à Paris sans enfant en 1873. Nous ignorons le sort de René Ancel. C'est par le dernier, Paul, que le nom se transmettra en Guadeloupe, les descendants d'Auguste s'établissant en Martinique où ils seront nombreux.

C'est à 31 ans que Paul Dormoy épouse à Basse-Terre, le 6 février 1838, Vétulie Bardon, la fille du négociant Elie Bardon décédé alors qu'elle avait 4 ans, et de Bérénice Le Dentu. Quand il se marie il est "propriétaire" et demeure rue du Sable à Basse-Terre. Mais par la suite il est négociant et exerce ce métier tantôt à Basse-Terre, tantôt à Pointe à Pitre, tantôt à Paris. Les aînés des enfants naissent d'ailleurs à Basse-Terre en 1839, 1840, 1841 et 1843, alors que les deux derniers, Emile et Léon, naissent à Paris en 1844 et 1852. D'après la tradition familiale Paul aurait connu à Paris Chateaubriand vieillissant à qui il parlait de l'Amérique (2). Mais Paul Dormoy est sans doute revenu peu après en Guadeloupe - ou alors les séjours à Paris étaient courts - car il est membre du conseil général de 1857 (peut-être même dès 1854) à 1867 au moins (3).

(1) Notariat Guadeloupe M^e LACROISADE

(2) La Pleiade p X

(3) Annuaire de la Guadeloupe

.../...

.../..

En 1875 c'est à Paris que meurt Vétulie âgée de 60 ans. Paul revient alors définitivement à Basse-Terre et il meurt rue de Penthièvre. Son acte de décès le dit âgé de 85 ans, il en a eu fait 79 (1).

Des six enfants de Paul et Vétulie, le quatrième est mort né et nous n'en avons pas retrouvé deux. Restent donc Jean César Paul dont nous parlerons peu après, le premier garçon, chef de la branche aînée en Guadeloupe, et les deux derniers, ceux qui sont nés à Paris : Emile, né le 11 novembre 1844 épouse en 1871 à Pointe à Pitre Amélie Capitaine, fille de négociant. Il est industriel et fabricant de sucre d'abord en Martinique, au Marin puis à Trinité ; puis il revient en Guadeloupe et se fixe à Sainte Anne, toujours usinier fabricant de sucre. Il aura de nombreux enfants. L'autre "parisien", Léon, est ingénieur usinier. C'est le petit dernier, né le 5 juillet 1852 ; il épouse à Capesterre en 1883 Benedetta Mattei, fille d'un docteur en médecine et s'installe à Ste-Anne d'abord près de son frère Emile puis à Petit Bourg.

L'aîné des enfants de Paul et Vétulie, Jean César Paul, appelé en général Paul comme son père, était ingénieur à son mariage le 5 octobre 1863 à Basse-Terre avec Annette Le Dentu sa cousine issue de germaine. Il a alors 23 ans. Le jeune ménage s'installe d'abord à Basse-Terre et c'est sur le cours Nolivos que naît leur aînée, Renée, la mère de Saint-John Perse. Puis il y a quelques années où Paul est industriel à Pointe à Pitre et Annette Le Dentu pendant cette période a d'abord un fils, Maurice, né à Pointe à Pitre en 1866 mais qui meurt à 14 ans, puis elle va faire ses couches à Saint-Claude dans l'habitation "La Joséphine" du quartier du Parc ou du Matouba, propriété de son père Charles Le Dentu. Ceci en 1867, 1869 et 1871 : Ernest, qui mourra à deux ans, puis Emilio et enfin Georges. Mais quand Georges naît à la Joséphine en 1871, ses parents Paul et Annette sont enfin habitants propriétaires à la Capesterre, à l'habitation Bois-Debout qui sera désormais l'habitation des Dormoy pour de nombreuses années. C'est là que naîtront tous les autres enfants. Il y en aura une douzaine au total. "Bois-Debout" à Capesterre et "la Joséphine" au Matouba sont les deux habitations que connaîtra Saint-John Perse enfant. Mais à Capesterre il ne verra que sa grand-mère car Paul Dormoy, son grand-père, meurt à Pointe à Pitre alors qu'il n'a que trois ans. Annette Le Dentu est donc veuve à 45 ans avec neuf enfants vivants dont seule l'aînée, Renée, est mariée. Les mariages des suivants s'échelonnent de 1894 à 1925 ! La plupart de ces Dormoy de la nouvelle génération ne tardèrent pas à se disperser dans le monde, en France, en Afrique, en Egypte, à Madagascar, mais quelques uns restèrent en Guadeloupe comme Georges et son épouse Alice Babin et leurs quatorze enfants. Le nom n'est pas près de s'éteindre aux îles !

Parlant d'Annette Le Dentu veuve de Paul Dormoy, grand-mère maternelle de Saint-John Perse, Elodie Jourdain dans "Le Sablier renversé" l'appelle "la charmante, l'inoubliable tante Annette"... "douée d'une jolie voix et d'une robuste gaieté". Elle nous apprend qu'en 1903 Emilio Dormoy son fils aîné qui était ingénieur, directeur des ateliers et services techniques du Canal de Suez revint passer des vacances en Guadeloupe et repartit en Egypte emmenant avec lui sa mère et ses soeurs non mariées, Marie et Annette. "Fixée chez son fils à Ismaïlia, tante Annette quitta l'Egypte en 1907 après le mariage de Marie avec son cousin germain Charles Le Dentu et accompagne en France sa fille Annette fiancée à un jeune homme d'origine charentaise Jean Le Boucher". C'est en 1929 (2) qu'elle mourra, âgée de 84 ans, étant retournée en Guadeloupe (3).

(1) D'après une tradition familiale quand Paul Dormoy était jeune, il aurait été corsaire sur la Côte d'Afrique. Fait prisonnier par un roi noir il aurait obtenu la vie sauve en épousant sa fille, puis se serait échappé à la première occasion.

(2) La Pleïade p XXI

(3) Information donnée par M. Marcel DORMOY

.../..

Les CAILLE et LES LEYRITZ de Guadeloupe

III/

- 5 Anne Caroline Louise Augusta CAILLE
o 11.12.1825 Pointe à Pitre 56, rue des Jardins
+ 29.7.1908 Pau (Basses-Pyrénées) (1)
x 16.7.1845 Pointe à Pitre Alexis Edmond LEGER [4]

IV/

- 10 Jean Baptiste Augustin CAILLE
o 12.2.1795 ondoyé par le R.P Zacharie curé de Pointe à Pitre
b 25.7.1796 Fort Saint-Pierre (Martinique) p Jean-Baptiste Bernard DESPRES
m Jeanne Augustine CAILLE
+ 14.11.1828 Marseille (Bouches du Rhône) (2)
propriétaire notaire
x 29.1.1823 Pointe à Pitre
- 11 Rose Marie Louise Stéphanie de LEYRITZ
o 17.3.1801 Basse Pointe (Martinique) b 28.3.1801 p Messire Louis Ferréol
chevalier de LEYRITZ, de St Domingue m Marie Rose de BENCE épouse du
sieur Michel de LEYRITZ
+ 21.4.1866 Pointe à Pitre 31, rue d'Arbaud

V/

- 20 Jean Samuel CAILLE
o vers 1737 Cossonay canton de Vaud (Suisse) (3)
+ 23.9.1795 Le Mouillage (Martinique)
habitant, interprète d'anglais, négociant
x 20.7.1778 Pointe à Pitre (cm M^o Nielly) Marie Anne Augustine
(Annette) HOUDIN LE BOUCHER [21]
- 22-23 Alexis de LEYRITZ x Rose GOUIN (Voir Saint-Domingue)

VI/

- 40 Abraham CAILLE
o vers 1699 Lussery en Savoie (1)
+ 1766
conseiller au Conseil de Cossonay Canton de Berne (Suisse) (3)
x 1732 Cossonay canton de Vaud en Suisse (1)

- 41 Etienna GLEYRE ou CLEIRE

- (1) Pleïade
(2) Mariage de sa fille Augusta
(3) Contrat de mariage de Jean Samuel 1778

Les CAILLE et LEYRITZ

La grand-mère paternelle d'Alexis Leger s'appelait Augusta Caille. Elle était fille d'Augustin Caille et de Stéphanie de Leyritz.

LEYRITZ

Nous avons vu la famille Leyritz à Saint-Domingue et antérieurement à la Martinique. Nous abordons ici la troisième et dernière île ayant vu des représentants de cette famille, la Guadeloupe. Le père de Stéphanie, Alexis, résumait à lui seul les pérégrinations de cette famille puisque, né à Saint-Domingue d'un père lui-même né à la Martinique, il fit de brillantes études à Paris : droit, lettres et sciences (1), puis il s'est marié aux Etats-Unis pendant la Révolution après des fiançailles de 10 ans, eut quatre enfants nés à Baltimore (U.S.A) où Alexis était ingénieur aux travaux de fortifications, Basse-Pointe (Martinique) et Petit Bourg (Guadeloupe)... et mourut en mer lors d'un voyage vers la France pour raison de santé en 1822. Il avait commencé cette existence mouvementée en étant onduyé à la maison pour cause de maladie... En Guadeloupe après des débuts comme habitant à Petit Bourg ("La Diane") (1), il fit une carrière de magistrat colonial : sénéchal, juge civil, criminel et de police, lieutenant de l'amirauté de Grande Terre vers 1819, puis président du tribunal de première instance de Pointe à Pitre.

En 1822 son épouse, Rose Gouin, d'une famille de Saint-Domingue que nous avons déjà étudiée, se trouve donc veuve. Elle a 55 ans et ses enfants, de 23 à 16 ans, ne sont pas encore mariés.

L'aîné et le seul garçon Alexis Ferréol de Leyritz, sera général de brigade et commandeur de la Légion d'Honneur. Il se maria deux fois mais n'aura pas de descendance.

Rose Gouin veuve Leyritz marie rapidement ses deux premières filles : Stéphanie en 1823, moins d'un an après la mort d'Alexis de Leyritz, avec Augustin Caille notaire que nous verrons plus bas, et Joséphine l'année suivante avec un autre notaire, Charles Anatole Leger. Nous reparlerons longuement de Charles Anatole en étudiant la famille Leger. Indiquons seulement qu'il s'agit du frère aîné d'Alexis Edmond Leger, lequel épousera Augusta Caille, la fille d'Augustin et de Stéphanie de Leyritz, et donc la nièce de son frère. Ce même Charles Anatole Leger, veuf de Joséphine de Leyritz après vingt ans de mariage et six enfants (elle mourut quinze jours après le tremblement de terre de 1843 à Pointe à Pitre, ayant accouché prématurément au lendemain de celui-ci) se remariera avec la dernière des Leyritz, Alexine, sa belle-soeur, qui après le mariage de ses aînées était partie pour la France avec sa mère, et qui était d'une santé très fragile. L'histoire des Leyritz de Guadeloupe est donc très liée à celle des Leger. C'est Charles Anatole qui défend les intérêts de sa belle famille Leyritz, en particulier pour les demandes d'indemnité et de secours. Mais la demande d'indemnité pour les propriétés perdues à Saint-Domingue fut refusée ; Rose Gouin n'avait pas non plus la pension de son mari magistrat décédé et vivait avec sa dernière fille malade à Paris, rue Vieille du Temple, d'une rente versée par ses enfants (2). Après le tremblement de terre de 1843 à Pointe à Pitre elle rentra en Guadeloupe avec

(1) E. Joubert de Villemarest : Famille Caille - Famille Houdin - Famille Leyritz

(2) Indemnité de Saint-Domingue : dossier LEYRITZ

.../...

.../...

sa fille qui remplaça donc, auprès de son beau-frère Anatole et de ses neveux, sa soeur Joséphine décédée. C'est chez son gendre Anatole Leger que Rose Gouin finit ses jours.

CAILLE

Une vingtaine d'années avant la Révolution Française arrive en Guadeloupe Jean Samuel Caille, un suisse de Cossonay, dans le canton de Vaud. C'est sans doute un protestant mais nous n'avons pas trouvé trace de sa conversion. Son père Abraham était conseiller au Conseil de Cossonay. Lui est venu en tant que négociant et faisait en même temps fonction d'interprète juré de langue anglaise. A 40 ans, en 1778, il épouse Annette Houdin âgée de 13 ans dont nous avons étudié l'ascendance en Martinique puis en Guadeloupe. Il ne tarde pas, comme beaucoup de négociants, à devenir habitant. Son habitation est située sur un des "mornes" (collines) qui entourent Pointe à Pitre, qu'on appellera désormais "Morne à Caille". Cinq ans après son mariage, son beau-père meurt, puis trois ans plus tard, sa belle-mère. Et c'est lui, le "petit gendre" qui prend en charge les affaires de la vieille Marie Ignace Godemar, veuve de Claude Bernard Houdin Longval, grand-mère paternelle de sa femme, aveugle (elle lui survivra neuf ans !) (1).

La famille Caille eut sept enfants tous nés à Pointe à Pitre, sauf le dernier comme nous le verrons. Quatre meurent bébés. Au moment des troubles révolutionnaires c'est l'exode de la famille vers la Martinique dans des circonstances conservées par la tradition familiale. "En 1794 Victor Hugues, délégué à la Guadeloupe par la Convention, avec pleins pouvoirs pour y établir le régime républicain et combattre les anglais, fit régner dans l'île une véritable terreur. A la Pointe à Pitre une guillotine fut installée sur la place de la victoire et le proconsul y envoya un grand nombre de blancs qu'il savait adversaires de sa politique. Samuel Caille, malgré les conseils de ses amis, persistait à demeurer au Morne à Caille. Cependant les desseins de Victor Hugues à son endroit n'étaient guère plus favorables que ceux qu'il avait montrés à l'égard de tant d'autres chefs de famille. Un jour il rencontra Samuel Caille dans la rue. "Citoyen Caille, lui cria-t-il, tu as de la chance d'avoir encore la tête sur tes épaules, mais je ne sais pas si tu la garderas longtemps". Cela se passait vers le mois de juillet 1794. Rentré chez lui, Samuel raconta la chose à sa femme. Devant le danger imminent auquel ils restaient tous deux exposés s'ils différaient davantage à s'éloigner, Samuel fixa le départ à la nuit suivante et prit hâtivement ses dispositions" (2).

Annette était alors enceinte de son dernier enfant qui naquit en Martinique le 12 février 1795 et fut ondoyé par le R.P. Zacharie curé de Pointe à Pitre réfugié lui aussi. C'est à Fort Saint-Pierre d'abord que s'est installée la famille Caille et que meurt le 1 avril 1795 le troisième enfant âgé de 12 ans, Jean-Louis. Quelques mois plus tard, le 23 septembre 1795, c'est le père qui meurt à son tour, à Saint-Pierre le Mouillage "dans la communion de l'Eglise". C'est donc dans les larmes qu'on baptise enfin le petit Jean-Baptiste Augustin le 25 juillet de l'année suivante. La marraine est sa soeur aînée (et alors unique, les autres

(1) Voir le chapitre HOUDIN-GODEMAR

(2) E. Joubert de Villemarest op. cit. L'inimitié de Victor Hugues et la fuite des Caille sont sans doute liées à l'épisode suivant : dans la nuit du 1er Juillet 1794, Victor Hugues dut abandonner sa maison de Pointe-à-Pitre et se réfugier au Morne à Caille. Mais à trois heures du matin il n'eut que le temps de se sauver en chemise, les anglais entrant dans la ville par le Morne à Caille. (Lacour II p 318)

.../..

enfants étant tous décédés), Jeanne Augustine qui a 15 ans et qui, six ans plus tard, toujours au Mouillage en Martinique, épouse son cousin germain Marie Dieudonné Houdin D'Orgemont dont elle sera veuve en 1807 après cinq ans de mariage. Elle en avait deux fils : Augustin Benjamin qui n'eut que deux filles et Jean-Louis Auguste Houdin d'Orgemont qui sera notaire à Basse-Terre et tiendra l'étude de Charles Anatole Leger en 1839 quand celui-ci ira en France débrouiller la succession de ses parents et grands-parents. Il mourra sans enfant après un an de mariage, au tremblement de terre de 1843 (1).

Peu après le mariage de sa fille avec Houdin d'Orgemont, Annette Houdin veuve de Jean Samuel Caille rentra en Guadeloupe avec son fils Augustin et sa soeur Emilie. En 1823, Augustin après des études de droit en France épouse Stéphanie de Leyritz et achète une charge de notaire à Pointe à Pitre. Mais en 1827 il part pour raison de santé pour la France et meurt à Marseille juste avant de prendre le bateau du retour le 14 novembre 1828 âgé de 33 ans.

Stéphanie est donc veuve jeune, à 27 ans ; elle est veuve comme sa mère Rose Gouin et comme sa belle-mère Annette Houdin qui ne tarde pas à mourir au Morne à Caille moins d'un an et demi après son fils. Sa mère ayant quitté la Guadeloupe en 1833 pour s'installer à Paris, Stéphanie décide de l'y retrouver avec ses deux filles, Lérismée et Augusta qui feront donc leurs études à Paris. Elles reviendront en Guadeloupe, sur les instances d'Emilie Houdin restée au Morne à Caille, en 1840 (1). En 1847 Lérismée épouse Pierre Blaise Bertaud receveur de l'enregistrement et des domaines, veuf de Marie Amélie de Bouillon. Mais deux ans avant c'est la plus jeune des deux soeurs, Augusta, qui avait épousé Alexis Leger, notaire comme toute cette branche de la famille, jeune frère de Charles Anatole son oncle par alliance (Charles Anatole Leger, notaire lui aussi, avait épousé Joséphine de Leyritz, soeur cadette de Stéphanie). Alexis et Augusta sont les grands parents paternels de Saint-John Perse. C'est chez eux que s'installe Stéphanie peu après leur mariage et également Lérismée et ses deux enfants après le départ de son mari Blaise Bertaud pour la France. Les cinq petits enfants de Stéphanie (les Leger et les Bertaud) qui l'entouraient l'appelaient "Maman Ninie" (1). Elle mourut à 65 ans.

(1) E. Joubert de Villemarest Famille Caille - Famille Houdin - Famille Leyritz

Les LEGER

I/

- 1 Marie René Auguste Alexis LEGER (Saint-John Perse) diplomate et poète
o 31.5.1887 Pointe à Pitre
+ 20.9.1975 Hyères (Var)
x 26.4.1958 Washington (U.S.A) Dorothy MILBURN
o New York
de John George et Madeleine STEELE SCATCHERD
x a RUSSEL

II/

- 2 Edouard Pierre Amédée LEGER avocat avoué
o 29.8.1850 Pointe à Pitre
+ 12.2.1907 Pau
x 31.3.1884 Capesterre Marie Pauline Françoise Renée DORMOY [3]

III/

- 4 Alexis Edmond LEGER notaire
o 6.9.1819 Pointe à Pitre
+ 5.3.1888 Pointe à Pitre rue de Nozières
x 17.7.1845 Pointe à Pitre Augusta Anne Caroline Louise CAILLE [5]

IV/

- 8 Prosper Louis LEGER notaire
o 22.9.1766 Paris
+ 27.9.1837 Saint-François (Grande Terre)
x cm 16 vendemiaire VIII (8.10.1799) M° Ménard (Paris)
- 9 Marie Adélaïde COCHON (en France) DUROZOIR [COCHOIS DU ROZOIR en Guadeloupe]
o 7.12.1778 Paris (1)
+ 11.2.1822 Pointe à Pitre

V/

- 16 Edme LEGER marchand pelletier
o vers 1732
+ 6.1.1815 Paris
x cm 30.4.1761 M° Fournel Paris
- 17 Marie Madeleine Françoise TRAVERS
+ 3.4.1820 Paris XII°
- 18 Charles COCHON DUROZOIR
o 1735
+ 4.11.1819 Saint-Germain en Laye (Yvelines) [84 ans 8 mois]
- 19 Marie Catherine Adélaïde PROVOST
+ inventaire après décès 21.3.1837 M° Bertinot (Paris)

VI/

- 32 Pierre LEGER architecte à Chatillon sur Seine (Côte d'Or)
33 Huguette LANGUEREAU
34 Louis Bernard TRAVERS marchand épicier confiseur à Paris
35 Marie Madeleine CHAREN

(1) Gazin AB XIX 3519

Les LEGER

Curieusement, c'est là la moins antillaise des familles de l'ascendance de Saint-John Perse puisque le premier arrivé aux Iles est son arrière grand-père et de même sa grand-mère paternelle Augusta Caille était fille d'un européen. Par contre, nous l'avons vu tout au long de cette étude, l'ascendance maternelle est plus anciennement implantée.

Comme nous l'avons fait pour l'ascendance de la mère du poète, Renée Dormoy, en allant rechercher en métropole les origines du premier Dormoy des Antilles, pour les Leger aussi nous avons recherché l'origine métropolitaine. Pour les deux familles nous étions favorisés par l'existence du richissime minutier des notaires parisiens.

Au début de nos recherches et pendant de longs mois, nous ne voyions aucune piste, les actes concernant le premier couple Leger en Guadeloupe étant muets sur leur origine, à part le décès de Marie-Adélaïde Durozoir qui donnait le nom de ses parents.

Enfin, un patient dépouillement des minutes de notaires guadeloupéens nous a permis de retrouver un acte établi par Maître Houdin d'Orgemont (nous avons fait allusion à lui dans le chapitre sur les Caille) daté du 7 octobre 1839, qui donne l'inventaire sommaire (avec nature de l'acte, date et nom du notaire) des papiers confiés par Prosper Louis Leger à Maître Viault notaire à Paris et que Charles Anatole Leger, fils aîné de Prosper Louis avait retrouvés au cours d'un voyage à Paris fait pour chercher tous renseignements sur la succession de son père. La piste était trouvée et il suffisait de la suivre !

Nous allons donc commencer cette dernière partie par la métropole où nous trouvons les parents et les grands-parents de Prosper Louis, le premier Leger des Antilles.

Edme LEGER

Edme Leger, fils d'un architecte de Châtillon sur Seine en Côte d'Or, signe en 1751, un contrat d'apprentissage de cinq ans avec son "oncle à la mode de Bretagne" le sieur Nicolas Chapt, maître pelletier foureur à Paris, enclos de l'abbaye Saint Germain des Prés (1). Il a 18 ans.

Dix ans plus tard, marchand pelletier et bourgeois de Paris, demeurant rue Sainte Marguerite, paroisse Saint-Sulpice, il épouse (2) la fille d'un marchand épicier confiseur, Marie Madeleine Françoise Travers qui demeure avec sa mère veuve rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache. Au contrat de mariage si l'épousée, outre de très nombreux amis, est accompagnée d'une abondante parenté, l'époux n'a que son oncle Nicolas le Chapt et des amis.

Ils auront trois enfants : Léger, graveur, Prosper Louis, notaire, et Marie Perrette épouse puis veuve d'Isidore Ternois (3).

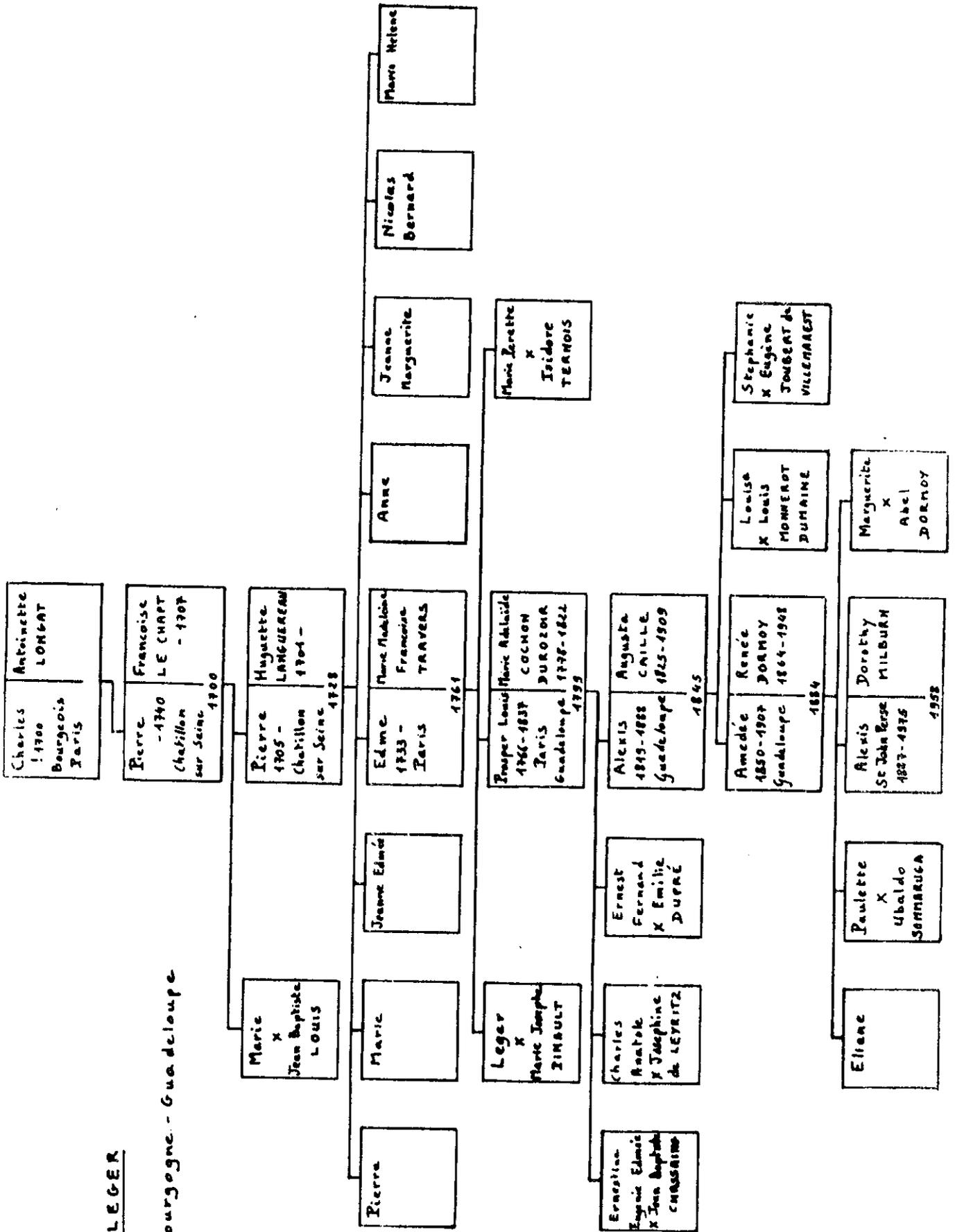
(1) Minutier central des notaires parisiens. M° JUDGE 19.1.1751 (XLVI° 327)

(2) id. M° FOURNEL 30.4.1761 (LIX° 268)

(3) id. M° LAIRTULLIER 13.2.1823 (LXIV° 610)

Famille LEGER

Paris - Bourgogne - Guadeloupe



Léger, l'aîné, aura au moins une fille Adélaïde-Mélanie qui viendra rejoindre ses cousins à Pointe à Pitre et y mourra en 1887 âgée de 74 ans !

Prosper Louis LEGER

Né en 1766, cinq ans après le mariage de ses parents, il fera des études de droit et sera reçu avocat au parlement de Paris le 7 septembre 1786. Sous le Directoire, quelques semaines avant le 18 brumaire, il rachète l'étude du notaire Langlois (4 vendémiaire VIII - 26.9.1799) (1) et il se marie douze jours après avec Adélaïde Marie Cochon Durozoir qui vit chez ses parents propriétaires "rue Honoré" (c'est la révolution, il n'y a plus de saints !) comme les parents de sa mère. Outre son frère, sa soeur et une cousine, signent au contrat de mariage (2) comme témoins de l'époux un maître orfèvre, un notaire, un agent de change et un général de division de l'empire, Jean Philibert Sérurier... qui secondera Bonaparte lors du 18 brumaire ce qui lui vaudra d'être maréchal. Prosper Louis était donc bien placé pour la période napoléonienne qui s'ouvrait.

Prosper Louis a 33 ans et Marie Adélaïde en a 21. Ils demeurent rue de la monnaie. C'est donc à Saint Germain l'Auxerrois (3) que sont baptisés leurs enfants, une fille d'abord, Ernestine, puis Charles Anatole en brumaire X et pluviôse XII. Ensuite vient un Prosper Sélime qui mourra bébé et Ernest Fernand en 1809. En novembre 1812 Prosper Louis est membre du conseil électoral de Paris. En octobre 1813, après 14 ans de notariat à Paris, Prosper Louis doit vendre sa charge et le prix en est réparti entre ses créanciers. Nous sommes en pleine guerre de libération des peuples de l'Europe contre l'Empire napoléonien après l'échec de la campagne de Russie. C'est la victoire des coalisés à Leipzig et la campagne de France va s'ouvrir.

En 1814 Napoléon abdique. C'est la Restauration. Prosper Louis choisit de s'éloigner et le 25 janvier 1815 on le retrouve notaire à Basse-Terre. Pourquoi la Guadeloupe ? Nous l'ignorons.

Après cinq ans d'occupation anglaise l'île était redevenue française tout récemment en décembre 1814. Mais dès le 10 août 1815, les anglais s'en emparent de nouveau (ce sont les Cent Jours) et c'est par une commission de Sir James Leith que Prosper Louis est nommé greffier de la sénéchaussée de Pointe à Pitre du 20 août 1815 au 17 janvier 1816 en l'absence du greffier titulaire. Ce court séjour à Pointe à Pitre a dû montrer à Prosper Louis que cette ville était bien plus animée que Basse-Terre l'administrative et le 24 juin 1817 enfin c'est à Pointe à Pitre que s'installe la famille Leger pour de nombreuses années et plusieurs générations (1).

C'est donc à Pointe à Pitre que naît en 1819, dix ans après Ernest Fernand, le petit dernier de la famille, Alexis Edmond, qui sera le grand-père de Saint-John Perse. Avec le père viennent déclarer la naissance un autre notaire, Louis Adrien Thionville et Alexis Jean de Leyritz, sénéchal, juge

(1) Colonies série EE 1375 dossiers LEGER (reclassement de la série EE en cours)

(2) Minutier central. M° MENARD 16 vendémiaire VIII. (CVI° 610)

(3) Registres paroissiaux conservés à Saint-Germain l'Auxerrois

.../...

.../..

civil criminel et de police, lieutenant de l'amirauté de Grande Terre, qui sera cinq ans plus tard le beau-père du fils aîné, Charles Anatole Leger. Prosper Louis s'est fait des relations dans le monde de la noblesse et de la bourgeoisie de robe de Pointe à Pitre.

Début 1822 meurt son épouse, "dame Marie Adélaïde Durozoir" alors que le petit Alexis Edmond n'a que deux ans et demi. Les aînés par contre ont 20 ans (Ernestine), 19 ans (Anatole), 12 ans (Ernest Fernand). Prosper Louis a 55 ans.

A la fin de la même année la fille des Leger épouse un négociant né à Bordeaux, Jean-Baptiste Adolphe Chassaing, qui l'emmènera un peu plus tard vivre sur une habitation de Saint-François de la Grande Terre.

En 1824, c'est l'aîné des fils qui se marie et deux ans après il reprend l'étude de son père qui cesse d'exercer. C'est chez sa fille et son gendre Chassaing à Saint-François que Prosper Louis meurt le 27 septembre 1837 à 71 ans.

Les LEGER, notaires

Deux des fils reprendront le métier du père et seront notaires : l'aîné, Anatole, qui a repris l'étude paternelle et exerce de 1826 à 1857 (1), fondant vraiment la réputation et l'importance des notaires Leger en Guadeloupe ; et Alexis le dernier qui rachète en 1851 l'étude de Maître Lemoine Maudet démissionnaire. Cette étude était en plein déclin depuis 1843 et d'activité quasi nulle l'année qui précéda son rachat par Alexis. "Les renseignements que j'ai recueillis sur la moralité et la capacité de M. Alexis Edmond Leger lui sont très favorables" (1) écrit le procureur de Pointe à Pitre, de Pontis, au Procureur Général. Alexis gardera l'étude de 1851 à 1888.

A la génération suivante on trouve à nouveau deux notaires dans la famille : Alcide, le fils aîné d'Anatole, qui reprend l'étude familiale de 1858 à 1882 où il démissionne et part pour Paris ; et Ernest, son cousin, fils du troisième frère Leger, Ernest Fernand. Il est le dernier de sa famille à prendre la relève de l'étude familiale de 1882 à 1884. Il abandonne alors l'étude, ses clients et ses créanciers sous prétexte de problèmes de santé pour aller chercher de l'or à Paramaribo en Guyane Hollandaise ! (1).

Cinq notaires de la même famille, c'est un des deux seuls cas de ce genre en Guadeloupe, l'autre étant celui des Mollenthiel de Basse-Terre qui furent au moins six, mais on n'a conservé les registres que des cinq derniers, sur un siècle (les Leger sur 73 ans).

Disons un mot d'Ernest, l'autre fils de Prosper Louis. Il "innove" en étant négociant comme son beau-frère Chassaing. D'Emilie Dupré il aura six enfants, tous mariés ; mais seuls les deux derniers sont des fils et nous avons vu que le cinquième enfant, Ernest, premier fils, sera le dernier des notaires Leger.

(1) Colonies série EE 1375 dossiers LEGER (reclassement de la série EE en cours)

.../..

.../..

Les LEGER, maires ou adjoints au maire - Les fils de Prosper Louis

Une autre constante de la famille, en dehors du notariat, ce sont les responsabilités municipales.

Le gendre de Prosper Louis, Adolphe Chassaing, était adjoint au maire à Saint-François.

Chez les Leger eux-mêmes, on trouve d'abord à cette charge l'aîné, Anatole. C'est lui qui, en tant que premier adjoint, est président de la commission chargée par le maire, Champy, de constater et d'enregistrer les nombreux décès dus au tremblement de terre et à l'incendie du 8 février 1843 à Pointe à Pitre, car "dans le désordre qui a suivi cette effroyable catastrophe et dans la précipitation qui a dû présider à l'enlèvement et à l'inhumation des nouveaux cadavres trouvés sous les décombres et tous plus ou moins mutilés ou défigurés, il n'a pas été possible à l'autorité municipale d'en reconnaître et d'en constater régulièrement l'identité" (1). Le total des morts enregistré à cette occasion par la commission est de 281. Au cours de ces journées "MM. Champy, maire de Pointe à Pitre et Leger, premier adjoint, sont remarquables de courage et d'énergie. Ils s'oublient, sacrifient leurs intérêts à la cause commune, ce qui fait dire au gouverneur (Gourbeyre) : de pareils hommes feraient honneur à n'importe quel pays" (2). C'est sans doute pour son action que le 4 avril de la même année, Anatole est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le lendemain du tremblement de terre son épouse, Joséphine de Leyritz accouchait prématurément de son sixième enfant, Emmanuel Leger, et elle mourait le 23 février.

Anatole est une des personnalités de la famille. Il occupera plusieurs charges importantes : conseiller municipal à Pointe à Pitre de 1838 à 1840 ; deuxième adjoint au maire de Pointe à Pitre de 1841 à 1843 et premier adjoint de 1843, nous l'avons vu plus haut, à 1849. De nouveau conseiller municipal en 1854 puis 1859, il est maire de Pointe à Pitre en 1860 et 1861. En outre, il est conseiller colonial en 1847 et 1848, et membre du conseil général de 1864 à 1867. Il en est président de 1868 à 1871 (3).

C'était d'autre part le vrai paterfamilias, prenant en charge la vie et les affaires des veuves et des orphelins de la famille comme nous l'avons vu par exemple en parlant des Leyritz de la Guadeloupe.

Des six enfants d'Anatole et Joséphine la seule fille, Anatilde, épousa son cousin germain Stéphane Chassaing et mourut l'année suivante, et un garçon mourut bébé. Charles Alexis Louis, l'aîné, épousa sa cousine germaine Lydie, fille d'Ernest (ils eurent trois enfants morts bébés) ; il fut juge, substitut du procureur impérial, avocat et enfin journaliste. Alcide, le second, nous l'avons vu, fut notaire. Lui aussi fut maire de Pointe à Pitre de 1870 à 1876 ; il était conseiller depuis 1866 (3). De Marie Zoé Bureau il eut deux filles : Gabrielle, épouse de Tomi Papin Ruillier Beaufond et Edmée épouse de Dominique Debonne ; et un fils, Louis, époux de sa cousine Marguerite Hùe dont il eut cinq enfants tous décédés dans la prime jeunesse. Le cinquième enfant, Henri, époux de Bernardine Carraud était "le meilleur médecin de la colonie" (4). Il fut conseiller au Conseil Privé à partir de 1887.

(1) Registres des décès en 1843 à Pointe à Pitre

(2) A. LACOUR Histoire de la Guadeloupe Tome V p 182

(3) Annuaire de la Guadeloupe

(4) Colonies série EE 1375 dossiers LEGER (reclassement de la série EE en cours)

.../..

.../...

Nous n'avons pas fait le relevé de ses enfants mais il eut au moins trois fils : Anatole, marié à Marseille et décédé à Aubagne en 1960 ; George André marié à Paris en 1910 ; Louis Marie Marcel marié à Nîmes en 1911. Enfin le dernier, Emmanuel, magistrat dans de hautes fonctions à Pointe à Pitre, Fort de France, Cayenne, époux de sa cousine Alexina fille d'Ernest qui meurt en couches à Cayenne en 1872, eut d'elle un fils et deux filles et mourut en 1895 à Paris alors qu'il allait partir pour Saïgon où il était nommé procureur général (1).

Pour en terminer avec les frères d'Alexis Leger, Ernest Fernand le négociant, époux d'Emilie Dupré en eut quatre filles dont deux avaient donc épousé un cousin germain, une autre Auguste Hue et une quatrième Eugène Karivallant de Lespiney ; et deux fils, Ernest le dernier notaire de la famille que nous avons vu partir pour Paramaribo, et Fernand, pharmacien, époux d'Elia Bielle dont il eut au moins deux fils et deux filles.

A part Adolphe Chassaing, gendre de Prosper Louis Leger, Anatole et son fils Alcide, Alexis Edmond Leger, le petit dernier de Prosper Louis et le grand-père de Saint-John Perse fut aussi conseiller municipal de 1861 à 1870. Et enfin Amédée Leger, fils d'Alexis Edmond et père du poète, fut troisième adjoint au maire de Pointe à Pitre en 1883 et 1884, deuxième adjoint en 1885, premier adjoint de 1886 à 1892 (2). Belle tradition de service municipal !

Alexis LEGER

Alexis était, rappelons-le, le dernier fils de Prosper Louis et le seul né en Guadeloupe. Il fit des études de droit en France puis revint en Guadeloupe en 1839, à 20 ans. L'année suivante il accompagnait son aîné Anatole pour accueillir Stéphanie de Leyritz, belle-soeur d'Anatole et veuve d'Augustin Caille, qui rentrait de France avec ses deux filles Lérismée et Augusta. La veille sur le bateau, Augusta, qui venait d'avoir 15 ans, avait déclaré "je parie qu'en arrivant demain, mon mari sera le premier jeune homme que je verrai". Et moins de cinq ans après Alexis et Augusta se mariaient, Alexis ayant tout juste acheté l'étude notariale de Maître Lemoine Maudet. Nous tenons cette anecdote de la généalogie manuscrite sur les familles Caille et Leyritz à laquelle nous avons déjà beaucoup emprunté et qui nous fournit de très nombreux renseignements sur la vie d'Augusta et Alexis puisqu'elle fut rédigée par leur petit fils Eugène Joubert de Villemarest qui avait 24 ans à la mort de sa grand-mère et l'avait bien connue et écoutée. Les passages cités entre guillemets par la suite sont tirés de cette généalogie de même que la majeure partie des faits précis cités.

A leur mariage en 1845, "il avait 25 ans, elle en avait 20. Elle lui voua dès lors cet amour si profond qu'elle lui a conservé jusqu'à sa vieillesse : «il remplissait ma pensée, je ne rêvais qu'à lui. Il venait chaque jour nous faire visite au sortir de son étude. Pendant toute l'après-midi je regardais 20 fois à ma montre»"

- (1) Colonies série EE 1375 dossiers LEGER (reclassement de la série EE en cours)
- (2) Annuaire de la Guadeloupe

.../...

.../...

Décrivant sa grand-mère, son petit-fils Eugène Joubert nous dit qu'elle était "très grande, avec les cheveux noirs et le teint très blanc". Son caractère était fait d'affabilité, de bienveillance et de candeur et son mari lui portait un amour toujours mêlé de respect.

En 1848 naît le premier enfant, un fils, Arthur, qui meurt à trois ans des suites de fièvres contractées au Morne à Caille où vivait le couple. Comme Amédée, le second avait alors un an, ses parents décidèrent de quitter le Morne à Caille pour s'installer en ville.

Outre Amédée, futur père de Saint-John Perse, Alexis et Augusta eurent deux filles, Louise, qui en 1869 épousa Louis Monnerot-Dumaine et Stéphanie, épouse d'Eugène Joubert de Villemarest.

En 1871 ce fut le grand incendie de Pointe à Pitre. Augusta était alors avec sa fille Louise et son gendre à Petit Bourg d'où elle voyait le ciel illuminé par l'incendie. Elle rejoignit son mari réfugié en rade de Pointe à Pitre sur l'îlet à Feuilles, car tout avait brûlé de leur maison en ville. Sur l'îlet vinrent les rejoindre pour plusieurs semaines de nombreux membres de leur famille également sans logis : Stéphanie bien sûr, leur fille de 16 ans (Amédée faisait ses études en France) ; Louise et Louis Monnerot-Dumaine ; Lérismée la soeur d'Augusta et ses enfants Auguste et Marie ainsi que l'époux de cette dernière Albert Chapp ; et encore Augustin Houdin d'Orgemont, cousin germain d'Augusta. Le séjour d'Alexis et Augusta sur l'îlet à Feuilles se prolongea 18 mois, jusqu'en décembre 1872 où ils repartirent s'installer en ville, rue de Nozières.

En 1880 Stéphanie Leger épousait donc Eugène Joubert de Villemarest qu'elle suivit à la Réunion en 1886. Elle en revint l'année suivante, veuve avec deux enfants, et ne quitta plus désormais sa mère.

En 1884 c'est Amédée enfin qui se mariait avec Renée Dormoy.

Quatre ans plus tard Alexis Leger mourait et voici la chronique nécrologique qui lui est consacrée dans le numéro du mercredi 7 mars 1888 du Progrès de la Guadeloupe :

"Nous venons de perdre un de nos plus honorables concitoyens. La ville entière assistait hier au convoi funèbre et à l'enterrement de Monsieur Alexis Leger. Monsieur Alexis Leger est le frère de Monsieur Anatole Leger, notre ancien maire, le fondateur de la crèche Sainte Anatilde, et le père de Maître Amédée Leger, avocat de talent et premier adjoint de notre ville. C'était un homme au commerce doux et affable, dont l'éclatante probité a longtemps honoré l'honorable corps des Notaires dont il occupait une place distinguée. Il est mort plein de jours, emportant les regrets de ses nombreux obligés et suivi de l'estime générale. C'était un homme de bien".

Amédée LEGER

Amédée avait fait des études de droit en France comme presque tous les hommes de la famille Leger. Il était à Paris lors de la Commune et du siège de 1870. Il fut non pas notaire mais avocat avoué.

En 1884 il va à Capesterre épouser Renée Dormoy. Ils s'installent à Pointe à Pitre. C'est là que naissent quatre de leurs enfants, Eliane (1884), Paule (1886), Alexis (1887), Marguerite (1889). Mais c'est à Saint-Claude, sur l'habitation "La Joséphine" des Le Dentu que naît Solange, la petite dernière, qui meurt à dix mois.

Eliane, l'aînée, vivra à Paris où elle mourra célibataire en 1969 ; Paule épousera un ingénieur italien, Ubaldo Sommaruga et vivra à Milan où elle mourra en 1965 ; Marguerite épousera à Pau son oncle Abel Dormoy et mourra à Courbevoie en 1980. Quant à Alexis, Saint-John Perse, nous ne retracerons pas sa vie et son oeuvre, d'autres l'ayant fort bien fait. Il épousera en 1958 à Washington une américaine, Dorothy Milburn et mourra dans sa maison d'Hyères, dans le Var, en 1975.

Amédée, nous l'avons déjà dit, fut conseiller municipal à Pointe à Pitre puis premier adjoint au maire.

Cependant la situation n'était pas brillante en Guadeloupe en cette fin du XIX^e siècle. En 1897 il y avait eu un tremblement de terre. En 1898 des incendies criminels à la suite de troubles politiques. Aussi Amédée songea à s'établir en France et il achète une charge d'avoué à Pau. Sa soeur et son beau-frère, Louise et Louis Monnerot-Dumaine, étaient déjà en France depuis 1896. En 1899 il quitte donc aussi l'île avec sa femme et ses enfants et deux mois plus tard sa mère Augusta fait de même avec Stéphanie et ses deux enfants. De nombreux autres membres de la famille aussi sont partis ou vont partir. Cette fin du siècle voit un grand exode de nombreuses familles guadeloupéennes ruinées pour la plupart par l'abolition de l'esclavage de 1848 puis par la crise sucrière.

Alexis Leger, futur Saint-John Perse, n'a donc vécu en Guadeloupe que le temps de l'enfance, douze ans, mais le souvenir de l'île restera vivace dans les conversations familiales à Pau.

L'ilet à feuilles

"Ilet à feuilles" (1) nom qui fait rêver !

Le poète dit y être né, et son acte de naissance du 31 mai 1887 est enregistré à Pointe à Pitre dont dépendait l'ilet ; c'était bien l'ilet de la famille Leger et nous avons vu que la famille s'y est réfugiée pendant plusieurs mois après l'incendie de 1871. Sur les cartes on le voit désigné au fil des temps sous le nom de "ilet à feuilles", "ilet à Cassein" (2) et aujourd'hui "ilet à Petrelluzzi". Du temps où les Leger le possédait peut-être l'appelait-on "ilet à Leger".

L'ilet à feuilles faisait partie autrefois des terres de Houel qui fut du temps de la Compagnie des îles d'Amérique gouverneur de la Guadeloupe, puis, à la dissolution de la Compagnie acheta l'île, la partageant avec son beau-frère Boisseret, puis avec les héritiers de ce dernier. C'était donc un des "seigneurs propriétaires" comme du Parquet à la Martinique. Au temps de la Compagnie des Indes Occidentales il possédait toujours une immense partie de l'île et ce n'est que sous le gouvernement royal, après de longues discussions, qu'il accepta enfin de faire cession de ses terres au roi le 13 avril 1680 (3). Mais il se réservait encore une très grande habitation, le marquisat d'Houelbourg, situé dans la pointe orientale de la Basse-Terre entre Baie-Mahault au Nord, Petit Bourg au Sud-Ouest et la Rivière Salée à l'Est. Lors de la cession de 1680 il est précisé que tous les ilets de la baie du Cul de Sac doivent appartenir au roi, mais "on peut seulement laisser à M. Houel celui dit l'islet à feuilles qui est presque contigu à l'embarcadère de la principale habitation d'Houelbourg et sur lequel M. de Retz a bâti un magasin" (4).

Peu à peu la famille Houel loua ou vendit une partie de ce marquisat d'Houelbourg à Monsieur de Retz, écuyer (5) et en 1726 dans le dénombrement fait par celui-ci de ses possessions du marquisat est mentionné "l'islet à feuilles, tenu par le nommé Lefèvre et les autres ilets du Cul de Sac dépendant d'Houelbourg

- (1) Faire la liaison en prononçant le "t"
- (2) C'est par erreur qu'il est parfois orthographié "ilet à Cassin", sans-e. En effet, il existait aussi une famille CASSIN d'origine italienne descendant d'Etienne Cassin "de Saint Réme, république de Gênes", établi à Terre de Haut des Saintes au milieu du XVIII^e siècle. De son mariage avec Catherine DUFIT, il eut une très nombreuse descendance jusqu'à nos jours.
- (3) LABAT Tome III page 113
- (4) F3 18 F° 44 n° 22
- (5) Antoine de RETZ, écuyer, enregistre ses titres de noblesse en Guadeloupe le 6 novembre 1725 (Borel d'Hauterive 1874).

.../..

.../..

qui ne sont d'aucune valeur ne pouvant être cultivés" (1), ce qui sous-entend que ce n'était pas le cas pour l'îlet qui nous intéresse. On suppose en fait que le nom de l'îlet a une double origine : d'une part il a la forme d'une feuille tombée sur la mer et d'autre part, ce qui renforce cette impression, il était très verdoyant.

Le marquisat d'Houelbourg, érigé en fief en octobre 1660, fut confirmé comme tel le 17 février 1735 et on cite toujours comme en faisant partie "un petit islet nommé à Feuilles, lequel se trouve vis à vis l'embarcadère d'Houelbourg" (2).

Monsieur de Retz est appelé par erreur Monsieur de Rey dans un commentaire sur les conseillers du Conseil Souverain de 1753. On le dit alors ancien conseiller à la Cour des Monnaies de Paris (3). Sa fille unique, Marie Anne Adélaïde, épousa le 5 février 1753 (4) Claude Romain Dausseur fils unique d'un autre conseiller au Conseil Souverain de la Guadeloupe, fort riche, originaire de Champagne. En 1764, Madame de Retz mère mourut et, en 1765, M. Dausseur père. Leurs enfants reçurent en héritage des habitations considérables qu'ils durent vendre pour rembourser des dettes énormes. Les acquéreurs de l'habitation sucrerie d'Houelbourg furent Jean Jacob Sengstack et son épouse Marie Adélaïde Duqueruy, qui la revendirent le 18 février 1768 (5) à Charles Gédéon Petit leur beau-frère. Mais il y eut encore des problèmes financiers et au décès de Charles Gédéon Petit, Monsieur Lecointre de Berville, écuyer, lui aussi conseiller au Conseil Souverain, fut adjudicataire par décret de l'habitation sucrerie Houelbourg qui dépendait de la succession Petit (6).

En 1788 "Messire Jacques David Lecointre de Berville écuyer conseiller au Conseil Souverain de la Guadeloupe, seigneur du Marquisat d'Houelbourg où il demeure, situé quartier de la Baie-Mahault" cède aux sieurs Antoine Bernard et Nicolas Bonnet, pêcheurs à Baie-Mahault, "la possession et jouissance leur vie durant d'un islet nommé l'islet à feuille, dépendant du dit marquisat d'Houelbourg". Cette jouissance, non transmissible, est concédée moyennant mille livres et aussi deux chapons par an, à livrer à la Pentecôte (7). Les sieurs Bernard et Bonnet firent arpenter l'îlet par le sieur Bastide le 7 mai 1791, mais le procès verbal d'arpentage ne nous est pas parvenu.

Au décès des sieurs Bernard et Bonnet, le sieur Jean-Baptiste Riffaud fils, commissaire commandant Pointe à Pitre l'acheta aux héritiers de Jacques David Lecointre de Berville. Puis il le vendit, le 15 février 1805 (8) aux sieurs Marie Boisseau et Louis Cassein pour 68.000 livres, prix comprenant également les bâtiments ("trois maisons à loger"), les sennes et pirogues (9) et les huit esclaves dépendant de l'îlet. Le 24 octobre 1808, le sieur Marie Boisseau vend sa moitié d'îlet à son copropriétaire Louis Cassein pour 30.000 livres (10). Louis Cassein en est donc alors pleinement propriétaire et c'est là qu'il établit le domicile familial.

(1) F3 18 n° 23

(2) F3 18 n° 202

(3) C7 A 17 13.7.1753

(4) Greffe Pointe à Pitre G2. 11 : 16.5.1788

(5) Greffe Basse-Terre G2.5 : 27.6.1777

(6) Greffe du Conseil Souverain G 2.4 : 25.7.1783

(7) Notariat Guadeloupe M° BOYER 4.6.1788

(8) id. M° NOIRTIN 26 pluviôse XIII.

(9) Les sennes - ou seines, qui sont des longs filets de pêche à traîner, et les pirogues servaient aux pêcheurs qui logeaient autrefois sur l'îlet.

(10) Notariat Guadeloupe M° NOIRTIN

.../..

.../..

Louis Cassein était fils de Paul Cassein dit Revenge, capitaine de corsaire originaire des Pyrénées, arrivé en Guadeloupe peu après la guerre de sept ans, reconverti dans le négoce et époux d'une créole, Anne Julie Renaud. C'est sur l'îlet à feuille, comme en font foi les registres d'état civil de Pointe à Pitre, que naissent la plupart des enfants de Louis Cassein et de son épouse Marie Louise Hurel et que meurent certains d'entre eux. C'est là aussi que meurt en 1820 Anne Julie Renaud, la mère de Louis Cassein et là sans doute qu'elle est enterrée. Quand Louis Cassein meurt à son tour en 1823, sa veuve s'installe en ville avec ses enfants et loue à Pierre Nelson, commerçant à Pointe à Pitre, "la totalité de l'îlet dit à feuille situé à l'extrémité de la rade de Pointe à Pitre et près l'habitation sucrerie de Monsieur Auguste Jary, ensemble les bâtiments de tous genres, les pirogues, ustensiles et onze esclaves de tout âge et de tout sexe qui se trouvent dessus". Cependant "les propriétaires se réservent la faculté de pouvoir continuer pendant la durée du bail à inhumer sur le dit îlet, les membres de leur famille qui viendraient à décéder durant ce temps" (1). Le bail est fait moyennant 8.000 livres coloniales de fermage annuel pour trois ans. Comme garantie se présente le sieur René Jary, commerçant à Pointe à Pitre. C'est à lui, Pierre Nelson étant mort entre temps, que Marie Louise Hurel veuve Cassein donne quittance (2) du solde des loyers du bail de trois ans.

Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de poursuivre nos recherches dans le notariat guadeloupéen pour savoir quand la famille Cassein s'est dessaisie de l'îlet et à qui elle l'a vendu (3). Sans doute y a-t-il eu un ou plusieurs propriétaires entre les Cassein et les Leger, puis entre les Leger et les Petrelluzzi, propriétaires actuels. Aujourd'hui, nous dit le récent guide bleu "En Guadeloupe", "l'îlet Petrelluzzi accueille toute une colonie de paons, flamants roses et autres oiseaux merveilleux qui s'y reproduisent en toute protection". Sur la maison principale de l'îlet, on a récemment apposé une plaque rappelant l'enfance en ces lieux de Saint-John Perse.

Note :

Jacques David Lecointre de Berville, à qui appartenait l'îlet quand éclata la Révolution, était doyen du Conseil Souverain. Comme tel il figure sur la liste des "personnes prévenues de délits contre-révolutionnaires" de 1793 et il fut emprisonné au Fort St Charles de Basse-Terre. Le gouverneur Collot libéra les prisonniers du Fort Saint Charles à l'arrivée des anglais en avril 1794 et lors de la reconquête de la Guadeloupe par Victor Hugues l'habitation Berville fut, avec l'habitation voisine Saint Jean, transformée en camp retranché par les anglais et les émigrés, d'août à octobre 1794 où, les anglais vaincus, les émigrés leurs alliés furent fusillés. C'est peut-être alors que mourut Lecointre de Berville (Lacour II p 234 - 325 - 482).

(1) Notariat Guadeloupe M° VINCENT 9.8.1824

(2) -- Idem -- M° VINCENT 13.1.1830

(3) Dans les registres d'état civil de Pointe à Pitre par un acte de naissance du 23.3.1846, nous apprenons qu'à cette date l'îlet est propriété des sieurs ROUDEZ & Cie.

REMARQUES

POST LIMINAIRES

Nous avons choisi de les représenter par une carte qui est plus "parlante" qu'une liste. Il saute aux yeux tout d'abord que parler des Antilles "peuplées par les Normands" est une erreur historique, bien qu'on l'entende souvent répéter. Bien sûr il y a des normands mais ils sont en minorité. En réalité les Normands furent les premiers habitants chronologiquement, et comme tels, étant les premiers installés, ils imposèrent leurs traditions et leurs manières de vivre dans lesquelles se fondirent les arrivants successifs, ce qui a donné un "cachet" normand particulier.

En fait, c'est toute la France de l'Ouest qui a donné ses enfants aux îles et dans ce cas on va d'Amiens à Bayonne. Mais les immigrants venaient aussi des villes situées le long des grands fleuves atlantiques : Seine, Loire et Garonne que suivaient les principales voies de communication. Des villes qui peuvent sembler perdues étaient elles-aussi traversées par des grandes routes : Chartres est sur la route de Paris-Le Mans-Nantes et Sainte Menehould sur la route de l'Allemagne à Paris, notre actuelle Nationale 3.

Rappelons cependant que nous n'étudions là qu'une ascendance particulière. Dans d'autres ascendances on peut aussi trouver des Pyrénéens, des Provençaux, des Catalans, des Corses etc...

A ces métropolitains s'ajoutent des éléments venus d'autres pays d'Europe. Nous avons ici une anglaise, une espagnole, un italien et un suisse ! Variété des apports qui ont formé les créoles et leur donnent leur richesse.

Nous mettrons à part Paris d'où viennent neuf ancêtres, ce qui est considérable. Mais il est intéressant de remarquer que les deux "parisiens" dont nous avons recherché l'origine nous renvoient en province dès la génération de leur père : le père de Pierre Charles Gervais Dormoy venait de Joigny dans l'Yonne et celui de Prosper Louis Leger de Châtillon sur Seine en Bourgogne !



Le chiffre entre parenthèses représente le nombre d'ancêtres.

CHRONOLOGIE DES ARRIVEES

Entre parenthèse le numéro d'ascendant et l'île d'implantation :

St C : Saint-Christophe
M : Martinique
St D : Saint-Domingue
G : Guadeloupe

XVII°

Louis XIII vers 1630 Jean LA CAILLE (830. St C) Le Havre
1636 Jean BELLETESTE (1438. St C) Dieppe
vers 1640 Toussaint DAMPIERRE de MILLANCOURT (820. St C) Wiencourt
" Barbe BONNARD (679. M) Paris (près d'Amiens)
" Claude de RIVERY (678. M) Picardie
" François BERNARD (686.694 G) Nantes (p. St Pierre)
Louis XIV vers 1650 Gabriel de VEZIEN (766. St C) Chartres
" François LE BOUCHER (338. M) Normandie
" Guillaume LEMERCIER de BEAUSOLEIL (350. G) Nantes
" Marie LAURENT (351. G) Paris (p. St Germain des Prés)
" Jeanne MARCILLY (341. G) Nogent sur Seine
" Robert GODEMAR (340. G) Normandie
" Marie EDOUARD (1003. G) ANGLETERRE
vers 1660 Louis ROMAIN (500. G) Rouen (p. St Eloy)
vers 1670 Etienne Dominique HERARD (358. St C) Touraine
" Jean-Baptiste REVERCHON de LA CROIX (342.346. G) Angers
vers 1680 Jacques MARRAUD (178. M) La Cépède (près d'Agen)
" Jean COTINEAU (238. M) Nantes
vers 1685 Cardin LOYSEL (172. G) Normandie (Pays de Caux ?)
vers 1690 Mathurin BLANCHET (366. St D) St Etienne (près Luçon)
" Claude Honoré HOUDIN (168. M) Paris

XVIII°

vers 1700 Marie RAYE (187. St D) Paris (p. St Eustache)
" Marin René MONDIERE (182. St D) Le Mans
Louis XV vers 1710 Michel LEYRITZ (88. M) Bordeaux (p. St Pierre)
vers 1720 Mathieu MONMOUCEAU (444. G) Villandry en Touraine
vers 1725 Jean-Baptiste HUARD LANOIRAIX (124. G) Tours (p. St Saturnin)
vers 1730 Jean-Baptiste LEFEBVRE (94. St D) Paris (p. St Eustache)
" Ambroise GOUIN (92. St D) Angers (p. St Michel au Tertre)
" François Louis PEZIER (100. M) Paris
vers 1735 Etienne BOURDET (90. St D) Bayonne (p. Notre Dame)
vers 1740 Jean-Baptiste CAUCHON (110. G) Ripont (près Ste Menehould)
vers 1750 Françoise TENORIO (63. G) Jimena de la Frontera près Cadix ESPAGNE
vers 1765 Pierre Charles GERVAIS DORMOY (48. G) Paris (p. St Sulpice)
vers 1770 Jean-Louis BONODET de FOIX (58. M) Paris (p. St Germain l'Auxerrois)
" François Salomon LE DENTU (54.56 G) Le Havre (Notre-Dame)
" Jean Samuel CAILLE (20. G) Cossonay Canton de Vaud SUISSE

XIX

Consulat vers 1800 Elie BARDON (26. G) Bordeaux (p. St André)
1° Empire vers 1810 Emilio PEDEMONTE (30. G) Gênes (p. St Pierre) ITALIE
Restauration 1815 Prosper Louis LEGER et Marie Adélaïde COCHON DUROZOIR (8 & 9 G)
Paris (p. St Germain l'Auxerrois).

Nous n'avons indiqué ici que les ancêtres dont nous connaissons avec certitude l'origine et la date d'arrivée approximative (à cinq ou dix ans près). Mais il faudrait y ajouter les nombreuses personnes dont nous ne connaissons pas l'origine, en particulier au XVII^e siècle. En effet, il est impossible de retrouver celle-ci pour tous les ascendants, les documents faisant défaut. Bien souvent les généalogistes cherchent à retrouver le lieu de départ de leurs ancêtres antillais mais, même dans l'hypothèse d'un nom de lieu connu, ce qui est loin d'être toujours le cas pour les plus anciens, il est rare de pouvoir retrouver leur trace au XVII^e siècle car les registres paroissiaux remontent rarement avant 1668 et les fonds notariés présentent de nombreuses lacunes. Il faut donc bien prendre conscience que situer quinze personnes avec leur origine avant 1668 peut être considéré comme remarquable comparativement aux recherches dans les archives de la France métropolitaine. On peut dire que la "mémoire" antillaise remonte aussi loin, sinon plus loin que celle de nombreuses régions de la métropole.

Ces réserves faites, on peut remarquer la vague continue des arrivées, tous les dix ou quinze ans, des débuts des Antilles à 1770. Puis on a une trentaine d'années sans arrivées nouvelles, de 1770 à 1800 pour retrouver des arrivées de métropolitains au XIX^e siècle, les derniers étant les Leger en 1815. Il est d'ailleurs amusant de remarquer que ce sont les seuls, avec un des tous premiers, Jean Belleteste à Saint-Christophe, dont nous connaissons l'année précise d'arrivée.

Les Antilles sont bien une terre de peuplement constant avec un renouvellement perpétuel du sang par les hommes (1).

Dans ce même ordre d'idée, un autre fait particulièrement remarquable c'est le très faible implexe de l'ascendance d'Alexis Leger. L'implexe c'est le rapport entre le nombre théorique et le nombre réel d'ancêtres : à la cinquième génération on a normalement 32 ancêtres et Alexis Leger en a 30 puisque Marie Anne Elisabeth Le Dentu (27) épouse d'Elie Bardon est soeur d'Alexandre Le Dentu (28). Le couple de leurs parents figure donc deux fois. A part ce couple, le plus proche dans le temps, on trouve le suivant à la huitième génération (Jean-Baptiste Reverchon (342) père de Catherine Madeleine (171) épouse Godemar et de Marie (173) épouse Loysel). Le troisième est à la neuvième génération et ce n'est qu'une personne puisqu'il s'agit de Noël Houdan et de ses deux filles, Marie (359) épouse Hérard, fille de sa première femme Anne Belleteste et Jeanne (207) épouse Bocquet, fille de sa deuxième femme Anne Lacaille. Le quatrième et dernier à la dixième et onzième génération c'est Jean Lacaille et Marie Lefebvre parents de cette Anne Lacaille (415) et de Jeanne (821) épouse Dampierre de Millancourt.

Les deux faits : très faible implexe et renouvellement constant des arrivées sont étroitement liés, bien entendu et viennent contredire à notre avis, l'idée couramment répandue des créoles "qui ne se marient qu'entre eux" et donc "sont tous cousins". En effet, il y a aux Antilles de nombreux cousinages mais bien souvent les ancêtres communs sont très éloignés ou bien il s'agit de cousinages par alliance. Et le grand sens de l'hospitalité fait que le cousinage proche ou lointain, réel ou fictif, est soigneusement cultivé.

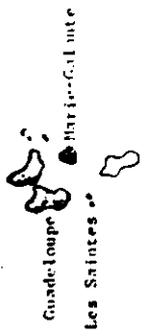
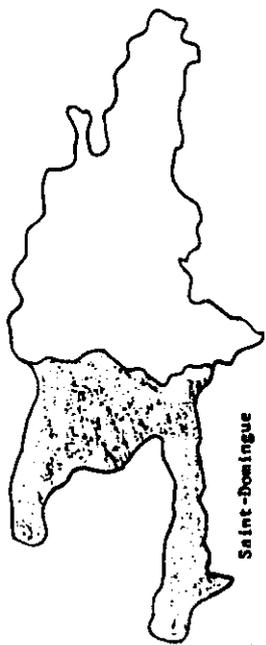
(1) Si l'on étudie les filiations entre ses quatre plus anciens ancêtres antillais et Saint-John Perse, on passe par neuf générations qui se composent : dans deux cas de deux hommes et sept femmes créoles (Huchon et Lefebvre) et dans les deux autres de trois hommes et six femmes créoles (Belleteste et Thibaut).

- REPARTITION DANS LES ILES -

Les ancêtres de Saint-John Perse nous emmènent dans toutes les Antilles Françaises. La carte montre leur localisation. Bien entendu, nous trouvons Saint-Christophe, Saint-Domingue, la Guadeloupe et la Martinique. Mais rappelons que d'autres îles sont aussi apparues au cours du récit : Sainte Croix d'abord où Guillaume Millancourt fut habitant entre Saint-Christophe île de sa naissance et la Guadeloupe île de son décès, la Trinité ensuite, île encore espagnole alors (elle deviendra anglaise à la fin du XVIII^e siècle), où le deuxième Huard Lanoiraix a trouvé sa belle espagnole, Françoise Tenorio. Puis Marie Galante où Pierre César Dormoy a épousé Jeanne Pézier arrivée dans l'île avec ses parents et où tous deux passeront le reste de leur existence. Les Saintes même où est allé mourir Elie Bardon. Et enfin Saint-Barthélémy et Saint-Martin où nous avons suivi Pierre Charles Gervais Dormoy.

De fait, quelle que soit la personne dont on étudie l'ascendance, il est rarissime qu'elle se limite à une seule île.

Il peut y avoir une île majoritaire, et pour Saint-John Perse c'est la Guadeloupe, mais on est rarement pur guadeloupéen ou pur martiniquais pour ne prendre que les deux îles les plus importantes des Antilles Françaises actuelles.



Localisations géographiques en Guadeloupe

Nous avons choisi pour première carte la période des deux recensements du XVII^e siècle : 1664 et 1671 et ensuite l'évolution par périodes de trente ans, équivalents d'une génération.

A la première étape on observe tout d'abord une concentration en 1664 dans les "montagnes" de Basse-Terre et de Baillif, ces montagnes étant les mornes ou collines entre deux rivières parallèles. En 1664, exceptions faites des deux cas de Romain à Trois Rivières et Godemar à Capesterre, tous les autres se trouvent sur les territoires de Baillif et de Basse-Terre. Puis, dès 1671, le mouvement de dispersion s'amorce avec les Lance qui passent à Dos d'Ane et surtout les Godemar qui s'en vont en Grande-Terre.

En 1700 la Basse-Terre est toujours fortement privilégiée, mais la ville de Basse-Terre avec ses deux paroisses ne réunit plus que six familles. Les autres sont dans d'autres quartiers de l'île, Trois Rivières et Capesterre et même Sainte-Rose à l'extrême nord sans oublier les Godemar de Grande-Terre.

1730 est le point maximum de dispersion. C'est la grande époque de "colonisation" des nouvelles terres de Grande-Terre alors que Pointe-à-Pitre n'existe pas encore.

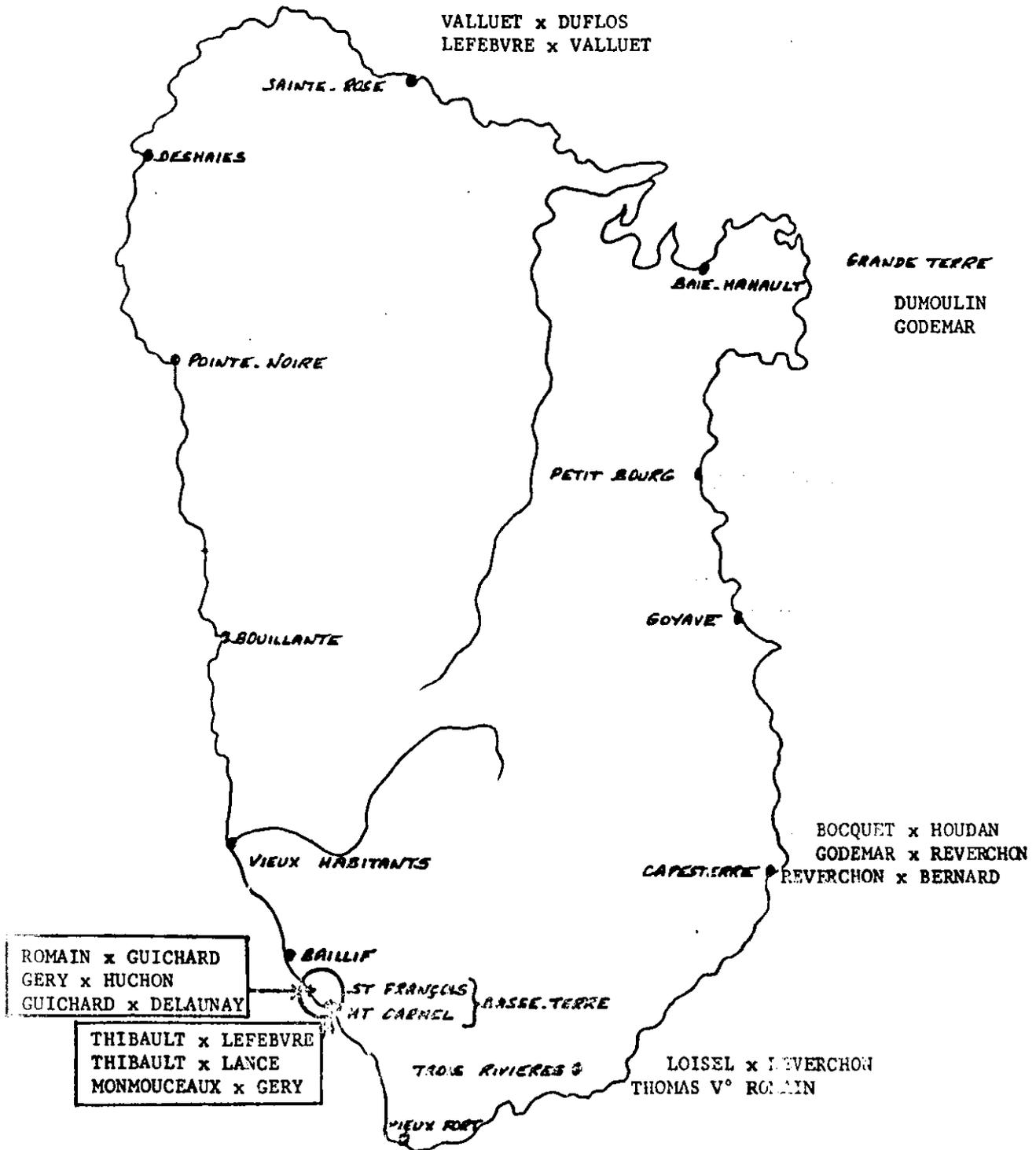
En 1760 commence le mouvement inverse de concentration : toujours la vieille Basse-Terre, à laquelle s'ajoute la nouvelle Pointe-à-Pitre et les deux points éloignés de Morne-à-l'eau et Marie-Galante. La fin du XVIII^e ne montre pas une grande évolution.

Par contre à l'aube du XIX^e siècle s'est figée la division entre les deux seules villes rivales de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre qui se maintient tout le siècle.

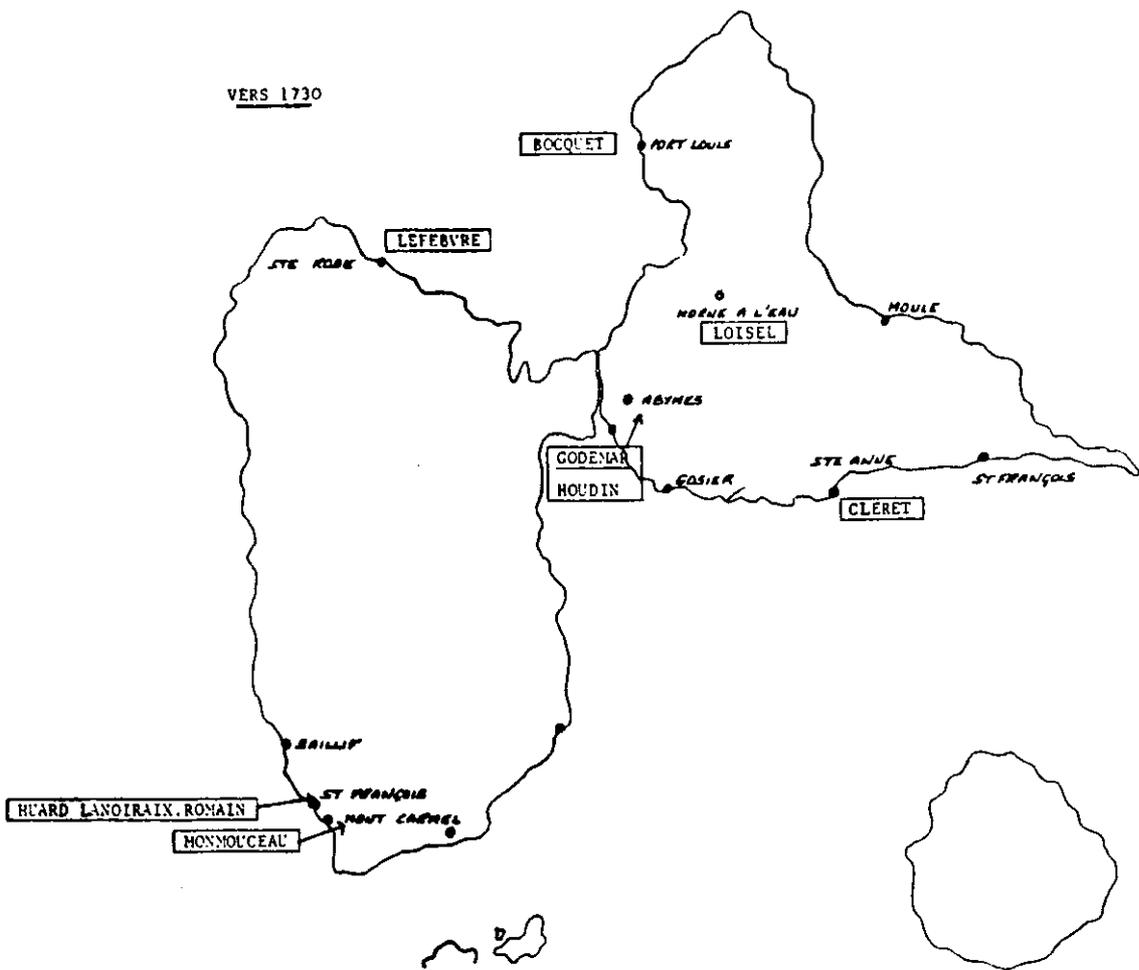
Il faut attendre la fin du siècle pour assister, parallèlement au maintien des familles de Pointe-à-Pitre, à l'abandon de Basse-Terre par les familles qui établissent des habitations l'une à Saint-Claude et l'autre à Capesterre avant l'exode de plusieurs vers la métropole.

Cette évolution pour une famille recoupe une évolution générale pour la Guadeloupe de la Basse-Terre d'origine vers la Grande-Terre et de l'essor de Pointe-à-Pitre parallèlement au déclin de Basse-Terre.

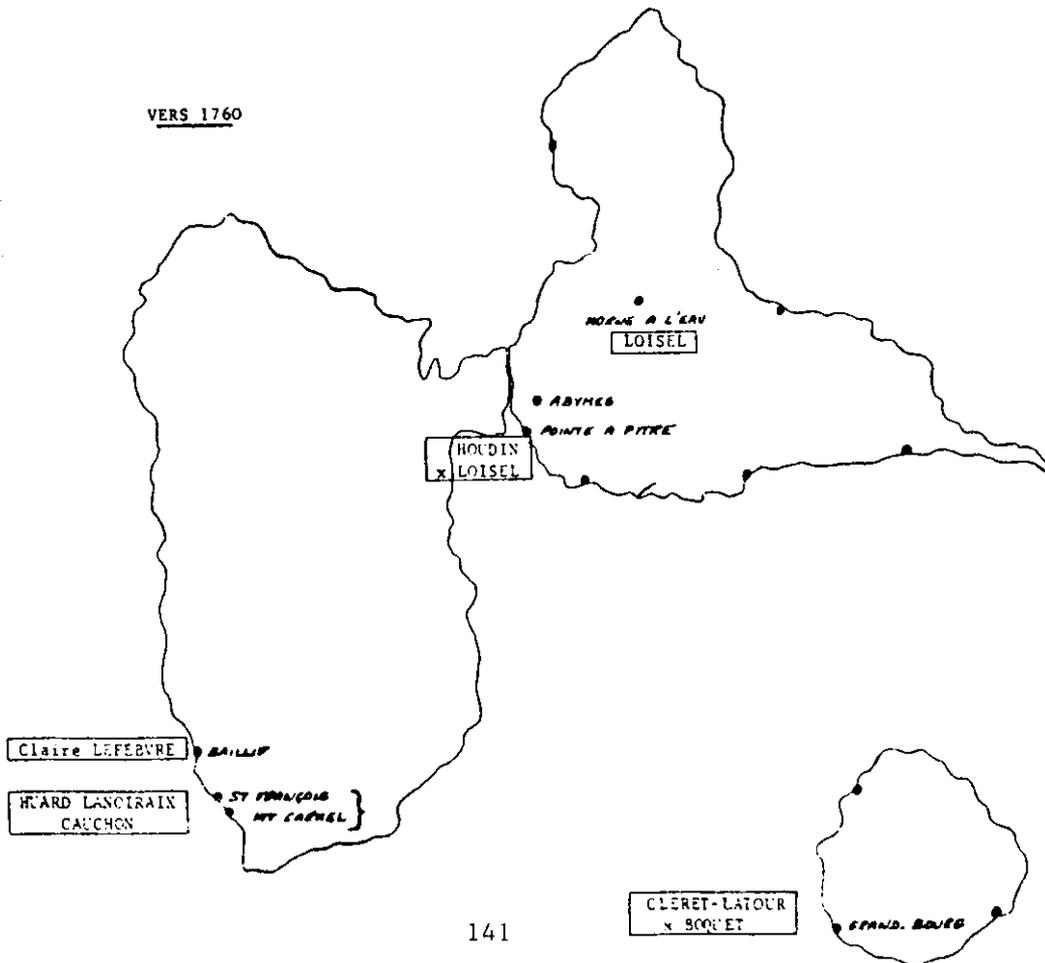
VERS 1700



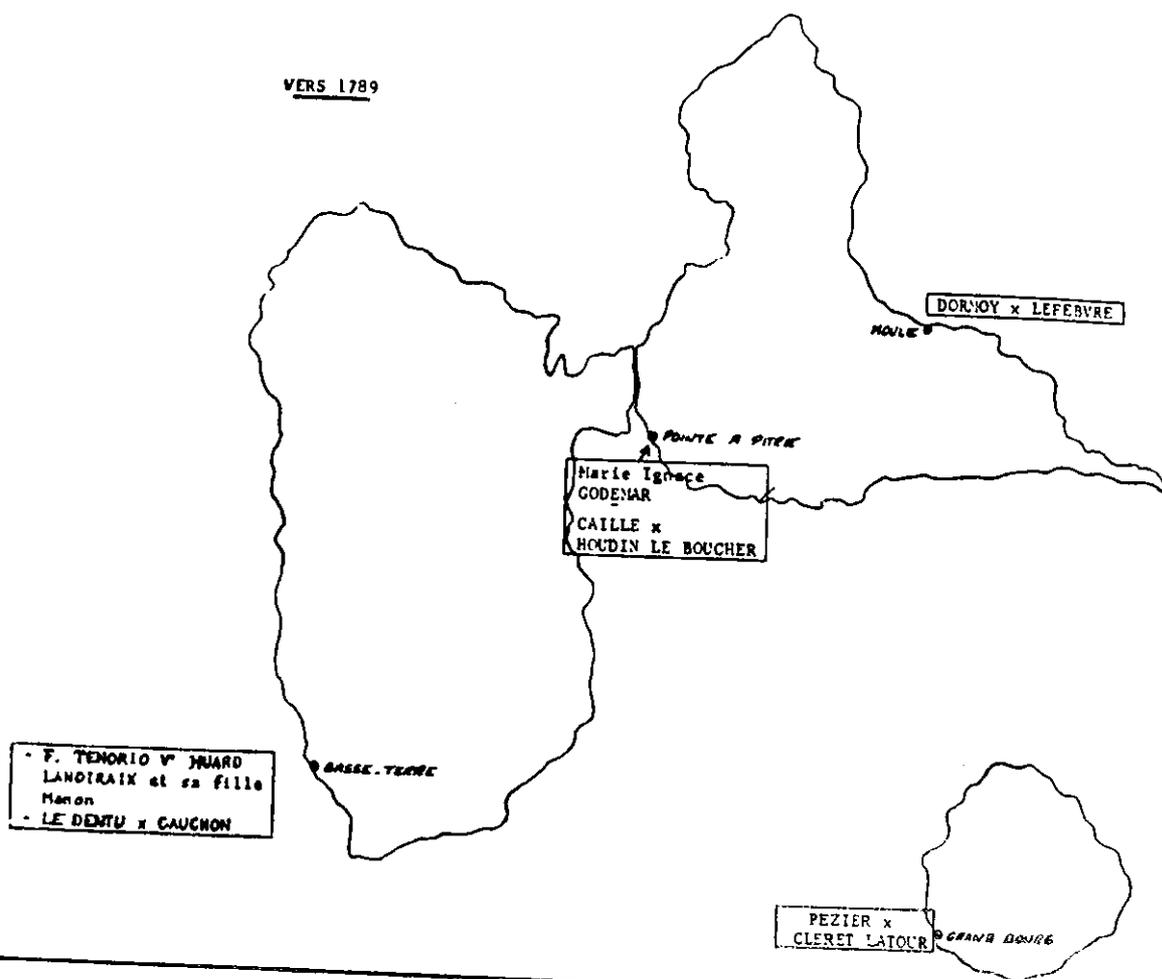
VERS 1730



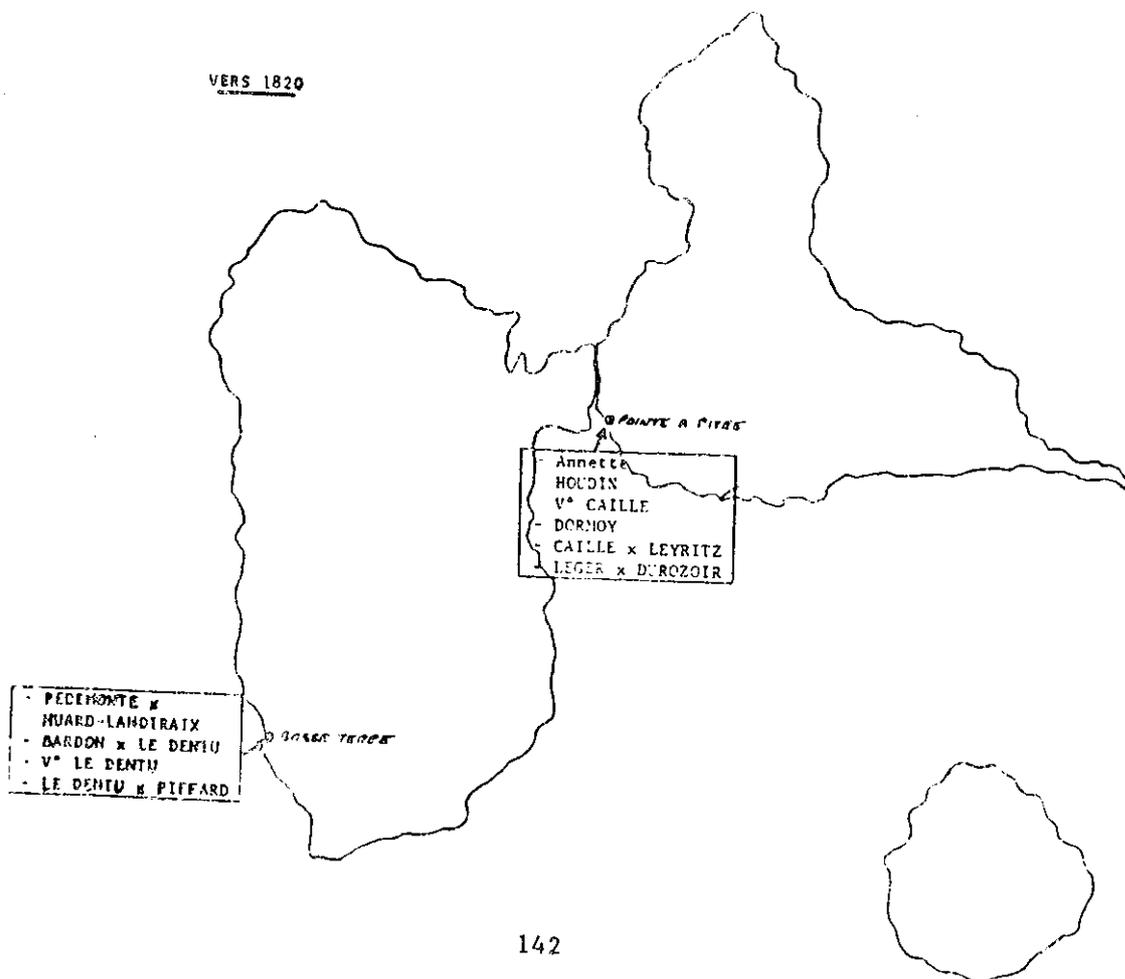
VERS 1760



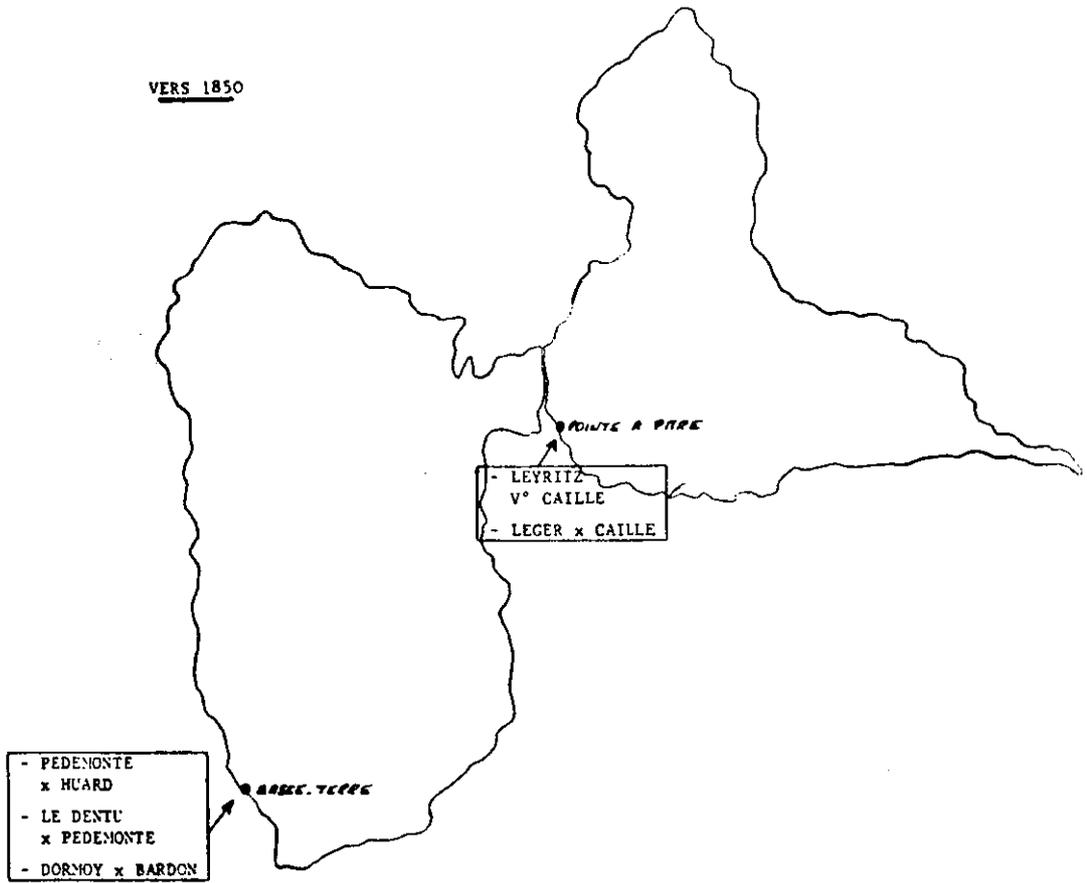
VERS 1789



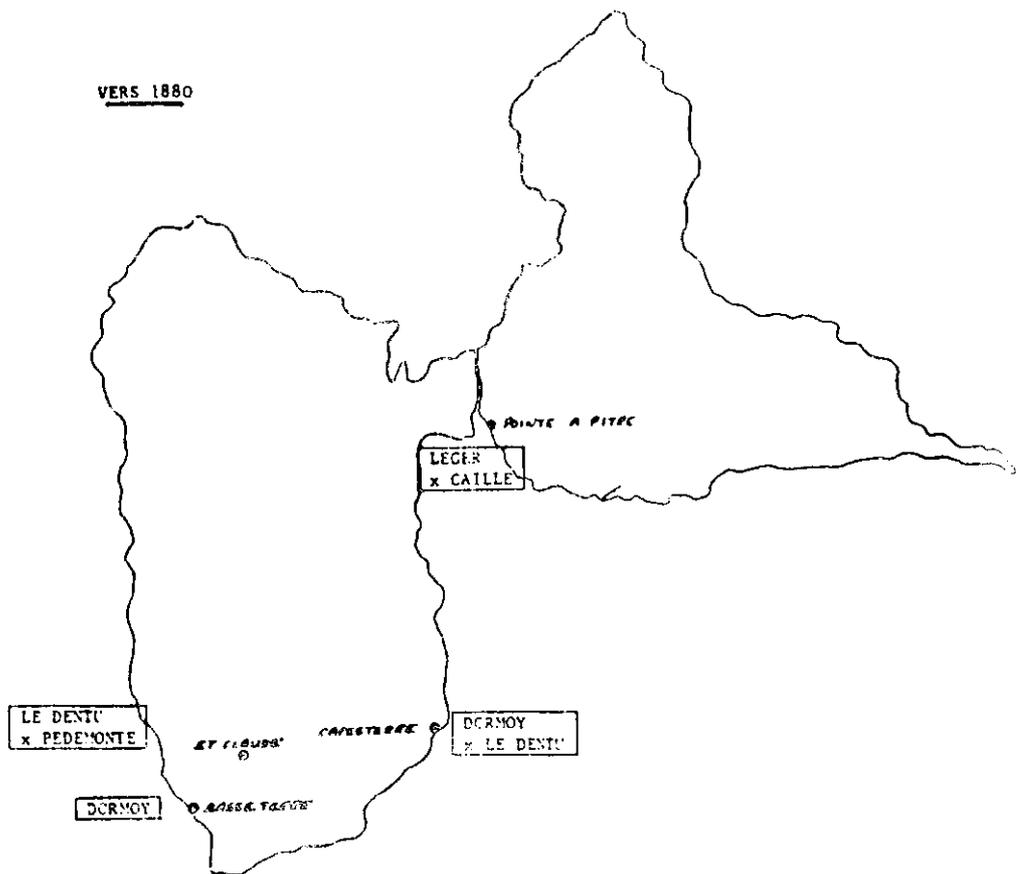
VERS 1820



VERS 1850



VERS 1880



Après l'étude de la répartition des ancêtres de Saint-John Perse dans l'espace et dans le temps, un dernier aspect intéressant à étudier est celui de l'échelle sociale ou plutôt des métiers, professions, charges et activités au cours de ces trois siècles.

I Les habitants

C'est l'écrasante majorité et c'est bien normal si on se rappelle que les îles étaient essentiellement pour la métropole les "îles à sucre" après avoir été les "îles à pétun". La raison d'être de ces îles pour le pouvoir central c'était de produire au long des époques coton, pétun (1), indigo, café, sucre pour l'exportation vers la France.

Les habitants de l'ascendance du poète sont plus ou moins importants, mais nous n'entrerons pas dans l'étude comparative des étendues des habitations et de leurs cultures, telles qu'elles apparaissent par exemple dans les recensements de 1671 de Guadeloupe ou de Saint-Christophe, car cela nous entraînerait trop loin.

Cependant rappelons à Saint-Christophe Jean Belleteste et sa vaste habitation de la Grande Savane plantée en coton vers 1638. De même Jean La Caille qui avait aussi, à la même époque, une grande habitation.

En Guadeloupe dans le recensement de 1664 on peut deviner l'importance de l'habitation par le nombre de serviteurs blancs ou d'esclaves qui y travaillent. Le plus riche de l'ascendance semble être Pierre Bocquet [824] avec sept serviteurs blancs et quarante nègres alors qu'à l'autre bout de l'échelle les Valluet [792] n'ont que cinq nègres. Et en effet en 1671 nous voyons que le premier a une sucrerie sur une habitation de 250 pas sur 800, tandis que le fils Valluet [396] n'a qu'une habitation vivrière de 50 pas sur 500.

Au XVIII^e siècle les données manquent totalement pour évaluer l'importance des habitations. Cependant les Mondières [182], Lefebvre [94], Gouin [92], Bourdet [90] ou Leyritz [44] de Saint Domingue ; les Marraud [178] et Leyritz [88] de Martinique ; les Godemar [170], Houdin Le Boucher [42] de Guadeloupe faisaient partie des grands habitants.

En effet, on différencie généralement aux XVII^e et XVIII^e siècles les "grands habitants", possesseurs d'habitations sucrières et maîtres de nombreux esclaves, des "petits habitants", moins glorieux mais indispensables à la vie îles, exploitants d'habitations vivrières. Les gouverneurs dans leurs rapports au pouvoir central défendent ces petits habitants et voudraient voir augmenter leur nombre car sans eux, les bateaux de France étant rares, les îles mourraient de faim. Ces habitations vivrières produisaient manioc, patates, riz, pois, ignames, bananes (2). Mais l'ambition de tous ces habitants était de cultiver la canne à sucre, quitte à s'endetter pour cela jusqu'à la fin de leur vie.

(1) Tabac

(2) Voir les nombreux édits des gouverneurs pour encourager les cultures vivrières, par exemple dans le greffe de la Guadeloupe G2 1.

/..

En fait, il existe entre les deux extrêmes des habitants "moyens" qui possèdent des habitations caféyères ou cotonnières ou indigotières selon les époques et dont on parle peu dans les études économiques sur ces deux siècles bien qu'ils soient assez nombreux. Certains des ancêtres de Saint-John Perse semblent faire partie de ce groupe intermédiaire, comme les Cléret-Latour [102] en Guadeloupe.

Au XIX^e siècle le nombre des ancêtres de Saint-John Perse diminue et de ce fait ils deviennent moins représentatifs. Cependant rappelons que Paul Dormoy [6] qui, quoique ingénieur, s'établit sur l'habitation Bois Debout à Capesterre, continue cette tradition des habitants. Et on peut rapprocher de lui Alexandre Le Dentu [28] qui après avoir exercé une activité professionnelle s'installe à la fin de sa vie sur l'habitation "La Joséphine" au Matouba.

II Les milices

Au XVII^e comme au XVIII^e siècle, les habitants aisés ou d'origine noble aspiraient à devenir capitaines de milice commandant leur quartier. Les milices étaient indispensables car l'armée de métier, inexistante au début, fut par la suite, une fois établie aux îles, incapable à elle seule de les défendre contre les invasions des ennemis : espagnols, hollandais, danois et surtout anglais. Le capitaine de milice avait un rôle primordial de responsable du quartier sur presque tous les plans de la vie quotidienne et de formateur et chef des milices bien entendu. Ajoutons que le service dans les milices n'était nullement rétribué.

Il y avait l'infanterie, la cavalerie et les grenadiers de milice.

Au XVII^e siècle à Saint-Christophe, Houdan [718] et Rossignol [382] étaient capitaines de quartier ; en Guadeloupe Louis Romain [500] était brigadier de cavalerie et Lemercier de Beausoleil [350] capitaine de cavalerie.

Au XVIII^e siècle à Saint-Domingue François Etienne de Leyritz [44] est officier de milice ; Marin René Mondière [132] et Ambroise Gouin [92], capitaines ; Etienne Bourdet [90] commandant à Torbeck et Jean-Baptiste Ambroise Gouin [46] commandant à Cayes du Fond.

En Martinique Jacques Marraud [178] est capitaine d'infanterie et Michel Leyritz [88] capitaine de cavalerie, toujours dans les milices.

En Guadeloupe enfin sont officiers de milice Charles Cléret-Latour [102], Jean-François Denis Huard Lanoiraix [62] et Augustin Frédéric Houdin Le Boucher [42]. Claude Bernard Houdin Longval [84] est capitaine d'infanterie de milice.

Le service dans les milices est donc fréquent dans l'ascendance et dénote un niveau social élevé d'une grande partie des ancêtres de Saint-John Perse.

.../..

.../..

III Les Conseillers au Conseil Souverain et les gens de loi

Quelques-uns de ces ancêtres accèdent à la charge, bénévole aussi, de conseillers au Conseil Souverain. Nous en trouvons dans chacune des trois grandes îles. En Guadeloupe Guillaume Lemercier de Beausoleil [350] puis Joachim Dumoulin [174] son gendre qui est doyen du Conseil. A Saint-Domingue Jean-Baptiste Décopin [186], après avoir été lieutenant civil et criminel de Saint-Louis du Sud. En Martinique enfin, Claude Honoré Houdin [168], après avoir été procureur puis juge.

Les conseillers au Conseil Souverain formaient en quelque sorte l'aristocratie des îles, aristocratie par la richesse ou par la noblesse ou par le prestige.

Dans le même genre d'activité de droit et justice, mais rétribués alors que les conseillers sont bénévoles, et en dessous d'eux on trouve, outre Houdin que nous venons de voir, trois procureurs : Blanvillain de l'Isle [118] et Bonodet de Foix [58] en Martinique, Dormoy [48] en Guadeloupe. Tous sont du XVIII^e siècle, époque de la naissance et du développement excessif du droit aux îles, bien dommageable aux habitants et dont se plaignent les gouverneurs car les habitants se ruinent en procès interminables.

Au XIX^e siècle il n'y a plus de Conseil Souverain, mais les métiers du droit sont très représentés avec Alexis de Leyritz [22] président du tribunal de Pointe à Pitre, puis deux avocats, Charles Le Dentu [14] et Amédée Leger [2] et trois notaires, Jean-Baptiste Augustin Caille [10], Prosper Louis Leger [8] et Alexis Leger [4].

IV Le négoce

Voilà une autre activité indispensable aux îles, complémentaire de celle des habitants. Les négociants apparaissent dès le début, pour exporter les produits du travail des habitants et leur fournir tout ce qui est nécessaire à la vie.

Au XVII^e siècle, parmi les nombreux habitants nous en trouvons un qui est aussi marchand. C'est Pierre Guichard [502] en Guadeloupe.

Aux XVIII^e et XIX^e siècle c'est aussi en Guadeloupe que nous trouvons d'abord des marchands comme Marie Anne Cauchon veuve Ledentu [55] à Basse-Terre, et le couple de René Pézier et Adélaïde Cléret Latour [50] et [51] et leur gendre César Dormoy [24] à Marie Galante.

Mais c'est principalement à Basse-Terre que nous trouvons des négociants bien implantés : Jean Romain [250] au début du XVIII^e puis les deux Huard Lanoiraix père et fils [124-62], Emilio Pedemonte [30], Alexandre Le Dentu [28], Elie Bardon [26] et Paul Dormoy [12]. C'est bien entendu la même lignée, de père en fils ou en gendre, qui se poursuit des marchands aux négociants.

.../..

Divers

Il reste... des inclassables ! car ce ne sont que des individus séparés mais qu'il est tout de même nécessaire de mentionner après les grands groupes de l'Habitation, du Droit et du Négoce, pour montrer la variété des activités aux îles et les activités sous représentées d'autre part.

Au XVII^e siècle, aux habitants se mêlaient quelques artisans. Nous avons ainsi rencontré deux charpentiers, Charles Thibault [892] et Claude Gély [890] puis un maître menuisier un peu plus tard, Jean-Baptiste Cauchon [110]. Rappelons à propos de ces rares artisans, bien utiles pour les constructions dans des îles dont les habitants se multipliaient et où les hameaux devenaient des bourgs puis des villes, les fréquentes plaintes des gouverneurs réclamant qu'on envoie plus d'artisans qualifiés. Pour faciliter le départ des artisans vers les îles, il avait été décidé en 1635 que les artisans qui exerceraient six ans de suite leur métier aux îles seraient réputés maîtres et pourraient tenir boutique dans toutes les villes de France, sauf Paris où on exigerait dix ans de pratique aux îles (1).

On trouve d'autre part quelques "gens de guerre" comme Jean-Baptiste Reverchon de la Croix [342], commissaire extraordinaire d'artillerie en Guadeloupe et Jean Le Pays [190] capitaine de flibustiers à St-Domingue, au XVII^e siècle et Jean-Baptiste Lefebvre [94] capitaine d'infanterie de marine à Saint-Domingue au XVIII^e, major pour le roi au Fort Saint-Louis. Tous trois sont en plus habitants.

Enfin, n'oublions pas un capitaine de navire en Guadeloupe, François Salomon Ledentu [54], un orfèvre en Martinique, François Louis Pézier [100], un interprète de langue anglaise en Guadeloupe, Jean Samuel Caille [20], qui fut aussi négociant et habitant.

Dutertre I p 50

BOSTON

Voilà donc les activités retrouvées dans l'ascendance du poète. On peut remarquer pour finir que dans ses antécédents les plus proches on trouve les trois pôles principaux de la vie antillaise, l'habitation avec Paul Dormoy, le négoce avec Paul Dormoy père et surtout le droit qui devient au XIX^e l'activité principale des fils de familles de négociants et d'habitants, avec les Leger avocat ou notaire, Jean-Baptiste Augustin Caille, notaire, Charles Le Dentu avocat.

COMPLEMENT

L'origine des Dormoy et des Leger

Des recherches faites alors que cette étude et son index étaient terminés nous ont permis de préciser nos connaissances sur l'origine des Dormoy et des Leger avant Paris. Nous ne résistons pas au plaisir de vous livrer ces renseignements en supplément, mais en soulignant que les noms cités ci-après ne sont pas intégrés à l'index ni à la liste générale d'ascendance.

I Les DORMOY

Charles Jean Baptiste Gervais d'Ormoy était fils de Charles Gervais, procureur en justice au comté de Joigny et de Madeleine Badenier.

Les registres d'Ormoy des archives départementales d'Auxerre ne commencent qu'en 1738. La collection communale n'est plus à la commune mais à Auxerre, en cours d'inventaire, et ne sera consultable que l'an prochain. Nous nous sommes donc limités aux registres de Joigny mais nous avons tout de même vérifié qu'il y a bien des Gervais à Ormoy.

A la paroisse Saint Thibaut de Joigny nous avons retrouvé le mariage de Charles Gervais, fils de Charles, le 27 avril 1708 avec Madeleine Badenier (fille de Louis, voiturier, et Magdeleine Bardin).

Magdeleine Bardin meurt le 1 janvier 1723 ; Madeleine Badenier le 11 janvier 1730. Louis Badenier était sans doute déjà décédé au mariage de sa fille.

Charles Gervais père meurt le 29 janvier 1725 à l'âge de 88 ans et il est enterré dans l'église. Charles Gervais fils, le procureur, meurt à 72 ans le 12 septembre 1749.

Si les Badenier sont nombreux à Joigny, il n'y a pas d'autre Gervais. Mais nous avons retrouvé dans les minutes de Maître Marchand, notaire à Joigny, le 13 octobre 1748, que Charles Jean Baptiste cède en location un demi arpent de terre à Cheny. Or Cheny est limitrophe d'Ormoy...

II Les Leger

Edme Leger, qui était à Paris en 1751, est dit fils de Pierre, architecte à Chatillon-sur-Seine et d'Huguette Languereau. Des recherches sur les microfilms des paroisses de Chatillon-sur-Seine nous ont permis de reconstituer l'ascendance suivante, à la paroisse de Saint-Vorle de Chatillon-sur-Seine en Côte d'Or, dont les registres commencent en 1553 mais que nous n'avons étudiés qu'à partir de 1678.

.../...

.../...

- 16 Edme LEGER
o et b 13.1.1733 p Edme LE CHAPT, marchand m Louise LANGUEREAU
- 32 Pierre LEGER maître menuisier
o et b 3.5.1705 p Pierre CLIGNY marchand m Jeanne GRUERE fille de Jean,
+ 1751/ marchand
x 3.2.1728
- 33 Huguette LANGUEREAU
o et b 6.5.1701 p Toussaint GAGNEPAIN maréchal m Huguette PETIT
+ 1751/
- 64 Pierre François LEGER, maître menuisier - sculpteur
o vers 1670
+ 3.8.1740 = 4.8.1740 dans l'église
x a 17.8.1700
x b 22.11.1707 Claire FIEUX d'Honorable Etienne et Marie MILLON
- 65 Françoise LE CHAPT
+ 16.7.1707 = 17.7.1707 dans l'église
- 66 Jean Nicolas LANGUEREAU maître maréchal
+ 15.6.1709 = cimetière de Saint-Mammès
x 18.7.1700
- 67 Marie CHARINET
+ 22.10.1709 = cimetière de Saint-Mammès
- 128 Charles LEGER bourgeois de Paris
+ /1700
- 129 Antoinette LONGAT
- 130 Jean LE CHAPT marchand pelletier
x /1680
- 131 Marguerite GRUERE (ou GRUET)
o vers 1647
+ 8.11.1727
- 132 Pierre LANGUEREAU maréchal
+ vers 1686
x /1678
- 133 Elisabeth LA MOUSSE
+ 7.5.1727
x b 30.1.1692 Toussaint GAGNEPAIN, maréchal
- 134 Nicolas CHARINET recteur d'école
+ 20.4.1722
x /1678
- 135 Huguette PETIT
+ 20.9.1719

Comme vous le remarquerez si l'ascendance maternelle est entièrement de Chatillon-sur-Seine, pour les Leger par contre, à la fin du XVII^e siècle nous nous retrouvons à Paris !

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Cet index comprend les noms de toutes les personnes citées dans l'ouvrage aux exceptions près suivantes :

- les notaires chez qui ont été seulement rédigés des actes
- les personnes citées dans les repères historiques
- les ascendances Leger et Dormoy figurant dans le complément des pages 148 et 149.

Les ascendants directs de Saint-John Perse sont repérés par leur numéro Stradonitz entre parenthèses.

La localisation géographique aux Antilles est indiquée par les lettres :

- | | |
|----------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> X | pour Saint-Christophe |
| <input type="checkbox"/> M | " la Martinique |
| <input type="checkbox"/> D | " Saint Domingue |
| <input type="checkbox"/> G | " la Guadeloupe et les îles autres que les trois précédentes |

Tous les noms ont été classés à la première lettre. Seules les particules de et d' ont été repoussées à la fin entre parenthèses.

Les variantes orthographiques sont données entre parenthèses.

Le prénom usuel a été souligné lorsqu'il est connu.

Une personne peut être citée plusieurs fois dans une même page.

ACCARD (ACQUARD) famille M 66
 ACCARD (d') Demoiselle (239) M 11/65/66
 - - Sieur M 66
 AINE TOUSTAIN de LA RICHERY (d') Louis Auguste G 103
 ANCELLE Jeanne G 83/84
 ANGENNIERS (d') voir MONDIERE Simon
 Aoust (d') Alexis D 37/41
 ARBAUD (d') Gouverneur G 102
 ARNOUT de VAUCRESSON Intendant M 55/58
 ARNOLX Pierre G 105
 ASSELAIN (ASSELIN) famille M 60
 - Jean M 61
 - Rose M 61 à 63
 ASSIER de MONROSE Bruno M 64
 AUGER Mr X 25
 BAAS (de) Gouverneur M 58
 BABIN Alice G 115
 BADENIER Madeleine (193) 11/109
 BALAIN Marie Louise M 29
 BARDON famille G 99 à 101/104/106
 - Anatole G 104
 - Edouard G 104
 - Elie (26) G 10/99/104 à 107/114/134 à 136/146
 - Emile G 104
 - Etienne (52) 10/99
 - Eugène G 104
 - Jean Pierre G 104
 - Pétronille G 104
 - Marie Emmanuel Sophie Vétulie (13) G 10/99/
 104/109/114/115
 BARILLE Vincent G 102
 BASTIDE Arpenteur G 129
 BAUDROY Marie 13/38
 BAYLEY Anne G 109/113/114
 BEAUDOUIN Charles G 82
 BEAUFOND voir PAIN RHUILLIER
 BEAUPEIN voir BRUN
 BEAUSOLEIL (de) voir LEMERCIER
 BEAUVOISIN (de) voir LEMERCIER
 BELAIN (de BLAIN) famille X, M 54
 - Adrienne 54
 - d'ESNAMBUC (de NAMBUC) Pierre X 20/21/54/56
 BELANGER Marie Georges (? 197) G 11/72
 BELLANCE (de) voir ROSSIGNOL
 BELLETESTE famille X 20 à 22
 - Anne (719) X 13/17/22 à 24/135
 - Charles X 21/22
 - Jean (1438) X 13/17/20 à 23/134/135/144
 - Marie X 22/23
 BELON Notaire 20
 BENCE (de) Marie Rose M 116
 BERNARD Antoine G 129
 - François (686/694) G 13/90/95/134
 - François G 95
 - Madeleine (343) G 12/89/95
 BERTAUD Auguste G 126
 - Marie G 126
 - Pierre Blaise G 119
 BERTRAND Madeleine 89
 BERVILLE (de) voir LECOINTRE
 BIBAS Clémence G 104
 BIELLE Elia G 125
 BIGNET Sophie G 105
 BLAIN (de) voir BELAIN
 BLANCHET famille D 39
 - Laurent (732) 13/38
 - Louis G 97
 - Louise (183) D 11/37/40 à 42/47
 - Mathurin (366) D 12/37/40/47/134
 BLANVILLAIN de LISLE famille M 51/65/66/68
 - - - Pierre François Sieur de
 LA NOUE (118) M 11/65/66/146
 - - - Marie Anne Polixène (59) M, G
 10/65/66/106
 BLENAC (de) Gouverneur Général M 58/92
 BLEUSE Marie G 79
 BLONDEL Intendant G 93
 BOCQUET (BOQUET) famille G 28/82 à 87
 - Hubert G 84
 - Jean Baptiste G 85
 - Jeanne Françoise G 84/85
 - Madeleine Elisabeth G 85
 - Marie Jeanne G 84/85
 - Moïse (206) X, M, G 11/17/24/28/29/82/84/
 85/135
 - Moïse (12) G 12/28/83/85
 - Pierre G 84/85
 - dit LE PICARD (824) G 13/83/84/85

BOCQUET Pierre Moïse G 85
 - Marguerite Rose (Rosalie) (103) G 11/29/
 67/82/84/85/86
 BOCQUET HOUZAN Louis G 29/85
 BOISFERME (de) voir LA GUERIVERIE (de)
 BOISSEAU Marie Sieur G 129
 BOISSERET (de) G 128
 BONAPARTE voir NAPOLEON I
 BONIN (BOUIN) Marie Madeleine G 73
 BONNARD famille M 51
 - Barbe (679) M 13/53/54/134
 - Jean (?1358) 13/53/54
 - Marie M 53/54/55/91
 BONNET Nicolas G 129
 BONODET de FOIX famille M 51/65/66/68
 - - - Jean Louis (58) M, G 10/65/66/
 134/146
 - (- -) Louis (116) 11/65
 - - - Marie Anne Polixène (29) M, G 11/
 65/66/105/106/107/108
 BOQUET voir BOCQUET
 BOTREAU ROUSSEL Adelaïde Virginie G 106
 BOTREAU ROUSSEL Hildevert G 108
 BOUCHER voir LE BOUCHER
 - dit SAINT AMAND Sieur X 23/27
 BOUILLON (de) Marie Amélie G 119
 BOUIN voir BONIN
 BOURDET famille D 39/41
 - Veuve voir LABORDE Jeanne
 - Etienne (90) D 11/36/41/42/47/62/134/144/
 145
 - Joseph D 42
 - Marie Louise (45) D 10/35/42/43/47/61/64
 BOURGOGNE Catherine X, D 45
 - François X, D 45
 BOURSIER (LE BOURCIER) Sieur G 93
 BOUTEILLER Jeanne G 81
 BOYER Jacques X 25
 BREDEVILLE (BRETTEVILLE) Marguerite (? 1783)
 G 13/74/78
 BRETON Marguerite (? 687) G 13/90/95
 BRIANT (de) voir CROSNIER
 BRICOURT (de) voir HEURTAULT
 BRUN (LEBRUN) famille
 - Jeanne G 82/83/85
 - Pierre dit BEAUPEIN G 82/85
 BUREAU Marie Zoé G 124
 BUTEL de SAINTE VILLE Pierre François G 92
 CACQUERAY de VALMENTIERE (de) famille M 56
 - - - Louis M 56/60
 - - - Louis Gaston M 56
 - - - Louise Elisabeth
 M 56
 - - - Magdeleine M 56
 CAILLE famille G 45/116 à 119/121
 - Abraham (40) 10/116/118
 - Anne Caroline Louise Augusta (5)
 G 10/116/117/119/120/121/125/126/127
 - Jean Baptiste Augustin (10)
 M, G 10/116/117/118/119/125/146/147
 - Jean Baptiste Augustin G, M 43
 - Jean Samuel (20) M, G 10/88/98/116/118/
 119/134/147
 - Jean Louis G, M 118
 - Jeanne Augustine M 116/119
 - Lermisée G 119/125/126
 CANAR de LAUNAY Antoine (194) 11/110
 CANAR de LAUNAY (de SAULICAYE, CANARD ou
 CASSARD de LAUNAY)
 - Marie Claude (97) 11/109/111/112
 CAPITAINE Amélie G 115
 CARADEUC (de) voir COTINEAU
 CARBONNE Angélique (121) 11/100
 CARRAUD Bernardine G 124
 CASSARD de LAUNAY voir CANAR
 CASSEAU Mr D 37
 CASSEIN (CASSIN) (11et à) G 128
 - Louis G 129/130
 - Paul dit REVENGE G 130
 CASSIN Etienne G 128
 CASTEL Anne Marie D 35
 CASTELPERS héritiers D 43
 CASTRAS Econome G, D 18/38/46
 CAUCHON famille G 72/73/76/78/79
 - Gilles (220) 11/73
 - Jean Baptiste (110) G 11/73/78/134/147
 - Jérôme G 106
 - Marie Anne (55/57) G 10/73/104 à 106/
 146

CAUCHON Marie Elisabeth (Mariette) G 105/106
 CAUVE Mr D 36
 CAYOLLE Orfèvre G 87
 CAZE Médecin M 66
 CHAMBRE (de) Mr X 25
 CHAMPAGNE voir MILLARD
 CHAMPION de VAUCOURTOIS Louis M 57
 CHAMPY Marie G 124
 CHAPELLE Marie Anne G 72
 CHAPP Albert G 126
 CHAPT (LE CHAPT) Nicolas 121
 CHAREN Marie Madeleine (35) 10/120/121
 CHARLOY (de) voir MARRAUD
 CHASSAING Jean Baptiste Adolphe G 123/124/125
 - Stephen G 124
 CHASTILLON G 74
 - Marye G 79
 CHATEAUBRIAND 114
 CHAVAGNAC (R.P.) M 57
 CHESNEAU Julienne (701) 13/90
 CHESNEAU de SAINT ANDRE Jacques M 54/
 CHOLET Marie Anne G 85
 CLAIRET voir CLERET
 CLASSE Alette G 81
 CLEIRE voir GLEYRE
 CLEMENT Marie X, D 27
 CLERET (CLAIRET) famille G 68
 - Anne G 29/67/82/85
 - Guillaume X 31
 - Vincent (204) G 11/18/28/29/31/67/68/82/84
 - (2408) G 12/31/83/84
 - Arnoult Vincent G 29/84
 CLERET LATOUR famille G 82 à 87
 - Claude Charles (102) G 11/28/29/67/82/
 84/85/86/145
 - Marie Adélaïde (51) G 10/67/68/82/86/
 146
 - Marie Anne G 86
 CLODORE (de) Gouverneur M 55
 COCHOIS (COCHON) DU ROZOIR Charles 120
 - DU ROZOIR Marie Adélaïde (9) G 10/120 à 123/
 134
 COGNET (COIGNET) Marie Madeleine (109) 11/105
 COLIN famille D 39
 - Marie (367) D 12/37/40/47
 - René (734) 13/38/40
 COLLOT Général G 113/130
 COMBET de LA MITONNIERE Michel X 26
 CONSTANS de RINGOUAL Daniel D 45
 COPIN (de) voir DECOPIN
 COSTAS (de) Paul Jean D 35
 COTINEAU (COTTINEAU) famille M 51
 - Anne (119) M 11/65/66
 - Jean (238) M 12/65/66/134
 - Julien Sieur de CARADEUC 66
 - de LA BLANCHE M 66
 COUCHIN Jean Paulin G 78
 COUFFIER de GERGY Anne Marguerite (117) 11/65
 COUILLAUD Perrine (2409) G 12/83/84
 COUPPE Guillaume 96
 - Jacques Sieur DU PARC G 96
 - René Sieur de KEROUAL G 96/97
 - - - G 96
 - DUPELINET G 96
 - DU PORTBLANC G 96
 - de KERNADEC G 96
 - de KERVENNOU G 96
 - de KERVERDER G 96
 - de LAHONGRAIS G 96
 CREMONY Jean Joseph G 113
 - John G 113
 CROIZEAU René (365) 12/37
 CROSSIER de BRIANT famille M 60
 CRUCHERON Marie (889) 13/24/78
 - Perine 73
 DAIN Charles G 87
 DAMOUR Jules G 108
 DANPIERRE de MILLANCOURT famille X, M, G 11 à 14/
 16/27 à 30/32/67/68
 - - - Elisabeth (205) X, G 11/18.
 28 à 31/67/68/82/84
 - - - Mathieu X, M 28/29/30
 - - - Toussaint Sieur LATOUR (820)
 X 13/18/25/28/29/134/135
 - (de) Pierre Sgr de SAINTE AGATHE et de
 MILLANCOURT (1640) 13/19/28
 - (de) Toussaint M, G 30
 - (de) MILLANCOURT Guillaume dit LATOUR (410)
 X, G 12/18/29/30/67/136

DAOUST voir Aoust (d')
 DARDES Antoine G 89
 DARQUE famille M 51
 - Jeanne (101) M 11/67/68/82
 DAUSSEUR Claude Romain G 129
 DAYS Catherine (?1005) X 13/31/32
 DEAUX François Joseph G 86
 DEBONNE Dominique G 124
 DECAEN Abraham X 21
 DECOPIN (de COPIN, DESCOPINS, d'ESCOPIN) famille
 D 39/41
 - Elisabeth Charlotte (93) D 11/36
 - Jean Baptiste (186) D 11/37/41/146
 DEHERS GARET Alette G 81
 DELACAILLE voir LA GAILLE
 DELAFOND Bernard Sieur de L'ESPERANCE X 22/31
 - - - X 22
 - Catherine X 22
 DELAROCHE voir DUNOYER
 DELAUNAY famille X, G 32/80/81
 - Catherine (503) G 12/31/75/80/81
 - - - G 81
 - Guillaume (?1006) G 13/81
 - voir CANAR
 DEMEAUX héritiers D 43
 DESCOPINS voir DECOPIN
 DESCOTIERES voir MARRAUD
 DES DUNES voir ROSSIGNOL
 DESFONTAINES VALMONT voir JAHAM
 DESGROTTES voir MARRAUD
 DESHAYES voir LEFEBVRE
 DESNOIS Conseiller M 59
 DESPRES Conseiller M 59
 - Jean G 75
 - Jean Baptiste Bernard M 116
 DES RIVIERES voir JAHAM
 DES ROCHETTES voir de VEZIEN Gabriel et de VEZIEN
 Jean Baptiste
 DESSANS (de SANCE) Angélique G 109/111/112/114
 - Arnould G 72
 - Barthélémy G 72/111/114
 - Rose Claire G 111
 DESVALLONS Gilbert G 104
 DES VAUX de LA MARTINIÈRE Marc M 57
 DESVERGERS Dominique Florimond Sieur de SANOIS
 X 22/23
 DEVEZIEN voir VEZIEN (de)
 DEVILLE famille M 59
 DIGN Marie G 79/80
 DOB voir MANIEL
 DORILLAC famille M 59/60
 - Françoise Marie Anne G 97
 - Nicolas G 97
 DORMOY voir GERVAIS
 DORMOY (d'ORMOY, GERVAIS d'ORMOY) famille G 109 à 115
 - Abel G 127
 - Adélaïde G 111/114
 - Anne G 113
 - Annette G 115
 - Auguste G 114
 - Pierre César (24) G 10/82/86/109/112/114/
 136/146
 - Césarine G 114
 - Charles Jean Baptiste (96) voir GERVAIS
 - Charlotte Jeanne Gervais G, M 111
 - Emile G, M 114/115
 - Emilio G 115
 - Ernest G 115
 - Georges G 115
 - Jean Paul G 104
 - Léon G 99
 - - - G 114/115
 - Marcel 115
 - Marie G 115
 - Maurice G 115
 - Jean César Paul (6) G 10/105/107/109/115/
 145/147
 - Paul Etienne (12) G 10/104/109/114/115/146/
 147
 - Peter Georges G 113
 - Pierre G 111
 - Pierre Charles Gervais (48) G 10/72/77/109/
 111 à 114/132/
 134/136/146
 - René Ancel G 114
 - Renée G 115
 - Marie Pauline Françoise Renée (3) G 10/109/
 120/121/
 126/127
 - Thomas G 113

HOUDIN LEBOUCHER famille G 88 à 91
 - Marie Anne Augustine (Annette) (21) G 10/88/92/115/118/119
 - Augustin Frédéric (42) G 10/88/97/98/144/145
 - Emilie G 119
 HOUDIN LONGVAL Charles Claude G 98
 - Claude Bernard (84) M, G 11/52/60/88/97/98/118/145
 - Claude Ignace G 98
 HOUDIN de VAUDRY Claude Auguste M 60
 HOUE Jeanne G 82/85
 HOUEL Monsieur G 76/128
 HOUSSAYE Olive (345) 12/89
 HUARD famille 99 à 102
 - François (496) 12/100
 - Jacques (248) 11/100
 - Jacques Denis G 99/101
 - Jacques Sieur de MONTJUAN (992) 13/100
 - Jean Jacques G 101
 - Marie Anne G 101
 HUARD LANOIRAIIX Jean Baptiste François (124) G 11/75/80/100/101/134/146
 - Jean François G 99/102
 - Jean François Denis (62) G 10/99/101/102/136/145/146
 - Jean Marie G 102
 - Marie Joséphe (Manon) (31) G 10/99/102/103/106
 - Marie Catherine Anne G 101/102
 HUC voir NARRAUD
 HUC Etienne M 24
 - Jacques François Régis M 65
 - Jean M 66
 - Lily G 108
 - Marguerite M 35/61
 - Marie Anne M 65
 HUCHON Suzanne (891) G 13/74/79
 - Zacharie (21782) G 13/74/79/135
 HUE Auguste G 125
 - Marguerite G 124
 HUGUES Victor G 118/130
 HUREL Marie Louise G 130
 IOLY Yves G 98
 JAHAN DES RIVIERES Paul M 63
 - DESFONTAINES VALMONT Augustin M, G 88/97
 JARY Auguste G 130
 - René G 130
 JOUBERT de VILLENAREST Eugène G 125/126/127
 - Eugène G 126
 JOURDAIN DU BOIS Richard M 57/58
 JUSSY (de) voir RASSIGOT
 KARIVALLANT de LESPINEY Eugène G 125
 KERNADEC (de) voir COUPPE
 KEROUAL (de) voir COUPPE
 KERVENNOU (de) voir COUPPE
 KEPVERDER (de) voir COUPPE
 KEUNINE (REUNINE) Marie (195) 11/110
 LA BLANCHE (de) voir COINEAU
 LABORDE Jeanne (?181) D 11/36
 LACAILLE (DELACAILLE) famille X 17/18/19/24/25/28/29
 - Anne (415) X 12/17/24/25/29/83/85/135
 - Elisabeth X 25
 - Jean (830/1642) X 13/17/19/25/28/134/135/144
 - Jeanne (821) X 13/18/25/28/29/135
 - Louise X 25
 - Mathieu X 25
 LACAZE Etienne G 80/99
 - Marie Thérèse G 99
 LA CHAUSSEE (de) voir LEFEBVRE
 LA CHICOTTE (de) voir ROSSIGNOL
 LA CONFORGE (LA CONFORQUE) Eliette (177) 11/61/62
 LA CORBIERE (de) François Gédéon M 66
 LA CROIX (de) voir REVERCHON
 LACROSSE voir VEYSSIERE
 - Contre Amiral G 87
 LA FOND (de) voir DELAFOND
 LA GARRIGUE (de) Jean X, G 26
 LA GAUTRAYE (de) Louise D 35
 LA GRANGE (de) Sieur X 21/23
 - Madame X 21
 LA GUERIVERIE de BOISFERME (de) Bonaventure M 57
 LA GUETTE (de) voir VEZIEN (de) Victor
 LAHONGRAIS (de) voir COUPPE
 LAIGNEL Catherine G 75
 - Marie (?177) G 13/74/78/79
 LALUNG Henriette G 105
 LA MARINIÈRE (de) voir DES VAUX
 LANGEON Gouverneur X 56

LA MLTONNIERE (de) voir COMBLET
 LANCE Girard G 79
 - Girard (?894) G 13/74/78/79
 - Jeanne (447) G 12/73/78/79
 - Madeleine G 79
 - Marie G 79
 - Philippe G 79
 - Suzanne G 73
 LANEAU (de) voir FILLASSIER
 LANGLOIS notaire 122
 LANGLOIS Jean Baptiste G 67/82
 LANGUEREAU Huguette (33) 10/120
 LANOIRAIIX voir HUARD
 LA NOUE (de) voir BLANVILLAIN de L'ISLE
 LA PACQUERIE (de) voir LEFEBVRE
 LA PALLU (de) voir VEZIEN (de) Dominique
 LAPIERRE voir PIERRET
 LA PIERRIERE (de) voir DU SARRAT
 - Sieur X 23
 LARCHER Isaïe X, M 17/24/61
 LA RENARDIERE (de) voir NARRAUD
 LA RICHERY (de) voir AÏNE TOUSTAIN
 LA RIVIERE (de) voir RIVERY (de) et GARNY
 LA ROCHE (de) voir VEZIEN (de) Gabriel
 LA ROQUETTE (de) voir RIGUES
 LA SONDE voir SAYET François
 LASSERE Marie (993) 13/100
 LATASTE Antoine G 88
 LA TOULÈRE (de) voir LE VASSOR
 LAYTON voir CHERIE et DAMPIÈRE de MILLANCOURT
 LAUGOL famille M, G 97
 LAUGOL Pierre M, G 96/97
 LAUNAY (de) voir DELAUNAY et CANAR
 LAURANCIN (LAURENCIN) Jean (996) 13/100
 - Marie (249) 12/100
 - Pierre (498) 12/100
 LAURENY Claude (?02) 13/90
 LAURENT (LAURENS) Marie (351) M, G 12/90/91/92/134
 LA VALLEE Chirurgien M 65
 LA VAREHNE (de) Gouverneur Général M 59
 LE BOUCHER voir FOUJIN
 LE BOUCHER famille M 51/52/54 à 57
 - Antoine M 57/60
 - François (338) X, M 12/31/52/55 à 58/60/134
 - Guillaume X 31
 - Louise Françoise (169) M 11/52/57/59/62/89
 - Jean 115
 LE BOURCIER voir BOURSIER
 LE BOURG Catherine M 61
 LEBRUN Denis G, M 111
 LEBRUN Denis François 111
 LE BRUN voir BRUN
 LE CHAPT voir CHAPT
 LEHELLE Geneviève G 95
 LECOINTRE de BERVILLE Jacques David G 129/130
 LE CORDIER de PARFOURS Jean Baptiste G 87
 LE CORREUR de SERCOURT Jean Baptiste X 26
 LE COURT Jeanne D 47
 - Pierre D 47
 LE DENTU famille G 105 à 108/127
 - Jean Alexandre (28) G 10/65/66/104 à 108/135/145/146
 - Anne Charlotte G 107
 - Anne Charlotte Adolphe (Annette) (7) G 10/105/107 à 109/115
 - Auguste G 108
 - Marie Anne Elisabeth (Bérénice) (27) G 10/99/104 à 107/114/135
 - Charles G 115
 - Charles Antoine Salomon (14) G 10/99/103/105 à 108/115/146/147
 - Clélia G 108
 - Clémence G 107
 - Emilio G 108
 - Emmanuel G 108
 - François Salomon (54/56) G 10/73/104 à 106/134/146/147
 - Gustave G 106
 - Gustave G 108
 - Henry G 107
 - Jean Baptiste G 106
 - Jean Alexandre (108) 11/105
 - Louis Elie Auguste G 105/106
 - Marie G 108
 LEDUC Mr X 28
 LE FAUCHEUR Marie (?795) G 13/72/77

LEFEBVRE (LEFEBVRE) famille G 72 à 74/76/77
LEFEBVRE (LEFEBVRE) famille D 39/44/45/47
- - - - - Jean David (47) D 10/35/44
- - - - - Catherine (3803) G 13/74/78/79
- - - - - Marie Anne Clair (49) G 10/72/77/109/111/112/114
- - - - - Henri (158) 11/37/45
- - - - - Jean dit LA CHAUSSEE D 45
- - - - - DES HAYES Jean Baptiste Sieur de LA CHAUSSEE (54) D 11/36/41/44 à 46/134/144/147
- - - - - Jeanne (413) G 12/83/85
- - - - - Louis (31786) G 13/74/78/79/135
- - - - - - - - - D 45
- - - - - Marie (831/1643) X 13/17/15/15/28/135
- - - - - Paul (98) G 11/77/76/77/111
- - - - - Renée Rose D 47
LEFEBVRE DESHAYES ou de HAYES D 43
- - - - - DUPLESSIS D 45
- - - - - BUTERTRE D 45
- - - - - de LA PACQUERIE D 45
- - - - - LE PAYS famille D 44
- - - - - - - - - Jean Charles D 44/45
- - - - - VIGNON D 45
LEFEBVRE le nous G 128
LEGER famille G 120 à 128/130/135/147
- - - - - Adolphe Melanie 122
- - - - - Aléide G 123/125
- - - - - Alexina G 125
- - - - - Alexis Edmond (4) G 10/11/11/119/120/122/123/125/126/145
- - - - - Marie René Auguste Alexis (SAINT-JOHN PERSE) (1) G 10/120/126 à 128/135
- - - - - Edouard Pierre Amédée (2) G 10/109/120/125 à 127/146
- - - - - Annelide G 124
- - - - - Anatole G 125
- - - - - Arthur G 126
- - - - - Charles (181) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Charles (182) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Edgar (183) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Edouard G 124
- - - - - Eliane G 127
- - - - - Emmanuel G 124
- - - - - - - - - G, M 127
- - - - - Ernest G 123/125
- - - - - Ernest Fernand G 122 à 125
- - - - - Ernestine G 122/123
- - - - - Fernand G 125
- - - - - Gabriel G 124
- - - - - Gabriel André G 124
- - - - - Germain G 124
- - - - - Henri G 124
- - - - - Louis G 124
- - - - - Louis (184) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (185) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (186) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (187) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (188) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (189) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (190) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (191) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (192) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (193) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (194) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (195) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (196) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (197) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (198) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (199) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Louis (200) G 11/117 à 119/121 à 126
- - - - - Pierre (121) G 10/120 à 125/132/134/146
- - - - - Prosper G 124
- - - - - Solange G 124
- - - - - Stéphanie G 124
LEGRAS Marie G 127/38
LEICH Joseph G 127
LE JARRE (LE JARRE) (31359) 13/53/54
LEMAITRE (LEMAITRE)
LENGER (LENGER)
LENGER (LENGER) FLORENCIAUX (700) 13/90
LENGER (LENGER) Anne G 92
- - - - - Christine G 92
- - - - - Françoise G 92
- - - - - Guillaume (350) M, G 12/90 à 94/134/145/146
- - - - - Guillaume G 92
- - - - - Jacques G 92
- - - - - Jean G 92
- - - - - Perrine (175) G 11/89/92/94/96
LENGER (LENGER) MERIN G 91
LENGER (LENGER) SCHELLE G 91
- - - - - Louis G 92/94
LENGER (LENGER) PICHONNET G 91
LENGER (LENGER) VERMONT G 91
LENGER MAUDET notaire G 123/125
LENGER (LENGER) famille G 97
- - - - - Philippe G 97
LENGER (LENGER) Catherine G 81

LEMOYNE Laurent G 81
LE PAYS voir LEFEBVRE
- - - - - (LE PAIS) famille D 39/46/47
- - - - - Jean (190) D 11/18/37/46/147
- - - - - Renée Rose (95) D 11/36/44/45/46
LE PICARD voir BOCQUET Pierre
LE PIERRAY voir PIERRET
LE QUOY Philippe M 57
LEROUX Jacques G 75/80
- - - - - Jean 75
LE ROY Jeanne M 61
LESCALLIER Conseiller d'Etat G 87
LESCHALOUPE Romain G 79
L'ESPERANCE (de) voir DELAFOND Bernard
LESPINEY (de) voir KARIVALLANT
LETANG voir DUMUC
LE TELLIER G 85
LE VANIER Jean G 85
LE VASSOR de LA TOUCHE famille M 59/60
- - - - - - - - - François Samuel M 60
- - - - - - - - - Jeanne M 57/60
LEYRITZ (de LEYRITZ) famille M, D, G 39/51/61 à 64/68/116 à 119/124
- - - - - héritiers D 43
- - - - - Alexine G 117
- - - - - Alexis Ferreol G 117
- - - - - Jean Alexis (22) D, M, G 10/35/42/43/116/117/122/146
- - - - - Catherine M 64
- - - - - Dominique Michel M 64
- - - - - François Etienne (44) M, D 10/35/42/43/47/61/64/144/145
- - - - - Guillaume Ferreol M 64
- - - - - Jean (176) 11/61/62
- - - - - Joséphine G 117 à 119/124
- - - - - Louis Ferreol D, M 116
- - - - - Michel (33) M 11/36/42/62 à 64/134/144/145
- - - - - Michel M 116
- - - - - Rose M 64
- - - - - Rose Marie Louise Stéphanie (11) M, G 10/35/43/116/117/119/125
- - - - - Victoire Marie Jeanne Marguerite M 64
LHUILIER Antoine G 80
LIGNIERES Marie G 107
LISLE (de) voir BLANVILLAIN
LITTEE famille X 25
- - - - - Guillaume X 17/25
LOFFICIAL Michel G 85
LOISEL (LOISEL, LOIZEL) famille G 88 à 91/94 à 97
- - - - - Sieur G 75
- - - - - Alexis G 96
- - - - - André (344) 12/89
- - - - - Cardin (172) G 11/89/95/96/134
- - - - - Jean Baptiste (86) G 11/88/96/98
- - - - - Jean Baptiste Alexis G 96
- - - - - Marie Anne (43) G 10/88/97
- - - - - Marie Ignace G 83
- - - - - Pierre G 96
- - - - - Thérèse G, M 96/97
- - - - - BEAUMARAIS Mr G 88
- - - - - DESSOURCES G 96
LONGVAL voir HOUDIN
LONGVILLIERS de POINCY (de) famille X 46
- - - - - Philippe X 21 à 24/26/27/29
- - - - - Philippe X 26
- - - - - neveu X 22
LOUBIERES (de) Mr M 91
LOS SANJOS (de) Anne (127) 11/100
LOUVEL de MERVILLE famille M 51/55/56
- - - - - Pierre Louis M 52/55/58
LOYSEL voir LOISEL
MACAIRE de GRANDCOURT (de) Antoine M 57
MACHAUT Gouverneur Général M 58
MAC NEMARA Mr D 35
MANIEL famille 97
- - - - - Gabriel G 89/95/97
- - - - - Nicolas Seigneur DOB 89
MARCILLY Edouard (3682) 13/90/94
MARCILLY (de MARSILLY) Jeanne (341) G 12/89/94/96/134
MARIOT Mr D 35
MAISONCELLE (de) voir LEMERCIER
MARRAUD famille M 51/61/62/63/68
- - - - - Jacques (178) M 11/17/24/36/61/62/84/134/144/145
- - - - - Joseph D 10
- - - - - Marie Anne Catherine (89) M 11/35/61 à 64
MARRAUD de CHARLOY Joseph M 62
- - - - - DESCOTIERES Juste Daniel M, D 36/42/62

MARRAUD DESGROTTES Etienne Isaie M 35/61/62
 - HUC Alexis Jacques D 35
 - de LA RENARDIERE Charles M 62
 - de SIGALONY Jacques Dominique M 62
 MARRE Jean G 85/96
 - Marie Anne G 96
 MATTEI Benedetta G 115
 MAUDET voir LEMOINE
 MAUMOUCEAU voir MONNOUCEAU
 MAURY Anne G 72/77
 MEGY Antoine François G 99/102/103
 - Jean Joseph 99
 MENEGALTI Anne X, M 29
 MENIGAULT Vincent X 23/24
 - Vincente X, M 24
 MENIGAULT Vincent X 17/29
 NERVILLE (de) voir LOUVEL
 MEZIERES Mr D 35
 MILBURN Dorothy 120/127
 - John George 120
 MILLANCOURT (de) voir DAMPIERRE
 MILLARD Leger dit CHAMPAGNE G 80
 - Marguerite G 75
 MINGUET Marie Marthe Simone G 72
 MITTON Marguerite Jeanne (1641) 13/18/28
 MOLLENTHIEL famille G 123
 MONDIERE (MONDIERES) famille D 39
 - Jeanne Magdeleine D 35
 - Marie Louise D 35
 - Marin René (182) D 11/36/40/41/47/134/144/145
 - Marie Renée (91) D 11/36/41/42/47/62
 - Simon Sieur d'ANGENNIERS (364) 12/37/40
 MONFRET Louise D 37
 MONNOUCEAU (MAUNOUCEAU, MONTOUCEAU, MONNOUCEAUX, MONNUSSEAUX) famille G 76/78/79
 - Claude (222) G 12/73/78
 - Gabrielle G 78
 - Jullien G 78
 - Marie Anne (111) G 11/73/78/105/106
 - Marie Claude G 78
 - Mathieu (444) G 12/73/78/79/134
 - Michel (888) 13/74/78
 - Michel G 78
 - Suzanne G 78
 MONNEROT DUMAINE Louis G 126/127
 MONROSE (de) voir ASSIER
 MONTAIGNE Rose X 24
 MONTJUAN (de) voir HUARD Jacques
 MONTOLON (de) Anne G 89
 MORICE Jeanne G 72/77
 MORISSEAU Claude X, G 26
 MOURE (de) (DUMONT) Catherine G 96
 NADAU DU TREIL Emmanuel M 57
 NAMPEC (de) voir BELAIN d'ESNAMBUC
 NAPOLEON I (Bonaparte) 87/122
 - III 87
 NELSON Pierre G 130
 NERON François G 92
 NICOLAS Chef Carabe M 91
 NOGARET (de) Marie Madeleine Adélaïde G 101
 NOUVEL Jean Baptiste Stanislas G 87
 OB (d') voir BASTEL
 OGERON (d') Bertrand G 40
 OLIVE (STIVE, ETIERNE) Estienne D 46
 - Etienne fils D 47
 ORGEMONT (d') voir HOPPIN BORGEMONT
 ORNOY (d') voir DORNEY et GERVAIS
 PALUDERNEAU Bertrand G 89
 PANDER voir PENDER
 PAON Philippe X 25
 PAPIN RIBULLIER BEAUFOND Tomé G 124
 PARFOURU (de) voir LE CORDIER
 PARIS Louis G 78
 PATRIZEL voir THYBUS
 PAVIOT Anne G 89/97
 PAYEN Sr G 105
 - Pierre Adolphe G 107
 PEDEMONTE famille G 99 à 103
 - Clélia Françoise Catherine Emile (15) G 10/99/103/105 à 108
 - Dominique (120) 11/100
 - Dominique Elisabeth G 103
 - Emerance G 103
 - Emile Jean Baptiste (Emilio) (30) G 10/99/100/102/103/107/113/114
 - Jacques Laurent (60) 10/99/103
 - Larissa G 103

PEDEMONTE Laurent G, M 100/102/103
 - Louis G 103
 - Magdeleine Josèphe G 103
 - Adrien Laurent (Sidnev) G 103
 PELLETIER Guillaume G 79
 PENDER (PANDER, PINDER) Benjamin G 85
 PETIT Charles Gédéon G 129
 - Geneviève G 101
 - Gilles G 101
 - Marie Catherine G 101
 - Michel G 101
 PETRELLUZZI (ilet A) G 128/130
 PEZIER famille M, G 51/67/68/82 à 87
 - Anne Marguerite G 82
 - François Louis (100) M 11/67/68/82/134/147
 - Jean G 86
 - Jean Baptiste René G 87
 - Jeanne G 86/87
 - Jeanne Joséphine (25) G 10/82/86/109/114/136
 - René G 85/86
 - René Augustin (50) M, G 10/67/68/82/86/146
 PHELYPEAUX Gouverneur Général M 58/92/94
 PICARD voir PITARD
 PICARD Jean G 103
 - Marie Madeleine Joseph G 103
 PICHON Madeleine (999) 13/100
 PIERRRET (LA PIERRE, LE PIERRAY) François G, M 78/79
 - Jacques G 78/79
 PIERRUGES Pierre M 66
 PIFFARD Delle G 106
 - Jean Baptiste G 105
 - Jeanne Marguerite Sophie G 105/106
 PILARD voir PITARD
 PINDER voir PENDER
 PINEL héritiers X 56
 PINGRET Marie (?1007) G 13/81
 PINSON Jean G 95
 PITARD (PICARD, PILARD) Jeanne (735) D 13/38/40
 POINCY voir LONGVILLIERS
 POLLUCHE Paul G 89/94
 FONTIS (de) Procureur G 123
 PORSY Jean D 37/41
 - Jean 37
 POSTEL Michel M 100
 POTEINS Marie Joseph Laurent G 82
 POULAIN Louis Armand G 103
 PROVOST Marie Catherine Adélaïde 10/120
 RADA (de) Marie Estephana G 113
 RADELET Jean Gaspard G 104
 RAINE (de) Pierre Estienne G 101
 RASSICOT de JURY Louis Etienne G 86
 RAYE famille D 39
 - Marie (181) D 11/37/41/134
 - Nicolas (374) 12/38
 REBOURS Françoise (703) 13/90
 REDON Denis François D 35/42
 - François D 35/42
 - Mathieu D 42
 RENARD famille G 97
 - François G 97
 RENAUD Anne Julie G 130
 RENAULT Mathieu 73/78
 RETZ (de) (REY) Antoine G 128/129
 - Marie Anne Adélaïde G 129
 REVENGE voir CASSEIN Paul
 REVERCHON famille G 94 à 97
 - Catherine Madeleine (171) G 11/89/94 à 97/135
 - Jean Baptiste de (ou dit) LA CROIX (342/343) G 12/89/91/95/134/135/147
 - Marie (173) G 11/88/89/95 à 97/135
 - Marie Françoise G 88/97
 REVEST Marie G 104
 REY voir RETZ (de)
 RHULLIER BEAUFOND voir PAPIN
 RICHARDSON William Junior G 113
 RICHEMONT (de) voir LEMERCIER
 RICOUART Intendant M 59
 RIDE François G 72/77/111
 - G 72
 - Jean Louis G 111
 RIFFAUD Jean Baptiste G 129
 RIGAUD Jean Baptiste G 73
 RIGUES Claude Honoré Chevalier de LA ROQUETTE G 86
 RINGOVAL (de) voir CONSTANS
 RIPERT Anne Elisabeth 99
 RIVERY (de) famille M 51/54/55

